



AVRIL 2012

REVISION - EXTENSION DU SECTEUR SAUVEGARDE DE POITIERS

RAPPORT DE PRESENTATION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR



Poitiers, relevé des façades de constructions réalisées à l'occasion du premier P.S.M.V. – dossier de 1981.

CAHIER I

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

A- POURQUOI REVISER LE SECTEUR SAUVEGARDE ?

B- INTERET HISTORIQUE ET PATRIMONIAL

DATE D'ÉDITION	VERSION	NATURE DES MODIFICATIONS	ÉTABLI PAR	APPROUVÉ PAR	PAGES
28-06-2008	V1.7	Création et mise en forme du document	AUP		
21-07-2008	V1.8	Corrections	AUP		121,125,126,129,149,173
17-02-2009	V1.9	Mise à jour de la liste des Monuments Historiques	AUP		130-131
18-04-2012	V1.10	Mise à jour - corrections	AUP		

RAPPORT DE PRESENTATION

SOMMAIRE GENERAL

CAHIER I Diagnostic patrimonial

A- POURQUOI REVISER LE SECTEUR SAUVEGARDE ?	9
FICHE-RESUME DE PRESENTATION DU P.S.M.V. D'ORIGINE	9
1. L'ELABORATION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR D'ORIGINE	10
2. DE L'ETUDE-BILAN DE 1996 A LA REVISION-EXTENSION	24
3. PROTECTIONS EXISTANTES DU PATRIMOINE	30
B- INTERET HISTORIQUE ET PATRIMONIAL	43
1. ETUDE HISTORIQUE ET PLAN HISTORIQUE	45
2. PATRIMOINE URBAIN ET PAYSAGER	78
3. PATRIMOINE ARCHITECTURAL	111
4. APPROCHE TYPOLOGIQUE DU PATRIMOINE DE L'HABITAT	132
5. LISTE DES ANNEXES LIEES A CE CHAPITRE	178

CAHIER II Diagnostic environnemental et fonctionnel

C- ENVIRONNEMENT LOCAL ET MILIEU BIOLOGIQUE

1. RESSOURCES ET ENVIRONNEMENT LOCAL
2. RISQUES NATURELS
3. RISQUES TECHNOLOGIQUES
4. APPROCHE DU MILIEU BIOLOGIQUE (FAUNE ET FLORE)
5. ENSOLEILLEMENT, LUMINOSITE ET EXPOSITION AU VENT DES ESPACES PUBLICS

D- VIE DU SECTEUR SAUVEGARDE

1. PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE
2. DEPLACEMENTS URBAINS
3. GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

CAHIER III Stratégie urbaine et effets du P.S.M.V.

Grille Méthodologique - La démarche *Développement Durable*

E- LES ORIENTATIONS DE LA STRATEGIE URBAINE

1. CADRAGE DU P.A.D.D.
2. SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BATI
3. SAUVEGARDE DU PATRIMOINE VEGETAL ET VIVANT
4. EQUILIBRE DES FONCTIONS URBAINES
5. CONDITIONS D'ACCESSIBILITE
6. RENOUVELLEMENT URBAIN

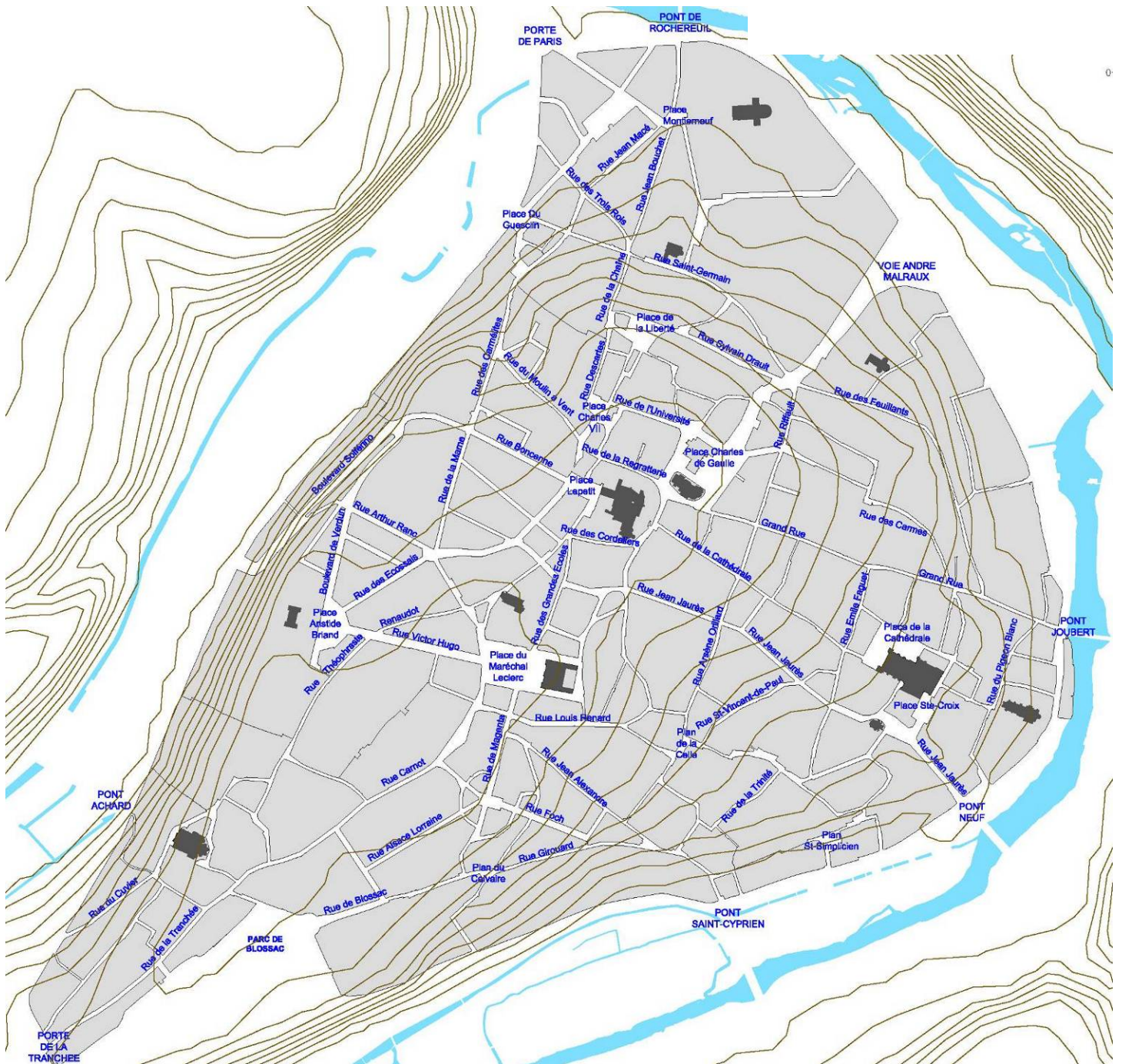
F- L'ARCHITECTURE REGLEMENTAIRE DU P.S.M.V.

1. LE PLAN REGLEMENTAIRE DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR
2. LE REGLEMENT
3. LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

G- LES INCIDENCES DU P.S.M.V. SUR L'ENVIRONNEMENT

1. INCIDENCES SUR LA CONSOMMATION D'EAU ET BIODIVERSITE
2. INCIDENCES SUR LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE BATI
3. INCIDENCES SUR LA QUALITE DE L'AIR ET LA CONSOMMATION D'ENERGIE
4. INCIDENCES SUR LES RESSOURCES EN EAU
5. INCIDENCES SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES ET LES NUISANCES SONORES
6. INCIDENCES SUR LA GESTION DES DECHETS

PLAN DE REPERAGE DES RUES PRINCIPALES



INTRODUCTION

L'étude du premier Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (P.S.M.V.) a été prescrite le 29 mars 1966 sur un périmètre restreint de 47 hectares ; ce périmètre est étendu à 61 hectares le 14 janvier 1970. Le P.S.M.V. dont l'auteur est Pierre Bonnard, architecte urbaniste, est publié le 16 mars 1981, avant d'être approuvé le 10 avril 1985. Des études urbaines conduites en 1996 pour le District de Poitiers proposent l'extension et la révision du P.S.M.V.. La Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés en adopte le principe le 17 décembre 1998 et approuve formellement le nouveau tracé le 16 décembre 1999.

La démarche de révision-extension est ambitieuse puisqu'elle consiste à étudier sur l'ensemble du nouveau Secteur Sauvegardé, qui couvre une surface de près de 183 hectares, un P.S.M.V. d'une nouvelle génération. Il ne s'agit pas de chercher à adapter l'ancien P.S.M.V.. Cependant, il est indispensable de comprendre pourquoi un premier Secteur Sauvegardé a été créé, quel a été son apport et quelles ont été les raisons qui ont conduit à le réviser et à l'étendre. C'est pourquoi le premier chapitre de ce rapport s'intitule « Pourquoi réviser le Secteur Sauvegardé ? ».

Le deuxième chapitre présente l'intérêt historique et patrimonial de Poitiers en analysant conjointement l'histoire de la ville et l'évolution de la forme urbaine qui est représentée en un plan de synthèse appelé « Plan Historique » ; à cette étude s'ajoute une approche typologique du patrimoine bâti et tout particulièrement de l'habitat. Les chapitres III, IV et V développent le diagnostic de la situation existante, en présentant successivement les ressources et l'environnement local, le milieu biologique, la vie sociale, les déplacements urbains et les questions de renouvellement urbain.

L'analyse du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) de l'agglomération de Poitiers est systématiquement prise en compte dans la démarche de conception du P.S.M.V.. Le Secteur Sauvegardé fait partie intégrante de l'agglomération et en constitue le cœur ; son plan d'urbanisme ne peut donc pas ignorer le reste du territoire dont il est, par nature, complémentaire.

Toute la réflexion menée lors de la présente révision est orientée dans le sens d'une démarche de développement durable, de manière à inscrire les choix d'aménagement du Secteur Sauvegardé dans la durée, au service de la qualité de vie quotidienne des habitants pour aujourd'hui et pour les générations futures ; une grille méthodologique de cette démarche de développement durable vient ainsi compléter cette introduction.

A la suite de ce Rapport de Présentation détaillé, sera présentée la synthèse de la réflexion urbaine, en distinguant ce qui relève du cadre réglementaire du P.S.M.V. de ce qui appartient à la ou aux politiques urbaines que seront conduits à mettre en œuvre les différents acteurs.

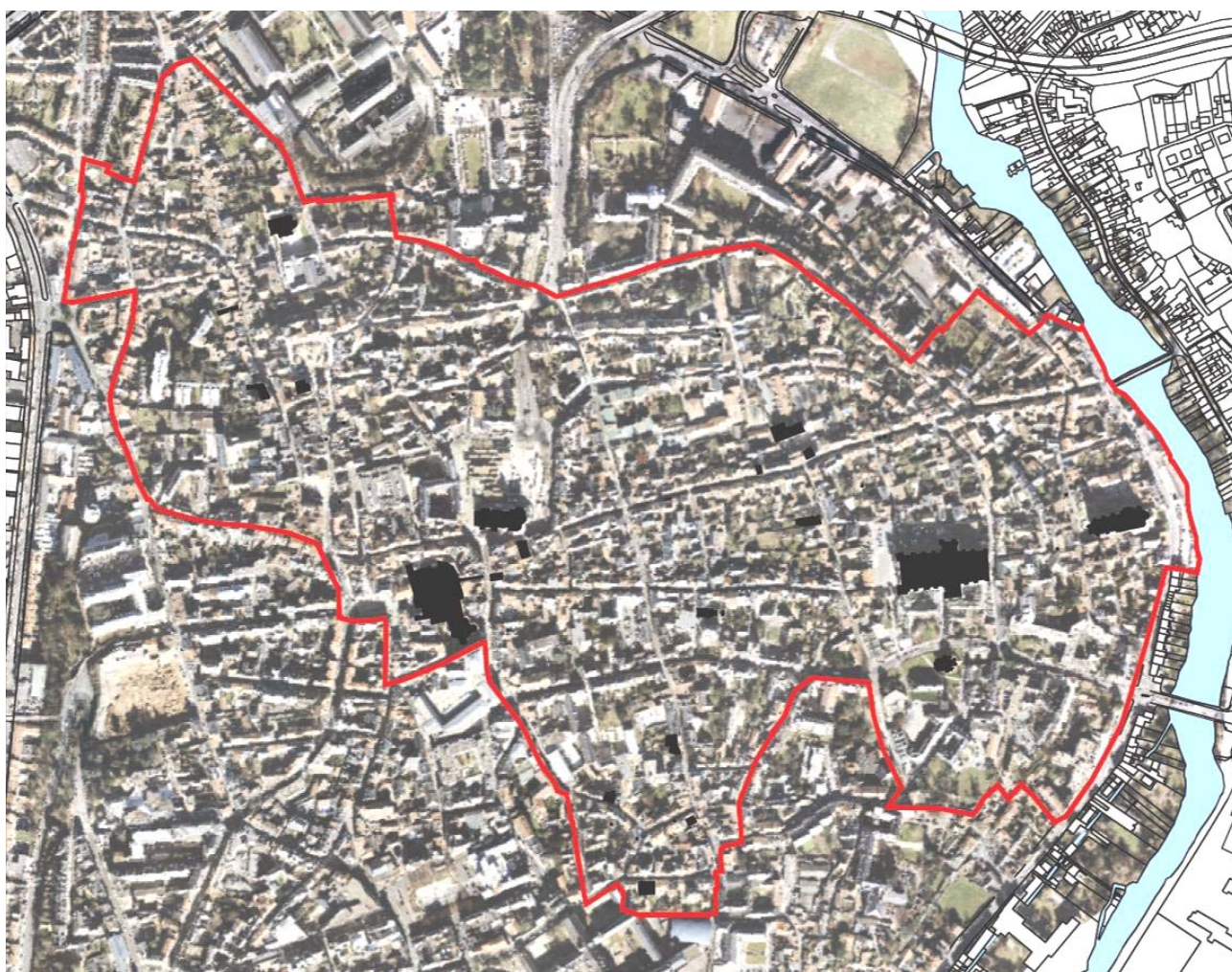
Le dossier final reprend le contenu et la forme des différentes pièces du P.S.M.V. (rapport de présentation, règlement, plans réglementaires, cahier de recommandations et d'intentions architecturales, urbanistiques et paysagères, annexes).

REVISION - EXTENSION DU SECTEUR SAUVEGARDE DE POITIERS

RAPPORT DE PRESENTATION

CHAPITRE -A-

POURQUOI REVISER LE SECTEUR SAUVEGARDE ?



Périmètre du Secteur Sauvegardé de 1970 (sur vue aérienne)

A- POURQUOI REVISER LE SECTEUR SAUVEGARDE ? SOMMAIRE

FICHE-RESUME DE PRESENTATION DU P.S.M.V. D'ORIGINE	9
1. L'ELABORATION DU PLAN DE SAUVEGARDE D'ORIGINE	14
1.1. La parole à l'auteur du plan	14
1.1.1. L'histoire de Poitiers	1.1.2. La forme urbaine
1.1.3. Le périmètre du Secteur Sauvegardé	1.1.4. Le patrimoine architectural
1.1.5. L'analyse socio-économique	1.1.6. Les objectifs du P.P.S.M.V.
1.1.7. Les propositions en matière de circulation	1.1.8. Les propositions en matière d'habitat
1.1.9. L'essai de programmation des activités	1.1.10. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
1.2. Du premier Plan Permanent au Plan de Sauvegarde approuvé	23
1.2.1. En termes de protections	
1.2.2. En termes de restructuration urbaine	
1.2.3. En termes d'espaces boisés classés	
2. DE L'ETUDE BILAN DE 1996 A LA REVISION-EXTENSION	28
2.1. L'étude d'Alexandre Melissinos	28
2.1.1. Le plateau : état des lieux	2.1.2. La définition du patrimoine à protéger
2.2. Les motifs administratifs de l'extension-révision du P.S.M.V.	33
3. PROTECTIONS EXISTANTES DU PATRIMOINE	34
3.1. Protections au titre des Monuments Historiques	34
3.2. Protections au titre des Sites	37
3.3. Patrimoine archéologique	38

FICHE-RESUME DE PRESENTATION DU P.S.M.V. D'ORIGINE

L'AUTEUR	Pierre Bonnard, Architecte en Chef des Monuments Historiques
LES DATES DU P.S.M.V.	Création du Secteur Sauvegardé sur 47 hectares: 29/03/1966 Extension du périmètre à 61 hectares : 14/01/1970 Publication du P.S.M.V. : 16/03/1981 Approbation du P.S.M.V. : 10/04/1985 Etude - bilan du Secteur Sauvegardé : 1996 Décision de la révision-extension en Commission Nationale : 16/12/1999 Début des études pour la révision-extension : 06/2007 Modification M1 approuvée par arrêté préfectoral : 27/09/2010
LE PERIMETRE	Le périmètre englobe les principaux monuments et les cheminements qui les relie. Regret de ne pas s'appuyer sur l'enceinte XII^e-XIII^e (le plateau) ; mais « l'ampleur de la tâche conduirait à l'échec ».
LE CONSTAT	Histoire qui se termine au début du XIX^e siècle : une croissance urbaine jusqu'à la fin du XVI ^e siècle puis stagnation aux XVII ^e et XVIII ^e siècles. Forme urbaine : « un charme provincial indéfinissable » fait de constructions assez médiocres qui accompagnent une série remarquable de monuments prestigieux. Patrimoine architectural classé en 5 grandes périodes de construction : XV ^e (tours escaliers) - XVI ^e (toitures à forte pente) - XVII ^e (toiture à la Mansart) - XVIII ^e (hôtels entre cour et jardin) - fin XVII ^e début XVIII ^e (étage d'attique écrasé) Approche socio-économique : déshérence progressive des quartiers anciens, un centre qui garde son attrait économique, difficultés d'accessibilité.
LA POLITIQUE URBAINE	Adaptation du centre au phénomène inéluctable qu'est l'automobile Restauration lourde du bâti – curetage. Constructions neuves pour inverser la tendance de diminution de la population et pour conforter le caractère résidentiel du centre. Conserver dans le centre les fonctions de direction. Spécialiser les commerces.
LE P.P.S.M.V. INITIAL	Proposition d'un plan réglementaire imaginatif et détaillé : une souplesse dans les niveaux de protection du patrimoine, des curetages importants et des créations de voies nouvelles, un soin apporté à la restauration du patrimoine.
DU P.P.S.M.V. AU P.S.M.V.	Augmentation des protections , en particulier sur le patrimoine du XIX ^e siècle. Limitation des opérations de restructuration urbaine. Radicalisation du plan réglementaire en recourant à une légende type qui fige largement le tissu urbain.
L'ETUDE BILAN DE 1996	Son auteur : Alexandre Melissinos Son objet : le plateau, espace de convergence de l'aire urbaine Le constat : une population qui augmente et rajeunit grâce aux étudiants – une augmentation des fonctions centrales et de la circulation en contradiction avec l'« inextensibilité » du centre historique – un patrimoine du XIX^e siècle omniprésent. Le nouveau périmètre doit être apprécié en tant que plan d'urbanisme et non en tant que document de seule conservation du patrimoine : il propose de s'appuyer sur l'enceinte médiévale et donc d'intégrer tout le plateau. Il est suggéré de mener en même temps que la révision une politique urbaine volontariste.
LES MOTIFS DE LA REVISION	Le rapporteur, Monsieur Bruno STAHLY, s'appuie sur l'étude-bilan de 1996. La révision s'impose pour préciser le P.S.M.V. insuffisant sur plusieurs points, pour intégrer le patrimoine architectural du XIX ^e siècle et de l'ensemble du plateau. C'est le périmètre du plateau qui est retenu pour prendre en considération l'ensemble du site urbain.

1. L'ELABORATION DU PLAN DE SAUVEGARDE D'ORIGINE

1.1. La parole à l'auteur du plan

L'auteur du Plan est **Pierre Bonnard**, architecte en chef des Monuments Historiques. L'étude du P.S.M.V. (à l'époque P.P.S.M.V. : Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur) a été prescrite le 29 mars 1966 sur un périmètre restreint de 47 hectares. Le 14 janvier 1970, ce périmètre est étendu à 61 hectares. C'est onze ans après, le 16 mars 1981 que le projet de P.S.M.V. est publié, après avoir fait l'objet d'évolutions importantes par rapport aux premières esquisses ; il est approuvé le 10 avril 1985.

Le présent chapitre exprime la pensée urbaine de Pierre Bonnard telle qu'elle est exprimée dans le Rapport de Présentation.

1.1.1. L'histoire de Poitiers

Pierre Bonnard développe un historique clair mais plutôt factuel du développement de la ville, ne mettant pas en relation les événements historiques et la production des formes urbaines. Il insiste sur la croissance de la ville jusqu'à la fin du XVI^e siècle puis sa stagnation, voire sa régression, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles.

1.1.2. La forme urbaine

« Sans grand geste d'urbanisme, la ville présente un tracé un peu confus de rues étroites et sinueuses où l'étranger a quelque peine à trouver son chemin ». Il parle de confusion de la ville et insiste sur les questions des plans d'alignements du début du XIX^e siècle qui ont masqué des trésors d'architecture derrière des façades neuves médiocres.

La ville est encore relativement verte : « de trop vastes enceintes » (celles des couvents de la Contre-Réforme) cachent des jardins.

Poitiers est un pays de transition entre l'ardoise de la Loire et la tuile des Charentes. Les façades (souvent enduites) structurées par des pierres de calcaire ne présentent pas de type marqué, mis à part les immeubles du XV^e et XVI^e siècles.

Pierre Bonnard conclut ainsi :

« Manque de plan affirmé, un certain désordre, des constructions somme toute assez médiocres dans leur ensemble accompagnent une série remarquable de monuments prestigieux, mais aussi un charme provincial indéfinissable, une profusion de détails délicieux, à tous moments des échappées ravissantes sur un monument ou des perspectives inattendus, autant d'éléments qui font de cette ville un accompagnement de qualité pour les chefs d'œuvre qu'elle renferme et une cité touristique de premier ordre ».

1.1.3. Le périmètre du Secteur Sauvegardé

Pierre Bonnard regrette que le périmètre n'englobe pas la totalité de la ville ancienne correspondant au tracé de l'enceinte du XIII-XIV^e siècle (à savoir le « plateau »). Il admet que l'ampleur de la tâche sur un Secteur Sauvegardé de 190 hectares risque de vouer l'entreprise à l'échec et se contente donc d'un périmètre n'en couvrant que le tiers. Il aurait néanmoins aimé que le périmètre englobe au moins les quartiers de Saint-Porchaire et de Saint-Hilaire. Il espère que les urbanistes, qui auront à concevoir le plan d'urbanisme de détail du reste du plateau, s'inspireront des dispositions du Secteur Sauvegardé.

« La délimitation du Secteur Sauvegardé a eu pour but d'englober les principaux monuments ainsi que les cheminements qui les relient entre eux et qui forment leur accompagnement naturel et indispensable à leur mise en valeur. »

Cette phrase résume parfaitement la manière dont les premiers secteurs sauvegardés étaient délimités, à savoir davantage comme les périmètres de protection de Monuments Historiques que comme des ensembles urbains cohérents. Cela est frappant dans le cas du Secteur Sauvegardé de Poitiers, dont le périmètre est particulièrement difficile à comprendre.

Ce périmètre regroupe à ses yeux trois versants du plateau : le versant Sud-est qui regroupe autour de la plus belle rue (Grand Rue) la Cathédrale, Ste-Radegonde et Ste-Croix ; le versant Nord, à l'état médiocre ; le versant Nord-ouest qui regroupe le Palais des Comtes, l'hyper-centre et l'hôtel Fumé, secteur qui lui semble le plus pittoresque et le plus vétuste.

1.1.4. Le patrimoine architectural

Il conduit une approche intéressante du patrimoine bâti à travers l'évolution du plan et des formes de toitures. Il distingue cinq grandes périodes de construction :

- le XV^e siècle et ses tours d'escaliers,
- le XVI^e siècle, parallèle à la rue et aux toitures de tuiles plates à forte pente,
- le XVII^e siècle, aux toitures fréquentes à la Mansart et aux lucarnes avec consoles à enroulement,
- le XVIII^e siècle, hôtels souvent entre cours et jardins, aux linteaux de fenêtres cintrés et moulurés,
- la fin du XVIII^e siècle / le début du XIX^e siècle, aux corniches massives, à l'étage d'attique écrasé, aux forts bandeaux entre les étages, et aux toits plats de tuiles.

Comme dans tous les secteurs sauvegardés de cette époque, la deuxième partie du XIX^e siècle et le XX^e siècle sont peu pris en compte ; ne sont retenus que les bâtiments publics. Il repère par adresse les constructions emblématiques de chaque période et conclut que « *malgré la destruction d'un nombre considérable de chefs d'œuvre, ceux qui restent sont suffisants en nombre et en qualité pour placer Poitiers dans les tous premiers rangs des villes d'art* ».

1.1.5. L'analyse socio-économique du Secteur Sauvegardé

Pierre Bonnard conduit une rapide analyse de la population, de l'habitat, des activités et de la circulation dans le périmètre du Secteur Sauvegardé, à partir principalement des recensements INSEE. Il s'agit avant tout du constat à l'occasion du recensement de 1968 et non de mise en évidence de tendances.

Il a le sentiment que la ville, qui s'était contentée d'un parcellaire étroit et imbriqué hérité du Moyen Age, semble le quitter insensiblement pour aller s'installer dans une structure urbaine plus conforme aux aspirations actuelles. « *L'entretien devient de plus en plus défectueux et il s'ensuit un phénomène de déshérence des quartiers anciens où la plupart des immeubles sont vétustes et médiocres, les logements manquent souvent des plus essentiels éléments de confort. Dans les quartiers les plus déshérités beaucoup sont vacants ou à l'état de taudis* » « *Parallèlement à la diminution et au vieillissement de la population, on assiste à un accroissement du nombre de logements* », souvent trop exigus.

Le commerce s'est regroupé pour survivre autour de deux centres principaux reliés par la rue Gambetta : le Palais et la place du Maréchal Leclerc, se laissant mourir par ailleurs dans la Grand Rue par exemple. Poitiers se développe en tant que nouvelle capitale régionale, mais le centre garde malgré tout et veut garder son attrait administratif, commercial, culturel et touristique.

L'infrastructure routière ne répond pas à l'augmentation du trafic entre le centre et la périphérie. « *Ce problème est primordial et une solution devra être trouvée peut-être au prix de certains sacrifices. C'est lui qui devra dominer les objectifs du P.P.S.M.V.* ».

QUELQUES EXEMPLES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU SECTEUR SAUVEGARDE D'ORIGINE

Constructions des XV et XVI^e siècles



Constructions des XVII et XVIII^e siècles



Constructions du début du XIX^e siècle



Constructions de la fin du XIX^e siècle



1.1.6. Les objectifs du Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Pierre Bonnard veut donner un nouveau virage aux Secteurs Sauvegardés, en répondant aux objectifs suivants :

- avant tout, préserver le centre de sa lente hémorragie démographique tout en respectant son âme et en l'adaptant aux nouvelles conditions issues des mutations profondes de l'époque actuelle,
- créer les conditions favorables pour un développement harmonieux de toutes les fonctions du centre urbain que l'on veut conserver,
- « le rôle de centre d'une capitale de région peut être comparé à la tête qui contient le cerveau qui insuffle son flux nerveux à tout l'ensemble ». Or une concentration des services se heurte à l'exiguïté des locaux et à un afflux de personnes qui créeraient une asphyxie progressive, puis une paralysie totale suivie sans doute d'une restructuration anarchique qui pourrait régler les choses sur le court terme mais condamnerait la ville à la destruction, sur-active le jour et vide la nuit.

Il faut donc se donner des priorités :

- Accepter une déconcentration des services à l'extérieur du centre en conservant les directions au plus haut niveau.
- Maintenir les pôles d'attraction culturels, tout en laissant éventuellement partir les facultés.
- Créer une offre commerciale variée, orientée vers le luxe et l'artisanat, la consommation courante quittant le centre.
- Maintenir les habitants sur le plateau en créant des conditions d'habitabilité décentes.
- Mettre un terme à la spéculation foncière en définissant des règles urbaines claires.
- Différencier les voies pour améliorer circulation et stationnement et restituer au piéton son cadre de vie.
- Il est vain de créer « une ville musée » ou « une ville purement administrative », il faut trouver le meilleur équilibre des fonctions pour maintenir l'attractivité du centre.

1.1.7. Les propositions en matière de circulation

Pierre Bonnard va consacrer beaucoup d'énergie à cette question. Il élimine les solutions radicales comme la restructuration de la ville contradictoire avec la logique même du Secteur Sauvegardé ou l'interdiction de la circulation sur le plateau. Il prône une adaptation des insuffisances du réseau de voirie au « phénomène inévitable qu'est l'automobile ».

Il ne croit pas à l'élargissement des voies qui ne résout rien et entraîne la destruction massive et la déshumanisation de la ville, mais préconise des solutions plus simples, réduites et subtiles.

Il pense nécessaire de contrôler la circulation (la zone bleue est un expédient à court terme), de la canaliser, de la réglementer, voire la décourager, même si c'est très difficile à Poitiers.

Il propose des mesures sur 20 à 30 ans :

- **Créer un réseau de grandes liaisons faciles et rapides entre extérieur et centre-ville**, ce sont :
 - le nouvel accès à la place Charles de Gaulle par la voie André Malraux à partir de la ZUP des Couronneries (voie rapide enjambant le Clain par un viaduc), alors en cours de réalisation,
 - la liaison place Charles de Gaulle – place du Général Leclerc par un itinéraire empruntant la rue de l'Université (effectivement élargie) – la rue des Vieilles Boucheries (démolition côté pair qui ne sera pas réalisée) – la place Alphonse Lepetit – le percement d'une rue entre la rue du Moulin à Vent et la place Lepetit (remplacé par l'élargissement de la rue de la Croix-Blanche),
En fait, ce projet dessiné sur le P.P.S.M.V. initial sera remplacé sur le P.S.M.V. publié par un autre tracé élargissant des voies aux dépens du patrimoine et dégageant des mitoyens en attente.
 - l'aménagement de l'axe Jean Jaurès porté à 12 mètres de large.
Ce projet dessiné sur le P.P.S.M.V. initial sera très réduit sur le P.S.M.V. publié. La partie basse du nouveau tracé sera réalisée autour du baptistère Saint-Jean ; la partie intermédiaire ne fera l'objet

d'aucun élargissement ; la percée supérieure (hors Secteur Sauvegardé) simplement esquissée sur le P.S.M.V. sera réalisée lors de l'opération de restructuration des Cordeliers.

- la descente de Notre-Dame-la-Grande vers le Pont Joubert par la création d'une voie nouvelle.
Cette percée à travers trois îlots, destinée à créer un itinéraire parallèle à la Grand Rue est dessinée dans le P.P.S.M.V. d'origine et disparaît dans le P.S.M.V. publié. Elle ne sera que très partiellement réalisée le long de la nouvelle Trésorerie Générale. Elle aurait été très destructive et n'aurait pas été réellement utile puisqu'elle rejoignait la Grand Rue.
- la montée vers la rue des Feuillants en prolongeant la rue Vauvert :
Cette percée est présente dans le P.P.S.M.V. d'origine et reste possible grâce à un projet de curetage important destiné à dégager la base de l'enceinte gallo-romaine. Cette liaison n'a pas été réalisée, elle aurait constitué un petit itinéraire parallèle à la partie basse de la Grand Rue.
Il apparaît bien que les projets ambitieux de création d'axes Nord-sud et Est-ouest du P.P.S.M.V. d'origine vont être largement revus à la baisse dans le P.S.M.V. publié. Il faut sans doute y voir une évolution des mentalités : dans la première génération des secteurs sauvegardés, ont été proposées de nombreuses percées routières qui ont d'ailleurs contribué à bloquer les études de certains d'entre eux (afin d'ouvrir les secteurs sauvegardés aux voitures) ; dans les secteurs sauvegardés de la fin des années 1970, étaient préconisés des plans de circulation tirant le meilleur parti des trames viaires existantes.
- **Réserver la priorité aux piétons dans certaines voies à vocation commerciale.** C'est ce qui va d'ailleurs être fait entre la place Charles de Gaulle et la place du Maréchal Leclerc.
- **Créer un maximum de capacité de stationnement de dissuasion**, de préférence en frange du Secteur Sauvegardé, desservis par des navettes. Ces parkings viendront compléter les parkings silos de centre-ville (place Charles de Gaulle : 850 places – îlot Carnot : 680 places).
- **Assurer la meilleure fluidité de la circulation** à l'aide d'un plan de circulation adapté à la trame viaire.
- **Hiérarchiser les voies secondaires pour assurer la desserte des pôles, et prévoir une desserte capillaire des riverains.**
- **Réglementer le parking privé des riverains** : l'objectif est de libérer progressivement l'espace de la rue en curetant les cœurs d'îlot et en y creusant des parkings communs sur trois niveaux.
Cet objectif est ambitieux puisqu'il s'agit de passer de 1875 places de stationnement lors de l'enquête à 6956 places (708 le long des rues + 513 matérialisées + 5 735 à créer dans les parkings sur trois niveaux en cœur d'îlot). Les garages privés sont interdits dans les voies piétonnes, les rues d'une largeur inférieure à cinq mètres et les alignements commerciaux, et seulement tolérés ailleurs.
- **Créer des cheminements piétonniers à travers les îlots.**
Cela sera fait dans les îlots opérationnels et permettra d'apercevoir la richesse patrimoniale de ces cœurs d'îlot. Malheureusement ils posent aujourd'hui des problèmes de voisinage et de sécurité.

A travers ces mesures, il est possible de se rendre compte de l'importance de l'effort consenti pour la circulation et le stationnement des véhicules. Tous ces projets s'ils avaient été réalisés auraient entraîné la destruction d'un nombre considérable de constructions et la dénaturaison des cœurs d'îlot. Le peu qui a été fait est déjà très destructurant et donne une image négative de la ville : il conviendra de rechercher à réparer les blessures laissées au tissu urbain par ces opérations.

1.1.8. Les propositions en matière d'habitat

L'habitat constitue la vocation principale du Secteur Sauvegardé. Face à une population qui vieillit et qui diminue d'1,3% par an, il convient de restaurer les immeubles vétustes, proches de la ruine situés surtout dans les bas quartiers (rues de la Chaîne, des Trois Rois et Grand Rue par exemple), d'équiper les logements et d'en créer des grands.

Pour renverser la tendance, Pierre Bonnard propose :

- la restauration des logements anciens en respectant des règles architecturales précises ;
- la démolition de certains immeubles pour des raisons d'esthétique et de salubrité ;
- des constructions neuves ponctuelles ;
- le curage et l'aménagement des îlots jugés comme encombrés de constructions, de servitudes et de petites cours humides et malsaines -ce sont les îlots opérationnels qui verront le jour par exemple rue de la Chaîne ; il s'agit de créer un véritable espace intérieur en cœur d'îlot aménagé plus rationnellement et éventuellement avec la création d'espaces verts. Le soleil doit rentrer dans les logements par le cœur d'îlot puisque les rues sont très étroites. Dans les îlots où se trouvent des commerces, ceux-ci peuvent occuper le cœur d'îlot à rez-de-chaussée sous une dalle plantée. Dès que l'îlot est assez grand, il convient de creuser les fameux parkings souterrains sous trois niveaux.

Il s'agit ni plus ni moins de la politique systématique des curetages des cœurs d'îlots initiée dans le Secteur Sauvegardé du Marais à Paris et qui sera abandonnée dans les nouveaux secteurs sauvegardés de la fin des années 1970, puisqu'ils font disparaître une part significative du patrimoine et gommant la logique urbaine qui a présidé à la formation de ces quartiers.

- agrandir les logements en réunissant plusieurs parcelles sur un plan horizontal lorsque les maisons sont étroites ;
- si les îlots comportent peu d'immeubles protégés, la solution préconisée consiste à rénover l'ensemble de l'îlot en détruisant toutes les constructions existantes.

Le premier P.P.S.M.V. propose des surfaces considérables à rénover ainsi, le plan publié les fait disparaître en tant que tel et protège davantage de constructions (en particulier des constructions du XIX^e siècle). Une grande liberté était laissée dans le P.P.S.M.V. dans la programmation et la conception de ces îlots à rénover. Le plan se contente d'alignements ou d'indications de nécessité de plans masses, sans préciser dans quelles conditions un tel plan masse peut être pris en compte administrativement.

Cette politique de l'habitat inscrite dans le P.P.S.M.V. d'origine, si elle avait été exécutée, aurait contribué non seulement à faire disparaître un patrimoine architectural et urbain important mais aussi à banaliser le Secteur Sauvegardé comme en témoignent les quelques opérations réalisées.

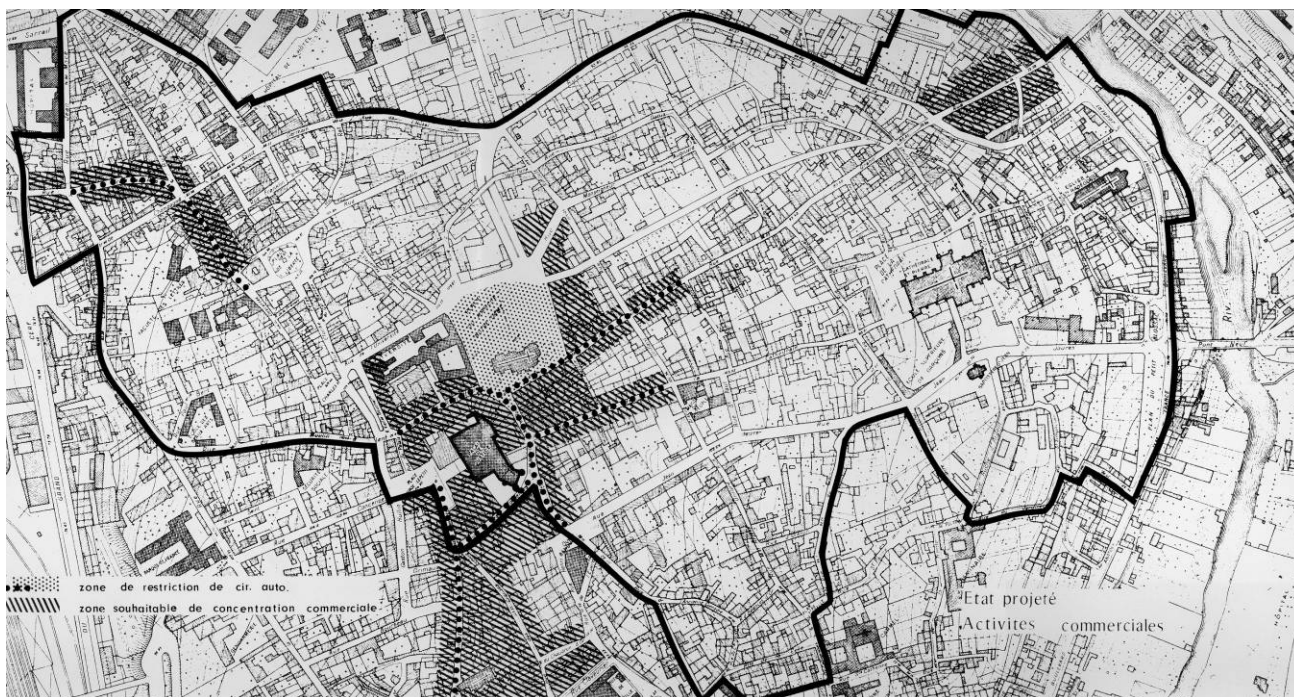
1.1.9. L'essai de programmation des activités

Pour Pierre Bonnard, « la vie et ses mutations actuelles sont plus fortes qu'une réglementation par trop définie et autoritaire ». Le ton est donné et l'Urbaniste tente des orientations :

- **Une partie du commerce traditionnel devra se réduire (ou disparaître). Le commerce de centre-ville devra se spécialiser en complément de magasins populaires ou de moyennes surfaces.**
- **Le marché de gros, les dépôts et les activités de transports doivent quitter le centre-ville.**
- **La concentration du commerce est bénéfique :**
Le centre commercial principal doit se structurer autour de la rue Gambetta vers la place Charles de Gaulle qui sert de locomotive avec son marché et son parking de 800 places. Les activités plus administratives sont favorisées hors Secteur Sauvegardé autour de la place du Maréchal Leclerc. Des pôles commerciaux secondaires doivent se développer au Nord autour de la rue des Trois Rois et à l'Est en bas de la Grand Rue.
On constate aujourd'hui que les commerces stagnent et ont pratiquement disparu de ces deux sites puisque les opérations de rénovation envisagées n'ont pas été réalisées.
- **L'artisanat non nuisant doit être maintenu et un artisanat de produits rares et de luxe doit se développer.**
- **Les industries sont interdites.**
- **Le développement des activités de conseil et de service est fortement souhaité.**
Les bureaux et les professions libérales pourront ainsi dans les vastes maisons vides être répartis dans les quartiers résidentiels. Les bureaux en quête de grandes surfaces de planchers ne sont pas les bienvenus en Secteur Sauvegardé. Seules les cellules de Direction des sièges sociaux sont souhaitées et préférentiellement dans les îlots à rénover.

- Une certaine part de l'Université doit être maintenue en centre-ville afin de garder la jeunesse. En revanche, les écoles en surcapacité risquent de fermer.
- Il faudrait créer un complexe hôtelier Grand Rue et des cafés place Charles de Gaulle.
- Les spectacles ne sont pas représentés dans le Secteur Sauvegardé, il faudrait créer un complexe de cinémas rue de Mexico dans l'îlot à rénover sur la façade Est de la place Charles de Gaulle.
- Le nouveau musée de la ville s'implante près du baptistère Saint-Jean, il faudrait y développer les activités culturelles (maison de la Culture, salle polyvalente). Cela sera fait.
- Des regroupements administratifs devront être réalisés autour de la Mairie et de la Préfecture. Cela va effectivement se faire et se programmer.

A travers ses orientations, on comprend les raisons qui ont poussé Pierre Bonnard à proposer dans son P.P.S.M.V. d'origine autant d'îlots à rénover, donc à reconstruire. Le risque qu'il prenait était grand puisqu'il diminuait sensiblement la surface des îlots patrimoniaux. Avec du recul, on constate malheureusement que les opérations de rénovation qui auront été conduites depuis, dans et autour du Secteur Sauvegardé, seront très loin d'atteindre la qualité architecturale et urbaine de ce qu'elles auront remplacé.



Etat projeté : activités commerciales (extrait du rapport de présentation du PPSMV)

1.1.10. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Le rapport de présentation décrit le P.P.S.M.V. d'origine et non le P.S.M.V. publié dans son « cahier des conditions architecturales – Directives pour l'exécution des travaux ». Il est intéressant de comprendre la pensée de l'Urbaniste parce qu'il a inventé, même si le P.S.M.V. publié et son règlement vont dessécher cette pensée.

Voici les grands traits de cette pensée :

- Toute démolition sera précédée d'une enquête sur les intérieurs et les remplois de fragments pourront être imposés.
- L'architecture nouvelle doit être contemporaine mais respecter l'échelle, les formes et les couleurs du contexte pour s'y intégrer et réaliser un rapport d'équilibre. Mais cela ne doit pas conduire à la réalisation de pastiche. En matière d'art urbain, la réussite est affaire d'imagination, de talent et de goût.

▪ **Des outils réglementaires du P.P.S.M.V. en matière d'aménagement qui sont :**

- les îlots à aménager (suivant un plan d'ensemble à soumettre pour accord),
- les îlots à cureter,
- les îlots à aménager partiellement (les plans masses ne sont que des indications de principe),
- les espaces à réserver au centre des îlots (afin de créer des espaces verts ou/et des parkings souterrains),
- les espaces verts à respecter ou à créer, où toute construction est interdite.

Le P.P.S.M.V. est, à ce titre, très opérationnel ; il s'agit bien de faire muter des pans entiers du Secteur Sauvegardé.

▪ **Des outils réglementaires du P.P.S.M.V. en matière de conservation qui sont très diversifiés :**

- les immeubles très intéressants réclamant une étude soignée de restauration ;
- les immeubles d'accompagnement à conserver, dont la conservation est seulement souhaitable ;
- les façades intéressantes, les façades seules à conserver ;
- les écrêtements et les modifications ;
- les groupements de maisons mitoyennes trop étroites ;
- les travaux d'intérêt public dans l'intérêt du quartier (parking, aménagements sociaux, crèches, etc. ...).

Pierre Bonnard est très en avance lorsqu'il nuance ainsi les niveaux de protection, comme cela se fait couramment dans les nouvelles générations de P.S.M.V.. Malheureusement le P.S.M.V. publié reviendra à un système binaire très rigide d'immeubles protégés et d'immeubles non protégés.

En même temps dans son P.P.S.M.V., il programmait les équipements publics et cela était très intéressant (et n'apparaît plus dans le P.S.M.V.) car le plan se montrait non seulement contraignant pour le privé mais aussi pour le public qui doit donner l'exemple.

▪ **Des outils réglementaires en matière de constructions neuves qui sont :**

- la possibilité d'interdire l'utilisation de toute parcelle à des fins commerciales ;
- la possibilité d'imposer des remembrements ;
- l'obligation de construire à l'alignement ou derrière un mur protégeant un jardin ;
- l'obligation d'assurer une continuité du bâti ;
- pas de plan d'épannelage mais une obligation de respecter le gabarit moyen des rues et une hauteur maximale de 13 mètres (10 mètres près du baptistère Saint-Jean) ;
- la possibilité de gagner un étage sur 50% de l'opération, si celle-ci est groupée et occupe la totalité d'un îlot ;
- le complément d'ensoleillement trouvé dans les jardins ;
- les masses portées au Plan (emprises imposées) n'étant qu'indicatives, il faut cependant suivre à peu près les tracés ;
- le coefficient de l'emprise des bâtiments inférieur à 50% de la parcelle et de l'îlot ;
- le stationnement pouvant être trouvé en dehors des petites parcelles ;
- la reconstruction devra se faire à l'identique, s'il s'agit de reconstruire un immeuble intéressant ;
- la nouvelle construction doit s'harmoniser avec les constructions existantes (respect de l'échelle, du rythme des percements, des matériaux). Elle doit présenter une modénature contemporaine. Les matériaux modernes sont acceptés s'ils correspondent à une volonté de mise en valeur.

Pierre Bonnard mélange les règles objectives et des règles subjectives, il se situe en tant que constructeur qu'il est lui-même et souhaite davantage orienter que contraindre.

▪ **Des outils réglementaires en matière de restauration qui sont classiques et détaillés comme il convient dans un Secteur Sauvegardé, en voici les grands traits :**

- « nettoyer » l'architecture de tous les ajouts et réseaux ;
- aller voir sous l'enduit (comme un archéologue) avant d'arrêter la solution de restauration de la façade et revenir à la solution d'origine (tout particulièrement pour les pans de bois et les percements modifiés) ;

- nettoyer les pierres de manière non agressive ou les remplacer ;
- enduire les maçonneries de moellons avec des enduits à la chaux blanche légèrement ocrée et sans sous-enduit (enduit pelliculaire) ;
- conserver corniches et modénatures ;
- utiliser le matériau de couverture d'origine (tuile plate – tuile canal –ardoise), les noues fermées et faitage de tuiles courbes, maintien des lucarnes ;
- souches de cheminée en pierres plates enduites ou pierres appareillées avec moellons ;
- éviter les gouttières si revers pavés ;
- conservation et restitution des ouvertures ;
- rétablir les meneaux et traverses (pierre ou bois) des ouvertures anciennes ;
- volets intérieurs pour constructions anciennes de caractère et maintien des contrevents sur maisons modestes ;
- protection des portes d'immeubles et de leur matériau ;
- sauvegarder les caves (pas de chaufferie, ni fosse d'aisance) ;
- protéger les décors intérieurs (escalier, boiserie, cheminée, etc. ...) ;
- adapter les boutiques à l'architecture (échoppes, menuiseries en bois, devantures plaquées) ;
- pas de coffre de volet roulant ;
- enseignes discrètes.

« La règle d'or de toutes les règles est celle de la discrétion ».

Pierre Bonnard préconise le bon goût et le retour à un état d'origine ; ses règles sont assez complètes même si l'expérience acquise permet d'en reformuler certaines ou d'interdire de nouvelles techniques. Il n'apporte pas de réponse satisfaisante par exemple à diverses questions qui ne se posaient pas à son époque (fenêtres PVC, antennes paraboliques, velux, etc...).

▪ **Des outils réglementaires en matière de traitement de rues :**

Pierre Bonnard refuse l'asphalte et préconise la remise en place des pavés (grès sur voies à gros trafic) et des bordures de pierre. Il souhaite supprimer les trottoirs et revenir aux fils d'eau pavés à 0,8 mètre des façades. Il veut conserver les bornes de pierre. L'éclairage doit être contemporain et indirect.

En guise de conclusion, Pierre Bonnard souligne les points suivants :

- 1- Il existe une concordance entre le centre urbain commercial et administratif de Poitiers et son centre historique.
- 2- La présence vivante du passé est source d'équilibre qui se traduit par une absence de ségrégation et un mélange harmonieux de classes sociales et de constructions.
- 3- Cet équilibre est menacé par : la baisse de la population, l'abandon des logements vétustes, le développement anarchique des bureaux, la disparition de l'artisanat, la désagrégation du patrimoine.
- 4- Le P.S.M.V. est propre à créer le rétablissement de cette harmonie en préservant le résidentiel, en regroupant le commercial et en proportionnant le développement des fonctions économiques administratives et culturelles aux possibilités offertes par la structure de la ville.
- 5- Le cahier des charges règle les questions de construction et de restauration du patrimoine.
- 6- Les espaces verts agrandis et l'amélioration du décor des rues redonneront au Secteur Sauvegardé son agrément et le charme indéfinissable et rare des villes anciennes.
- 7- Le recours à des solutions architecturales contemporaines évitera de tomber dans le pittoresque.
- 8- Le premier îlot opérationnel (rue de la Chaîne et rue des Trois Rois) servira d'exemple pour une suite d'opérations à venir.
- 9- Des aides techniques sont apportées aux associations syndicales pour rénover certains îlots.

A travers ces propos, l'Urbaniste ne veut pas se limiter à un simple outil réglementaire, il veut engager la Commune et les propriétaires, dans un urbanisme opérationnel... Aux actes maintenant !

1.2. Du premier Plan Permanent au Plan de Sauvegarde approuvé

Au cours du chapitre précédent nous avons pu constater à quel point Pierre Bonnard a dû reculer face à l'évolution de la réflexion urbaine au niveau national et sans doute face à des résistances locales. D'un premier P.P.S.M.V. imaginatif et interventionniste, il va passer à un P.S.M.V. plus commun et bien sûr plus protecteur. (cf. plans d'analyse- comparative des 2 plans). Qu'est-ce qui change en réalité ?

1.2.1. En termes de protection

Des protections sont introduites là où il envisageait des ensembles à aménager

Renonçant à de vastes îlots opérationnels, il est conduit à proposer de protéger certaines constructions qu'il avait sacrifiées pour se laisser une souplesse d'intervention plus grande. C'est par exemple à la pointe Nord du Secteur Sauvegardé ou à l'emplacement de l'actuel Conservatoire de Musique ou au bas de la Grand Rue, etc.

Paradoxalement, il va supprimer certaines protections

C'est le cas dans l'îlot opérationnel de la rue de la Chaîne ou à l'emplacement de la nouvelle Trésorerie Générale, c'est-à-dire là où la collectivité engage des processus opérationnels et où elle a envie d'avoir les coudées franches.

De nombreuses nouvelles protections sont proposées

Ce sont souvent des constructions du XIX^e siècle qui avaient été jugées non intéressantes. C'est vers les années 1975-1976 que Michel GUY, Ministre de la Culture lance toute une série de protections au titre des Monuments Historiques sur le patrimoine du XIX^e siècle.

Ces constructions se situent par exemple dans les rues de l'Hôtel Dieu, Sylvain Drault, du Marché Notre-Dame, Jean Jaurès, des Feuillants, des Carmes, Monseigneur Augouard, de la Cathédrale, Arsène Orillard, Montgautier, Grand Rue.

C'est donc une part significative du bâti qui se trouve ainsi protégée, même s'il reste des cœurs d'îlots, voire des îlots périphériques très peu protégés.

1.2.2. En termes de restructuration urbaine (cf. schéma d'analyse comparative)

Quelques opérations de recomposition urbaine disparaissent

Deux petits immeubles adossés à des mitoyens devaient refermer la place Charles VII.

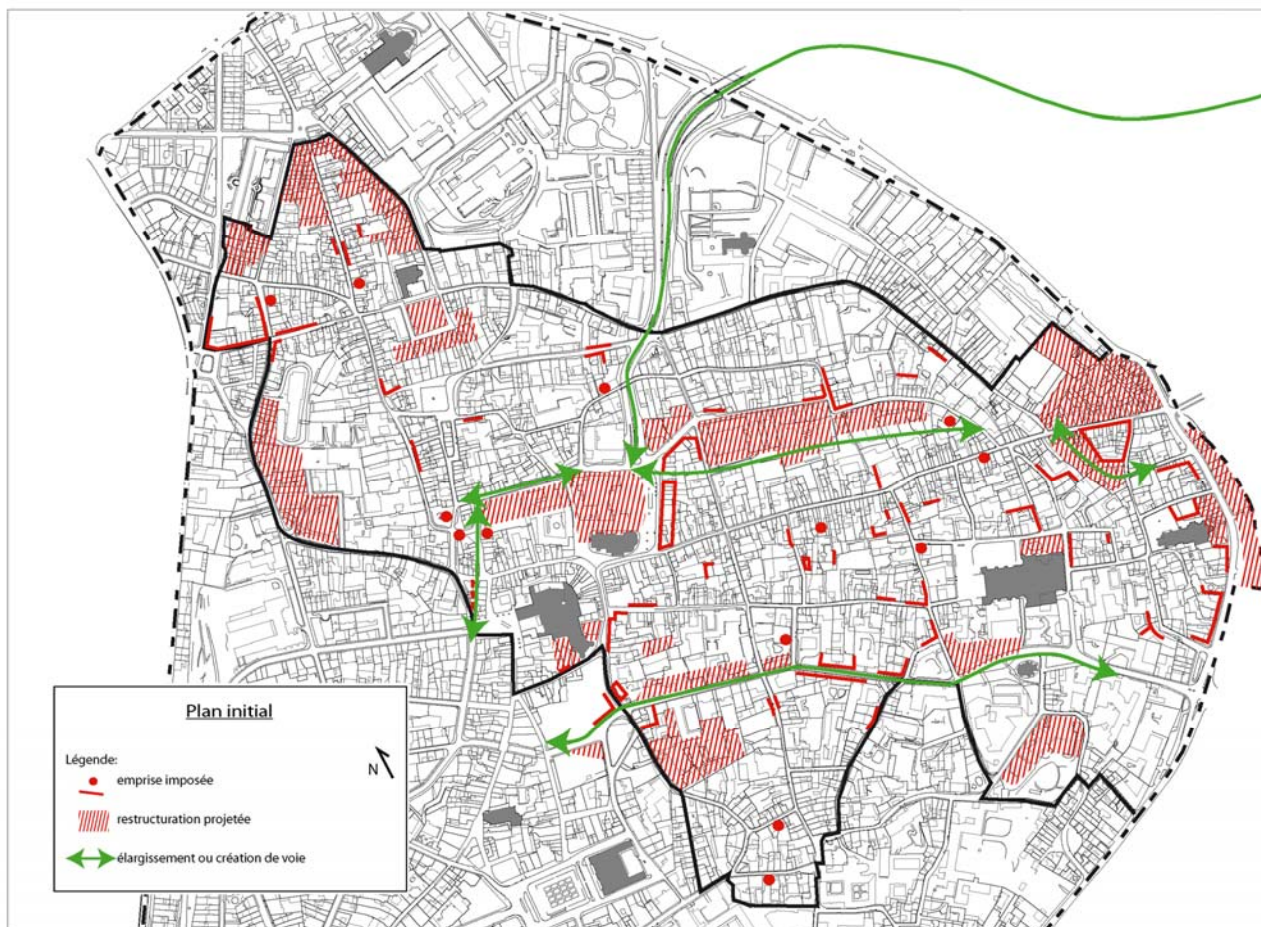
Le percement d'une rue dans le prolongement de la rue Vauvert le long de l'enceinte gallo romaine n'apparaît plus clairement, même si les curetages prévus au P.S.M.V. permettaient une telle opération.

La restructuration de l'ancienne caserne de la rue Roche d'Argent disparaît.

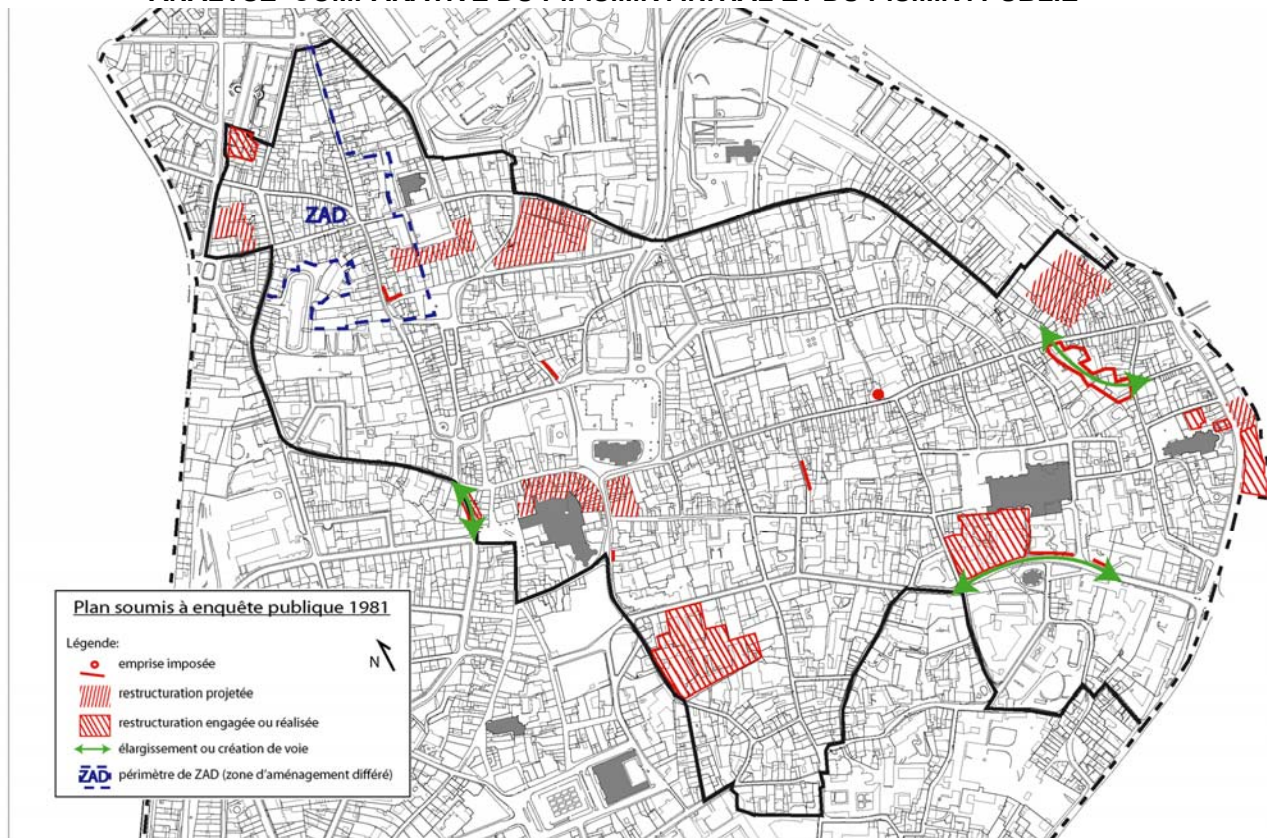
De petites opérations de curetage destinées à dégager les abords de la Cathédrale et de Sainte Radegonde disparaissent.

La plupart des îlots à rénover disparaissent

Il s'agit des rues de la Bretonnerie et Jean Bouchet à partir de la place de Montierneuf, de la rue Jean Macé, de la rue des Carmélites, du mail de la rue des Vieilles Boucheries, de la place de Notre-Dame-la-Grande avec la rue de l'Université, de l'élargissement de la rue Jean Jaurès, de la rue Monseigneur Augouard, de la reconstruction de la façade Est de l'actuelle place Charles de Gaulle (rue de Mexico), de la rue des Cordeliers, des deux îlots à restructurer sur les rues Prosper Augouard et Nouvelle, du bas de la Grand Rue.



ANALYSE COMPARATIVE DU P.P.S.M.V. INITIAL ET DU P.S.M.V. PUBLIE



Certains ensembles à aménager vont faire l'objet de réalisation

Au Nord c'est malheureusement une friche urbaine qui remplace un ensemble bâti rue Grignon de Montfort. Le musée Sainte-Croix est alors en gestation et fait l'objet d'un très beau projet contemporain signé par l'architecte MONGE. Le nouveau tracé de la rue Jean Jaurès autour du Baptistère Saint-Jean permet la création d'un équipement culturel. Enfin, l'hôtel de Région est réalisé en contrebas de l'Hôtel de Ville.

Des secteurs d'aménagement en substitution de certains îlots à réover

Celui de l'hôtel de Région est alors déjà réalisé, mais on peut citer aussi :

- le pied du coteau au chevet du Conservatoire de Musique (ce secteur n'a fait l'objet d'aucun projet et est actuellement occupé par de modestes constructions) ;
- le couvent rue Sylvain Drault ;
- un cœur d'îlot au Nord du bas de la Grand Rue ;
- l'îlot entourant au Nord le Palais des Comtes dont on voit peu l'utilité ;
- la moitié de l'îlot aspectant la rue Notre-Dame et la place Charles de Gaulle.

Ces secteurs d'aménagement, à partir du terrain libre situé au Nord de la Grand Rue, paraissent peu réalistes et constituent dans l'état actuel des choses davantage un frein à l'évolution de ces îlots qu'un élément moteur.

Des emplacements réservés qui n'existaient pas dans le P.P.S.M.V.

Ils sont destinés à créer de petites percées de voies (comme rue Jean Jaurès et rue de la Croix Blanche par exemple) ou à aménager des espaces de stationnement (rue Grignon de Montfort par exemple), ou dégager des monuments comme le Palais des Comtes ou l'église Sainte-Radegonde.

1.2.3. En termes de protection des espaces boisés

Des espaces boisés classés sur les beaux jardins

Le P.P.S.M.V. se contentait d'identifier les beaux arbres existants ou les mails ou alignements d'arbres à réaliser. La légende d'Espaces Boisés Classés apparaît aujourd'hui comme souvent trop rigide, compte tenu de l'évolution de la jurisprudence. La révision sera sans doute l'occasion de rechercher une meilleure solution réglementaire pour en assurer la sauvegarde.

Le P.S.M.V. approuvé sera, à très peu près, le même que le P.S.M.V. publié (quelques rares protections ont été ajoutées après enquête publique).

Il prend la forme d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur très conventionnel.

Le règlement approuvé reste proche des intentions du P.P.S.M.V. Il présente néanmoins certaines particularités :

- il donne une liste précise des immeubles à démolir à l'occasion des opérations et une liste des immeubles dont la démolition peut être différée s'ils sont occupés par des activités ;
- il décrit des règlements spécifiques à chaque secteur d'aménagement (nécessité de plan masse – coefficient d'emprises – limitation du COS – regroupement foncier – etc. ...) ;
- il maintient des règles de prospect pour les distances séparant les constructions ;
- il maintient le principe de coefficient maximal d'emprise ;
- il ajoute des règles minimales de hauteur aux règles maximales sans imposer un volume précis ;
- il définit des règles de stationnement rigoureuses ;
- il ne prévoit pas de COS sauf pour les parcelles supérieures à 2 000 m².




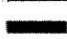


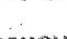
DU P.P.S.M.V. INITIAL AU P.S.M.V. PUBLIE

légendes

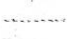
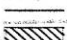

P.P.S.M.V. initial

P.S.M.V. publié


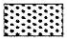


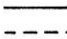








CONSERVATION

-  Immeuble protégé au titre des Monuments historiques
-  Immeuble très intéressant réclamant une étude soignée de restauration
-  Immeuble d'accompagnement à conserver
-  Façade intéressante
-  Façade seule à conserver
-  A ériger ou à modifier partiellement
-  Groupement de maisons mitoyennes trop étroites

DEMOLITION

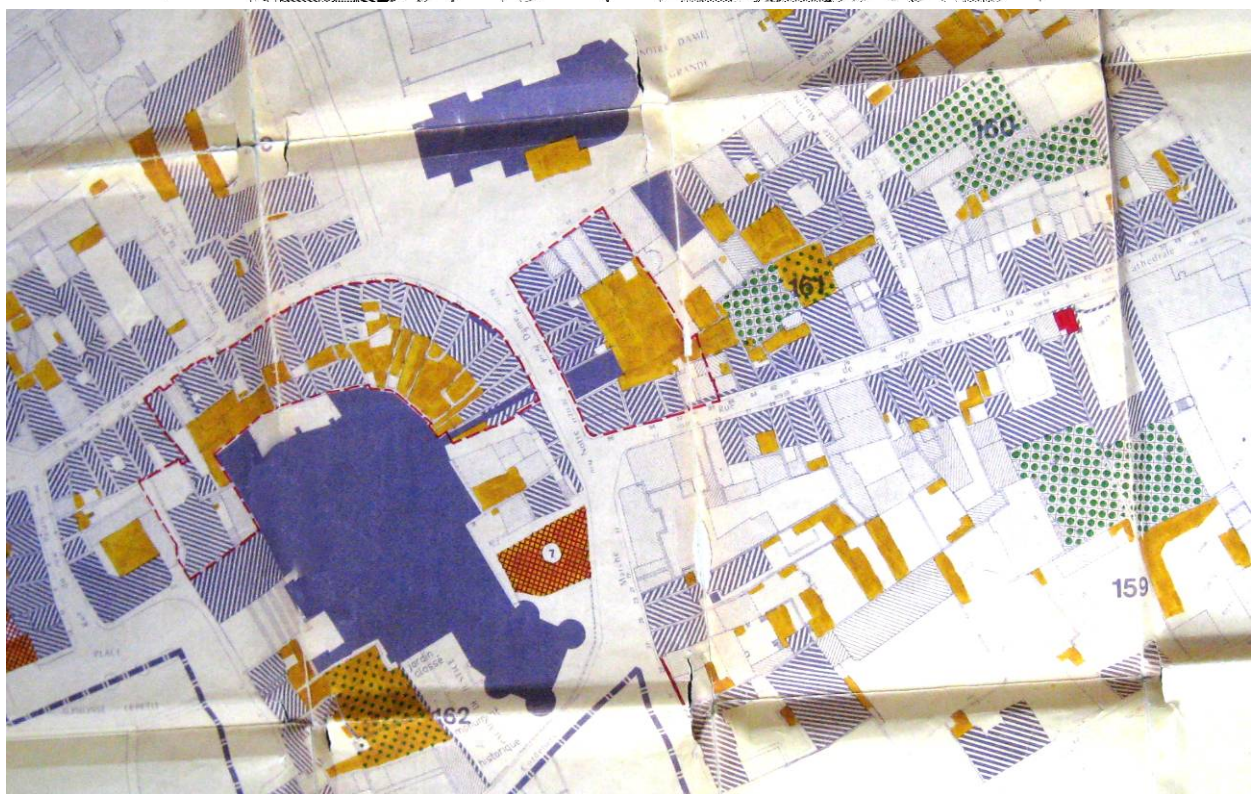
-  Démolition obligatoire
-  Démolition souhaitable dans le cadre d'un aménagement
-  Immeuble protégé par loi et à remplacer

AMENAGEMENT

-  Terrain à implanter
-  Masse à construire
-  Cour en terrasse
-  Façade à construire ou à reconstruire
-  Alignement actuel à conserver
-  Nouvel alignement
-  Ancien tracé des trottoirs
-  Limite d'immeuble
-  Limite de propriété
-  Parking souterrain avec nombre de voitures indiqué
-  Cheminement réservé aux piétons
-  Espace vert existant
-  Espace vert à créer

-  Immeuble ou fragment d'immeuble protégé par législation des Monuments historiques.
-  Façade ou mur devant être conservé
-  Immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont la démolition, l'enlèvement ou la modification ou l'altération sont interdits.
-  Immeuble non protégé, pouvant être conservé, amélioré ou remplacé.
-  Immeuble ou partie d'immeuble, dont la démolition ou la modification pourra être imposée à l'occasion d'opération d'aménagement publiques ou privées.
-  Emprise de construction imposée et implantation particulière (voir règlement)
-  Superposition des dispositions 6 et 7 implantation particulière (voir règlement)
-  Sous-secteur d'aménagement d'ensemble soumis à une réglementation spéciale
-  Espace soumis à une protection particulière (Dalle - Pavage - Jardin)
-  Espace boisé classé à conserver ou à créer
-  Plantation à réaliser.
-  Emplacement réservé pour voie, passage, ou ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert.
-  Superposition des dispositions 7 et 13
-  Alignement nouveau.
-  Ecrêtement - modification.

DU P.P.S.M.V. INITIAL AU P.S.M.V. PUBLIE
extraits des plans sur les abords du Palais de Justice



2. DE L'ETUDE-BILAN DE 1996 A LA REVISION-EXTENSION

2.1. L'étude d'Alexandre Melissinos (1996)

D'emblée, Alexandre Melissinos affiche comme postulat sa conclusion, à savoir : la pertinence d'une extension du Secteur Sauvegardé doit être appréciée en tant que plan d'urbanisme et non en tant que document destiné à la seule conservation du patrimoine.

Le plateau (196 hectares sur les 3781 ha de la Commune) apparaît comme l'espace de convergence de l'aire urbaine de Poitiers et c'est lui qu'il se propose d'étudier en s'appuyant sur les recensements de 1962 à 1990.

2.1.1. Le plateau : état des lieux

Le plateau rassemble les fonctions de centralité ; s'y focalisent les équipements, les commerces et les services (73% des commerces et services de la Commune). L'augmentation des fonctions centrales et de la circulation est en contradiction avec l'« inextensibilité » du centre historique.

Le dépeuplement du centre est terminé :

Année	1962	1968	1975	1982	1990
Habitants	23 260	21 859	17 248	14 612	16 169

La population rajeunit grâce aux jeunes adultes (étudiants) dans une commune qui vieillit. Les ménages sont de petite taille. Il y a moins de chômeurs que sur l'ensemble de la ville, et les catégories les plus vulnérables ont baissé fortement. Le taux d'activités décroît et le centre devient le lieu de résidence d'inactifs. La baisse du nombre des actifs du centre est compensée par l'augmentation du nombre des étudiants. 400 immeubles seraient aujourd'hui consacrés aux étudiants.

Le plateau accueille les « couches aisées » et moyennes même si celles-ci diminuent en nombre. Les couches aisées sont attirées par les communes périphériques. Les étrangers très peu nombreux augmentent en nombre et en part sur le plateau. La mobilité des résidents augmente.

Le nombre de logements a augmenté de 2066 logements de 1962 à 1990 (+24,3%) surtout depuis 1981 (constructions neuves et subdivision de logements) ; mais cela se fait aux dépens des logements anciens qui diminuent. Il y avait, en 1990, 500 logements vacants sur 1154 (4,3%), moins que dans des villes équivalentes ; les logements anciens sont à la fois subdivisés et délaissés : les étudiants ont été un frein cependant au délaissement du parc immobilier. Un quart des logements est occupé par des propriétaires, $\frac{3}{4}$ par des locataires. Le logement social de la périphérie attire les locataires ; les pavillons en accession des autres communes attirent les propriétaires.

Il y a une augmentation du nombre de logements de petite taille confirmant la fragmentation des logements existants. Le confort augmente mais il y a des retards et des interrogations sur l'équipement des logements étudiants qui représentent 34% du parc. Le plateau apparaît attractif pour les couches aisées plus jeunes qui le délaissent ensuite pour les pavillons en périphérie.

Deux OPAH (quartier de la Chaîne de 1981 à 1985 et quartier de la Tranchée de 1986 à 1996) ont permis de réhabiliter 931 logements.

2.1.2. La définition du patrimoine à protéger

Le tracé initial du Secteur Sauvegardé ne suit pas le tracé des remparts (qui correspond au site défensif de la confluence) et ne serre pas de près le patrimoine d'architecture civile. Il est possible de protéger autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Secteur Sauvegardé.

La définition du patrimoine urbain a évolué : « tout édifice présentant des qualités d'élaboration et d'insertion satisfaisantes dans le contexte urbain mérite d'être pris en considération ». La hiérarchisation de la protection

n'est plus fonction du statut social ni de l'ancienneté de l'architecture – il faut inclure les édifices modestes et plus récents visant à conserver le visage de la ville.

Il faut conserver l'ensemble de la ville ancienne comme monument et non plus une collection d'objets éparpillés, étrangers à leur contexte. Les critères de l'inventaire : l'ancienneté de l'édifice (XIX^e siècle = XV^e siècle suivant l'intérêt architectural), le statut social de l'édifice (maison modeste – immeuble bourgeois), l'état de l'édifice (défiguration), l'intégrité stylistique.

Le premier critère est la conservation de la particularité de la ville, de son visage, de son identité... rechercher l'architecture qui fait Poitiers, puis ses édifices rares.

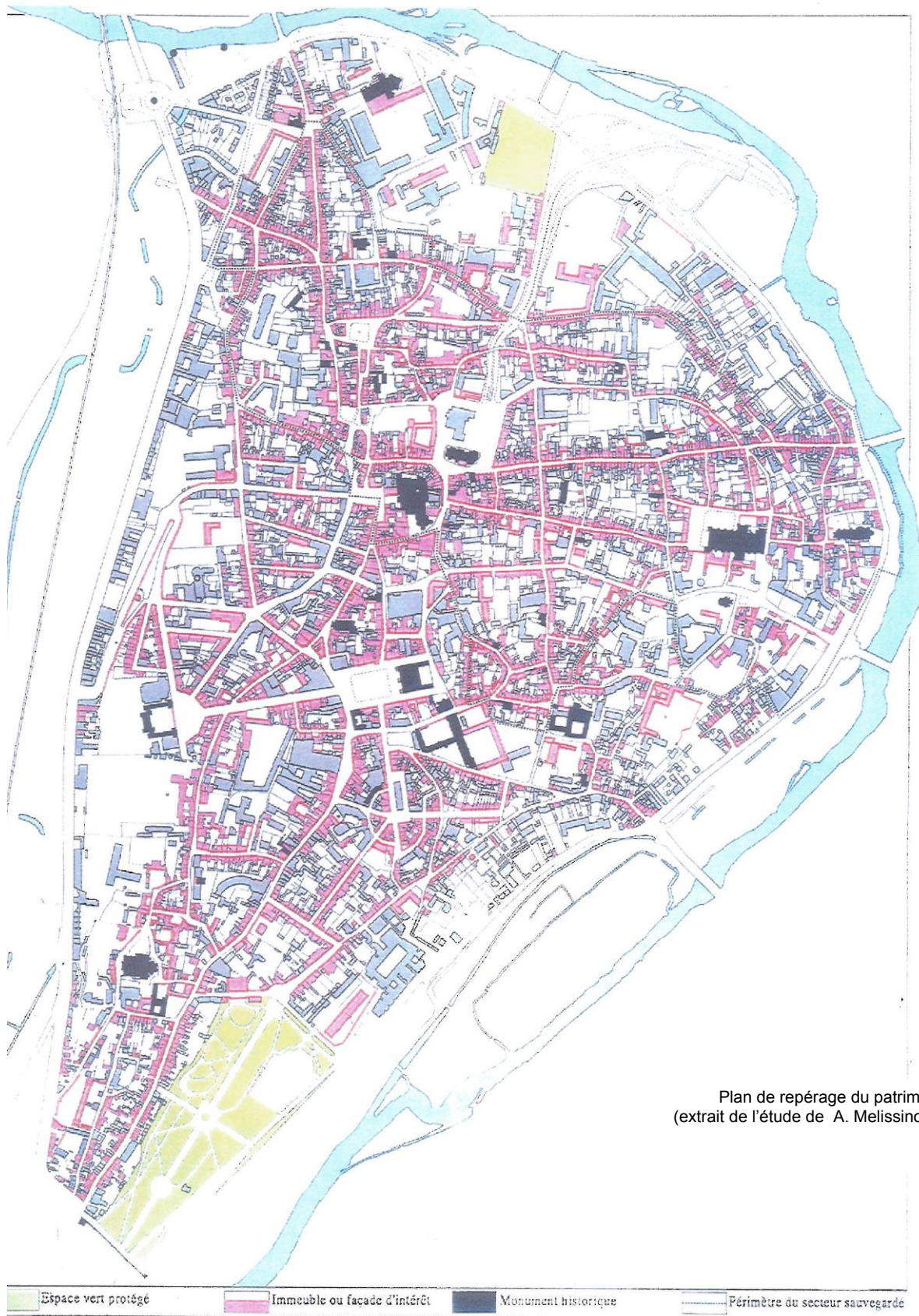
Le patrimoine est constitué de : - bâtiments ecclésiastiques,
- de rares témoins du patrimoine médiéval civil (en apparence),
- les XVI^e et XVII^e siècles (peu nombreux mais de qualité),
- le XVIII^e siècle (aristocratiques fondus dans le tissu et imité au XIX^e siècle),
- le XIX^e siècle omni présent ; il constitue le paysage de la ville par substitution de bâtiments anciens ou habillage de nombreuses percées marqué par la destruction du statut social des constructions, mais l'œuvre urbaine du XIX^e siècle n'a pu aboutir ni être respectée.

Ce patrimoine occupe l'ensemble du plateau ; même si celui-ci est déstructuré par les percées qui écartèlent la ville et rendent dérisoire Notre-Dame-la-Grande et par les opérations d'urbanisation nouvelles démesurées.

Le plateau s'est « re-formé » au XIX^e siècle. Subsistent sur ce plateau des quartiers qui créent le charme de la ville (Saint-Hilaire – rue de la Tranchée – Sainte Radegonde – Cathédrale – Grand Rue – Montierneuf – rue de la Chaîne). Ces quartiers épargnés et fragiles (marginiaux et ruraux) sont menacés par des maisons hors contexte et des réhabilitations brutales. Les grands îlots avec jardins sont menacés et souvent transformés en parking.

Il faut donc prendre en compte l'ensemble du plateau et suivre les boulevards qui suivent le tracé de l'enceinte médiévale, donc étendre le Secteur Sauvegardé avec le cahier des charges suivant :

- définir des règles strictes de réhabilitation et de constructions neuves
- les précéder d'une connaissance préalable du patrimoine en créant un fichier d'immeubles
- définir des formes contemporaines respectueuses du contexte urbain sur les importants tissus destinés à muter
- faire revenir les classes moyennes et construire des logements sociaux. Le plateau peut accepter 5000 nouveaux habitants
- éviter de « gaver » l'hypercentre commercial et de vider le reste (refuser la piétonisation – fermer le centre à la circulation)
- définir les secteurs d'activités de grande échelle en frange (prioritairement face à la gare)
- interdire les activités dans les vieux quartiers
- réaliser l'impossible mariage du centre et de la circulation.



Partant de ces constats, les principales propositions sont :

- EN MATIERE DE PATRIMOINE ET REGLEMENTATION

- Désigner le patrimoine architectural, les espaces publics ou privés à conserver et engager leur conservation par l'entremise d'un plan de sauvegarde couvrant la totalité du Plateau.
- Préciser dans les règlements, la nature des travaux autorisés y compris dans les bâtiments de droit commun.
- Reprendre l'instruction des permis de construire, augmenter l'exigence de la restauration et instaurer un service chargé du contrôle des travaux exécutés avec ou sans autorisation.
- Rétérer la demande d'instauration du permis de construire pour la totalité des bâtiments situés en Secteur Sauvegardé.

- EN MATIERE D'OCCUPATION DU SOL

- Limiter le droit à bâtir sur des emprises constructibles désignées et imposer des taux d'espace non bâti plus élevés.

- EN MATIERE D'UTILISATION DU SOL

- Répartir les fonctions du centre et limiter les implantations d'activités aux secteurs qui leur conviennent par l'entremise des articles du règlement.
- Privilégier la fonction résidentielle, prioritairement par la restauration et secondairement par la construction neuve.
- Orienter les opérations d'habitat vers le logement familial par la suppression de toute aide aux réhabilitations des logements de petite taille.
- Mettre en place une OPAH avec travaux d'intérêt architectural, déplafonnés, sur les bâtiments désignés.
- Modifier les exigences réglementaires de stationnement par l'interdiction du stationnement en plein-air et par la réalisation de stationnements collectifs en lisière du centre.

- EN MATIERE D'AMENAGEMENT URBAIN

- Aménager les espaces publics et les jardins en cœur d'îlot en fonction de leur usage résidentiel.
- Orienter les nouvelles implantations d'équipements de services et de commerces sur la lisière du plateau et sur notamment l'axe gare-Porte de Paris.
- Limiter progressivement l'accès et le stationnement des véhicules des non-résidents.
- Etendre l'utilisation du centre par la mise en valeur et l'animation de ses sites placés en lisière, notamment par l'implantation d'équipements attractifs.

« Cet ensemble de mesures est certainement lourd, non pas par rapport à l'objet traité, mais au regard des moyens disponibles et de l'état des mentalités ». Cependant, il convient d'inverser le propos en s'interrogeant : sinon, quoi ?

Les trente dernières années ont montré les effets du cours « spontané » des choses. La poursuite de cette tendance dessine une impasse : encore plus d'étudiants, encore plus de bureaux et commerces, encore plus de destructions ou défigurations jusqu'au jour où il ne restera que les lambeaux de la ville ancienne. »

2.2. Les motifs administratifs de la révision-extension du PSMV

Il n'est pas question d'entrer dans le détail du déroulement des séances du 17 décembre 1998 et 16 décembre 1999 de la Commission Nationale qui approuvait à l'unanimité le principe de la révision-extension et le périmètre. Il est suffisant de reprendre l'argumentaire développé par Monsieur Bruno Stahly, Inspecteur Général des monuments historiques chargé des sites et des paysages, rapporteur du dossier :

- Les motifs avancés reprennent globalement les recommandations exprimées par Monsieur Melissinos dans son étude préalable sur le centre ancien de 1996.
- La révision semble s'imposer, l'expérience ayant permis de déceler des imprécisions, voire des lacunes, dans le règlement.
- L'extension peut être envisagée car le Secteur Sauvegardé ne couvre qu'une faible partie du centre historique.
- Les hypothèses de périmètre évoquées le 17 décembre 1998 paraissent encore subjectives et n'excluent pas l'option ZPPAUP ou un POS aux règles plus précises.
- Les sous-secteurs à réglementation particulière ne sont pas réellement opérationnels car ils manquent d'orientation claire.
- Des éléments majeurs du patrimoine situés dans un tissu urbain aux caractéristiques très voisines de celles rencontrées dans le Secteur Sauvegardé sont laissés actuellement à l'écart du Secteur Sauvegardé (église Saint-Hilaire – les restes des arènes – le lycée Henri IV – St-Hilaire-de-la-Celle – Saint-Porchaire – ensemble monumental constitué par l'Hôtel de Ville et de la Préfecture).
- Une extension du Secteur Sauvegardé englobant l'espace compris à l'intérieur des remparts médiévaux aurait le mérite d'être fondée sur des données historiques bien identifiables et d'apparaître comme une réponse simple à des questions complexes.
- Avec une superficie de 200 hectares (le triple de la surface actuelle) le Secteur Sauvegardé changerait d'échelle. La ville et l'Architecte des Bâtiments de France auront-ils la capacité de gérer un tel espace ?
- Cette extension implique une évolution sensible de la stratégie mise en œuvre sur plusieurs opérations situées dans le nouveau périmètre et qui paraissent incompatibles avec les règles architecturales et urbaines observées dans un Secteur Sauvegardé.
- Certains secteurs urbanisés en périphérie à l'intérieur du périmètre projeté ne présentent guère d'intérêt.
- Il existe un certain nombre de friches en attente de projet, quel sera leur statut dans un Secteur Sauvegardé ?
- Le caractère discontinu de l'ensemble urbain présentant un intérêt patrimonial conduit à considérer que la difficulté réside non pas dans la conservation des édifices mais dans les capacités de substitution des édifices ne méritant pas une mesure de sauvegarde.

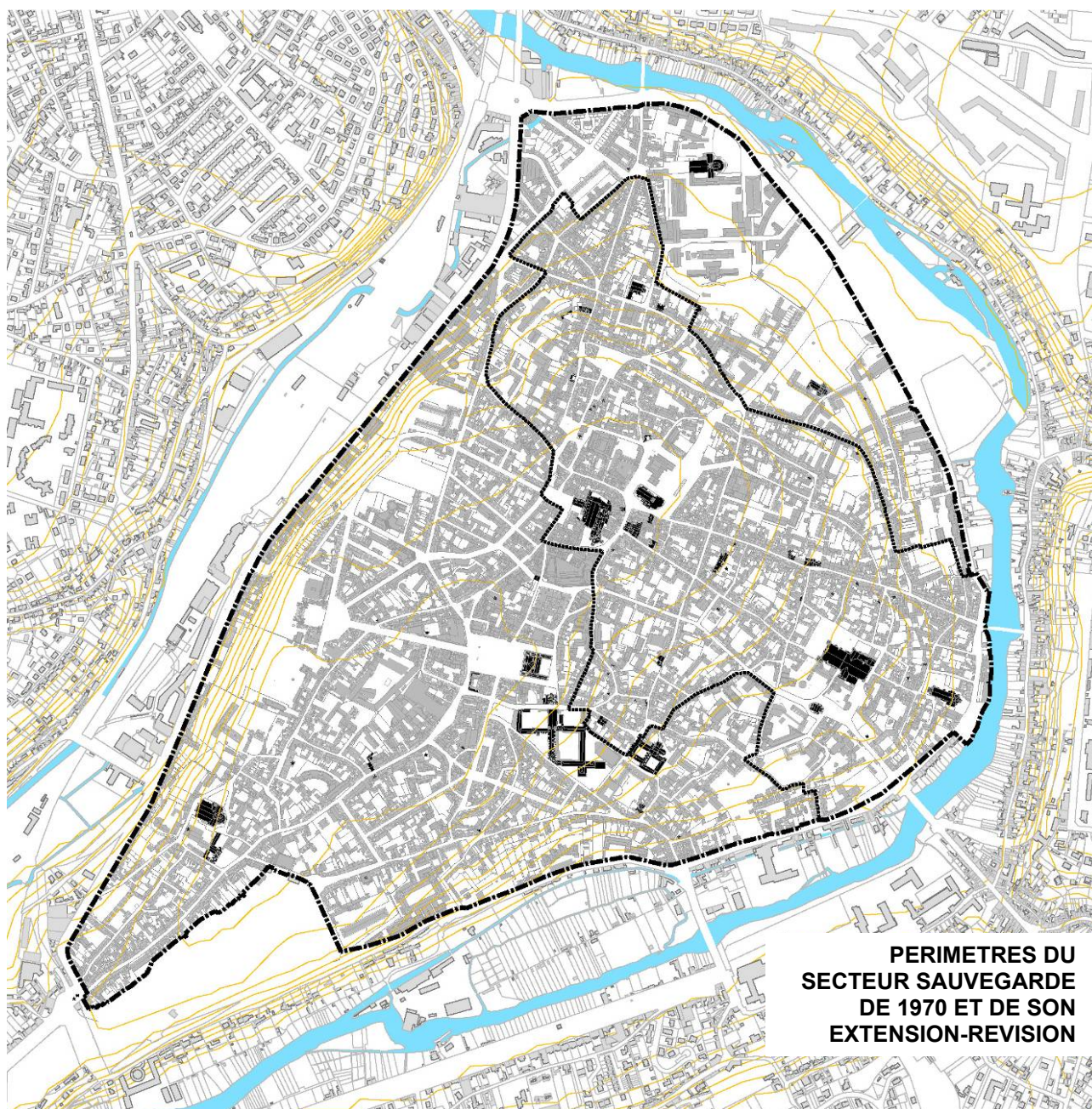
Sur la base de ces motifs, le rapporteur propose au cours de cette première séance de la Commission Nationale des secteurs sauvegardés de mener une étude avec le Service de l'Inventaire afin de mesurer la proportion du patrimoine bâti sur le plateau, méritant une protection forte et d'identifier les alignements significatifs, afin de déterminer les latitudes offertes dans le reste du tissu urbain. Cette étude constitue à ses yeux le préalable nécessaire à un réexamen de la demande d'extension du Secteur Sauvegardé, sachant que le principe d'une extension est admis par la Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés.

Pendant un an, un groupe de travail présidé par le rapporteur et réunissant les représentants de la Ville et les services de l'Etat directement concernés (DRAC, DDE et SDAP) s'est réuni cinq fois et a permis une meilleure connaissance des lieux, en regrettant l'absence de campagne d'Inventaire sur le centre historique de Poitiers et l'impossibilité d'une évaluation de l'intérêt architectural de chaque immeuble.

Deux propositions se dégagent :

- un premier périmètre incluant les éléments du patrimoine architectural et urbain méritant indiscutablement une protection au titre du P.S.M.V. ;
- un deuxième périmètre élargi à des secteurs de moindre intérêt patrimonial, mais prenant en considération le site urbain dans son ensemble.

C'est ce deuxième périmètre qui est retenu par la Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés après simplification : en effet il était très proche des boulevards ceinturant la ville mais suivait un tracé peu lisible appuyé tantôt sur des limites en fond de parcelle et ailleurs sur des alignements le long des voies.



Le tracé approuvé à l'unanimité va donc suivre les voies qui ont remplacé l'enceinte médiévale et donc englober les presque 200 hectares du plateau (à l'exclusion du parc de Blossac déjà protégé au titre de Site classé) suivant ainsi la demande formulée par la Commune de Poitiers et justifiée principalement par une bonne compréhension de ce périmètre par les habitants.

3. PROTECTIONS EXISTANTES DU PATRIMOINE

3.1. Protections au titre des Monuments Historiques

Le Secteur Sauvegardé contient plus de 80 éléments protégés au titre des Monuments Historiques. L'amphithéâtre et les trois églises Notre-Dame-la-Grande, St-Hilaire et St-Jean-de-Montierneuf ont été portés sur la première liste de 1840 ; au total 13 monuments ont été protégés avant la loi de 1913.

Voici la liste actuelle des édifices protégés au titre des Monuments Historiques contenus dans le (ou en bordure du) Secteur Sauvegardé, éditée par le Ministère de la Culture (base Mérimée) :

IMMEUBLES CLASSES MONUMENTS HISTORIQUES

- Arènes II ^e siècle	MH 1840 – 1935/01/17 – 1962/10/22
- Baptistère St-Jean IV ^e -VII ^e - XI ^e -XII ^e siècles	MH 1846
- Cathédrale St-Pierre XII ^e -XIII ^e -XIV ^e siècles	MH 1875
- Collège de Poitiers (lycée Henri IV) XVII ^e siècle	MH 1908/05/18
- Doyenné St-Hilaire XVI ^e siècle	MH 1889
- Eglise Notre-Dame-la-Grande XI-XII ^e siècles	MH 1840
- Eglise Saint-Hilaire XI-XII ^e siècles (+XIX ^e)	MH 1840
- Eglise St-Jean-de-Montierneuf XI-XIII-XIV ^e siècles	MH 1840
- Eglise St-Porchaire XI-XII-XVI ^e siècles	MH 1846 – 1908/07/20
- Eglise Ste-Radegonde XI-XIII-XIV ^e siècles	MH 1862
- Enceinte sauf Tour de Beaupuy XIV ^e siècle (?)	MH 1921/01/11
- Hôtel Fumey	MH 1889 (murs et douves)
- Hôtel Jean Baucé XVI ^e siècle	MH 1966/10/25
- Hôtel Du Moulin de Rochefort XVI-XVII-XVIII ^e siècle	MH 1927/07/02 (+escalier inscrit)
- Hôtel de La Bidolière XVI ^e siècle	MH 1922/12/14
- Hôtel des Trois Piliers XII ^e siècle	MH 1945/05/11 (restes du pilier roman)
- Hôtel Péliçon XVI ^e siècle	MH 1923/02/14
- Maison des Trois Clous XV ^e siècle	MH 1923/02/06
- Eglise du monastère St-Hilaire-de-la-Celle XII ^e siècle	MH 1975/03/13
- Palais des Comtes de Poitiers XIV ^e siècle	MH 1862 – 1930/01/07
- Vestiges des thermes gallo-romains	MH 1986/08/11
- Escalier de l'Hôtel Couturer XVII-XVIII ^e siècles	MH 1990/04/24
- Portail des Augustins XVII ^e siècle	MH 1895/05/24 (musée Rupert de Chièvres)
- Monument reliquaire de Ste-Victoire-de-Maroze	MH 1926/02/15 (musée Rupert de Chièvres)

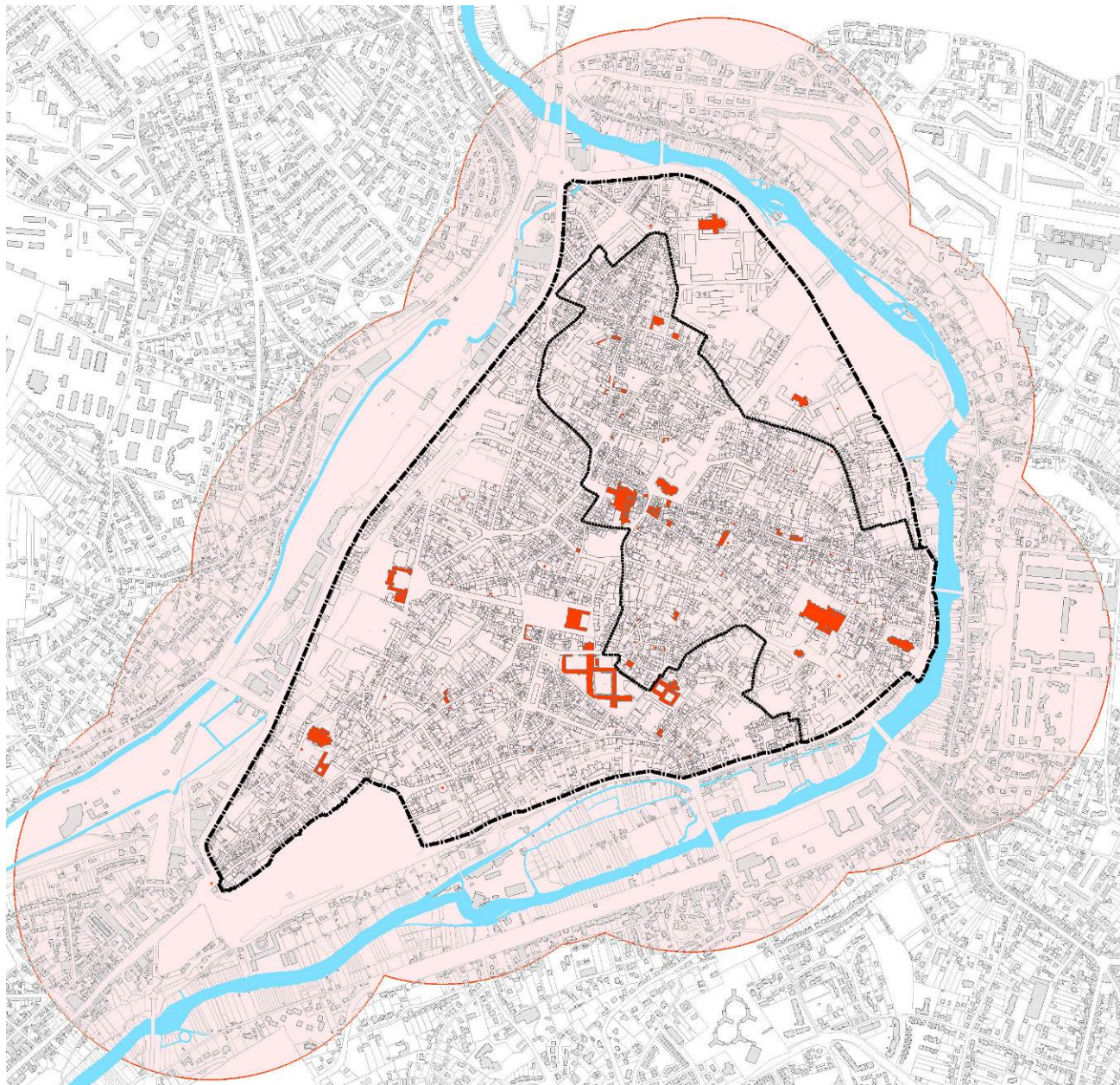
MONUMENTS INSCRITS

A L'INVENTAIRE SUPPLEMENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Chapelle Ste-Croix X ^e siècle	ISMH 1973/08/08
- Chantrerie de St-Hilaire XI-XII ^e siècle	ISMH 1965/09/24 (salle souterraine)
- Chapelle du Sacré-Coeur 1818	ISMH 1997/10/07 (tribunes, stalles)
- Chapitre de St-Hilaire XII ^e siècle (mur d'enceinte)	ISMH 1941/06/05
- Echevinage XV ^e siècle	ISMH 1935/04/17
- Eglise St-Germain XII-XIII-XV-XVI ^e siècles	ISMH 1969/12/26
- Restes de l'ancienne église St-Paul XII-XV ^e siècles	ISMH 1931/01/12
- Restes de l'ancienne église St-Savin	ISMH 1929/04/10 (élévation)
- Grand Prieuré d'Aquitaine	ISMH 1944/03/09 (portail)
- Hôpital Général (ancien)	ISMH 1924/12/30 (façade chapelle)
- Hôtel Berthelot	ISMH 1928/06/05 (élévation)
- Hôtel Couturer XVII-XVIII ^e siècles	ISMH 1985/12/31
- Hôtel Gilbert (Tribunal administratif) 1933	ISMH 2005/12/21 (porche, vestibule, escalier)

- Hôtel Joulard d'Iversais 1788	ISMH 1970/03/05 (porte cochère et vantaux)
- Hôtel Vantage	ISMH 1928/10/19 (élévations)
- Hôtel Vetault 1783	ISMH 1962/10/13
- Hôtel de Dreux-Brézé XVII ^e siècle	ISMH 1935/04/17
- Hôtel de Nieul XVIII ^e siècle	ISMH 1931/04/30
- Hôtel de Ville 1869-1874	ISMH 1975/10/29
- Hôtel du Grand Prieuré d'Aquitaine XVI-XVII-XVIII ^e	ISMH 1988/12/21
- Hôtel Chaboureau XV-XVI ^e siècles	ISMH 1928/10/19 (façades)
- Immeuble au 76 rue de la Cathédrale XVIII ^e siècle	ISMH 1993/09/28
- Immeuble au 11 place De Gaulle XV ^e siècle	ISMH 1949/11/22
- Immeuble au 36 rue Orillard XV-XVI-XVII ^e siècles	ISMH 1969/12/23
- Immeuble au 34 rue Orillard XVIII ^e siècle	ISMH 1969/12/11
- Logis dit de la Grande Barre XV ^e siècle	ISMH 1924/12/30
- Lycée des Feuillants 1858	ISMH 1996/02/06 (façades et toitures)
- Immeuble au 2 rue du Marché Notre-Dame	ISMH 1967/06/29 (façade sur rue et toiture)
- Maison au 16 rue de la Chaîne XVI ^e siècle	ISMH 1930/10/16 (façade et toiture)
- Maison au 36 rue Jean Bouchet	ISMH 2006/09/18
- Maison au 54 rue Orillard	ISMH 1931/01/12
- Prévôté XIII ^e -1550	ISMH 1927/05/16 (façades et toiture)
- Préfecture 1865-1870	ISMH 1975/10/29 (façades et toiture)
- Tour Aymard de Beaupuy	ISMH 1926/05/18
- Vestiges du pont d'accès du Palais des Comtes	ISMH 1957/03/06
- Bas-relief au 3 rue du Colonel Denfert	ISMH 1931/01/12
- Décor intérieur au 19 rue Cloche Perse XVIII ^e siècle	ISMH 1954/05/12
- Décor au 10 rue des Balances d'Or 1586	ISMH 1944/12/11
- Enseigne au 61 rue Carnot XVII ^e siècle	ISMH 1956/08/30
- Enseigne au 10 rue d'Argent 1574	ISMH 1931/01/12
- Enseigne au 42 rue Rabelais XVI ^e siècle	ISMH 1956/08/30
- Fenêtre au 6 rue Saint-Maixent XVI ^e siècle	ISMH 1929/04/10
- Fenêtre au 34 rue du Pigeon Blanc XV ^e siècle	ISMH 1929/04/10
- Fenêtre au 4 rue Arthur de La Mauvinière XV ^e siècle	ISMH 1936/10/08
- Fenêtre au 9 rue du Général Berton XVI ^e siècle	ISMH 1944/10/16
- Lucarne au 24bis rue Saint-Denis XVI ^e siècle	ISMH 1935/04/17
- Lucarne au 23-25 de l'Ancienne Comédie XV ^e siècle	ISMH 1927/02/18
- Lucarnes au 24 rue de l'Ancienne Comédie XV ^e siècle	ISMH 1947/09/10
- Lucarnes au 79 Grand Rue XVI ^e siècle	ISMH 1928/10/19
- Lucarne au 39 rue Cloche Perse XVI ^e siècle	ISMH 1928/10/19
- Porte et Lucarne au 25 rue du Marché XVI ^e siècle	ISMH 1931/01/12
- Porche au 6 rue Saint-Fortunat XV ^e siècle	ISMH 1931/02/02
- Porche au 3 rue Barbatte XV ^e siècle	ISMH 1931/02/02
- Poutre sculptée au 15 rue Cloche Perse XVI ^e siècle	ISMH 1928/10/19
- Pyramide de St-Hilaire (en attente de réédification)	ISMH 1952/06/21 (musée Rupert de Chièvres)

RAYONS DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES & PERIMETRE DU SECTEUR SAUVEGARDE



Une fois le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur approuvé, les rayons de protection (500 mètres) générés par les Monuments Historiques du Secteur Sauvegardé ne deviennent plus applicables à l'intérieur du périmètre du Secteur Sauvegardé, conformément à l'article L313-2-1 du Code de l'Urbanisme. En revanche, ces périmètres d' « abords » restent applicables à l'extérieur du Secteur Sauvegardé, assurant ainsi la protection de l' « écran » du Secteur Sauvegardé.

3.2. Protections au titre des sites (loi 1930)

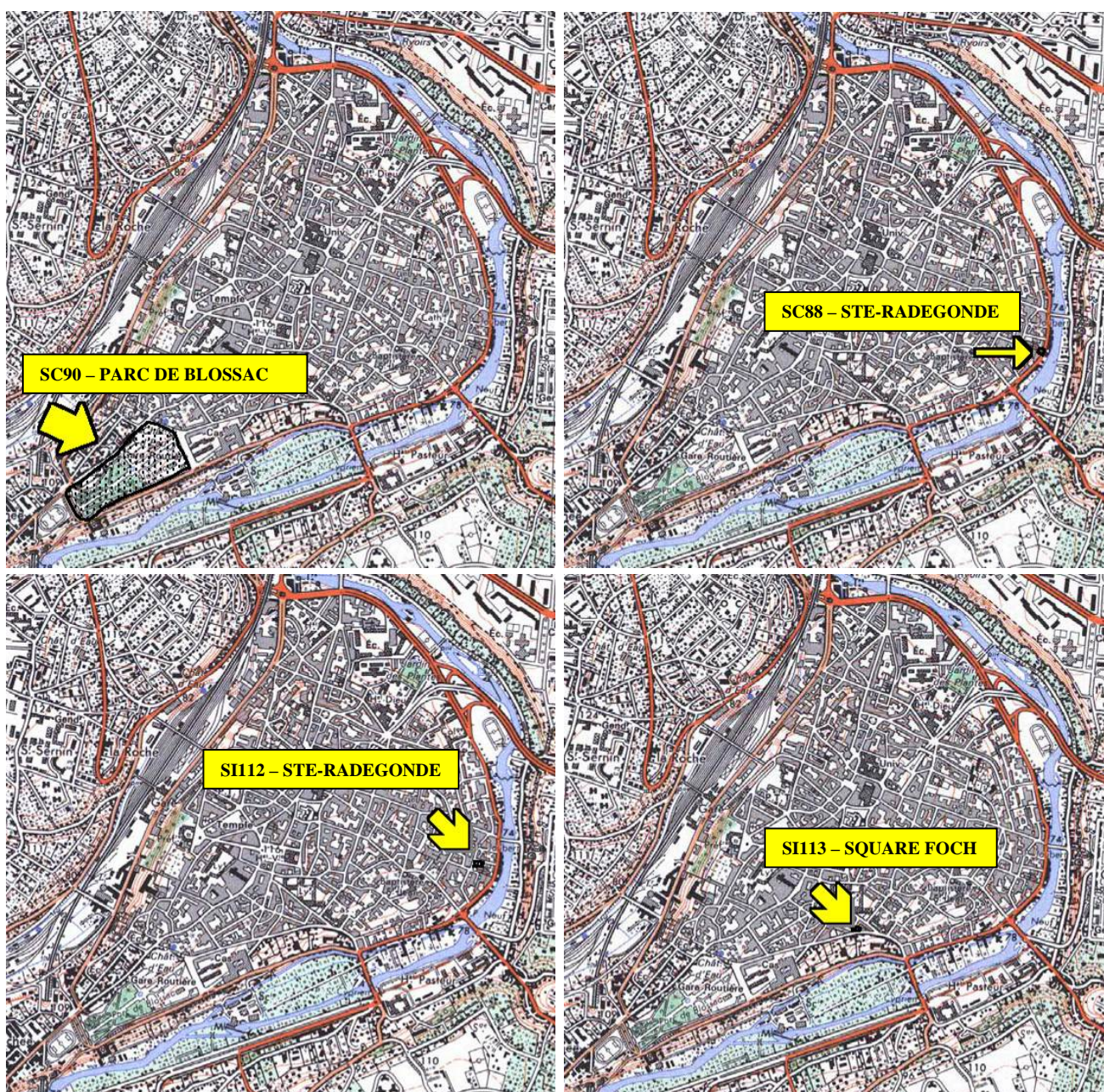
Poitiers comprend 4 sites classés au titre de la loi de 1930, dont deux sur le plateau :

- SAINTE-RADEGONDE [SC88] dans le Secteur Sauvegardé,
- PARC DE BLOSSAC [SC90] qui borde le périmètre.

Elle comprend également une dizaine de sites inscrits, dont deux inclus dans le périmètre du Secteur Sauvegardé, il s'agit de très petites surfaces :

- SAINTE-RADEGONDE [SI112],
- SQUARE FOCH [SI113].

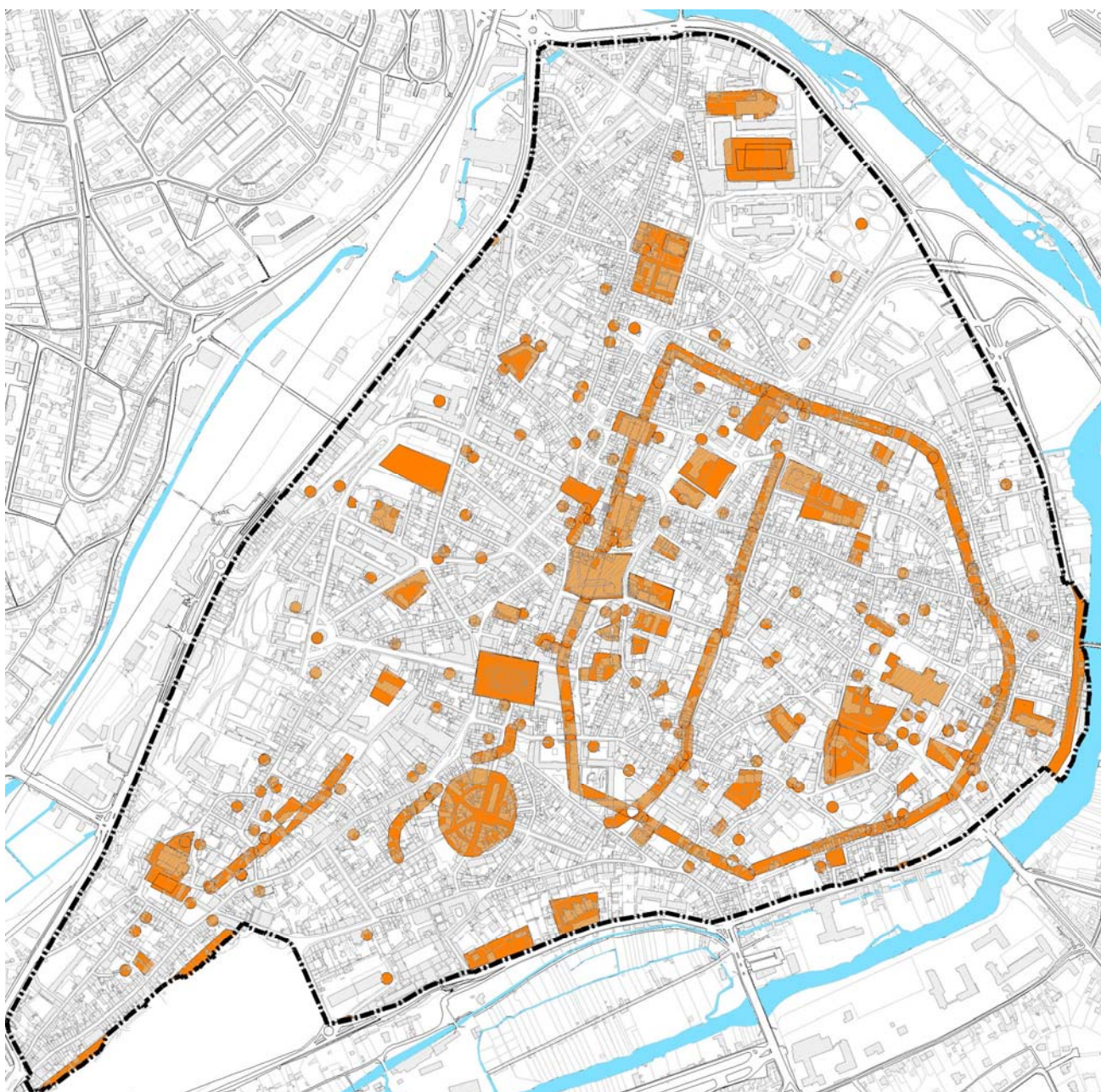
PLANS DE LOCALISATION DES SITES CLASSES ET INSCRITS Sur fond IGN – Documents de la DIREN



3.3. Patrimoine archéologique

L'ensemble du Secteur Sauvegardé est une zone de sensibilité archéologique répertoriée au Plan Local d'Urbanisme (périmètre un peu plus large que celui du Secteur Sauvegardé). Il s'agit d'une zone de saisine A, qui concerne donc tous les dossiers d'autorisations d'urbanisme.

Voici la liste des sites archéologiques fournie par le Service Régional de l'Archéologie (base Patriarche au 24 juin 2008) – ne sont mentionnés ici que les sites inclus dans le périmètre du Secteur Sauvegardé :



PLAN DE LOCALISATION DES SITES ARCHEOLOGIQUES SUR LE SECTEUR SAUVEGARDE
Base Patriarche au 24 juin 2008 - Service Régional de l'Archéologie – DRAC POITOU-CHARENTES

N° ENTITE	EPOQUE	DESCRIPTION	LOCALISATION
86 194 0001	Gallo-romain	<i>îlot</i>	[Ilot 62] Ancienne Abbaye Sainte-Croix / Rue Jean Jaurès
86 194 0002	Gallo-romain	<i>statue</i>	[Ilot 62] Union Chrétienne / 9, rue Arthur de la Mauvinière
86 194 0003	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	1498 [Ilot 62] 1, rue Arthur de la Mauvinière, rue des Carolus
86 194 0006	Gallo-romain	<i>voie</i>	1506 [Ilot 81] 2-20, rue de l'Ancienne Comédie
86 194 0008	Haut-Empire / Bas-Empire	<i>construction</i>	22284 [Ilot 24] 11, rue Paul Bert
86 194 0011	Epoque indéterminée	<i>cimetière</i>	22376 [Ilot 78] Place d'Armes
86 194 0012	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22395 [Ilot 83] Rue Arsène Orillard
86 194 0017	Moyen-âge	<i>occupation</i>	2031 [Ilot 111] 3-5, rue Léopold Thézard
86 194 0018	Gallo-romain	<i>atelier de potier</i>	22279 [Ilot 15] Jardin des Plantes
86 194 0020	Gallo-romain	<i>sépulture</i>	22314 [Ilot 4] 3, rue de la Marne
86 194 0021	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22417 [Ilot 92] Rue Arsène Orillard
86 194 0023	Moyen-âge classique	<i>synagogue</i>	22418 [Ilot 92] 54, rue Arsène Orillard
86 194 0024	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22274 [Ilot 5] ENSMA
86 194 0025	Gallo-romain	<i>mur</i>	22282 [Ilot 20] 24, rue de la Chaîne
86 194 0027	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22400 [Ilot 85] Rue Arsène Orillard
86 194 0029	Gallo-romain	<i>colonne (élément de)</i>	22622 [Ilot 29] 34, rue Carnot
86 194 0030	Moyen-âge	<i>cimetière</i>	14029 [Ilot 101] 7, rue du Doyenné
86 194 0032	Gallo-romain	<i>occupation</i>	1512 [Ilot 77] 29, rue Gambetta, 16, rue Paul Guillon
86 194 0035	Haut Moyen-âge	<i>église</i>	22350 [Ilot 63] Eglise St-Martin-entre-les-Eglises / Rue J. Jaurès
86 194 0038	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22335 [Ilot 50] Rue Monseigneur Augouard, Rue Riffault
86 194 0040	Gallo-romain	<i>mur</i>	1511 [Ilot 44] 16-18, rue Gambetta
86 194 0041	Gallo-romain	<i>enceinte urbaine</i>	22291 [Ilot 30] 50, rue des Feuillants
86 194 0042	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22360 [Ilot 66] Rue Arsène Orillard
86 194 0043	Gallo-romain	<i>sépulture</i>	22302 [Ilot 34] Jardin des Filles de la Croix / Rue des Gaillards
86 194 0044	Gallo-romain	<i>thermes</i>	22276 [Ilot 13,19] Rue Saint-Germain
86 194 0045	Gallo-romain	<i>eau et hydraulique</i>	1513 [Ilot 96] 14, rue Charles Gide
86 194 0047	Haut-Empire	<i>autel</i>	22339 [Ilot 56] Grand'Rue
86 194 0048	Bas Moyen-âge	<i>enceinte urbaine</i>	22672 [Ilot 130] Rue Guynemer, Boulevard Pont Achard
86 194 0049	Gallo-romain	<i>eau et hydraulique</i>	1503 [Ilot 5] 26-46, Boulevard Chasseigne
86 194 0050	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22332 [Ilot 48] Eglise Saint-Etienne / Grand'Rue
86 194 0051	Epoque moderne	<i>dépôt monétaire</i>	22659 [Ilot 112] 7, rue de la Tranchée
86 194 0052	Gallo-romain	<i>bains</i>	22391 [Ilot 81] Banque de France / Rue de l'Eperon
86 194 0056	Gallo-romain	<i>amphithéâtre</i>	22663 [Ilot 116] Arènes
86 194 0058	Gallo-romain	<i>villa</i>	1507 [Ilot 24] Ecole Paul Bert / 1 bis, rue du Moulin à Vent
86 194 0060	Gallo-romain	<i>enceinte urbaine</i>	1788 [Ilot 36] Rue de l'Université
86 194 0061	Gallo-romain	<i>îlot</i>	1517 [Ilot 46] Marché parking / Place Ch. De Gaulle
86 194 0062	Moyen-âge classique	<i>église</i>	1518 [Ilot 46] Eglise ND-La-Grande / Place De Gaulle
86 194 0064	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22620 [Ilot 94] 12, rue Louis Renard, 1 rue Lebasclès
86 194 0065	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22371 [Ilot 73] Place Aristide Briand
86 194 0067	Haut-Empire	<i>habitat / bains</i>	1515 [Ilot 33] Pénétrante Est / Avenue André Malraux
86 194 0068	Gallo-romain	<i>îlot</i>	1500 [Ilot 50] Trésorerie Générale, Parking du Calvaire
86 194 0072	Gallo-romain ?	<i>mur</i>	1499 [Ilot 42] 3, rue Edouard Grimaux, 21, rue Boncenne
86 194 0073	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22321 [Ilot 45] Square du palais de justice
86 194 0074	Gallo-romain	<i>voie</i>	1505 [Ilot 45] Face au 10, rue Gambetta / Place A. Le Petit

86 194 0077	Gallo-romain	<i>occupation</i>	1509 [Ilot 45] 28, Place Alphonse Le Petit
86 194 0078	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22306 [Ilot 38] Impasse de la Petite Roue
86 194 0081	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22351 [Ilot 63] Ancien évêché / 1, Place de la Cathédrale
86 194 0083	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22370 [Ilot 70] Lla Visitation / Rue des Ecossois, rue J.de Grailly
86 194 0085	Gallo-romain	<i>voie / occupation</i>	1514 [Ilot 25] 23-30, Place de la Liberté
86 194 0091	Epoque indéterminée	<i>souterrain</i>	22278 [Ilot 13] 65, rue Jean Bouchet
86 194 0092	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22420 [Ilot 93] Petite rue Sainte-Catherine
86 194 0093	Haut Moyen-âge / Moyen-âge classique	<i>chapelle / cimetière</i>	22626 [Ilot 97] Chantreterie St-Hilaire / Rue Th. Renaudot
86 194 0095	Gallo-romain ?	<i>cimetière</i>	22372 [Ilot 74,96] Rue de la Traverse
86 194 0097	Moyen-âge classique	<i>cimetière</i>	22421 [Ilot 93] Cimetière St-Hilaire-de-la-Celle / Rue Ste-Catherine
86 194 0098	Gallo-romain	<i>inscription</i>	22297 [Ilot 31] Rue Saint-Denis, rue Riffault
86 194 0099	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22412 [Ilot 90] Plan Saint-Simplicien
86 194 0100	Age du bronze final	<i>occupation</i>	8957 [Ilot 38] La Médiathèque / Place du Marché
86 194 0101	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22414 [Ilot 91] 7bis, rue de la Trinité
86 194 0102	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22317 [Ilot 44] 3 et 5 rue Gaston Hulin
86 194 0103	Haut-Empire	<i>occupation</i>	1510 [Ilot 91] Le Bon Pasteur / 32, rue des Feuillants
86 194 0104	Epoque moderne	<i>construction</i>	22621 [Ilot 95] 33, Place du Maréchal Leclerc
86 194 0107	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22311 [Ilot 40] Square du boulevard Solférino
86 194 0111	Haut Moyen-âge	<i>église / monastère</i>	22401 [Ilot 86] Eglise Saint-Pierre-le-Puellier / 4,rue St-Pierre-le-Puellier
86 194 0112	Bas-Empire	<i>bâtiment</i>	1795 [Ilot 91] Rue Saint-Pierre-Le-Puellier
86 194 0113	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	1794 [Ilot 79,67]Cordeliers / 13, rue des Grdes Ecoles, 8 rue H.Oudin
86 194 0114	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22422 [Ilot 93] Collège Henri IV / Petite rue Sainte-Catherine
86 194 0115	Bas-Empire	<i>villa</i>	11415 [Ilot 87] Baptistère Saint-Jean
86 194 0116	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22406 [Ilot 87] Rue Jean Jaurès, près du Baptistère
86 194 0117	Epoque indéterminée	<i>occupation</i>	22423 [Ilot 117] 1, rue Louis Renard
86 194 0118	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22310 [Ilot 39] Rue St-Louis
86 194 0119	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22344 [Ilot 62] 17, rue des Carolus
86 194 0124	Haut-Empire	<i>occupation</i>	22714 [Ilot 23] PTT / Boulevard du Grand Cerf
86 194 0125	Moyen-âge	<i>église</i>	22646 [Ilot 102] Eglise Saint-Michel / Rue Saint-Hilaire
86 194 0126	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22424 [Ilot 93] 11, rue de la Celle
86 194 0128	Moyen-âge classique	<i>église / cimetière</i>	22275 [Ilot 5] Abbaye St-Jean-de-Montierneuf
86 194 0131	Gallo-romain	<i>habitat</i>	22280 [Ilot 17] Rue de l'Hôtel Dieu
86 194 0132	Gallo-romain	<i>rue</i>	22713 [Ilot 83] Banque de France / Rue de l'A.Comédie (sous la rue)
86 194 0133	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22288 [Ilot 26] Eglise St-Cybard / Rue St-Cybard, Rue S.Drault
86 194 0134	Gallo-romain	<i>habitat</i>	1793 [Ilot 87] Musée Ste Croix / Rue Roche d'Argent
86 194 0137	Second Age du fer	<i>habitat</i>	1516 [Ilot 68] 5, rue Henri Pétonnet
86 194 0138	Haut Moyen-âge	<i>cathédrale</i>	22352 [Ilot 63] Cathédrale St-Pierre / Place de la Cathédrale
86 194 0139	Gallo-romain	<i>hypocauste</i>	22415 [Ilot 91] Plan de la Celle
86 194 0140	Moyen-âge	<i>église</i>	22357 [Ilot 64] Eglise St-Paul / 29, rue de la Cathédrale
86 194 0141	Gallo-romain	<i>mosaïque</i>	22328 [Ilot 46] Place Charles de Gaulle
86 194 0142	Haut Moyen-âge	<i>basilique</i>	2049 [Ilot 102] Eglise St-Hilaire, basilique St-Jean et Paul
86 194 0143	Haut Moyen-âge	<i>église</i>	22416 [Ilot 91] Eglise St-Hilaire-de-la-Celle / Plan de la Celle
86 194 0144	Haut-Empire	<i>statue</i>	22345 [Ilot 62] Jardin de l'Union chrétienne / Rue A. de la Mauvinière

86 194 0145	Gallo-romain	<i>mur</i>	22353 [Ilot 63] Rue Piorry
86 194 0146	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	1975 [Ilot 115] Eglise St-Nicolas / 22, rue Magenta
86 194 0147	Moyen-âge classique	<i>église</i>	16315 [Ilot 77] Eglise Saint-Porchaire / Rue Gambetta
86 194 0148	Haut Moyen-âge / Ep. Moderne	<i>cimetière / église</i>	21490 [Ilot 61] Eglise Ste-Radegonde, Ste-Marie-hors-les-Murs / Place Ste-Radegonde
86 194 0149	Gallo-romain	<i>inscription</i>	22340 [Ilot 56] 46, rue du Pigeon Blanc
86 194 0150	Gallo-romain	<i>habitat</i>	1528 [Ilot 66] Chambre de commerce / Rue Jean Jaurès
86 194 0151	Haut-Empire / Bas-Empire	<i>habitat</i>	1522 [Ilot 30] Bon Pasteur / 13, rue des Carmes
86 194 0152	Gallo-romain	<i>eau et hydraulique</i>	1484 [Ilot 33] GAN / 34-36, rue Monseigneur Augouard
86 194 0153	Gallo-romain	<i>fosse, mur</i>	1439 [Ilot 6] 10, rue de la Bretonnerie
86 194 0154	Gallo-romain	<i>édifice public / bains</i>	1976 [Ilot 41] DDE : Direction de l'Equipement / Rue Arthur Ranc
86 194 0155	Gallo-romain	<i>mur, bâtiment</i>	2073 [Ilot 94] Crédit Mutuel / 18, rue Louis Renard
86 194 0156	République / Haut Moyen-âge	<i>îlot</i>	2071 [Ilot 63] Espace Mendès France / 1, Place de la Cathédrale
86 194 0157	Haut-Empire	<i>sanctuaire païen</i>	1974 / [Ilot 83] Couvent des Jacobins, Hôtel de Région, St Stanislas / Rue Jean Jaurès, Rue de l'Ancienne Comédie
86 194 0159	Gallo-romain	<i>îlot</i>	2072 [Ilot 41] Ancienne gendarmerie / 8, rue de la Marne
86 194 0160	Gallo-romain	<i>habitat</i>	2074 [Ilot 69] Lycée technique / Rue des Ecossais, Rue de la Marne
86 194 0161	Bas Moyen-âge	<i>enceinte urbaine</i>	2159 [Ilot 126] Caserne Rivaud / Passage St-Grégoire, Rue du Chanoine Duret, Rue St-Grégoire
86 194 0162	Gallo-romain / Moyen-âge	<i>occupation</i>	22281 [Ilot 17] Rue de l'Hôtel Dieu
86 194 0163	Gallo-romain	<i>enceinte urbaine</i>	2051 [Ilot 30] St-Michel / 66, rue des Feuillants
86 194 0164	Haut Moyen-âge / Moyen-âge classique	<i>église</i>	2050 / Eglise St-Michel / Rue des Feuillants
86 194 0166	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22392 [Ilot 81] 2 et 2 bis rue de l'Ancienne Comédie
86 194 0167	Epoque moderne	<i>citerne</i>	22373 [Ilot 75] Rue Victor Hugo
86 194 0168	Haut-Empire	<i>habitat</i>	22354 [Ilot 63] Maison de retraite diocésaine / Place Ste Croix
86 194 0169	Haut-Empire	<i>mur</i>	22312 [Ilot 40] Boulevard du Grand Cerf
86 194 0170	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22334 [Ilot 49] 12, rue Arsène Orillard
86 194 0171	Gallo-romain / Moyen-âge	<i>dépotoir, niveau d'occupation</i>	22623 [Ilot 96] Impasse de la Traverse, Rue Aliénor d'Aquitaine
86 194 0172	Gallo-romain	<i>statue</i>	22393 [Ilot 81,83] 8, rue de l'Ancienne Comédie
86 194 0173	Gallo-romain	<i>enceinte urbaine</i>	22298 [Ilot 31] 28 bis, rue des Feuillants
86 194 0174	Gallo-romain	<i>carrière</i>	22743 [Ilot 55] 5-9, rue de Saint-Maixent
86 194 0175	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22315 [Ilot 43] 13, rue de la Marne
86 194 0176	Epoque indéterminée	<i>habitat / citerne</i>	22744 [Ilot 54] 8, rue de Saint-Maixent
86 194 0177	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22409 [Ilot 88] Eglise St-Simplicien / 36, rue St-Simplicien
86 194 0178	Moyen-âge	<i>sépulture</i>	22323 [Ilot 45] Rue de la Regratterie
86 194 0179	Gallo-romain	<i>îlot</i>	22290 [Ilot 29] 6, rue des Pouples
86 194 0180	Gallo-romain	<i>mur</i>	22419 [Ilot 92] face au 5, rue des Balances d'Or (8)
86 194 0181	Moyen-âge	<i>occupation</i>	22402 [Ilot 86] 6, rue Saint-Pierre-le-Puellier
86 194 0183	Gallo-romain	<i>dépotoir</i>	22399 [Ilot 84] 9, rue Jean Jaurès
86 194 0184	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22380 [Ilot 80] Rue des Grandes Ecoles
86 194 0185	Bas-Empire / Haut Moyen-âge	<i>habitat</i>	22745 [Ilot 56] Rue Sainte-Radegonde
86 194 0186	Epoque moderne	<i>habitat</i>	22307 [Ilot 38] Rue de la Croix Blanche
86 194 0187	Haut Moyen-âge	<i>église / cimetière</i>	22628 [Ilot 97] Eglise St-Pierre-L'Hospitalier / Rue Demarçay
86 194 0188	Haut Moyen-âge	<i>cimetière</i>	22630 [Ilot 97] 69, rue Théophraste Renaudot
86 194 0189	Bas Moyen-âge / Ep. moderne	<i>église</i>	22746 [Ilot 63] Eglise Notre-Dame-Entre-Les-Eglises / Imp. St-Jean

86 194 0190	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22358 [Ilot 64] 48, rue Jean Jaurès
86 194 0191	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22624 [Ilot 96] Rue Carnot
86 194 0192	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22712 [Ilot 114] Hôtel des Trois Piliers / 37, rue Carnot
86 194 0193	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22664 [Ilot 114] Hôtel de l'Europe / 39, rue Carnot
86 194 0194	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22661 [Ilot 113] Rue Carnot, rue Alsace Lorraine
86 194 0195	Haut Moyen-âge	<i>cimetière</i>	22634 [Ilot 97] Rue Théophraste Renaudot
86 194 0197	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22285 [Ilot 24] 24, rue René Descartes
86 194 0198	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22286 [Ilot 24] 30, rue René Descartes
86 194 0199	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22309 [Ilot 39] Face au 14, rue du Moulin à Vent
86 194 0200	Gallo-romain	<i>bâtiment</i>	22325 [Ilot 45] Rue de la Croix Blanche
86 194 0201	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22747 [Ilot 52] Eglise Saint Léger / 9-11, rue Montgautier
86 194 0202	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22324 [Ilot 45] Rue des Cordeliers, rue Gambetta
86 194 0203	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22665 [Ilot 94, 116] Rue Magenta
86 194 0204	Haut Moyen-âge	<i>hôpital</i>	22752 [Ilot 63] Oratoire St-Luc, Xenodochium / Rue Emile Faguet
86 194 0205	Epoque indéterminée	<i>construction</i>	22283 [Ilot 22] Boulevard du Grand Cerf
86 194 0207	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22748 [Ilot 122] Eglise de la Résurrection / Imp. de la Trinité
86 194 0208	Haut Moyen-âge /Moyen-âge classique	<i>église</i>	22355 [Ilot 63] Eglise St-Hilaire-entre-les-Eglises / Place Ste-Croix
86 194 0209	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22749 [Ilot 62] Eglise Saint-Hilaire-Près-de-la-Porte
86 194 0210	Moyen-âge	<i>cimetière</i>	22647 [Ilot 106] Square Saint-Hilaire / Rue Saint-Hilaire
86 194 0211	Bas Moyen-âge	<i>église</i>	22337 [Ilot 52] Eglise St-Savin / Rue Piorry
86 194 0212	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22750 [Ilot 90] Eglise Saint-Pélagie / Plan Saint-Simplicien
86 194 0213	Haut Moyen-âge	<i>église</i>	22637 [Ilot 98] Eglise ND-de-la-Chandelière / 54, rue T.Renaudot
86 194 0214	Bas Moyen-âge	<i>demeure</i>	22305 [Ilot 36] Hôtel Royrand / 8 et 8bis, rue des Flageolles
86 194 0215	Haut Moyen-âge	<i>église</i>	22403 [Ilot 86] Eglise Notre-Dame-l'Ancienne / Rue St-Pierre-le-Puellier
86 194 0216	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22751 [Ilot 62] Eglise St-Austrégésile (1er empl.) / Rue des Carolus
86 194 0217	Haut Moyen-âge / Bas Moyen-âge	<i>chapelle</i>	22639 [Ilot 100] Chapelle Saint-Barthélemy / Rue Saint-Hilaire
86 194 0218	Gallo-romain	<i>inscription</i>	22668 [Ilot 122] Rue de l'Arceau
86 194 0219	Gallo-romain	<i>égout</i>	22338 [Ilot 53] Hôtel de Briey / 96, Grand'Rue
86 194 0220	Gallo-romain	<i>habitat</i>	2106 [Ilot 71] Préfecture
86 194 0221	Gallo-romain	<i>mur</i>	22287 [Ilot 24] Rue Paul Bert
86 194 0224	Haut-Empire	<i>habitat</i>	22316 [Ilot 43] 31, rue de la Marne
86 194 0225	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22330 [Ilot 47] Hôtel Péliçon / Rue du Marché
86 194 0226	Haut Moyen-âge	<i>cimetière</i>	22648 [Ilot 102] Ecole Normale / Rue de la Tranchée
86 194 0227	Haut Moyen-âge	<i>cimetière</i>	22635 [Ilot 97] Garage Opel, Nécropole Saint-Hilaire / 2 et 4 rue de la Tranchée, 88, rue Carnot
86 194 0228	Haut Moyen-âge	<i>monastère</i>	22407 [Ilot 87] Monastère Ste Croix, Les Hospitalières / Rue J.Jaurès
86 194 0229	Moyen-âge	<i>production métallurgique</i>	22662 [Ilot 113] 67-71, rue Carnot
86 194 0230	Bas Moyen-âge	<i>enceinte urbaine</i>	22700 [Ilot 999/28] Boulevard du Grand Cerf
86 194 0231	Haut Moyen-âge / Moyen-âge classique	<i>monastère</i>	22753 [Ilot 90] Abbaye la Trinité, Grd Séminaire / Rue de la Trinité
86 194 0232	Moyen-âge	<i>établissement de religieux</i>	22636 [Ilot 97] Notre-Dame-de-la-Chandelière / 59, rue Théophraste Renaudot, 2 rue d'Aquitaine
86 194 0233	Haut Moyen-âge	<i>cimetière</i>	22643 [Ilot 101] 18bis rue de la Tranchée

86 194 0254	Gallo-romain	<i>thermes</i>	8246 [Ilot 86] 9-11, rue Saint-Vincent-de-Paul
86 194 0255	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22394 [Ilot 81] 5, rue de l'Eperon
86 194 0256	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	10971 [Ilot 121] I.N.S.E.E. Couvent Ste-Catherine / 5, rue Ste-Catherine
86 194 0257	Moyen-âge classique	<i>établissement de santé</i>	22425 [Ilot 93] Aumônerie de la Porte Maingot / Rue L. Renard
86 194 0258	Haut Moyen-âge	<i>cimetière</i>	8247 [Ilot 97] 23, rue Renaudot
86 194 0259	Gallo-romain	<i>eau et hydraulique</i>	8962 [Ilot 76] Crédit Lyonnais / 24 bis rue Victor Hugo
86 194 0265	Haut-Empire	<i>habitat</i>	12617 [Ilot 33] Hôtel Aubaret / 15, rue Ste-Opportune
86 194 0267	Moyen-âge classique	<i>bâtiment</i>	14675 [Ilot 37] Prévôté / 9, rue Descartes
86 194 0269	Gallo-romain	<i>carrière</i>	16633 [Ilot 124] 40, Boulevard F. Albert
86 194 0270	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22359 [Ilot 65] Rue Arsène Orillard
86 194 0271	Moyen-âge	<i>sépulture</i>	22362 [Ilot 66] 41, rue de la Cathédrale
86 194 0272	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22361 [Ilot 66] Eglise Notre-Dame-la-Petite / 73, 75, 77 rue de la Cathédrale
86 194 0273	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22333 [Ilot 48] Rue Riffault
86 194 0274	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22299 [Ilot 33] Eglise Ste-Opportune / 11 - 11bis rue Ste-Opportune
86 194 0275	Gallo-romain	<i>construction</i>	22300 [Ilot 33] 5 et 7, rue Ste-Opportune
86 194 0276	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22378 [Ilot 78] Hôtel de ville / Rue Claveurier, rue Lebasclès
86 194 0277	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22301 [Ilot 33] Rue Ste-Opportune
86 194 0278	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22379 [Ilot 79] Rue du Chaudron d'Or
86 194 0279	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22303 [Ilot 34] Rue des Flageolles
86194 0280	Moyen-âge	<i>prieuré / cimetière</i>	22295 [Ilot 31] Prieuré St Denis / 29, rue St-Denis
86 194 0281	Moyen-âge	<i>couvent / cimetière</i>	22292 [Ilot 30] Couvent des Carmes / 56 à 64, rue des Feuillants
86 194 0282	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22293 [Ilot 30] 52, Grand'Rue, Rue des Feuillants
86 194 0283	Gallo-romain	<i>mur</i>	22294 [Ilot 30] 1, rue St Denis
86 194 0284	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22341 [Ilot 56]
86 194 0285	Bas Moyen-âge	<i>demeure</i>	22342 [Ilot 56] Ilot Ste-Radegonde / 4, rue Ste-Radegonde
86 194 0286	Epoque moderne	<i>chapelle</i>	22346 [Ilot 62] Chapelle St-Austrégésile / Place Ste-Croix
86 194 0287	Moyen-âge	<i>chapelle</i>	22347 [Ilot 62] Chapelle du Pas-de-Dieu, cellule Ste-Radegonde
86 194 0288	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22408 [Ilot 87] Clinique des Hospitalières / Rue Jean Jaurès
86 194 0289	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22410 [Ilot 88] Rue St Simplicien
86 194 0290	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22413 [Ilot 90] Le Grand Séminaire / La Trinité
86 194 0291	Bas-Empire	<i>enceinte urbaine</i>	22669 [Ilot 122] Rue de l'Arceau, rue d'Argent
86 194 0292	Haut Moyen-âge / Ep. moderne	<i>cimetière</i>	22666 [Ilot 121,93] Caserne Ste-Catherine, cimetière Saint-Hilaire-de-la-Celle / Petite rue Ste-Catherine
86 194 0293	Moyen-âge	<i>chapelle</i>	22667 [Ilot 121] Chapelle Ste-Madeleine, Petite rue Ste-Catherine
86 194 0295	Moyen-âge classique	<i>3église</i>	22670 [Ilot 126] Eglise Saint-Grégoire / Rue de Blossac
86 194 0296	Moyen-âge classique	<i>chapelle</i>	22652 [Ilot 106] Aumônerie de la Madeleine, Rue Pierre Blanchet
86 194 0297	Moyen-âge	<i>établissement de santé</i>	22649 [Ilot 105] Aumônerie de la Madeleine, Rue Pierre Blanchet
86 194 0298	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22650 [Ilot 105] Eglise Sainte-Triaise / 9bis rue Jules Ferry
86 194 0299	Moyen-âge classique	<i>chapelle</i>	22651 [Ilot 105] Chapelle Saint-Agon / 3 rue Jules Ferry
86 194 0300	Moyen-âge	<i>chapelle</i>	22645 [Ilot 101] Oratoire Saint-André / Rue du Doyenné
86 194 0302	Epoque moderne	<i>couvent</i>	22336 [Ilot 50] Couvent des Minimes / 118 Grand'Rue
86 194 0303	Moyen-âge	<i>établissement de santé</i>	22356 [Ilot 63] Aumônerie St Pierre / 20, Place de la Cathédrale

86 194 0304	Gallo-romain	<i>construction</i>	22404 [Ilot 86] arc St Dominique / 5, rue Jean Jaurès
86 194 0305	Gallo-romain / Ep.indéterminée	<i>occupation / carrière</i>	16733 [Ilot 125] Rue Tison, Boulevard François Albert
86 194 0311	Gallo-romain	<i>enceinte urbaine</i>	22381 [Ilot 80] Rue Claveurier
86 194 0312	Moyen-âge ?	<i>église</i>	22375 [Ilot 77] Eglise St-Sauveur / Rue Gambetta
86 194 0313	Epoque indéterminée		16926 [Ilot 73] Annexe Préfecture / 28 et 30, Rue Th. Renaudot
86 194 0315	Moyen-âge classique	<i>couvent</i>	22382 [Ilot 80] Couvent des Sachets / Rue du Chaudron d'Or / rue des Grandes Écoles
86 194 0316	Moyen-âge classique	<i>cimetière</i>	22383 [Ilot 80] 3e cimetière de Notre-Dame-la-Petite / Rue du Chaudron d'Or
86 194 0317	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22396 [Ilot 83] Eglise St-Christophe / Rue Jean Jaurès
86 194 0318	Moyen-âge	<i>palais</i>	22326 [Ilot 45] Palais de justice
86 194 0319	Bas-Empire	<i>mausolée</i>	22348 [Ilot 62] 3, rue des Carolus
86 194 0320	Moyen-âge classique	<i>établissement de santé</i>	22308 [Ilot 38] Aumônerie Notre-Dame-La-Grande ou St-Thomas
86 194 0321	Gallo-romain	<i>habitat</i>	22397 [Ilot 83] 19-21 rue de l'Ancienne Comédie
86 194 0324	Gallo-romain / Moyen-âge	<i>mur</i>	22343 [Ilot 61] 14, Impasse Ste-Radegonde
86 194 0326	Epoque moderne	<i>cimetière</i>	22411 [Ilot 89] Rue Roche d'Argent
86 194 0327	Période récente	<i>église</i>	21523 [Ilot 74] Eglise Ste-Thérèse / Lycée Victor Hugo
86 194 0328	Gallo-romain	<i>puits à eau</i>	18755 [Ilot 62] Ancienne Abbaye Sainte-Croix / Rue Jean Jaurès
86 194 0329	Gallo-romain	<i>atelier de terre cuite</i>	18756 [Ilot 62] Ancienne Abbaye Ste-Croix / Rue Jean Jaurès
86 194 0330	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22374 [Ilot 77] Eglise Saint-Porchaire / Rue Gambetta
86 194 0331	Haut Moyen-âge	<i>architecture religieuse</i>	18758 [Ilot 62] Ancienne Abbaye Ste-Croix / Rue Jean Jaurès
86 194 0332	Moyen-âge classique / Ep.moderne	<i>sépulture</i>	18761 [Ilot 62] Ancienne Abbaye Ste-Croix / Rue Jean Jaurès
86 194 0333	Gallo-romain	<i>bâtiment</i>	18765 [Ilot 81] 2-20, rue de l'Ancienne Comédie
86 194 0334	Gallo-romain	<i>citerne</i>	18766 [Ilot 81] 2-20, rue de l'Ancienne Comédie
86 194 0335	Epoque moderne	<i>habitat</i>	18767 [Ilot 81] 2-20, rue de l'Ancienne Comédie
86 194 0336	Moyen-âge	<i>monastère</i>	18785 [Ilot 46] Cloître Notre-Dame / Place Ch. de Gaulle
86 194 0337	Epoque moderne	<i>inhumation, fosse</i>	18786 [Ilot 46] Marché parking / Place Charles de Gaulle
86 194 0341	Bas-Empire	<i>dépôt monétaire</i>	18752 [Ilot 50] Trésorerie Générale, Parking du Calvaire
86 194 0342	Epoque moderne	<i>cimetière</i>	18754 [Ilot 50] Trésorerie Générale, Parking du Calvaire
86 194 0343	Gallo-romain	<i>eau et hydraulique</i>	18762 [Ilot 45] Face au 10, rue Gambetta / Place A. Le Petit
86 194 0344	Gallo-romain	<i>mur</i>	18763 [Ilot 45] Face au 10, rue Gambetta / Place A. Le Petit
86 194 0345	Moyen-âge classique	<i>cimetière</i>	18764 [Ilot 45] Face au 10, rue Gambetta / Place A. Le Petit
86 194 0346	Haut-Empire	<i>habitat</i>	19902 [Ilot 38] La Médiathèque / Place du Marché
86 194 0347	Haut-Empire	<i>édifice public</i>	19905 [Ilot 38] La Médiathèque / Place du Marché
86 194 0348	Bas-Empire ?	<i>enceinte urbaine</i>	19906 [Ilot 38] La Médiathèque / Place du Marché
86 194 0349	Haut Moyen-âge	<i>dépotoir</i>	19907 [Ilot 38] La Médiathèque / Place du Marché
86 194 0350	Bas Moyen-âge	<i>dépotoir</i>	19908 [Ilot 38] La Médiathèque / Place du Marché
86 194 0351	Haut-Empire	<i>bâtiment</i>	18878 [Ilot 91] Rue St-Pierre-Le-Puellier
86 194 0352	Moyen-âge classique	<i>puits à eau</i>	18881 [Ilot 91] Rue St-Pierre-Le-Puellier
86 194 0353	Haut Moyen-âge	<i>baptistère</i>	20397 [Ilot 87] Baptistère St-Jean
86 194 0354	Moyen-âge classique	<i>église</i>	20398 [Ilot 87] Baptistère St-Jean
86 194 0355	Gallo-romain	<i>occupation</i>	18784 [Ilot 68] 5, rue Henri Pétonnet
86 194 0356	Moyen-âge classique	<i>église</i>	18943 [Ilot 102] Eglise St-Hilaire / Rue St-Hilaire
86 194 0357	Gallo-romain		18944 [Ilot 102] Eglise St-Hilaire / Rue St Hilaire

86 194 0358	Moyen-âge classique	<i>église</i>	18920 [Ilot 115] Eglise St-Nicolas / 20, rue Magenta
86 194 0359	Moyen-âge classique	<i>mur, fosse</i>	18796 [Ilot 66] Chambre de commerce / Rue Jean Jaurès
86 194 0360	Epoque moderne	<i>mur, dépotoir</i>	18799 [Ilot 66] Chambre de commerce / Rue Jean Jaurès
86 194 0361	Bas-Empire	<i>villa</i>	18917 [Ilot 83] Couvent des Jacobins, Hôtel de région, St Stanislas / Rue Jean Jaurès, rue de l'Ancienne Comédie
86 194 0362	Moyen-âge classique	<i>puits à eau</i>	18918 [Ilot 83] Couvent des Jacobins, Hôtel de région, St- Stanislas / Rue Jean Jaurès, rue de l'Ancienne Comédie
86 194 0365	Haut Moyen-âge	<i>jardin</i>	20579 [Ilot 33] Hôtel Aubaret / 15, rue Ste-Opportune
86 194 0366	Moyen-âge classique	<i>habitat</i>	20580 [Ilot 33] Hôtel Aubaret / 15, rue Ste-Opportune
86 194 0370	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22641 [Ilot 101] Aqueduc de Fleury / Rue du Doyenné St-Hilaire
86 194 0371	Moyen-âge classique	<i>cimetière</i>	22318 [Ilot 45] 28, Place Alphonse Le Petit
86 194 0372	Gallo-romain	<i>voie</i>	22319 [Ilot 45] 28, Place Alphonse Le Petit
86 194 0373	Gallo-romain	<i>rue</i>	22363 [Ilot 67] Cordeliers / 13, rue des Grdes Ecoles, 8, rue H.Oudin
86 194 0374	Gallo-romain	<i>édifice public</i>	22364 [Ilot 67] Cordeliers / 13, rue des Grdes Ecoles, 8, rue H.Oudin
86 194 0375	Gallo-romain	<i>espace public</i>	22365 [Ilot 67] Cordeliers / 13, rue des Grdes Ecoles, 8, rue H.Oudin
86 194 0376	Age du bronze - Age du fer	<i>occupation</i>	22366 [Ilot 67] Cordeliers / 13, rue des Grdes Ecoles, 8, rue H.Oudin
86 194 0377	Moyen-âge classique	<i>couvent</i>	22367 [Ilot 67] Cordeliers / 13, rue des Grdes Ecoles, 8, rue H.Oudin
86 194 0378	Gallo-romain	<i>atelier métallurgique</i>	22368 [Ilot 67] Cordeliers / 13, rue des Grdes Ecoles, 8, rue H.Oudin
86 194 0379	Moyen-âge	<i>cimetière</i>	22369 [Ilot 67] Cordeliers / 13, rue des Grdes Ecoles, 8, rue H.Oudin
86 194 0380	Gallo-romain	<i>voie</i>	22405 [Ilot 87] Musée Ste Croix / Rue Roche d'Argent
86 194 0381	Haut Moyen-âge / Ep. moderne	<i>îlot / évêché</i>	22349 [Ilot 63] Lycée de la Cathédrale, Espace Mendès France / 1, Place de la Cathédrale
86 194 0382	Moyen-âge classique	<i>église</i>	22277 [Ilot 13] Eglise St-Germain / Rue Saint-Germain
86 194 0383	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22289 [Ilot 26] 1 bis, rue Sylvain Drault
86 194 0384	Epoque moderne	<i>couvent</i>	22313 [Ilot 41] Les filles de Notre-Dame / 8, rue de la Marne
86 194 0385	Haut-Empire	<i>bâtiment</i>	22322 [Ilot 45] Square du palais de justice
86 194 0386	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22377 [Ilot 78] Place d'Armes
86 194 0387	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22398 [Ilot 83] 27, rue de l'Ancienne Comédie
86 194 0388	Gallo-romain	<i>occupation</i>	22440 [Ilot 25] Place de la Liberté
86 194 0390	Gallo-romain	<i>aqueduc</i>	22631 [Ilot 97] Rue du Général Demarçay, Rue Théophraste Renaudot, Rue Aliénor d'Aquitaine
86 194 0391	Gallo-romain	<i>habitat</i>	22633 [Ilot 97] Eglise St-Pierre-l'Hospitalier / Rue Demarçay
86 194 0392	Bas-Empire	<i>cimetière</i>	22638 [Ilot 98] Eglise ND-de-la-Chandelière / 54, rue T. Renaudot
86 194 0393	Gallo-romain	<i>bâtiment</i>	22644 [Ilot 101] 18 bis rue de la Tranchée
86 194 0399	Gallo-romain	<i>mosaïque</i>	23688 [Ilot 38] UFR de Droit / 43, place Charles de Gaulle
86 194 0400	Bas-empire / Moyen-âge classique	<i>occupation</i>	23689 [Ilot 88] Clinique des Hospitalières / Rue Jean Jaurès
86 194 0401	Gallo-romain	<i>habitat</i>	24048 / Montierneuf rectorat / 20 rue Guillaume VII Le Troubadour
86 194 0402	Bas Moyen-âge / Ep. moderne	<i>établissement de religieux</i>	24049 / Montierneuf rectorat / 20 rue Guillaume VII le Troubadour
86 194 0403	Moyen-âge classique / Bas Moyen-âge	<i>monastère</i>	24076 / abbaye Saint-Hilaire / Rue Saint-Hilaire
86 194 0405	Haut-Empire / Bas-Empire	<i>édifice public / thermes</i>	24003 [Ilot 41] Extension DRE / 15 rue Arthur Ranc
86 194 0406	Gallo-romain	<i>occupation</i>	24267 / Eglise Notre-Dame-la-Grande

REVISION - EXTENSION DU SECTEUR SAUVEGARDE DE POITIERS

RAPPORT DE PRESENTATION

CHAPITRE -B-

INTERET HISTORIQUE ET PATRIMONIAL



Vue de Poitiers en 1699 - Estampes de la Collection GAGNIERES Bibliothèque Nationale de France

B- INTERET HISTORIQUE ET PATRIMONIAL

SOMMAIRE

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	49
1. ETUDE HISTORIQUE	51
1.1. Poitiers avant l'an mil	52
1.1.1. La cité antique, <i>Lemonum</i>	1.1.2. Le <i>castrum</i> du Haut Moyen-Age
1.2. La ville comtale (XI-XIV ^e siècles)	57
1.2.1. L'essor du commerce	1.2.2. L'ère des Plantagenêts
1.3. L'âge d'Or (XV-XVI ^e siècles)	60
1.3.1. Ville de Sciences et de Lettres	1.3.2. Poitiers à l'heure de La Réforme
1.4. La ville des couvents (1690 à 1750)	63
1.4.1. La « reconquête chrétienne »	1.4.2. Un tissu urbain figé
1.5. L'engagement d'une réflexion urbaine (1750-1840)	66
1.5.1. L'intendance de Blossac à partir de 1750	1.5.2. Les restructurations après La Révolution
1.6. Les grandes mutations (de 1840 aux années 1910)	69
1.6.1. Les opérations urbaines	1.6.2. La remise en place du « cadre chrétien »
1.7. La ville contemporaine (de 1920 à nos jours)	72
1.7.1. « Hygiène » et « embellissement »	1.7.2. De La Reconstruction à la création du Secteur Sauvegardé
1.8. Clés de lecture	74
1.8.1. Tableau récapitulatif et Présentation du plan de synthèse (PLAN HISTORIQUE)	1.8.2. Toponymie
1.8.3. Liste des enclos religieux	
2. PATRIMOINE URBAIN ET PAYSAGER	82
2.1. Relief et silhouette de ville	82
2.2. Structure du tissu urbain	88
2.2.1. Histoire et extension urbaine	2.2.2. Ensembles urbains historiques
2.2.3. Voiries et espaces publics	2.2.4. Découpage parcellaire et ilots
2.2.5. Densité bâtie et espaces libres	2.2.6. Trame végétale
2.3. Morphologie de quartiers	109
2.3.1. Cœur de la ville médiévale commerçante	2.3.2. Quartier cathédral
2.3.3. Quartier Hôtel de Ville / Préfecture	2.3.4. Des arènes à Blossac
2.3.5. Quartier St-Hilaire	2.3.6. Carmes et Feuillants
2.3.7. Du Jardin des Plantes à Montierneuf	2.3.8. Secteurs reconstruits
3. PATRIMOINE ARCHITECTURAL	115
3.1. Archéologie	115
3.1.1. Vestiges antiques	3.1.2. Vestiges carolingiens
3.1.3. Vestiges médiévaux	3.1.4. Vestiges des XV et XVI ^e siècles
3.2. Constructions remarquables	122
3.2.1. Le palais des comtes de Poitiers	3.2.2. Les églises romanes et gothiques
3.2.3. Les XV et XVI ^e siècles	3.2.4. Les XVII ^e et XVIII ^e siècles
3.2.5. La fin XVIII ^e et le début du XIX ^e siècle	3.2.6. La seconde moitié du XIX ^e siècle
3.2.7. Le XX ^e siècle	
4. APPROCHE TYPOLOGIQUE DU PATRIMOINE DE L'HABITAT	136
4.1. Typologie urbaine	136
4.1.1. Fin de l'époque médiévale	4.1.2. La Renaissance
4.1.3. Evolutions du XVII ^e siècle	4.1.4. Evolutions du XVIII ^e siècle
4.1.5. Evolutions du XIX ^e siècle	
4.2. Typologie des façades	147
4.2.1. Façades à caractère rural	4.2.2. Fin de l'époque médiévale
4.2.3. Renaissance	4.2.4. Début XVII ^e et décor « baroque »
4.2.5. Mutations du XVII ^e siècle	4.2.6. Début du XVIII ^e siècle
4.2.7. Mutations de la fin du XVIII ^e et début XIX ^e	4.2.8. Mutations à partir de 1850
4.2.9. Fin du XIX ^e siècle et début XX ^e	4.2.10. Les années 1930 et après
4.3. Evolution des détails d'architecture	174
4.4. Constructions hétérogènes et complexes	179
5. LISTE DES ANNEXES LIEES A CE CHAPITRE	182

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

- Robert FAVREAU « *La ville de Poitiers à la fin du Moyen-Age : une capitale régionale* », Collection Univers de France et des pays francophones, Editions Privat, 1985.
- Jean-Pierre ANDRAULT « *Poitiers à l'âge baroque -1594-1652 – Une capitale de province et son corps de ville* » tomes 1 et 2, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers 5^e série - TOMES IX-X, 2003.
- Collectif sous la direction d'Alain QUELLA-VILLEGGER « *Poitiers, une histoire culturelle 1800-1950* » Editions Atlantique, 2004.
- Hubert LEROUX « *Poitiers, pas à pas : ses rues, ses monuments, ses places, ses hommes célèbres* » Editions Horvath, 1987.
- Collectif sous la direction de Robert FAVREAU « *Histoire de Poitiers* », Collection Univers de France et des pays francophones, Editions Privat, 1985.
- Revue historique du Centre-Ouest « *Autour de Jean de Berry* » tome IV, 2^e semestre 2005.
- Michel GRANGER « *Poitiers et ses remparts : histoire, symbolique, anecdote, tourisme* », Editions Geniteau-Le Picton, 1988.

- Gaston DEZ « *Histoire de Poitiers* », 1969, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4^e série, TOME X, 1966.
- « *Poitiers* », ARCHEOLOGIA Hors Série n° 6, janvier 1995.
- François EYGUN « *La topographie de Poitiers et de ses paroisses au XVII^e siècle par le Toisé de 1691 et le dénombrement du fief d'Anguitard de 1677* » Société des Archives du Poitou, tome 54, Poitiers, LIV 1947.
- François EYGUN « *Art des pays d'Ouest* » éditions Arthaud, 1965.
- Gwenael MURPHY « *Le peuple des couvents – Poitou XVII-XVIII^e* » GESTE éditions, Collection Pays d'histoire 2007.
- Chapitre « *Paul Contant et Paschal Le Coq* » in « *Aventures scientifiques, savants en Poitou-Charentes du XVI au XX^e siècles* » sous la direction de Jean DHOMBRES, Les éditions de l'Actualité Poitou-Charentes, 1995.
- « *Via Poitiers- Une ville, des écrivains, des voyageurs* » Alain QUELLA-VILLEGGER, Jean-Paul BOUCHON, Jean-Claude DEMEOCQ, Editions Atlantique, Le Toni, 1998.
- « *Les Rues de Poitiers* » - Dictionnaire historique et biographique, par BROTHIER DE ROLLIERES, ouvrage de 1905 réédité par PyrÉmonde 2005. [Ouvrage à prendre avec prudence]

TRAVAUX

Atlas historique :

- « *POITIERS* », atlas des centres anciens des Villes Françaises, Alexandre Melissinos et Pascale POUPINOT, Ministères de la Culture, Editions LIANA-LEVI, 1989.

Rapports de Fouilles :

- « *La fouille de l'îlot des Cordeliers à Poitiers* », DFS de fouille préventive (du 18/05/1998 au 15/12/1998) – site86-194-113 AH Vienne par le Service Régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes 2000.
- Fouille sur la place Alphonse Lepetit*, Salle Patrimoine OTSI.
- Plan des « thermes romains de Poitiers », par le R.P. DELACROIX, publié dans le Bulletin Monumental, tome 44, 1878 (pages 462-474).

Mémoires d'étudiants, thèses - doctorats :

- Y. LAUNAY « *Les frères Martineau, immeubles privés entre les deux guerres à Poitiers* », sous la direction de Nabila Oulebsir, Mémoire de Master 1 Histoire de l'art, UFR Sciences humaines et Arts, Université de Poitiers, septembre 2005.
- D. DUPORT, 1983. « *L'Histoire du jardin des Plantes de Poitiers* », thèse pour le doctorat de Pharmacie, Université de Poitiers.
- B. BOISSAVIT-CAMUS, 2006 « *Le quartier épiscopal de Poitiers : essai de topographie historique d'un secteur urbain (IV-XII^e siècle)* » Thèse de doctorat sous la direction de N.Gauthier, Université de Tours (DRAC/SRA).

Voir aussi les travaux d'Hilary BERNSTEIN, 2001 (Poitiers à La Renaissance)

Documents d'expositions :

« Petit Journal » du musée Sainte-Croix 30 janvier-5 mars 1988 « «37» et l'architecture des années 30 à Poitiers »

ARTICLES

Annie BRILLAUD « *Poitiers en ses couvents au XVIII^e siècle* » 1998.

Annie BRILLAUD « *Evolution de la morphologie urbaine de Poitiers – Les grandes périodes historiques* » *Ville de Poitiers – Service Ville d'Art et d'Histoire*.

Luc BOURGEOIS « *Le castrum de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers aux X^e et XI^e siècles* », Université de Poitiers / Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale, 2007.

Gérard JAROUSSEAU « *Essai de topographie historique. Le Marché Neuf de Poitiers créé à la fin du XI^e siècle* », *in Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 5^e série, TOME IV, 2^e trimestre 1996.

Mme HERVIER-MANSON « *Quelques édifices de l'époque flamboyante à Poitiers* » *in Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, TOME IX, 1968.

M. DE LONGUEMAR « *Notice sur Le Logis de La Grande Barre à Poitiers* » *in M.S.A.O.*, 1^{ere} série, Tome 39, 1875.

Jacques MARCADE « *Les Filles de Notre-Dame à Poitiers XVII- XVIII^e siècles* » *in Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 4^e série tome XVI, 3^e trimestre 1981.

Robert FAVREAU « *La fondation du couvent des Carmes à Poitiers, 1361* » *in Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 4^e série tome XVII, 3^e trimestre 1984.

Mathilde LECHARPENTIER « *Les quartiers des urbanistes à Poitiers 1928-1986* » *in Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1^{er} trimestre 1989.

D. GUILLEMET et Jacques PERET « *L'espace urbain : Poitiers aux XVII^e et XVIII^e siècles – propositions pour une grille d'analyse* »

Hubert LE ROUX « *Les aqueducs romains de Poitiers* » *in Le Picton*, mai-juin 1989.

Marcel Nouzille « *Le coteau de La Trinité, depuis la fondation de la première abbaye (X^e) jusqu'au départ des Filles de Notre-Dame (1904)* », Grand Séminaire de Poitiers Saint-Thomas – 1957.

1. ETUDE HISTORIQUE

Cette approche historique consiste à donner un aperçu synthétique de l'évolution de la ville. Il ne s'agit donc pas d'un document exhaustif sur l'histoire de Poitiers, mais bien d'une analyse des témoignages de son histoire dans la forme de la ville et dans son architecture.

Sa forme urbaine aujourd'hui complexe et difficile à appréhender peut se comprendre d'abord à partir de ses tracés antiques qui correspondent aujourd'hui encore à des voies structurantes du plateau (bien que le plan de circulation ait modifié l'entrée dans la ville) : l'ancienne route de Tours à Bordeaux qui traversait la ville du Nord au Sud (du pont de Rochereuil à la porte de la Tranchée), la voie de Limoges qui emprunte le pont Saint-Cyprien, la route de Bourges qui emprunte le pont Joubert et pénètre jusqu'au centre du plateau (Grand'Rue). Le reste constitué d'un maillage très complexe de boulevards, de rues et de passages étroits, demande un plus grand effort d'imagination pour y projeter toute l'histoire ecclésiastique de la ville. De grands enclos (abbaye-cloître-prieuré-cimetière et terres cultivées) ont en effet conduit à un long gel des terrains, et le découpage que l'on voit aujourd'hui semble bien figurer les « grignotages » successifs dus à un démantèlement tardif des communautés religieuses. L'apport de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècles n'est pas négligeable dans la lecture de la ville aujourd'hui, comment se ferait-elle sans les points de repère de l'axe Hôtel de ville/Préfecture, de la place Charles-de-Gaulle, et de la rue Jean Jaurès ? La fin du XIX^e siècle correspond au début du développement tardif de la ville en agglomération.

Ce document d'Etude historique constitue un élément de l'élaboration du **Plan historique** (*en annexe*) qui vise à donner une image synthétique de l'évolution des formes de la ville. L'Analyse Urbaine (*au chapitre suivant*) détaillera les questions des formes urbaines à l'échelle de la rue et de l'îlot, et présentera les différentes évolutions urbaines : évolution historique des îlots, de la forme des places et des points de repères dans la ville.

1.1. Poitiers avant l'an mil

PERIODE GALLO-ROMAINE : HAUT-EMPIRE
ANTIQUITE TARDIVE ET HAUT MOYEN AGE

I-II° SIECLES
III-X° SIECLES

DOCUMENTS, PLANS ET ICONOGRAPHIES PRINCIPALES POUR LA PERIODE

PLAN DE LOCALISATION DES SITES FOUILLES par l'INRAP

RAPPORTS DE FOUILLES à consulter au Service Régional de l'Archéologie

Revue ARCHEOLOGIA Hors Série n° 6 consacré à *Poitiers*, janvier 1995.

« LE CASTRUM DE SAINT-HILAIRE-LE-GRAND DE POITIERS AUX X° ET XI° SIECLES » par **Luc BOURGEOIS**, 2007.

«LE QUARTIER EPISCOPAL DE POITIERS : ESSAI DE TOPOGRAPHIE HISTORIQUE D'UN SECTEUR URBAIN (IV-XII° SIECLE) » par **B. BOISSAVIT-CAMUS**, 2006.

TABLE DE PEUTINGER : le réseau des voies romaines (reproduction fin XII° d'un document de 350)



Portusnamnetu (Nantes) - Iuliomago (Angers) - Lemuno (Poitiers) - Autricum (Chartres) - Caeseroduno (Tours) - Cenabo (Orléans) - Avaricum (Bourges) - Luteci (Paris)

1.1.1. La cité antique, Lemonum

On peut situer la formation de la CIVITAS PICTONUM ou PICTAVI, 3 siècles avant Jésus-Christ. Sa situation géographique, au « cœur du centre-ouest gaulois » en fait un oppidum important, capitale du peuple des Pictons. Peu après l'arrivée de César en Gaule, l'oppidum est prise par les Romains et prend le nom de LEMONUM, qui signifie «ville de l'ormeau ».

Pour autant en 13 avant Jésus-Christ, lorsque Auguste fonde la *Provincia Aquitanica*, c'est Saintes qui en devient la capitale. **Lemonum** se développe un peu plus tardivement que Saintes donc ; au II^e siècle, elle connaît enfin son apogée.

Lemonum abritait 20 à 30 000 personnes selon les estimations (étude de Robert Favreau), elle était alors plus importante que *Burdigalia* (Bordeaux). La table de Peutinger, présentée en page précédente, figure **Lemuno** au carrefour de quatre voies romaines : *Portunamnetu* (Portus namnetum, Nantes), *Caeseroduno* (Caeserodunum, Tours) qui mène à *Luteci* (Lutèce, Paris) par *Cenabo* (Orléans), *Avaricum* (Bourges), Argantomago (vers Limoges) et Saintes-Bordeaux. La ville est présentée alors par une symbolique qui place Poitiers d'importance équivalente à Bourges, Orléans, Chartres et Angers (en 350).

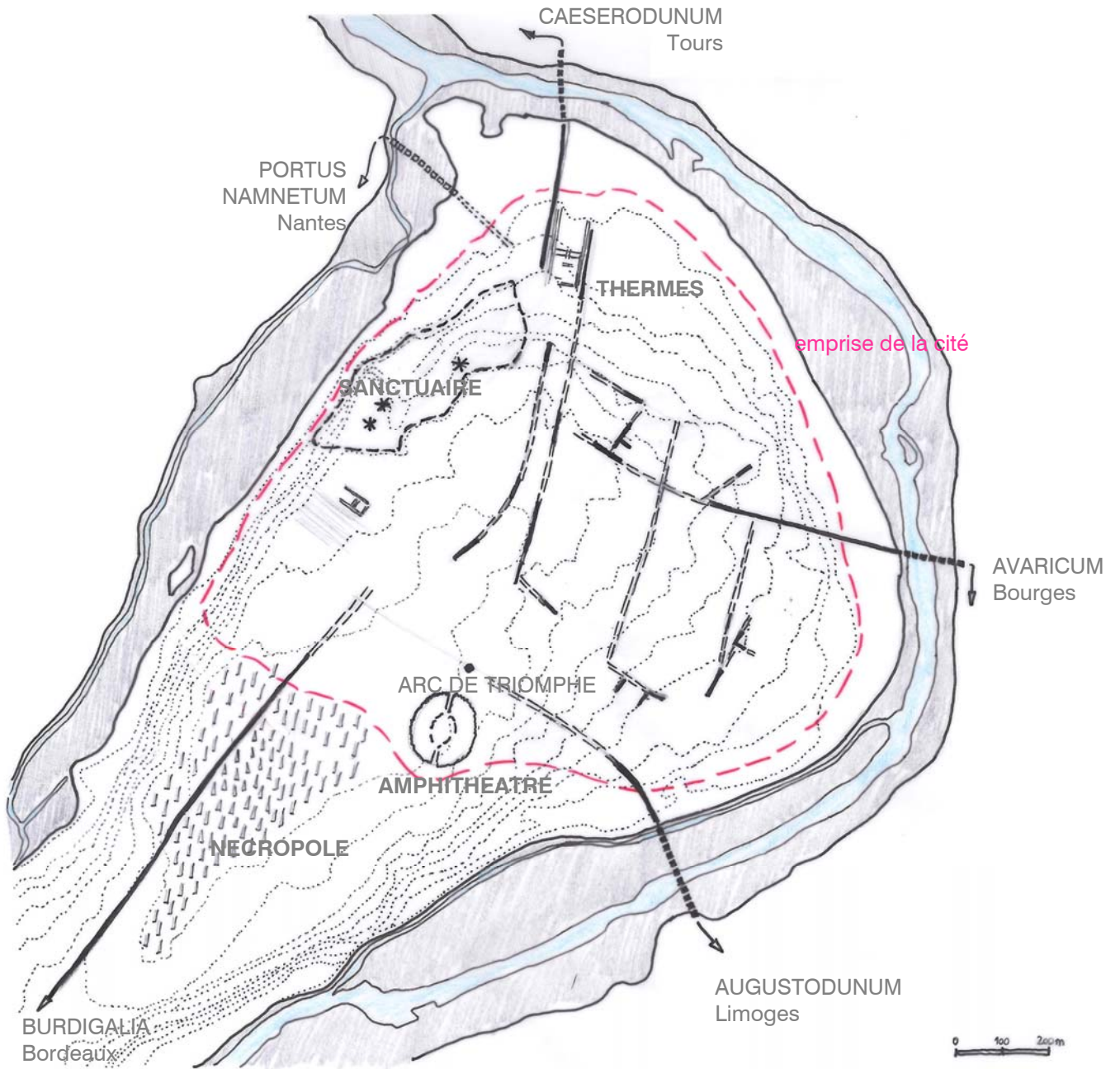
La ville du Haut Empire devait s'étendre sur une superficie de 100 hectares occupant sans doute de manière disparate quasiment l'ensemble du promontoire. Il n'y a alors pas de tracé d'enceinte, les limites de la ville étant naturelles : relief et vallées humides du Clain et de La Boivre. Trois aqueducs acheminaient l'eau dans la ville à partir de sources situées à l'extérieur et au Sud du promontoire : l'aqueduc de Cimeau longeant l'actuelle rue Arsène Orillard, l'aqueduc de Fleury (long de 25km), et l'aqueduc de Basse Fontaine. Le tracé de ces aqueducs sur le promontoire n'est pas précisément restitué.

Les nécropoles étaient situées systématiquement le long des grandes voies romaines et en dehors de la surface habitée ; leur localisation nous permet ainsi de repérer les limites de l'urbanisation. Une très grande (ou deux) était située assurément au Sud du promontoire sur l'actuel quartier Saint-Hilaire / Blossac, les autres se trouvaient aux autres points cardinaux de la ville de l'autre côté du Clain et de La Boivre.

Comme d'autres villes antiques, **Lemonum** s'est dotée d'une parure monumentale : un amphithéâtre construit dès l'époque julio-claudienne et de grands thermes occupant plus d'un hectare (rue de la Bretonnerie), bornant tous deux la ville au Nord et au Sud. A cela devaient s'ajouter d'autres thermes rue Arthur Ranc, des édifices publics, et un vaste sanctuaire (dont 2 temples fouillés sur les terrains de l'actuel auditorium) situé en vis-à-vis de la colline des Roches (autre sanctuaire). Au-delà de la localisation de ces sites d'importance qui structurent la cité, on ne connaît pas bien l'organisation de la trame urbaine ; la topographie accidentée du plateau laisse d'ailleurs penser qu'il n'a jamais existé de quadrillage urbain régulier propre aux villes romaines. En revanche, la trame devait s'articuler sur un *cardo* et un *decumanus*, qui correspondraient à l'axe de la rue Riffault (Nord-sud) et celui de la Grand'Rue (Est-ouest).

Les hypothèses d'organisation urbaine développées à ce jour font émerger de nombreuses hésitations : axe majeur monumental, forum ? Les fouilles ont mis au jour plusieurs éléments laissant imaginer que la vie civique, publique et économique s'étendait sur toute la partie haute du plateau (galeries et boutiques au niveau du Palais de Justice, latrines publiques dans l'îlot des Cordeliers, chaussées,..). A ce cœur de la vie économique, on peut aussi ajouter l'activité artisanale qui devait probablement se développer le long du Clain : hypothèse d'un port fluvial à Montierneuf (?), artisanat sur le versant Est où ont été retrouvés des fours de potiers, de verriers et des creusets de bronziers. Quant à l'habitat, les fouilles mettent au jour de nombreux vestiges à tout point du plateau occupé par la cité.

ETAT DES CONNAISSANCES SUR LA CITE ANTIQUE



1.1.2. Le castrum du Haut Moyen-Age

Avec la crise de l'Empire et la réforme territoriale de la Gaule, la cité antique est rétractée derrière une enceinte de 2,6 kilomètres de long. A la fin du III^e siècle, l'aire urbaine se limite ainsi à 40 hectares, à peu près équivalente à d'autres villes de la Gaule. Visible aujourd'hui encore dans les caves des maisons de la ville, le mur constituait une épaisseur de 6 mètres, auxquels s'ajoutaient les larges fossés défensifs qui le cernaient. Ce repli de la ville s'est fait au prix de la ruine du haut-plateau, et notamment des grands édifices remarquables de la cité antique, l'amphithéâtre et les thermes, dont les pierres ont servi pour la construction de l'enceinte. On suppose l'existence de 4 portes de ville aux extrémités du *cardo* et *decumanus*, auxquelles se sont probablement ajoutées par la suite de nouvelles entrées au gré des évolutions du tissu urbain.

Après l'Edit de Tolérance au début du IV^e siècle qui permet le développement du Christianisme, on assiste à une montée en puissance du pouvoir de l'évêque qui devient l'administrateur principal de la ville. Poitiers est en effet devenue, avec la consécration de l'évêque Saint-Hilaire vers 350, siège de diocèse. La présence de l'évêque dans la cité s'affirme et les lieux de culte se multiplient sur le territoire, d'abord autour des noyaux paléochrétiens (groupe cathédral, bourg St-Hilaire), puis sur de nouvelles terres le plus souvent à l'abri de la muraille.

Au Sud, près de la nécropole antique, le tombeau de St-Hilaire crée très probablement un pôle de pèlerinage ; les hypothèses actuelles évoquent une basilique funéraire (emplacement du chœur de l'actuelle église St-Hilaire) entourée d'une nébuleuse de petites églises, le long de la voie d'entrée de la ville, qui correspondrait à un axe proche des rues Jules Ferry et Théophraste Renaudot.

A l'abri derrière le mur du Bas Empire, le groupe cathédral se développe autour de la cathédrale (emplacement actuel *a priori*) et du baptistère, et les trois églises qui relient et jalonnent le parcours entre les deux ; l'évêché, et tout un quartier de logis ecclésiastiques se constitue autour.

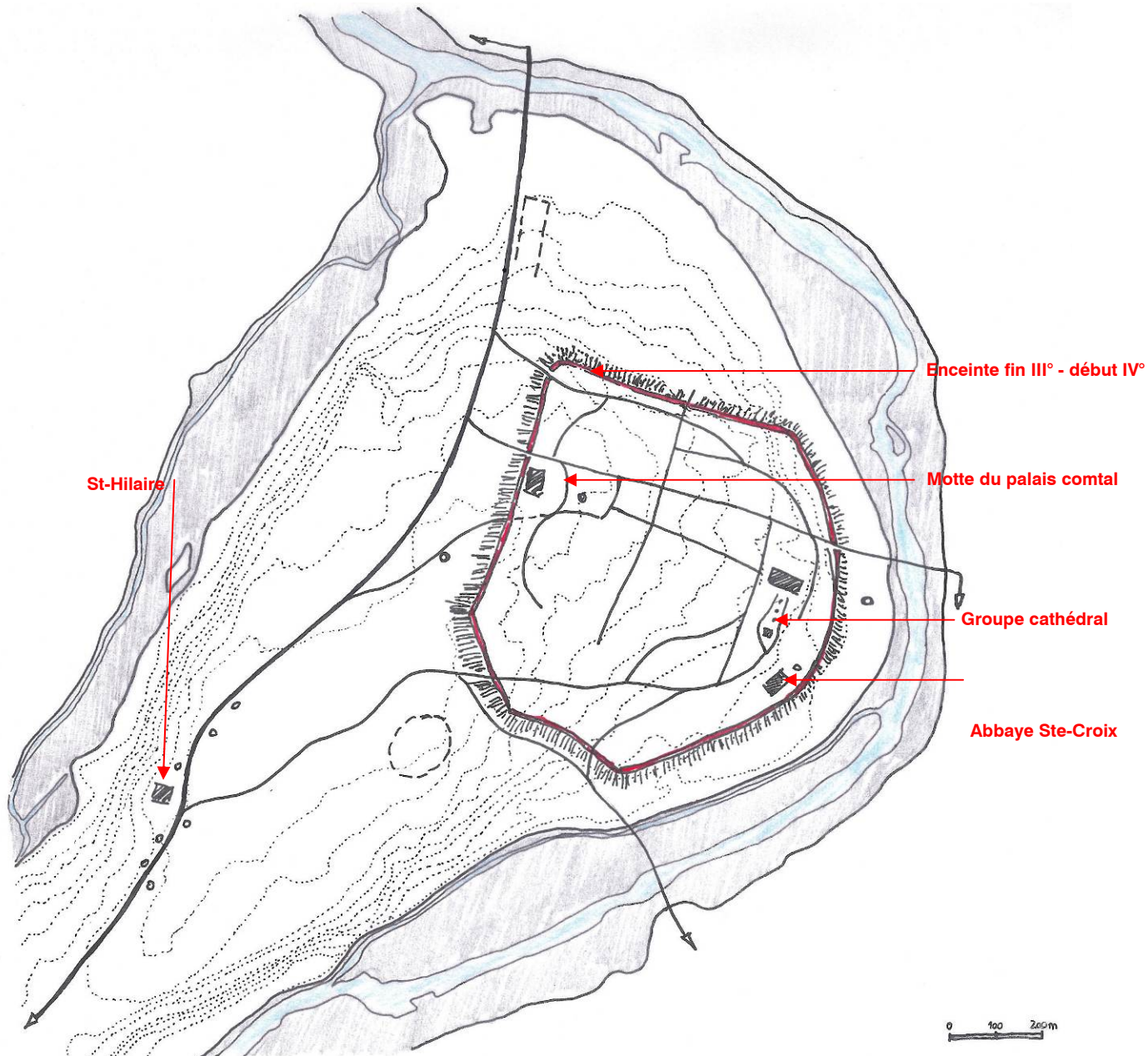
Grande particularité par rapport aux villes françaises, Poitiers est le cadre, dès le VI^e siècle, d'une première fondation religieuse ; cette précocité annonce déjà le destin de la ville à l'époque médiévale puis classique. L'abbaye Sainte-Croix, couvent de femmes fondé par Sainte-Radegonde, s'implante près du groupe cathédral, également *intramuros*. Une basilique funéraire sera érigée hors les murs pour abriter le tombeau de la fondatrice (actuelle église Ste-Radegonde). Par ailleurs, le prieuré de Saint-Porchaire est attesté dès le VII^e siècle.

A la fin du VII^e siècle, une assemblée de notables reprend la ville en main et bientôt l'avènement du comte modifiera le pouvoir civil, même si l'évêque continue de garder le pouvoir jusqu'au règne de Charlemagne. La construction du premier palais comtal reste assez incertaine, on connaît mieux sa reconstruction et son embellissement à l'époque médiévale. Le donjon était implanté sur une motte défensive adossée à la muraille, avec une chapelle castrale (qui deviendra Notre-Dame-du-Palais) dans la « basse-cour ». Une hypothèse de tracé figure dans le Rapport de Fouilles des Cordeliers.

Point incontournable de la région, la ville est malmenée par les guerres successives. L'enceinte du Bas Empire continua ainsi de jouer son rôle défensif pendant tout le Haut Moyen-Age, en témoignent d'ailleurs les reconstructions aux VII^e et IX^e siècles. On connaît par ailleurs la construction d'enceintes protégeant les basiliques hors les murs au X^e siècle : St-Hilaire (945) et Ste-Radegonde (955), que l'assaut de l'armée royale a mise à sac. Un incendie détruit profondément la ville en 1018.

Poitiers avant l'an mil a déjà une histoire urbaine importante. La cité romaine n'existe plus que par la localisation de ces grands monuments abandonnés dès le III^e siècle ; la période du Haut Moyen-Age se caractérise par cette unité défensive qu'est le *castrum* constitué à la fin du III^e siècle. Les témoignages de cette période sont peu nombreux, entre destructions des guerres et reconstructions à l'époque médiévale, il nous reste néanmoins des vestiges de la muraille, quelques fragments d'habitat antique et des monuments, mais surtout, bien conservé, le Baptistère.

ETAT DES CONNAISSANCES ET HYPOTHESES SUR LA VILLE CAROLINGIENNE



1.2. La ville comtale

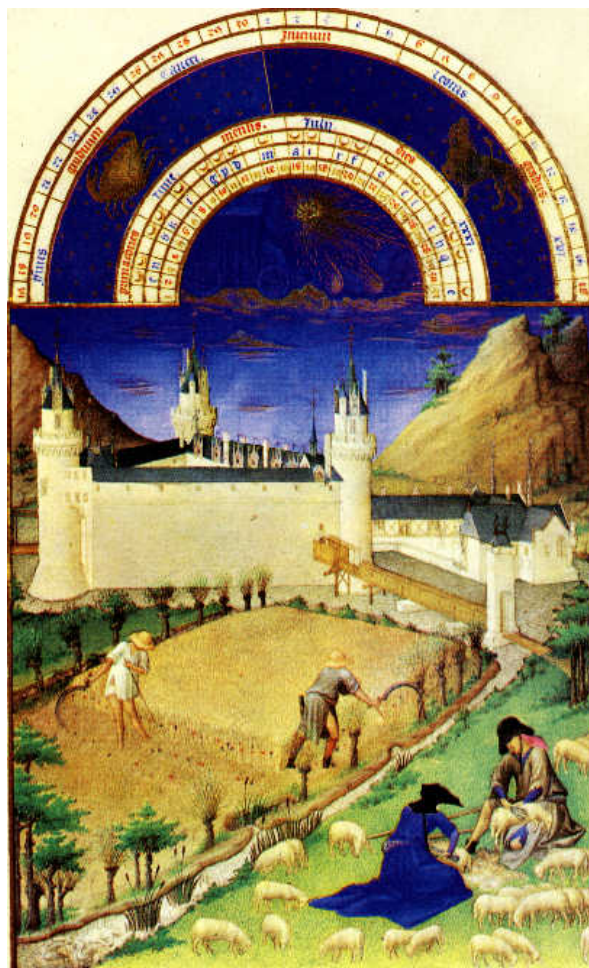
PERIODE MEDIEVALE

XI-XIV^e SIECLES

DOCUMENTS, PLANS ET ICONOGRAPHIES PRINCIPALES POUR LA PERIODE

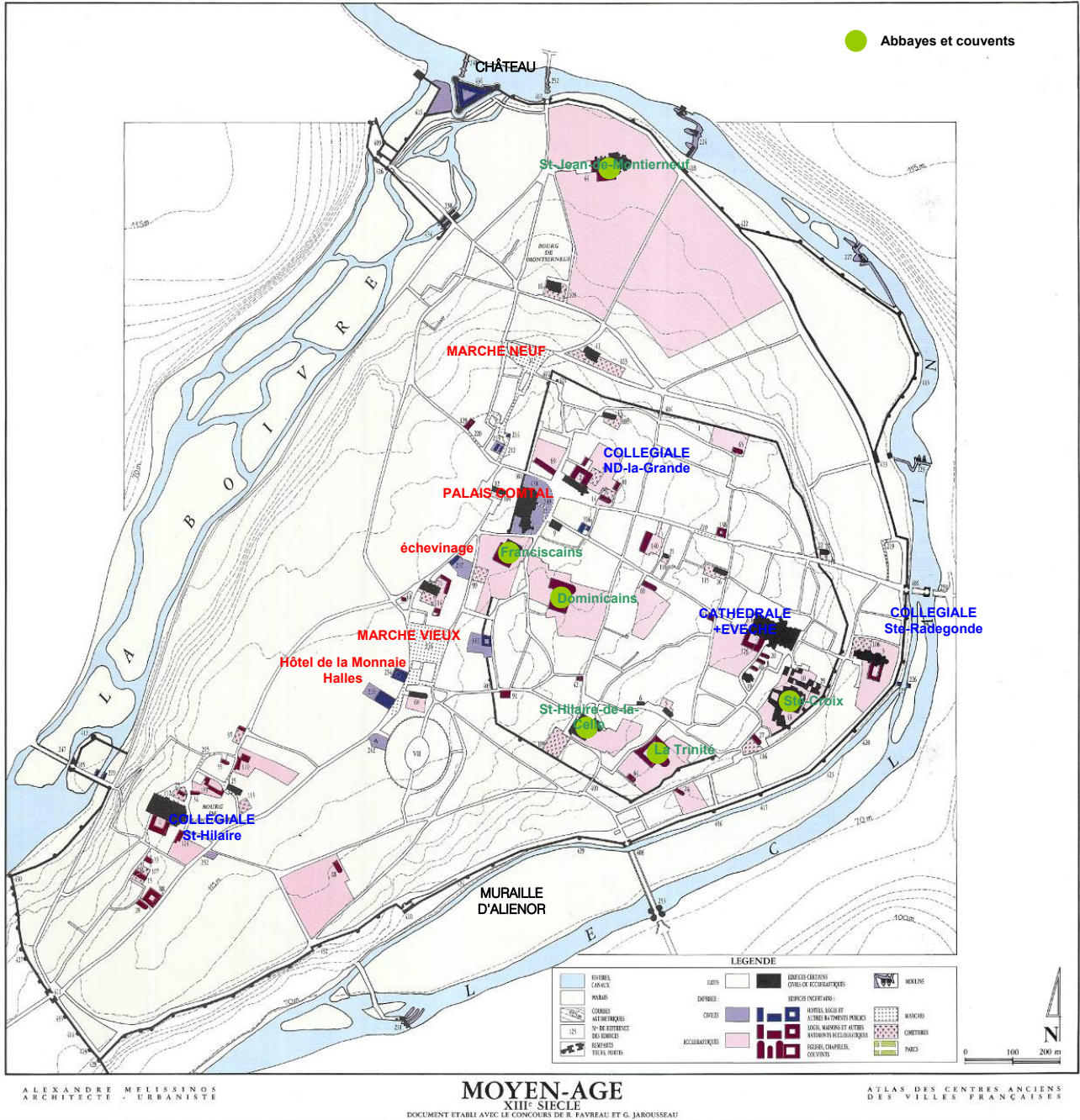
- « LA VILLE DE POITIERS A LA FIN DU MOYEN-AGE : UNE CAPITALE REGIONALE », Robert FAVREAU, 1985.
- « AUTOUR DE JEAN DE BERRY » **La Revue historique du Centre-Ouest**, tome IV, 2^e semestre 2005.
- « LA FONDATION DU COUVEN DES CARMES A POITIERS, 1361 » par Robert FAVREAU, 1984.
- « ESSAI DE TOPOGRAPHIE HISTORIQUE. LE MARCHE NEUF DE POITIERS CREE A LA FIN DU XI^e SIECLE » par Gérard JAROUSSEAU 1996.
- CARTES DE SYNTHESE de l'ouvrage Collectif « Histoire de Poitiers » (Robert Favreau)
- ATLAS HISTORIQUE DE LA VILLE par Alexandre Melissinos, 1989.

Représentation du château :
LES TRES RICHES HEURES DU DUC DE BERRY (CALENDRIER)
par les frères Limbourg début du XV^e siècle



Le tournant de l'an mil est une période charnière dans l'histoire des villes : sur le plan social, la féodalité vient remplacer la société de droit romain, créant une multitude de seigneurs détenant l'autorité publique ; la religion prend alors un nouveau sens et devient une quête d'absolu qui se traduit par un courant de Réforme chez les moines et fait naître de nouveaux Ordres religieux (les Clunisiens, les Cisterciens, les Bénédictins). Le troisième aspect est démographique et par voie de réciprocité économique. Jusqu'au XII^e siècle, les progrès techniques vont se multiplier et permettre (et seront permis par) le développement des échanges et d'un véritable réseau routier et fluvial.

LOCALISATION DES COUVENTS ET DES LIEUX DE LA VIE CIVILE au XIII^e siècle
 (fond de carte : Atlas Historique par Alexandre Melissinos)



1.2.1. L'essor du commerce

Dans cette dynamique, Poitiers connaît un essor considérable dans le courant du XI^e siècle : des lieux de marchés se développent sur les voies d'entrée de la ville, d'abord aux portes du castrum. On connaît ainsi l'existence de la première place de Marché (dit Marché Vieux) dès le X^e siècle sur l'actuelle place du Maréchal Leclerc, vient ensuite s'ajouter le Marché Neuf inauguré en 1119 sur l'actuelle place de la Liberté et de nombreux lieux d'échanges commerciaux se développent alors sur tout cet axe Nord-sud : les boucheries, la regratterie, la saunerie, le marché aux aigrins (sur l'actuelle place Lepetit), l'herberie,...etc., sans oublier les Halles (emplacement de l'actuel parking Carnot) au XII^e siècle et l'hôtel de la Monnaie. Cette installation de la vie marchande est une véritable « reconquête » du plateau, abandonné depuis l'époque gallo-romaine.

Trois nouvelles fondations de monastères viennent s'ajouter à Ste-Croix : Saint-Hilaire-de-la-Celle, La Trinité et, hors les murs, Montierneuf, dernière fondation de la fin du XI^e siècle. C'est dans ce contexte que se développe le bourg de Montierneuf autour de l'abbaye. Pour la défense de la cité, des étangs sont créés autour du plateau au niveau des rivières de La Boivre et du Clain. Les abbayes occupent désormais de vastes terres sur le plateau : cloîtres et églises dans de larges enclos, mais aussi cultures, vignes, prairies, dispersées sur le plateau (Clos Guérin, Pré L'Abbesse) ; à ces vastes possessions s'ajoutent les moulins sur le Clain. De nombreuses églises sont construites ; l'évêque est maître d'ouvrage de vastes chantiers : la collégiale Notre-Dame-la-Grande dès le XI^e siècle puis la cathédrale au XII^e siècle, et certaines sont reconstruites après les incendies dévastateurs de la fin du XI^e siècle. Le XIII^e siècle voit l'apparition des Ordres mendiants : Frères Sachets, Cordeliers, Jacobins, puis au siècle suivant les Augustins et les Carmes, qui s'implantent au cœur de la ville comme Les Templiers sur la rue Montgautier dès le début du XIII^e siècle. La collégiale Saint-Hilaire est devenue quant à elle l'élément central de tout un quartier (principalement religieux) au Sud du plateau.

Le plateau était alors accessible par trois ponts qui enjambaient le Clain : le pont Saint-Cyprien sur l'ancienne voie antique de Limoges, le pont Rochereuil au Nord sur la voie de Tours, et le pont Joubert. Le Clain est devenu un lieu d'échanges dynamique et l'axe du pont Joubert prolongé par la Grand'Rue devient un haut lieu de l'artisanat. Deux autres franchissements (chaussées) existaient sur les terres marécageuses de La Boivre.

1.2.2. L'ère des Plantagenêts

Ce profond bouleversement du fonctionnement de la ville a accompagné la montée en puissance des comtes de Poitiers dans le pouvoir civil jusqu'ici détenu majoritairement par l'évêque. Dès le XI^e siècle, Guillaume IX Le Troubadour octroie les premières libertés aux Poitevins. Et au milieu du XI^e siècle, le mariage de la duchesse Aliénor avec le comte d'Anjou Henri II Plantagenêt fait Poitiers rejoindre l'Anjou et la Normandie dans l'Empire Plantagenêt, devenu plus puissant encore avec l'avènement d'Henri II en roi d'Angleterre en 1154. A la toute fin du XI^e siècle, les Plantagenêts proclament la commune accordant ainsi à Poitiers le privilège d'une administration autonome. A la mort d'Aliénor, en 1204, Poitiers est finalement rattachée au royaume français avec Philippe Auguste.

Dans ce contexte, le palais comtal devient un lieu d'affirmation du pouvoir des Plantagenêts qui construisent la grande salle aux dimensions impressionnantes. La ville se devait de se doter d'une enceinte monumentale, pour constituer l'image de la cité médiévale toute puissante. L'enceinte est réalisée sur plus de 6 kilomètres entourant tout le plateau, désormais devenu une entité malgré les nombreux espaces vides. L'enceinte est complétée par un château placé au point stratégique de la confluence des deux rivières. La muraille du Bas Empire étant devenue inutile, sa disparition progressive va libérer une large bande de terrain, représentant une quinzaine d'hectares. Les douves du palais comtal sont comblées et le quartier marchand et notable se développe tout autour, proche des marchés et de l'échevinage (rue Gambetta).

La guerre de Cent Ans (1337-1453) plonge la ville dans une période de déclin commercial, le traité de Brétigny en 1360 ramène Poitiers à une nouvelle domination anglaise pendant plus d'une dizaine d'années. A la fin du XIV^e siècle, Jean de Berry entreprend des travaux de reconstruction dans la ville (pavage des rues, ponts et muraille) ; à cette occasion, il fait transformer le château en résidence, « embellit » le donjon du palais comtal et érige le Gros Horloge (1387) face à Notre-Dame-la-Grande.

1.3.1. Ville de Sciences et de Lettres

Les difficultés de la Guerre de Cent Ans ont conduit à l'implantation du Parlement Royal à Poitiers, Poitiers devient ainsi capitale de France pendant 18 années (1418-1436) profitant ainsi de la faveur du Royaume et de la présence d'érudits parisiens exilés. C'est dans ce contexte qu'est fondée l'Université de Poitiers en 1431-32, les « Grandes Ecoles » sont implantées sur les terrains de l'échevinage et occasionnent la construction de nouveaux bâtiments sur la rue du même nom (vers 1450). Dès l'origine elle comprend quatre facultés : théologie, droit, médecine et arts. La faculté de Droit prend tout particulièrement de l'importance, des jeunes non poitevins viennent y étudier. Au XVI^e siècle, l'Université de Poitiers est citée comme la seconde de France (4000 étudiants), après Paris. Ses étudiants devenus célèbres marquent aujourd'hui la toponymie des rues : René Descartes, François Rabelais, Scévole de Sainte-Marthe.

Pendant un siècle et demi, la ville profite ainsi d'un véritable brassage culturel couplé à un commerce florissant. Une nouvelle bourgeoisie apparaît et de nombreux hôtels particuliers voient le jour sur le plateau près des axes commerçants. Peu à peu le quartier de Notre-Dame-la-Grande devient le cœur vivant de la cité marchande, aux dépens du *Marché Neuf*.

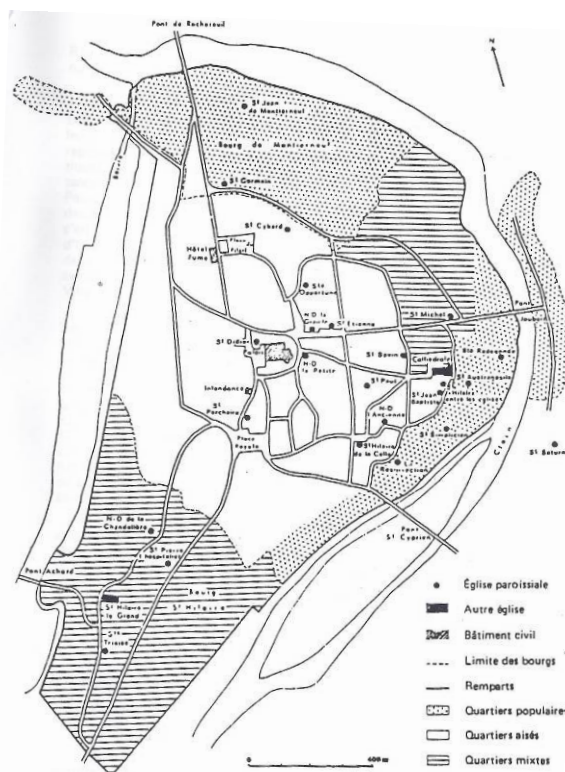
A la suite de la Guerre de Cent Ans, le dispositif défensif est renforcé par des ouvrages avancés sur les portes de ville et le complément de murs à édifier au niveau des anciens étangs. L'activité sur Le Clain n'a jamais été si dynamique et anime les faubourgs en contrebas du plateau : meuneries, draperies, tanneries. C'est à cette époque que commence à se poser la question de la navigabilité du Clain, qui aurait pu devenir un atout de développement extraordinaire. Pendant d'ailleurs plusieurs siècles, les projets de canalisation du Clain ont échoué ; seules quelques écluses ont été construites.

1.3.2. Poitiers à l'heure de La Réforme

La fin du XV^e siècle fait connaître à la ville deux décennies (1470 et 1480) de grande mortalité, dues principalement aux épidémies. La topographie sociale se dessine assez clairement entre les quartiers « hauts » et les quartiers « bas » du plateau, plus populaires (cf. carte ci-contre). Le centre du promontoire, cœur économique, politique et culturel, est peuplé non seulement de la bourgeoisie et des étudiants, mais aussi de nombreux monastères : Cordeliers, Jacobins, Augustins, Carmes (plus excentrés) auxquels s'ajoutent les Visitandines, les Hospitalières et les Minimes.

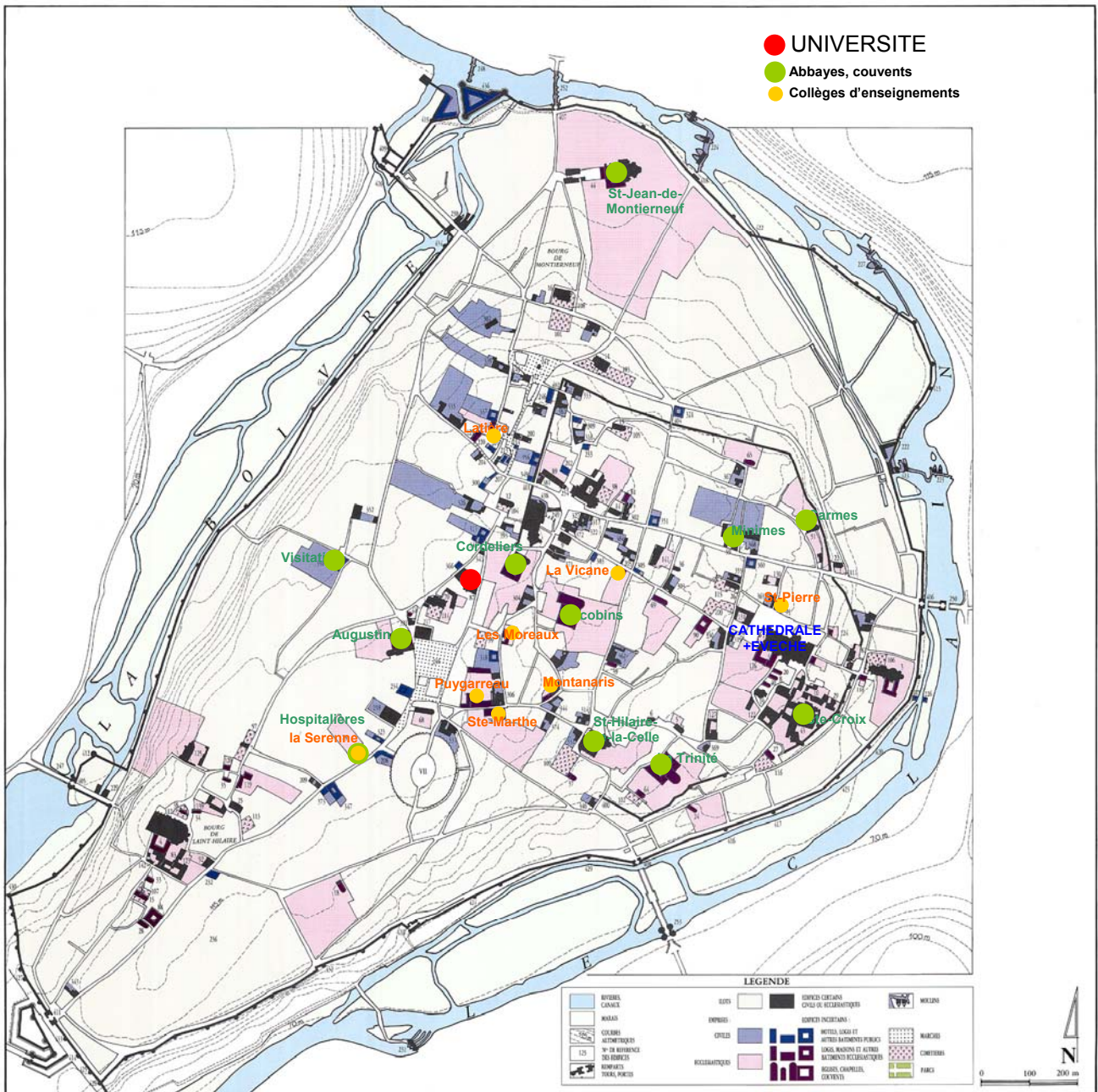
L'édit royal de Henri II (1551) créa le Présidial de Poitiers (tribunal de l'Ancien Régime). Le XVI^e siècle voit se prolonger l'effusion intellectuelle de la fondation de l'Université, en témoignent les nombreux collèges d'enseignements et le salon littéraire constitué de 1570 à 1587.. A partir des années 1530, le courant de La Réforme commence à s'organiser jusqu'au synode national de 1558 qui réunit toutes les églises protestantes nationales à l'hôtel de Jean Baucé (un an avant le synode national à Paris).

Suite aux persécutions contre les protestants, la décennie suivante est une période mouvementée, avec de nombreux pillages d'églises (cathédrale, ND-La-Grande, Ste-Radegonde) jusqu'au siège de la ville par Coligny en 1569. La ville entre ensuite dans un véritable déclin.



Plan 2 : Les paroisses et la topographie sociale de Poitiers

LOCALISATION DES COUVENTS ET COLLEGES D'ENSEIGNEMENTS à la fin du XVI^e siècle
 (fond de carte : Atlas Historique par Alexandre Melissinos)



1.4. La ville des couvents

LA CONTRE-REFORME ET SES EFFETS

1590-1780

DOCUMENTS, PLANS ET ICONOGRAPHIES PRINCIPALES POUR LA PERIODE

« POITIERS A L'AGE BAROQUE -1594-1652 » par **Jean-Pierre ANDRAULT**, 2003.

« POITIERS EN SES COUVENTS AU XVII^e SIECLE » par **Annie BRILLAUD**, 1998.

« LES FILLES DE NOTRE-DAME A POITIERS XVII- XVIII^e SIECLES » par **Jacques MARCADE**, 1981.

ATLAS HISTORIQUE DE LA VILLE par Alexandre Melissinos, 1989.

DENOMBREMENT DU FIEF D'ANGUITARD 1674 (*localise les immeubles relevant féodalement de la tour d'Anguitard (rue des Flageolles) et indique le montant des droits seigneuriaux*)

LE TOISE 1691 (*évaluation de chaque immeuble bâti dans la censive du roi à Poitiers, hormis les biens d'Eglise, en fonction de son emplacement et de sa superficie (calculée en toises carrées)*)

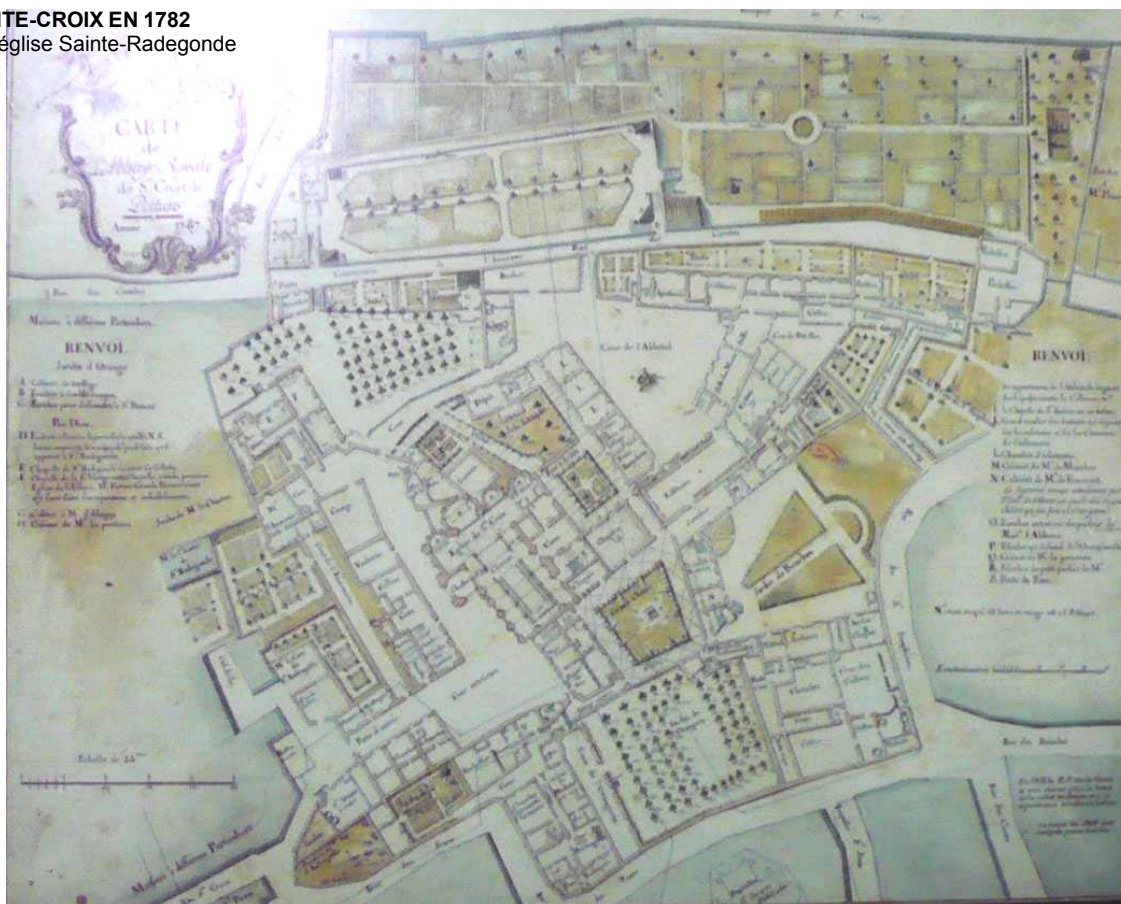
PLAN DE 1699 par Gaignières

PLANS « DES ECHEVINS » - 1682-1686 et 1689

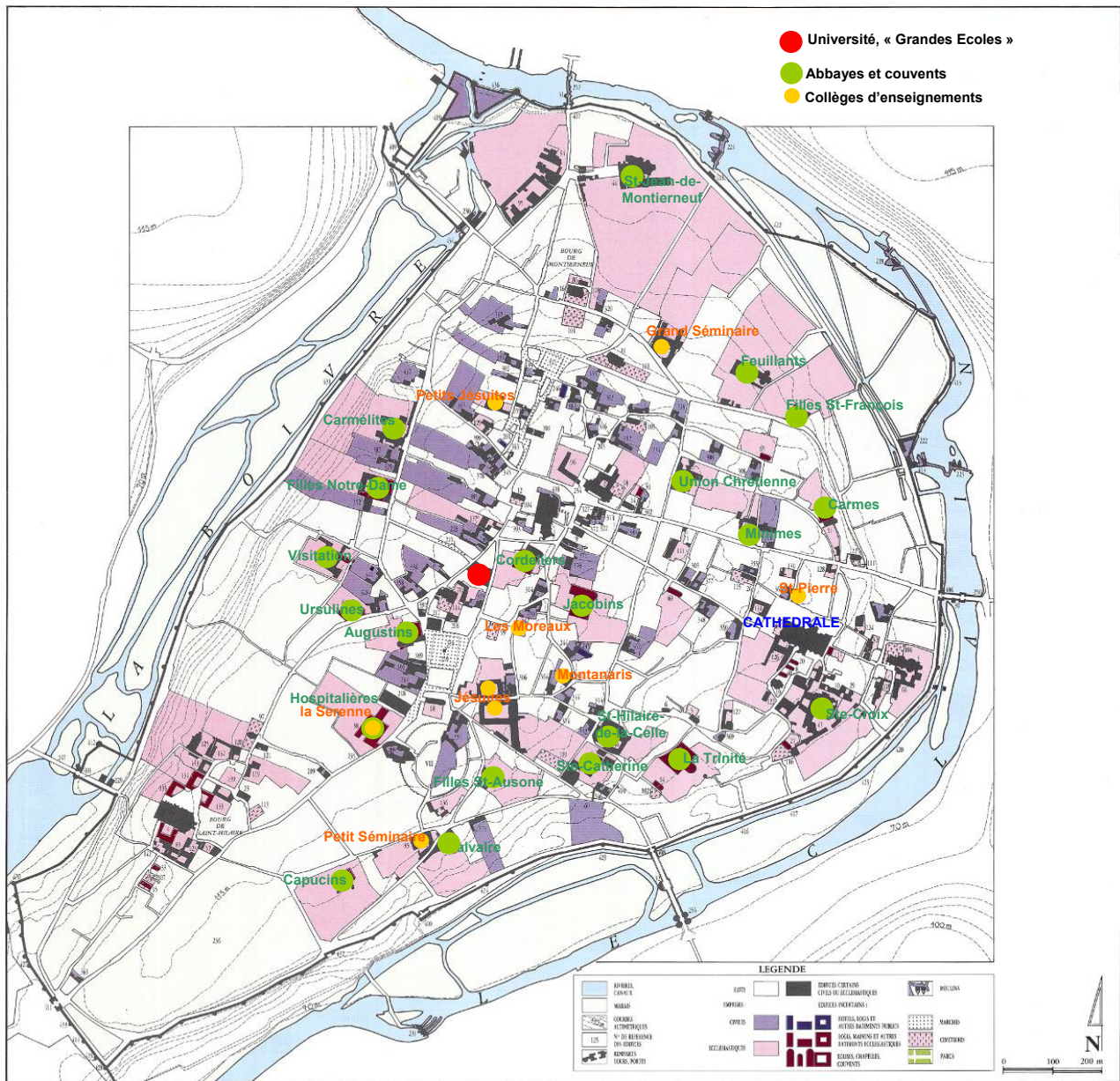
CARTE DE CASSINI (milieu XVIII^e)

L'ABBAYE SAINTE-CROIX EN 1782

plan exposé en l'église Sainte-Radegonde



LOCALISATION DES COUVENTS ET COLLEGES D'ENSEIGNEMENT au début du XVIII^e siècle
 (fond de carte : Atlas Historique par Alexandre Melissinos)



ALEXANDRE MELISSINOS
 ARCHITECTE - URBANISTE

EPOQUE PRECLASSIQUE
 DEBUT XVIII^e SIECLE
 DOCUMENT ETABLI AVEC LE CONCOURS DE G. JAROUSSEAU

ATLAS DES CENTRES ANCIENS
 DES VILLES FRANÇAISES

1.4.1. La « reconquête chrétienne »

L'Église catholique entreprend au lendemain des guerres de religion une vigoureuse campagne de reconquête sur le royaume, qui vise tout particulièrement le « croissant huguenot ». Portée par le long épiscopat de l'évêque Chasteigner, Poitiers devient ainsi un nouveau bastion catholique en accueillant une très grande concentration de couvents religieux et de nombreuses nouvelles églises (24 paroisses à la veille de La Révolution). Beaucoup étaient des communautés de femmes et certains étaient directement liés à la lutte contre le protestantisme, comme L'Union Chrétienne ou Les Capucins. Une douzaine de communautés s'implantent ainsi dans la ville s'ajoutant aux neuf monastères préexistants. Citons de manière exhaustive : Les Jésuites (1604), Les Capucins (1609), Les Ursulines (1616), Les Filles du Calvaire (1617) qui iront s'installer dans l'ancienne abbaye de La Trinité à la fin du siècle, Les Feuillants (1617), Les Carmélites (1629), Les Filles de Saint-François (1632), Les Visitandines (1633), Les Hospitalières (1644), Les Filles de Saint-Ausone (1645), L'Union Chrétienne (1682). Tous ces établissements possédaient de vastes terres en culture, les versants du plateau étaient principalement recouverts de vignes, et ces anciens jardins ont laissé une mémoire dans la toponymie des rues (Basses Treilles, Pré L'Abbesse).

De la même façon que l'Age d'Or de l'Université et du protestantisme s'était traduit dans l'architecture civile, le renouveau catholique s'affirme aussi par l'architecture avec de vastes programmes de constructions dont les bâtiments des Jésuites, des Feuillants et Le Petit Séminaire (1683) nous sont restés en témoins remarquables. De même, L'Hôpital Général est implanté sur les vastes terrains à la confluence des rivières, où le château avait été ruiné par les guerres de religion.

Les gravures du XVII^e siècle (Gaignières ou Chastillon) figurent une ville « aux cent clochers » qui animent la silhouette escarpée du plateau, les voyageurs de l'époque rapportent description d'une ville « remplie de vastes jardins » « abondante en écoliers, prêtres et moines » (cf. article Poitiers en ses couvents). Seule opération urbaine remarquable (en plus de la timide percée de la Rue de la Baume pour l'accès au couvent des Capucins), la rue Neuve St-Louis qui implanta le Minage dans les années 1610-20 sur l'axe commerçant entre Marché Neuf et Marché Vieux, créant un axe de vie publique face à l'Echevinage et aux Grandes Ecoles.

1.4.2. Un tissu urbain figé

Le XVIII^e siècle marque la fin du grand élan religieux du siècle précédent.

Les remparts médiévaux rendus inutiles par les progrès de l'artillerie et l'absence de guerre ne sont plus entretenus, ils deviennent carrières à pierres ou volontairement percés de brèches pour faire entrer des marchandises sans payer l'octroi. Il faut dire que la ligne de remparts n'était pas un obstacle à l'expansion de Poitiers qui se trouvait déjà naturellement limitée par ses rivières. A ces éléments en ruines s'ajoutent les ruines de la ville gallo-romaine toujours présentes au cœur de la ville, principalement l'amphithéâtre qui ne sera démoli d'une manière systématique qu'au milieu du XIX^e siècle.

L'espace urbain semble figé entre grands enclos religieux et une économie et démographie peu dynamiques. La production architecturale se limite essentiellement aux établissements religieux, l'architecture civile est même quasi-absente de la construction de la première moitié du XVIII^e siècle.

L'« opération » place Royale laisse d'ailleurs préjuger du peu de prestige que Poitiers accorde à l'espace urbain, en ne faisant qu'implanter une statue du Roi sur une place médiévale (le Marché Vieux) aux formes architecturale et urbaine irrégulières. Quant au Palais de Justice, s'il reste le centre des hommes de loi de Poitiers, la grande salle des Plantagenêts est devenue un lieu de marché presque insalubre.

1.5. L'engagement d'une réflexion urbaine

L'AVANT ET APRES-REVOLUTION

DE 1750 A 1840*
(*date cadastre napoléonien)

DOCUMENTS, PLANS ET ICONOGRAPHIES PRINCIPALES POUR LA PERIODE

« POITIERS, UNE HISTOIRE CULTURELLE 1800-1950 » Collectif sous la direction d'Alain QUELLA-VILLEGER , 2004.

« L'HISTOIRE DU JARDIN DES PLANTES DE POITIERS », D. DUPORT, 1983.

ATLAS HISTORIQUE DE LA VILLE par Alexandre Melissinos, 1989.

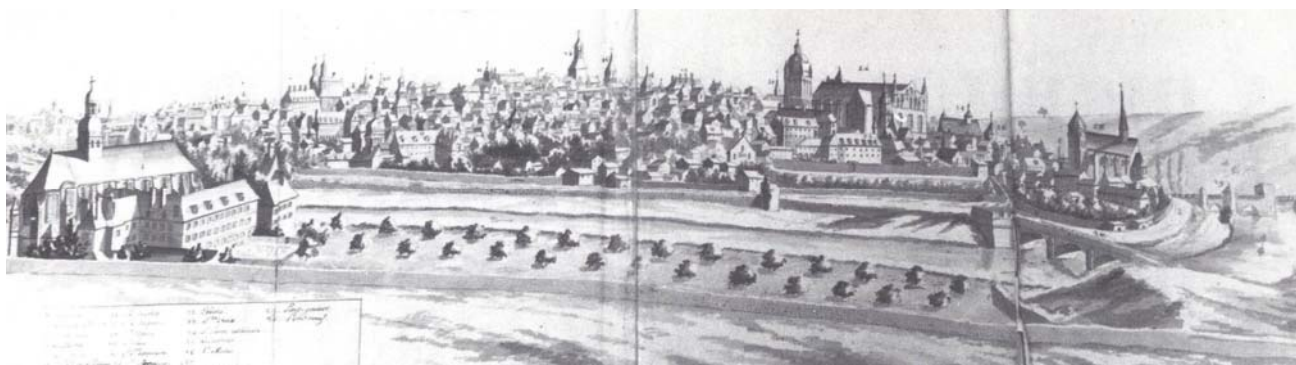
VUES PERSPECTIVES DE LA VILLE DE POITIERS à la fin du XVIII^e siècle

PLAN TOPOGRAPHIQUE DE 1786

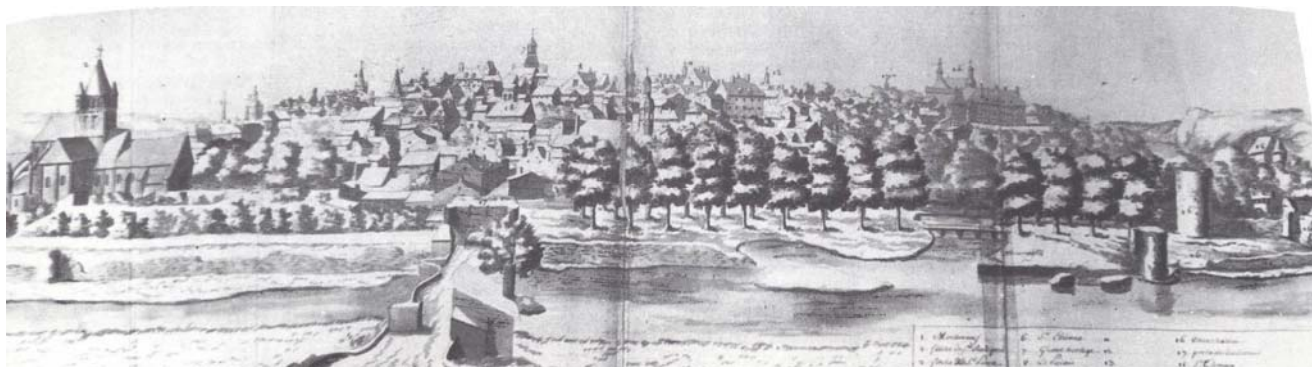
PLANS D'ALIGNEMENT 1819 approuvé en 1828

CADASTRE NAPOLEONIEN 1840

PLAN DE 1833 par Achille Pig[et] (?)



VUES PERSPECTIVES DE POITIERS - fin XVIII^e, début XIX^e - ouvrage collectif « Histoire de Poitiers »



1.5.1. L'intendance de Blossac à partir de 1750

Le courant du XVIII^e siècle est marqué par les idées urbaines qui prônent une aération du tissu dense de la ville médiévale trop contraint et contraignant. Sous l'intendance de Blossac, de nombreux projets ont ainsi été le point de départ d'une réorganisation de la ville, à commencer par le transfert des cimetières à l'extérieur de la ville (1779). Le tissu urbain est alors relativement aéré par les vastes jardins religieux, mais le cœur du plateau reste difficilement accessible, les grands enclos imposent de longs détours, et les ponts médiévaux restent contraignants.

A partir de 1760, sont créées des voies de circulation reliant les portes de ville (futurs boulevards contournant le plateau), détruisant peu à peu la muraille médiévale ; les portes de ville demeuraient néanmoins en barrières d'octroi. En 1778, le pont Neuf prolongé extra-muros vers Bourges relaye l'ancien accès par le pont Joubert et la Grand'Rue mais cette nouvelle entrée de ville est restée longtemps à buter contre l'enclos de l'abbaye de Sainte-Croix (son démantèlement au XIX^e siècle permit enfin la création de l'actuelle rue Jean Jaurès).

Rien n'affirme l'éventualité d'un projet de grande restructuration interne de la ville médiévale ; on ne connaît que le projet non réalisé de la « voie triomphale » reliant le parc des Gilliers à la place Royale d'alors. Un incendie frappe les abords de Notre-Dame-la-Grande et détruit quelques éléments bâtis proches, mais l'aménagement de la place ne se fera qu'au XIX^e siècle. Le beffroi construit par le duc de Berry face à la collégiale est démoli en 1785. Peu de temps après, le marché est déplacé de la place du Pilori à la nouvelle place de la collégiale.

Autre thème de la réflexion, les espaces verts et lieux de divertissements : des parcs et promenades ont été aménagés à l'extérieur de la ville. Le parc des Gilliers aujourd'hui parc de Blossac est le premier grand parc public créé (1750 à 1773) sur les terrains de l'ancienne nécropole entre la rue de la Tranchée, et la muraille médiévale, dominant la vallée du Clain. Il faut également citer la promenade Guillon sur les traces du château et celle des Cours -extra-muros- qui avait été aménagée dès la fin du XVII^e siècle.

Marquée par un grand essoufflement démographique depuis le siècle précédent, Poitiers ne compte plus que 18 223 habitants en 1800, passant au rang de 30^{ème} ville de France, très loin de son « Age d'Or ».

1.5.2. Les restructurations après La Révolution

A la fin du XVIII^e siècle, l'Eglise possède 225 immeubles sur le plateau, sans compter les immeubles privés (logis de curés, chanoines ou sacristains). En 1789, Les Jacobins ne comptent plus que le prieur et 5 membres, Les Feuillants, le prieur et 4 religieux... le dépeuplement des couvents se généralise dès les années 1780. Avant même 1789, des couvents faute de religieux sont réutilisés en caserne (Ste-Catherine en 1783). En 1793, les paroisses sont supprimées, et toutes les églises et couvents sont fermés ou réutilisés pour des fonctions militaires ou administratives, certains seront détruits : destruction de la nef de St-Hilaire-le-Grand, de Saint-Michel ; La Trinité, Ste-Croix, Montierneuf transformé en écuries ; La Visitation, Les Feuillants en prisons et de nombreuses casernes (Carmélites, Filles Notre-Dame, Ste-Catherine), l'évêché devient magasin d'effets militaires. En 1810, l'Etat a abandonné ses casernes à la Ville qui finit par les remettre aux mains de l'Etat en 1829 par manque de budget pour leur reconversion. Le cadre ancien de la ville du XVII^e siècle était brisé mais l'Eglise récupérera une partie des terrains au XIX^e siècle et il s'en suivra un véritable jeu de chaises musicales entre les communautés et leurs enclos (l'évêché à Sainte-Croix, la préfecture dans l'évêché, le Séminaire aux Carmélites puis à La Trinité, etc..).

Les restructurations administratives se succèdent après 1789, on peut dire que Poitiers malgré une population assez faible a trouvé à ce moment son rôle et positionnement régional à venir. Promue préfecture, Poitiers devient aussi siège d'évêché, des Tribunaux Civil, de Commerce, et d'Appel, et d'une Académie. En 1808, une nouvelle Ecole de Droit puis de Médecine accompagnent la renaissance de l'Université. Poitiers devient ainsi une ville d'administrateurs. La vie culturelle se réanime néanmoins : théâtre sur la place d'Armes (1819), fondation de la Société littéraire installée rue Gambetta en 1825, puis la Société des Antiquaires de l'Ouest en 1834.

Dans ce contexte, les mutations de l'espace urbain sont peu nombreuses, les récits de l'époque évoquent une « cité délabrée » (cf. *Une Histoire culturelle*). On peut citer principalement les actions suivantes :

- en 1806, l'éclairage public et la mise en place de plaques des noms de rues avec numérotation des maisons ;
- en 1817, le premier levé détaillé de la ville (pré-cadastre), en 1818, un décret fixant la largeur des rues (8 m) ;

- en 1819, l'adoption du projet d'alignement (approuvé en 1828) ;
 - en 1835-39, le premier réseau de distribution d'eau et la mise en place de fontaines publiques ;
 - en 1819, l'élargissement de la rue de la Baume (Scheurer-Kestner) ; en 1842, la création de la rue Alsace-Lorraine ; en 1845, la démolition des maisons et échoppes accolées au palais des comtes, pour dégager le palais de justice,
 - et en 1830, commencent -enfin- les travaux de la rue Bourbon (Jean Jaurès) au travers de l'îlot Ste-Croix.
- Le cadastre napoléonien de 1837-40 (4 200 propriétés bâties) présente l'image d'une ville à la trame médiévale, qui connaîtra seulement dans la seconde moitié du XIX^e siècle des opérations urbaines marquantes.

PLAN CADASTRAL DE 1846

Document : Médiathèque François Mitterrand



1.6. Les grandes mutations

LA FIN DU XIX^e SIECLE A POITIERS

DE 1840* A 1914
(*date cadastre napoléonien)

DOCUMENTS, PLANS ET ICONOGRAPHIES PRINCIPALES POUR LA PERIODE

« POITIERS, UNE HISTOIRE CULTURELLE 1800-1950 » Collectif sous la direction d'Alain QUELLA-VILLEGGER , 2004.

« L'HISTOIRE DU JARDIN DES PLANTES DE POITIERS », D. DUPORT, 1983.

CADASTRE NAPOLEONIEN 1840

POITIERS AVANT 1851 ET POITIERS EN 1851 plans de De Chergé

PLAN TOPOGRAPHIQUE ET ARCHEOLOGIQUE dressé sur le cadastre de 1840, nouvelles éditions de 1849 et 1860, par la Sté des Antiquaires de l'Ouest - PLAN DE 1855 par la Sté des Antiquaires de l'Ouest - PLAN DE POITIERS VERS 1860 par Descoust - PLAN DE 1868 par De Chergé - PLAN DE POITIERS VERS 1880 par Druinaud - PLAN DE 1882 par Grange



PLAN DE 1860 AVEC DES PROPOSITIONS URBAINES - Société des Antiquaires de l'Ouest - Document : Médiathèque

1.6.1. Les opérations urbaines

Après la construction de la gare dans les années 1850 (et la canalisation de la Boivre), une réflexion urbaine active donne lieu à de nombreux projets de restructuration du tissu urbain. De nombreux plans de la seconde moitié du XIX^e siècle figurent des tracés jamais réalisés ; à ce sujet, l'ouvrage *Poitiers une histoire culturelle* nous renseigne très bien sur la teneur et le contexte des projets « avortés ». Les percements de rues et l'aménagement de places, en revanche réalisés, donnent lieu à des séquences urbaines cohérentes.

La place de Notre-Dame-la-Grande est reconfigurée à l'occasion de la construction d'une halle de marché couvert (1851) aujourd'hui modifiée dans le cadre d'un projet urbain plus récent. En 1858, les derniers grands vestiges de l'amphithéâtre romain ont été démolis, pour créer la rue de Magenta. En 1841 déjà, un projet d'embellissement sur le quartier de la place d'Armes (aujourd'hui place Leclerc) avait été présenté, mais un manque de financement avait laissé le projet sans suite. C'est en 1860 qu'est adopté le projet du secteur de la Préfecture : le projet de Durand prévoit une construction monumentale (la Préfecture) donnant sur une place semi-circulaire aux façades ordonnancées d'où partent cinq rues (4 seront réalisées), la voie centrale étant la rue Impériale (aujourd'hui Rue Victor Hugo) qui rejoignait la place d'Armes où serait implanté l'Hôtel de Ville. Une infrastructure de liaison entre le plateau et la gare est alors réalisée par deux grandes rampes, les boulevards de Solférino et de Verdun.

La rue d'Orléans est achevée vers 1860, créant enfin le tronçon manquant à la liaison Pont Neuf / plateau (actuelle rue Jean Jaurès). Et, à partir des années 1860, quelques lotissements se créent sur des îlots libres : rues Boncenne et Edouard Grimaux, la rue Lubac (Foch) sur l'ancien îlot des Filles de St-Ausone, la rue du Jardin des Plantes à l'occasion de la création du parc public, et les rues Charles Gide et Thibaudeau à la fin du siècle. En 1904, débutent les travaux de l'opération du quartier de La Poste (perçement de la rue de Grailly).

En 1895, les premiers tramways sont inaugurés sur les « Boulevards des Poitiers » (gare, Pont-Guillon, Petit-Blossac), une deuxième ligne en 1899 (gare / hôtel de ville / Trois Bourdons) et une troisième en 1903 (hôtel de ville / cimetière de la Pierre Levée). Le passage des tramways n'a nécessité que peu de brèches dans le tissu urbain étroit de la ville (rue Henri Oudin), mais le mode de transports reste relativement inadapté et disparaît après-guerre.

La période de développement urbain sur la deuxième moitié du XIX^e siècle a profité essentiellement aux quartiers périphériques nouvellement construits. En 1846, sur 100 habitants, 84 vivaient dans la cité intramuros ; en 1911, plus que 73, malgré une évolution démographique impressionnante. Poitiers en 1851 compte 29 000 habitants, elle est 32^e ville de France.

1.6.2. La remise en place du « cadre chrétien »

Depuis l'Empire, l'Evêché engage une immense tâche de reconstruction malgré quelques difficultés d'organisation administratives. Une grande partie de la population reste attachée à la religion, au travers des traditions, pratiques collectives et vénération locales. La fonction « utilitaire » de la religion (comme moyen de contrôle social) correspond d'ailleurs à la vision sociale des aristocrates poitevins. Dans ce contexte favorable, l'Eglise recherche une visibilité sociale et publique à Poitiers et remet ainsi en place le « cadre chrétien », facilitée par une maîtrise importante du foncier. La ville est répartie en 6 paroisses ; celle de St-Porchaire correspond au « Poitiers catholique bourgeois » et les plus populaires, Montierneuf et Ste-Radegonde, accueillent en premier lieu les nouvelles communautés religieuses. L'objectif est de maîtriser l'éducation de la jeunesse poitevine. Les communautés qui avaient été expulsées à la fin du XVIII^e siècle sont alors convoitées, à commencer par les Jésuites à qui l'on remet le collège St-Vincent-de-Paul en 1854 (enclos des Jacobins). L'école cléricale fondée en 1806 et le collège de la Grande Maison sont complétés par l'établissement de Saint-Joseph. Les chapelles des communautés religieuses –ouvertes au public– se multiplient comme symboles de la présence religieuse. Dans cette logique de « communication », les édifices religieux existants font l'objet de restaurations : St-Hilaire-le-Grand, la Cathédrale, Notre-Dame-la-Grande, Ste-Radegonde, St-Jean-de-Montierneuf.

Avec la loi du 7 juillet 1904 qui ferme les communautés religieuses enseignantes, de nombreuses écoles laïques voient le jour : l'école de la rue Paul Bert (1901), le collège St-Joseph implanté dans l'enclos des Jacobins, devient le collège St-Stanislas (1905). A partir de la fin des années 1920, la Ville achète quelques établissements religieux pour y implanter des écoles publiques, notamment l'ancien Hôpital Général et l'ancien évêché.

Aujourd'hui les communautés de vie apostolique ont remplacé les monastères, mais restent présentes dans la ville.

**SUPERPOSITION DU CADASTRE NAPOLEONIEN AVEC LE FOND DE CADASTRE ACTUEL
ET LOCALISATION DES PRINCIPALES OPERATIONS DU XIX^e SIECLE ET DEBUT XX^e**
(couches du Plan Historique)



1.7. La ville contemporaine

DES ANNEES 1920 A NOS JOURS

DOCUMENTS, PLANS ET ICONOGRAPHIES PRINCIPALES POUR LA PERIODE

« LES FRERES MARTINEAU, IMMEUBLES PRIVES ENTRE LES DEUX GUERRES A POITIERS » par Y. LAUNAY 2005.

« LES QUARTIERS DES URBANISTES A POITIERS 1928-1986 » par M. LECHARPENTIER 1989.

PLAN D'EMBELLEMENT dit plan Agache 1928

RAPPORT DE PRESENTATION DU SECTEUR SAUVEGARDE, par Pierre Bonnard 1981



PLAN D'EMBELLEMENT - dit plan Agache - 1928 - Document : OTSI Salle Patrimoine

1.7.1. « Hygiène » et « embellissement »

En 1926, la Municipalité crée un Bureau d'Hygiène et publie un arrêté pour l'application du règlement sanitaire de 1906 dont on peut rappeler les grands principes : aération, luminosité et spaciosité des espaces intérieurs, espace de circulation d'au moins 30 m² lorsque les pièces y prennent jour, limitation de hauteur des maisons en rapport avec la largeur de la voie pour garder une luminosité de la rue, soit 18 mètres au faitage pour une rue de 12 mètres, 19 pour une rue entre 12 et 15 m, et 20 maxi pour une rue supérieure à 15 m de large. Un nouveau règlement sanitaire départemental a été émis en 1939, limitant plus encore les possibilités de construction.

En 1924 le Conseil Municipal décide de doter la commune d'un « plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement » (Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest -5^e série, tome III, 1989), or il ne s'agissait pas d'une initiative volontariste de la part des élus de la ville mais plutôt une « obligation législative » que leur imposait la loi Cornudet. Le dit plan est élaboré par Agache et daté de 1928 ; l'urbaniste y reprend les idées de la Société Française des Urbanistes qu'il a cofondé en 1911. Ce sont donc trois composantes majeures qu'il met en avant :

- « l'ossature des voies comme réseau circulatoire » : il crée de nouvelles voies pour assurer des liaisons rapides et des perspectives monumentales dans la ville, notamment un grand viaduc qui traverse la vallée de la Boivre et arrivant sur la Préfecture,
- « les espaces libres » : il s'agit d'une notion nouvelle découlant des préoccupations hygiénistes sur les quartiers ouvriers notamment, elle se traduit par le tracé des coulées vertes à la fois espaces de respiration et parcs aux fonctions récréatives,
- « les édifices publics dans la ville » : facilités d'accès, élément fort du décor urbain, repères. Les nouveaux édifices publics sont localisés en bordure des places ou sur des carrefours importants et constituent des fonds de perspective.

Le projet est finalement rejeté par le Conseil Municipal en 1930 qui avance les arguments suivants : bouleversement profond de la ville et coût irraisonnable de l'opération. Il faut également préciser que Poitiers est à ce moment en pleine stagnation (41 000 habitants) depuis les années 1910. L'analyse de Mathilde Lecharpentier dans le *Bulletin de la Sté des Antiquaires de l'Ouest* montre que l'idée même de planification à long terme représentait une démarche trop contraignante et qui, plus est, abstraite, pour les élus de la Ville. Notons que ce document est absent des Archives Municipales et Départementales.

Les Archives Municipales gardent un document appelé « programme de travaux en vue de l'embellissement de la ville et de la lutte contre le chômage » daté de 1936. Ce programme reflète bien la modestie des ambitions municipales, il s'agit en fait d'une liste de 8 actions : l'achat de la gare désaffectée des tramways départementaux (située à côté de la gare), le classement en voirie urbaine de certaines voies privées, l'élargissement de la rue Carnot et du Petit Bonneveau, l'amélioration de l'éclairage public, la construction d'un nouveau cimetière à La Cueilie (extramuros), la création de toilettes publiques « en divers points de la ville » (Blossac notamment), l'amélioration et la modernisation de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie, enfin, la construction de nouveaux bureaux dans l'aile nord de l'hôtel de ville.

Les opérations urbaines réalisées au début du XX^e siècle le centre de Poitiers ont été assez limitées, la ville ne s'est renouvelée que par quelques opérations ponctuelles : dégagement des abords de la tour Maubergeon et de la salle du palais et création du square, construction des cités H.Gabillet, des Rocs et de Ste-Thérèse (1930-1936), jardin d'enfants de la petite Villette au bord du Clain (1936), achat par la ville de la gare désaffectée des tramways départementaux (1937).

1.7.2. De La Reconstruction à la création du Secteur Sauvegardé

La seconde Guerre Mondiale a laissé quelques destructions sur Poitiers mais sans pour autant affecter la structure de la ville médiévale, les bombardements ont surtout touché les limites extérieures du promontoire : destruction de la gare et des installations ferroviaires, et plus de 2 000 immeubles sur le boulevard du Grand Cerf, boulevard Solférino, rue Boncenne, rue du Moulin à Vent, rue Gambetta, rue Jacques-de-Grailly, et les abords de l'ancienne Porte de Paris.

Ces secteurs ont été reconstruits dans une écriture très caractéristique de l'époque dite de Reconstruction. Les décennies suivantes ont aussi été des périodes de construction et de restructuration urbaine. Avec la création

du Secteur Sauvegardé en 1966, dont le Plan de Sauvegarde ne sera publié qu'en 1981, c'est une nouvelle réflexion qui s'amorce sur la ville, et un nouveau regard, patrimonial. Comme dans les secteurs sauvegardés de cette période, pionniers en matière de « patrimoine urbain », on a cherché à rendre la ville « plus fonctionnelle et accessible » ; cet objectif a été mené au prix de curetages d'îlots et de percements des « routes » qui nous semblent aujourd'hui avoir traumatisé le tissu ancien (voie André Malraux, Rue Gaston Hulin), mais le Plan de Sauvegarde a aussi permis de redécouvrir le patrimoine et de sauver de nombreux vestiges du passé.

1.8. Clés de lecture

1.8.1. Tableau récapitulatif et présentation du plan historique

Le plan historique a pour objectif de présenter sur le fond de plan actuel la sédimentation de l'histoire urbaine et architecturale. Il est élaboré à partir des connaissances acquises par les fouilles archéologiques et à partir d'une superposition de plans anciens. Les éléments de tracé urbain qui restent à ce jour du niveau de l'hypothèse (plan de la cité antique notamment) ne sont pas reportés sur ce plan, compte tenu de leur caractère réversible. Quant à la superposition des plans anciens avec le fond de plan actuel, délimitation des enclos religieux et cadastre napoléonien, elle peut présenter quelques incertitudes de tracés dues à la nécessaire réinterprétation et du « recalage » numérique.

Le plan s'organise en 5 couches, correspondant aux cinq premiers chapitres de cette approche historique :

- Poitiers avant l'an mil
- L'époque médiévale
- L'âge d'or de Poitiers
- La ville des couvents
- Le cadastre napoléonien (report du plan en filigrane, structure viaire et bâti)
- Les grandes opérations urbaines et le second souffle religieux du XIX^e siècle

Le plan s'arrête à la guerre de 1914, figurant par défaut les opérations plus récentes par leur présence sur le fond de plan actuel.

Commentaires sur la couche « Poitiers avant l'an mil »

Sont figurés les éléments connus de la cité antique : tracé des aqueducs, repérage des voies romaines avec leur direction, et grands monuments publics (thermes et amphithéâtre notamment), et pour la période de l'Antiquité tardive, bien sûr le tracé de l'enceinte avec ses portes de ville. Poitiers ne possède pas de carte archéologique.

Le choix d'une couche unique pour la représentation de « deux » villes, se justifie par l'objectif d'une synthèse des éléments de connaissance archéologique à Poitiers. Ici est reportée en effet la carte de localisation des sites fouillés à ce jour, élaborée par l'INRAP. Cette carte a l'intérêt de présenter des restitutions de tracé (de l'enceinte notamment) et surtout d'informer sur la présence de vestiges, très importants dans le cadre de l'élaboration du Plan de Sauvegarde. Elle reste néanmoins incomplète sur certains sites (St-Hilaire, Ste-Croix n'y ont pas été reportés), et nous y avons ajouté les vestiges des églises du Haut Moyen-Age (Baptistère, St-Porchaire, St-Michel,..) et le tracé de la motte du palais comtal issue du rapport de fouilles des Cordeliers.

1 ^{er} siècle Haut Empire	III ^e Antiquité tardive - Haut Moyen-Age	X ^e Moyen-Age	XV ^e Université et protestantisme	XVII ^e Etats de la Centre-Réforme	1789 L'après Révolution	1840 Modernisation des villes	1920 Une nouvelle réflexion urbaine
CITE ANTIQUE LEMONUM III ^e siècles	VILLE CHRETIENNE III ^e -X ^e siècles	VILLE COMTALE Poitiers ds l'Empire Partagéral X-XIV ^e	L'AGE D'OR XV-XVI ^e	VILLE DES COUVENTS 1604-1789	LES MUTATIONS fin XVIII ^e -1 ^{re} moitié XIX ^e	LES OPERATIONS URBAINES 1840-1910	L'EPOQUE CONTEMPORAINE Depuis les années 1920
ARCHITECTURE DEFENSIVE							
ENSEMBLES URBAINS STRUCTURANTS							
Axe monumental Forum (?)	Castum et ses fossés Collegiales fortifiées à partir du X ^e	Motte du palais comtal Enlacs religieux : abbayes-prieurés - couvents Ecole médicale Bourg de Montmeruf Les Marchés	Grandes Ecoles (Université) La Péréolité	Grands enlacs religieux Promenade des Cours (St-Cyprien) Place Royale- Parc de Blossac	Place Alphonse Lapail Place d'Armes Puits Neuf et route	Liaison gate-ville Rue Jean Jaures Ave Maine / Préfecture Jardin des Parcs Quadrages autour des Tours du palais et de N-D-de-Grande	Pariétarie voie Malraux Cité Gabriel (HBM) Reconstruction porte de Paris et boulevards Secteur Sauvigné
PRINCIPALES CONSTRUCTIONS CIVILES							
Aqueducs Amphithéâtre Thermes Axe de trompbe	1 ^{er} Palais comtal (?)	Echovnege Palais comtal Halles Palais de Justice	Hôpital Gérocial Hôpital de la Charité Marechaussée Jaux de Paume	Hôtel de Justice Casernes Riraud Casernes Dalesmes Casernes	Hôtel de Ville + Préfecture Bibliothèque municipale Ecole Jules Ferry Lycee des Feuillants Réservoir d'eau de Blossac Ecole Paul Bert Collège St-Sanislas La Poste	Maison du Peuple Bourse du commerce Théâtre Lycee Victor Hugo	Facultés de Lettres
PRINCIPALES CONSTRUCTIONS RELIGIEUSES							
Saculaire Temples	Baptistère Basilique Saint-Hilaire Abbaye Ste-Croix	Notre-Dame-la-Grande Cathédrale Ste-Radegonde St-Hilaire St-Jean-de-Montmeruf St-Genrain St-Porchaire Les Carmes Les Corcelsins Les Jacobins	nef de Saint-Porchaire Chaire de la Cathédrale Doyenné de la Cathédrale Chaire de Ste-Radegonde Doyenné de St-Hilaire Chaire de Ste-Hilaire	Grand Prieuré d'Aquitaine Les Minimes Les Augustins (partiel église) Les Carmélites (chapelle) Les Ursulines (collège+chapelle) St-Catherine-de-Sierne Le Petit Séminaire L'évêché Logis canoniaux de St-Hilaire	Temple protestant		
PRINCIPALES CONSTRUCTIONS PRIVÉES							
Traces d'habitat HV ^e	Traces d'habitat HV ^e	Maisons romanes et gallo-romanes 36 rue-Jean Boutelet 9 rue René Descartes	Maison des Trois Clous Logis de La Grande Barre Hôtel Furney Hôtel Berthelet Hôtel Jean Baucé Hôtel Polisson	Hôtel Jean Piret (Hôtel Dieu) Hôtel de la Brosse-Moreau Hôtel Coultier Hôtel Vanlage Hôtel Jouard d'Yversais Hôtel d'Orford	Hôtel de Neuf Hôtel Velaull Hôtel de Marlot Hôtel de Brosse-Moreau 17 rue Ancienne Comédie	Hôtel Rohan-de-Charbot (Actuel rue-Jean) Maison Vanier Société Générale Crédit Lyonnais	Hôtel Gilbert

1.8.2. Toponymie

NB : Cette liste figure également sur le plan historique.

LISTE DES RUES AVEC DATE DE CREATION ET ANCIENS TOPONYMES :

Rue du	125° Régiment d'infanterie	avant 1786	<i>rue du Petit Séminaire (1786)</i>
Rue du	19 mars 1962	après 1840	
Bld	Albert (François)	fin XVIII°	
Rue	Alexandre (Jean)	avant 1786	<i>rue de Paille (1786)</i>
Rue	Aliénor d'Aquitaine	avant 1786	<i>rue de la Traverse</i>
Rue	Alsace Lorraine	1842	<i>rue Neuve de la Baume</i>
Rue de l'	Ancienne Comédie	avant 1786	<i>rue des Noyers (1550) - rue de la Comédie et rue des Jacobins (1786)</i>
Place de l'	Appel du 18 juin 1940	avant 1786	
Rue de l'	Arceau	avant 1786	<i>rue de la Barre et rue de la Procession (1786)</i>
Rue des	Arènes Romaines	avant 1786	<i>rue Neuve des Arènes (1860)</i>
Rue d'	Argent	avant 1786	
Rue	Augouard (Mgr Prosper)	avant 1786	<i>rue des Granges (1786) - rue de l'Etude (1828)</i>
Bld	Bajon	fin XVIII°	
Rue des	Balances d'Or	avant 1786	
Rue	Barbatte	avant 1786	
Place	Berry (Jean de)	avant 1786	<i>porte de Paris (1828)</i>
Rue	Bert (Paul)	1901-1905	
Rue du	Berton (Général)	avant 1786	
Rue	Blanchet (Pierre)	avant 1786	
Rue de	Blossac	avant 1786	<i>rue des Capucins (1819)</i>
Rue	Boncenne	1860	
Rue	Bouchet (Jean)	avant 1786	<i>rue des Curés (1828)</i>
Rue	Bourbeau	1610-1620	<i>rue Neuve Saint-Louis (1620) - rue du Minage (1828) - rue Neuve de la Maine</i>
Rue	Bourcani	après 1786	
Rue de la	Bretonnerie	avant 1786	<i>rue des Buissons (1786) - rue de la Bretonnerie (1828)</i>
Place	Briand (Aristide)	1865	<i>place de la Préfecture (1865)</i>
Rue des	Caillons	avant 1786	
Plan du	Calvaire	avant 1786	
Rue des	Carmélites	avant 1786	<i>rue des Basses Treilles / rue de la Latte ou de la Poste aux Chevaux / rue du Chat (1786) - rue des Trois Patureaux / rue de la Latte (1828)</i>
Rue des	Carmes	avant 1786	
Rue	Carnot	avant 1786	<i>rue de la Messagerie (1750) - rue de la Tranchée / rue des Halles (1786) - rue de la Place d'Armes / rue des Halles / rue des Trois Piliers (1828)</i>
Rue des	Carolus	avant 1786	
Rue de la	Cathédrale	avant 1786	<i>rue de la Coutellerie (1468) - rue des Chapelliers (1580) - rue de Notre-Dame-La-Petite / rue de Saint-Paul / rue Saint-Pierre (1786) - plan de la Cathédrale (1786) - place Urbain Grandier (1900)</i>
Places	Cathédrale / Cardinal Pie	avant 1786	
Plan de la	Celle	avant 1786	
Rue de la	Celle	avant 1786	
Rue de la	Chaîne	avant 1786	
Rue de	Champagne	avant 1786	<i>rue de la Poire Cuite (1828)</i>
Place	Charles VII	avant 1786	<i>place de l'Herberie (XV°) - plan René Descartes (1786) - place des Petits Jésuites (1828)</i>
Bld	Chasseigne	fin XVIII°	<i>boulevard des Bains (1828)</i>
Impasse	Chasseigne	avant 1786	<i>rue de Chasseigne (1786)</i>
Rue du	Chaudron d'Or	avant 1786	
Rue de la	Chaussée	avant 1786	<i>rue des Trois Patureaux (1786) - rue de la Chaussée (1828)</i>
Rue du	Chêne (Général)	1760	<i>rue de Blossac (1828) - rue du Château d'Eau (fin XIX°)</i>
Rue	Claveurier	1864	
Rue de la	Cloche Perse	avant 1786	
Rue du	Colonel Denfert	avant 1786	
Rue des	Cordeliers	avant 1786	<i>rue des Cordeliers (1828)</i>
Rue de la	Croix Blanche	avant 1786	
Rue du	Cuvier	avant 1786	
Rue du	Demarçay (Général)	avant 1786	<i>rue Saint-Pierre-l'Hospitalier (1786) - rue Buffon (1793)</i>
Rue	Descartes (René)	avant 1786	<i>rue de la Prévôté (1828-1943)</i>
Rue du	Doyenné	avant 1786	
Rue	Drault (Sylvain)	avant 1786	<i>rue Saint-Cybard (1786-1828)</i>
Place	Du Guesclin	fin XVIII°	
Rue des	Ecoissais	avant 1786 (trajectoire différente)	
Rue de l'	Eperon	avant 1786	<i>rue de l'Eperon (1828)</i>
Rue	Faguet (Emile)	avant 1786	<i>rue Saint-Savin (1786)</i>
Rue	Ferry (Jules)	avant 1786	<i>rue Sainte-Triaise (1786)</i>
Rue des	Feuillants	avant 1786	<i>rue des Filles Saint-François (1828)</i>
Rue des	Flageolles	avant 1786	

Rue du	Foch (Maréchal)	1866-71	<i>rue de l'Est - rue Lubac</i>
Rue	Fonteneau (Dom.)	après 1893	
Rue de	Foucault (l'intendant)	après 1893	
Bldv	France (Anatole)	fin XVIII ^e	<i>boulevard du Pont Neuf (1828)</i>
Rue	Franklin	avant 1786	
Bldv de l'	Frémont (l'abbé)	fin XVIII ^e	<i>boulevard du Pont Guillon</i>
Rue	Gabillet (Honoré)	1930	
Rue des	Gaillards	avant 1786	
Rue	Gambetta	avant 1786	<i>rue de l'Aiguillerie (médiévale) - rue de l'Hôtel de ville (1786)</i>
Place	Gaulle (Charles de)	1857 (forme actuelle)	<i>place du Marché de Notre-Dame (1786)</i>
Rue	Gide (Charles)	1887	<i>rue de la Monnaie</i>
Rue	Girouard	avant 1786	<i>rue du Calvaire</i>
Rue	Grailly (Jean de)	1910	
Bldv du	Grand Cerf	fin XVIII ^e	<i>boulevard de la Poste aux Chevaux (1828)</i>
Rue des	Grandes Ecoles	avant 1786	<i>rue Roturière (médiévale)</i>
	Grand'Rue	avant 1786	<i>rue Saint-Etienne / Grand'Rue / rue Saint-Michel (1828)</i>
Rue	Grimaux (Edouard)	1852	<i>rue de l'Industrie</i>
Rue	Guillaume VII le Troubadour	après 1840	
Rue	Guillon (Paul)	1878	<i>passage de l'Ancienne Mairie</i>
Rue	Guynemer (Georges)	avant 1786	<i>rue du Pont Achard (1828)</i>
Rue des	Herbeaux	avant 1786	
Rue de l'	Hôtel-Dieu	avant 1786	<i>rue des Quatre Vents / rue de l'Hospice (1828)</i>
Rue	Hugo (Victor)	1864-68	<i>rue Impériale (projet 1864) - rue Nationale (1870) - rue du 4 septembre (1871) - rue de la Préfecture (1875)</i>
Rue	Hulin (Gaston)	années 1970	
Rue du	Jardin des Plantes	1860-76	
Rue du	Jardinet	avant 1786	<i>rue des Jardins</i>
Rue	Jaurès (Jean)	1840-1860	<i>rue Bourbon / rue d'Orléans / rue Neuve du Pont (1893)</i>
Bldv	Jeanne d'Arc		
Bldv du	Lattre de Tassigny (Mar. De)	fin XVIII ^e	
Rue	Le Cesve	avant 1786	<i>rue Saint-Hilaire (médiévale) - rue de la Psallete (1786)</i>
Rue	Lebascles	1864	
Place du	Leclerc (Maréchal)	avant 1786	<i>Le Marché Vieux (médiévale) - Place Royale (1786) - Place d'Armes (1828)</i>
Place	Lepetit (Alphonse)	avant 1786	<i>place Saint-Didier (1828)</i>
Place de la	Liberté	avant 1786	<i>Marché Neuf - place du Pilon (1307 à 1900)</i>
Rue	Macé (Jean)	avant 1786	<i>rue de l'Hôpital (1786-1828)</i>
Rue de	Magenta	1851-59	
Voie	Malraux (André)	années 1970	
Rue du	Marché Notre-Dame	avant 1786	<i>rue des Jacobins et rue du Pont de la Salle (XIV^e) - rue du Marché (1828)</i>
Rue de la	Marne	avant 1786	<i>rue des Basses Treilles</i>
Rue	Mauvinière (Arthur de la)	avant 1786	
Rue de	Mexico	1858	
Rue des	Minimes	avant 1786	
Rue	Montfort (Grignon de)	après 1840	
Rue	Montgautier	avant 1786	<i>rue Saint-Léger (ép. médiévale)</i>
Place de	Montierneuf	avant 1786	
Rue du	Moulin à Vent	avant 1786	<i>rue du Grand Saint-Jacques (XVI^e) - rue du Grand Balet (1786)</i>
Rue du	Mouton	avant 1786	<i>rue de Montierneuf (1828) - rue de Rochereuil (1851)</i>
Rue d'	Oléron	avant 1786	<i>rue de la Juiverie (XIII^e)</i>
Rue	Orillard (Arsène)	avant 1786	<i>rue du Gervis Vert (1786) - rue du Gervis Vert / Rue du Petit Maure / Rue du Puits de la Celle (1828)</i>
Rue	Oudin (Henri)	1901	
Rue du	Palais	avant 1786	<i>rue Saint-Didier (1786) - rue du Palais (1828)</i>
Rue	Paschal Le Coq	avant 1786	<i>rue Raison-Partout (1786)</i>
Rue de	Penthièvre	avant 1786	<i>rue des Juifs (XIII^e)</i>
Rue du	Petit Bonneveau	avant 1786	<i>rue du Petit Bonnevaux (1786)</i>
Rue	Pétonnet (Henri)	années 1970	
Rue du	Pigeon Blanc	avant 1786	
Rue	Piorry	avant 1786	<i>rue Saint-Savin</i>
Rue du	Plat d'Etain	avant 1840	
Bldv du	Pont-Achard	fin XVIII ^e	<i>boulevard du Pont-Achard (1828) - Route royale de Bordeaux à Paris</i>
Bldv du	Pont-Joubert	fin XVIII ^e	
Allée	Porée (Gilbert de la)	après 1840	
Rue des	Pouppes	avant 1786	
Rue du	Pré l'Abesse	avant 1786	
Rue de la	Prévôté	avant 1786	<i>passage de la Prévôté</i>
Rue du	Puits ci-près	avant 1786	
Rue du	Puits de la Caille	avant 1786	
Rue du	Puygarreau	avant 1786	<i>rue du Bourg Marin (XIII^e-XVI^e)</i>
Rue	Rabelais	avant 1786 (tronçon)	<i>rue Corne de Bouc</i>
Rue	Ranc (Arthur)	avant 1786	<i>rue de la Visitation</i>

Rue	Rat (Pierre)	avant 1786	<i>rue sous-Saint-Cybard (1828)</i>
Rue de la	Regratterie	avant 1786	nom inchangé depuis le XIII ^e
Rue	Renard (Louis)	avant 1786	<i>rue de la Celle / rue du Collège (1786)</i>
Rue	Renaudot (Théophraste)	avant 1786	<i>rue des Hautes Treilles / rue de Notre-Dame-la-Chandelière (1786)</i>
Rue	Riffault	avant 1786	<i>rue de l'Union Chrétienne / rue des Ouillettes (1786) - rue des Trois Cheminées (1828)</i>
Rue de la	Roche d'Argent	avant 1893	
Rue	Saint-Cyprien	avant 1786	
Rue	Saint-Denis	avant 1786	
Petite rue	Sainte-Catherine	avant 1786	
Place	Sainte-Croix	avant 1786	<i>place de l'Evêché (1828)</i>
Rue	Sainte-Catherine	avant 1786	
Rue	Sainte-Croix	avant 1786	
Rue	Sainte-Opportune	avant 1786	
Rue	Sainte-Radegonde	avant 1786	
Rue	Saint-Fortunat	avant 1786	<i>rue Queue-de-Vache (1786-1867)</i>
Rue de	Saint-Germain	avant 1786	
Rue	Saint-Grégoire	avant 1786	<i>rue de l'Usine à Gaz (1878) - rue Derrière-le-Petit-Séminaire (1882)</i>
Rue	Saint-Hilaire	avant 1786	
Rue	Saint-Louis	1895	
Rue	Saint-Maixent	avant 1786	
Rue	Saint-Nicolas	avant 1786	
Rue	Saint-Paul	1847-1849	
Rue	Saint-Pierre-le-Puellier	avant 1786 (trajectoire différente)	<i>rue des Egouts / rue des Boucles (1786)</i>
Rue	Saint-Porchaire	avant 1786	<i>rue de l'Hôtel de ville (1828)</i>
Plan	Saint-Simplicien	avant 1786	
Rue	Saint-Simplicien	avant 1786	
Rue	Saint-Vincent-de-Paul	avant 1786	<i>rue du Souci</i>
Rue du	Sarraill (Général)	1929	
Rue	Savatier (René)	années 1970	
Rue	Scévole de Sainte-Marthe	avant 1786	<i>rue Saint-Etienne (1786)- rue Sainte-Marthe (1828)</i>
Rue	Scheurer-Kestner	1819 - passage préexistant depuis 1650	<i>rue de la Baume</i>
Rue	Servant (Georges)	avant 1786	<i>rue de la Ferraille</i>
Bld	Solférino	1851	
Rue du	Souci	avant 1786 - la rue incluait l'actuelle rue Saint-Vincent-de-Paul	
Bld	Sous Blossac	1860	
Rue de la	Tête Noire	avant 1786	<i>rue de la Fontaine (médiévale) - rue des Flageolles (1786)</i>
Rue	Thézard (Léopold)	avant 1786	
Rue	Thibaudeau	1892	
Bld de	Tison	fin XVIII ^e	<i>Boulevard de Blossac</i>
Rue de	Tison	avant 1786	
Rue du	Tourniquet	avant 1786	
Rue de la	Tranchée	avant 1786	
Rue de la	Traverse	1882	
Rue de la	Trinité	avant 1786	
Rue des	Trois Rois	avant 1786	<i>rue des Bondes (ép. médiévale)</i>
Rue du	Trottoir	avant 1840	
Rue de l'	Université	1895	
Rue de	Vauvert	avant 1786	
Bld de	Verdun	1866-68	<i>boulevard de la Préfecture (1868)</i>
Rue des	Vieilles Boucheries	avant 1786 (tronçon)	

1.8.3. Liste des enclos religieux

LES FONDATIONS POITEVINES ANCIENNES

<i>COUVENTS DE FEMMES</i>	
SAINTE-CROIX Bénédictines	Abbaye fondée vers 550, « restaurée » au XVII ^e siècle. Devenue abbaye royale sous l'Ancien Régime. Au XVII ^e siècle, l'abbesse de Sainte-Croix est très proche des Jésuites et manifeste une certaine indépendance par rapport à l'évêque. Grands travaux (XVII ^e) : corps de logis occupé plus tard par Les Hospitalières, extension de l'enclos vers Le Clain. VESTIGES : bâtiment devenu palais épiscopal remanié au XVII ^e
LA TRINITE Bénédictines	Abbaye fondée en 963. Réformée au début du XVII ^e siècle avec la fusion avec la congrégation du Calvaire (voir plus bas cette communauté).
<i>COUVENTS D'HOMMES</i>	
St-HILAIRE-DE-LA-CELLE Augustins	Chanoines Augustins dépendant de l'église Saint-Pierre-le-Puellier. Monastère fondé au XI ^e siècle, réformé au XVII ^e siècle (Congrégation Génovéfine) : nouvelles constructions à partir de 1650. Après la Révolution, les bâtiments sont occupés par Le Carmel jusqu'en 1957, et devenus propriété de l'Education nationale aujourd'hui. VESTIGES : chevet de l'église romane et portail XVII ^e
SAINT-JEAN-DE-MONTIERNEUF Clunisiens	Abbaye fondée au XI ^e siècle, en 1069, consacrée par le pape Urbain II en 1096. Abandonnée suite l'attaque des protestants en 1562, l'abbaye ne sera reprise que dans la seconde moitié du XVII ^e siècle : reconstruction de la façade de l'église (1643), des voûtes de la nef, du chevet et du chœur, reconstruction des bâtiments abbatiaux. Après La Révolution, l'abbaye est investie par l'armée qui y reste 1 siècle et demi. VESTIGES : couvent XVII ^e

LES ORDRES MENDIANTS

Les Ordres mendiants naissent au XIII^e siècle comme l'expression d'un idéal évangélique.

Leur règle impose la pauvreté, non seulement des individus, mais des couvents. Ils ne tirent leur entretien que de la bienfaisance des fidèles. Le Concile de Trente permit aux Ordres mendiants d'acquérir des revenus, tout en maintenant l'interdiction de posséder des bénéfices ecclésiastiques. (GRAND LAROUSSE UNIVERSEL)

LES JACOBINS ou Dominicains	Fondation à Poitiers en 1219 Les Jacobins perdent une partie de leur terrain en 1811 avec le percement de la rue d'Orléans, premier tronçon de la rue Jean Jaurès. Après leur expulsion en 1880, les Dominicains ont vendu tous leurs terrains.
LES CORDELIERS ou Franciscains	Fondation à Poitiers en 1248 VESTIGES : vestige de l'église dans la galerie commerciale
LES AUGUSTINS	Fondation à Poitiers en 1345. VESTIGES : portail 1671 remonté rue Victor Hugo (musée Ruppert de Chièvres)
LES CARMES	Fondation à Poitiers en 1367
LES MINIMES	Ordre fondé en Italie en 1452 ; approuvé par Sixte IV il commence à se diffuser en France à la fin du XV ^e siècle. Les Minimes achètent le collège Géléasis en 1590 et remanient les bâtiments existants (façade XVII ^e plaquée, escalier XVII ^e), ils construisent un logis abbatial très remanié au XIX ^e siècle. Vente en 1790. VESTIGES : porche de 1611 sur la Grand'Rue

LES ORDRES FONDES APRES LA REFORME (XVII^e SIECLE)

COMMUNAUTES D'HOMMES	
LES JESUITES Compagnie de Jésus	« Fer de lance de la Réforme catholique », ils se développent dès la moitié du XVI ^e siècle. Leur collège est fondé en 1604, et devient vite un des plus gros établissements de La Compagnie. En 1608 est lancée une vaste campagne de construction sur les terrains entre la rue Louis Renard et Jean Alexandre : chapelle St-Louis 1613, Collège avec un pavillon central sur une cour d'honneur 1654. L'enseignement est leur principale activité. Les Jésuites restent à Poitiers jusqu'en 1762, expulsés sous Louis XV ; le collège royal devient lycée d'Etat. Ils implantent le collège Saint-Joseph dans les années 1850, après leur retour appuyé par le Cardinal Pie. Expulsés en 1880, ils donnent leurs terrains à des sociétés de fidèles ; leur vaste enclos demeure.
LES FEUILLANTS Cisterciens	Les Feuillants s'implantent en 1617. Chapelle des Feuillants 1692 remplacée par une construction au XIX ^e siècle, l'église du Sacré Cœur (cf. plus bas).
LES CAPUCINS Franciscains	Ordre des Frères Mineurs (Ordre Mendiant : les Franciscains) créé au XVI ^e siècle ; ils sont implantés à Poitiers en 1609 à l'emplacement de la future caserne Rivaud.
COMMUNAUTES DE FEMMES	
LE CALVAIRE Bénédictines	En 1612, la maison mère de la congrégation des Filles du Calvaire est fondée à Lencloître par Madame d'Orléans-Longeville, nièce d'Henri IV, qui quitte Fontevrault en 1605, et par le Père Joseph du Tremblay (parent de l'abbesse de la Trinité). Dès 1617, elles avaient émigré à Poitiers. Le monastère, régi par la règle de Saint-Benoît, s'implante à l'extrémité sud de la ville, rue Girouard. <i>(Texte Annie Brillaud)</i> En 1634, les Filles du Calvaire fusionnent avec les religieuses de La Trinité. Pour répondre à leurs besoins d'espaces et de bâtiments supplémentaires, les religieuses acquièrent les enclos de La Résurrection et de Saint-Pélagie, y compris la rue Saint-Pélagie (qui reliait le plan St-Simplicien à la rue St-Cyprien) qui disparaît. Les deux paroisses sont ainsi réunies en 1636-37. Les bâtiments deviennent prison à La Révolution jusqu'en 1796 et l'église abbatiale est démolie aux environs de cette date. VESTIGES : chapelle (1690) à deux niveaux (de la largeur de la rue disparue)
Ste-CATHERINE-DE- SIENNE Dominicaines	Fondé en 1620 à Poitiers. Les bâtiments conventuels sont devenus casernes après La Révolution. VESTIGES : façade XVII ^e (bâtiment très restauré)
LES FILLES DE NOTRE DAME	L'un des premiers établissements d'enseignement féminin, fondé en 1618 à Poitiers. Bâtiment conventuel transformé en gendarmerie après La Révolution et démolie à la fin des années 1990. La communauté s'est implantée de 1802 à 1841 au prieuré Ste-Radegonde puis dans l'abbaye de la Trinité où elle construit la chapelle et de nouveaux bâtiments (rue de la Trinité) destinés à un collège de jeunes filles avec internat. La communauté reste en place jusqu'en 1904. Les locaux seront affectés au Grand Séminaire en 1907.
LES URSULINES	Nouvel ordre religieux du XVII ^e siècle - vœux solennels et clôture stricte. Installées à Paris en 1610, et à Poitiers en 1616. l'éducation des jeunes filles est leur principale activité et elles jouent un rôle actif dans le mouvement missionnaire.
LES DAMES DE LA VISITATION (LES VISITANDINES)	Ordre contemplatif créé en 1618. Installation à Poitiers en 1633 d'abord rue des Arènes, puis en 1647 actuelle rue Arthur Ranc, avec la construction d'un nouveau monastère terminée en 1697. Enseignement. Le monastère est transformé en prison en 1793 et conserve cet usage jusqu'à sa démolition en 1904.
LES CARMELITES	Ordre institué au XV ^e et réformé au XVI ^e siècle. Première maison à Paris en 1604.

	Carmel fondée à Poitiers en 1629, première acquisition dans la paroisse St-Didier (près du jardin royal de médecine). Nouveau couvent édifié en 1660, chapelle par Pierre Le Duc 1693-99. Après La Révolution, le bâtiment accueille le Grand Séminaire puis la Banque de France.
LES AUGUSTINES HOSPITALIERES	Congrégation née à Loches, arrivée à Poitiers en 1644. Installées d'abord dans l'aumônerie de Notre-Dame, elles s'implantent sur de vastes terrains rue Carnot en 1656. Après La Révolution, elles conservent leur vocation hospitalière. Elles s'installent en 1810 rue de la Celle, en 1818 plan St-Didier (place Lepetit), en 1860 dans l'ancien collège St-Stanislas, puis en 1875 rue Jean Jaurès, ancien enclos Ste-Croix où elles construisent de nouveaux bâtiments.
LES FILLES DE SAINT-FRANCOIS	Implantées en 1632, à proximité de l'enclos des Feuillants. L'enclos du XVII ^e siècle est occupé aujourd'hui par le vaste lycée des Feuillants, construction de 1858.
L'UNION CHRETIENNE	Fondée par Anne de Lescure en 1696 à Mende, l'Union Chrétienne est à l'origine une structure d'enseignement pour convertir les jeunes filles protestantes. Le règlement de l'Union est rédigé et approuvé par l'évêque en 1729. Le couvent s'est déplacé de la rue Riffault à la rue de l'Abbé de La Mauvinière, près de Sainte-Radegonde.
AUTRES	
LE GRAND SEMINAIRE	Créé dès 1681 et installé à Poitiers en 1686 dans un hôtel particulier rue de l'Hôtel-Dieu (Hôtel Pinet). Les locaux devinrent une prison en 1791. Et le Grand Séminaire est déplacé dans les locaux des Carmélites jusqu'en 1905 et se dote d'une Faculté de Théologie occupant des bâtiments attenants (?). Il sera transféré dans l'ancien enclos de la Trinité que les Filles de Notre-Dame venaient de quitter. Les locaux achetés en 1936 par le diocèse continuent d'abriter le Séminaire jusqu'en 1975, où il devient Maison diocésaine.
LE PETIT SEMINAIRE Séminaire de Saint-Charles	Tenu comme le Grand Séminaire par la congrégation des Lazaristes. Bâtiment XVII ^e dépourvu de chapelle, devenu caserne d'Infanterie après La Révolution.
LES CHARITAINS	Arrivés à Poitiers en 1619, ils édifient un hôpital et sa chapelle à Montierneuf en 1625-56, agrandis par la création de l'Hôpital Général (1688) et de l'Hôtel Dieu (1686). En 1704, l'aumônier de l'Hôpital Grignon de Montfort fonde la congrégation des Sœurs de la Sagesse.

LES NOUVELLES COMMUNAUTES RELIGIEUSES AU XIX^e SIECLE (LISTE NON EXHAUSTIVE)

LA COMMUNAUTE DE PICPUS Enseignante	La communauté est implantée dans une Maison bourgeoise XVIII ^e rachetée en 1797, elle s'agrandit à partir de 1807 et devient le complexe de La Grande Maison (grand enclos entre la Rue Renaudot et le boulevard du Grand Cerf) : une extension à la maison bourgeoise initiale en 1832 et 1861. La communauté possède également à partir des années 1830 deux maisons côté impair de la rue Renaudot et les terrains de l'actuel lycée Victor Hugo.
LA PROVIDENCE Enseignante	Ancien école des Petits Jésuites, sur la rue René Descartes. Il s'agit toujours d'un établissement scolaire.
BON PASTEUR Contemplatives	Fondée en 1835 à Angers, par Marie Pelletier, une religieuse de Notre-Dame de La Charité. Elles arrivent à Poitiers au milieu du XIX ^e siècle et s'implantent au couvent du Repentir (appellation cadastre napoléonien), rue Saint-Denis.

LES SŒURS DU SACRE CŒUR Enseignantes	Congrégation féminine pour l'éducation des jeunes filles, fondée par Madeleine-Sophie Barat en 1800 (appelée Dames de l'Instruction Chrétienne jusqu'en 1815). Elle s'implante au début du siècle dans l'ancien enclos des Feuillants, réutilisant le monastère du XVII ^e siècle et édifiant de nouvelles constructions : une église (1819), et des bâtiments conventuels de 1840 à 1860 sur la rue des Feuillants.
---	--

2. PATRIMOINE URBAIN ET PAYSAGER

2.1. Relief et silhouette de ville

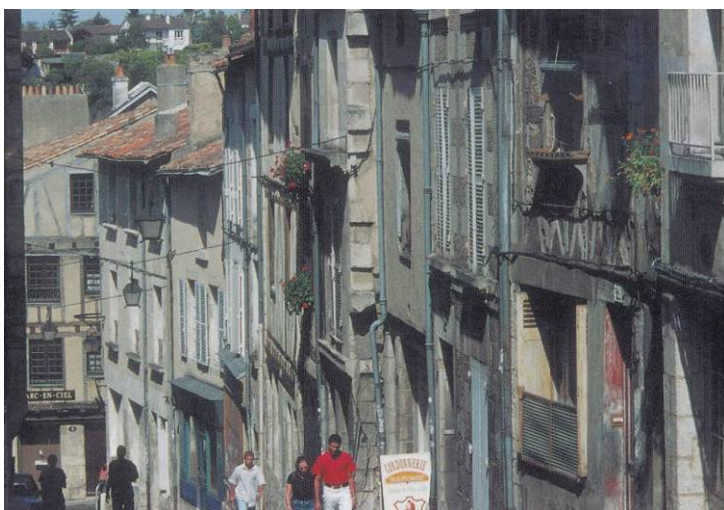
Le Secteur Sauvegardé correspond au promontoire situé entre Clain et Boivre, il est donc marqué par un relief particulier que l'on peut schématiser en un plateau et des coteaux présentant de fortes pentes qui plongent vers les rivières. « La cité apparaît comme une colline ronde, dont le sommet et ses abords seraient couverts de maisons » - citation de John Lauder en 1665 (cité par J. PLATTARD « Un étudiant écossais en France » Mémoire de la Sté des Antiquaires de l'Ouest, 1935).

Voici, résumées, les différentes séquences créées par le relief du Secteur Sauvegardé :

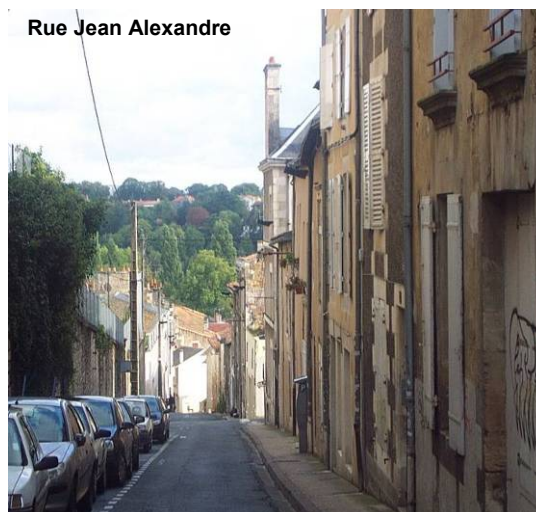
- les secteurs de plateaux : l'hyper-centre actuel (Palais des comtes / Hôtel de ville) prolongé jusqu'à l'église Saint-Hilaire, et, plus bas et en légère pente, le pôle Cathédrale-Baptistère ;
- les secteurs en pente continue qui mènent aux anciennes portes de la ville médiévale (Grand'Rue, rue de la Cathédrale, rues de la Chaîne et Jean Bouchet, rue de la Tranchée), ils contiennent les axes marchands principaux de la ville ancienne ;
- les secteurs en pente très abrupte, les coteaux, rythmés par des murs de soutènement ; le coteau qui longe l'ancienne vallée de la Boivre (gare) présente un dénivelé de plus de 30 mètres.

Les espaces dits plateaux correspondent précisément aux premiers sites d'implantation humaine sur la ville ; pour la partie centrale, axe monumental de la ville antique, lieux de marchés médiévaux, motte du palais comtal et basilique paléochrétienne (Saint-Hilaire) et, pour la partie en contrebas, le quartier épiscopal du Haut Moyen-Age. On sait par ailleurs que la Grand'Rue est la distance la plus longue pour parcourir le dénivelé de 38 mètres entre le niveau des rives du Clain et celui du haut plateau (au pied du palais comtal).

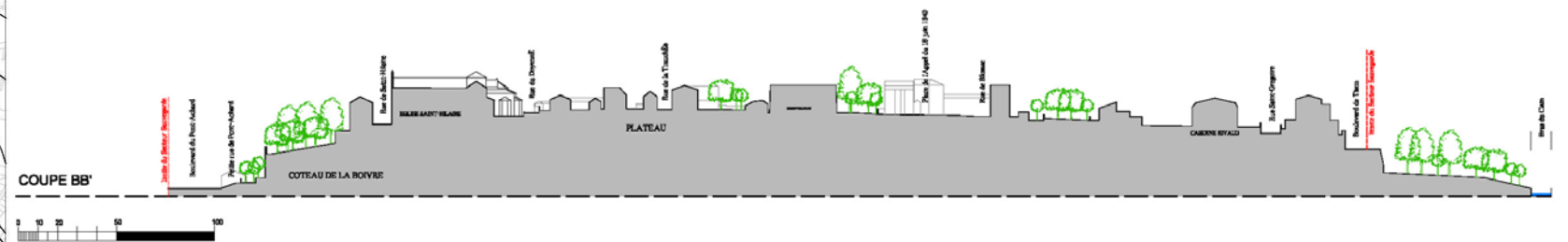
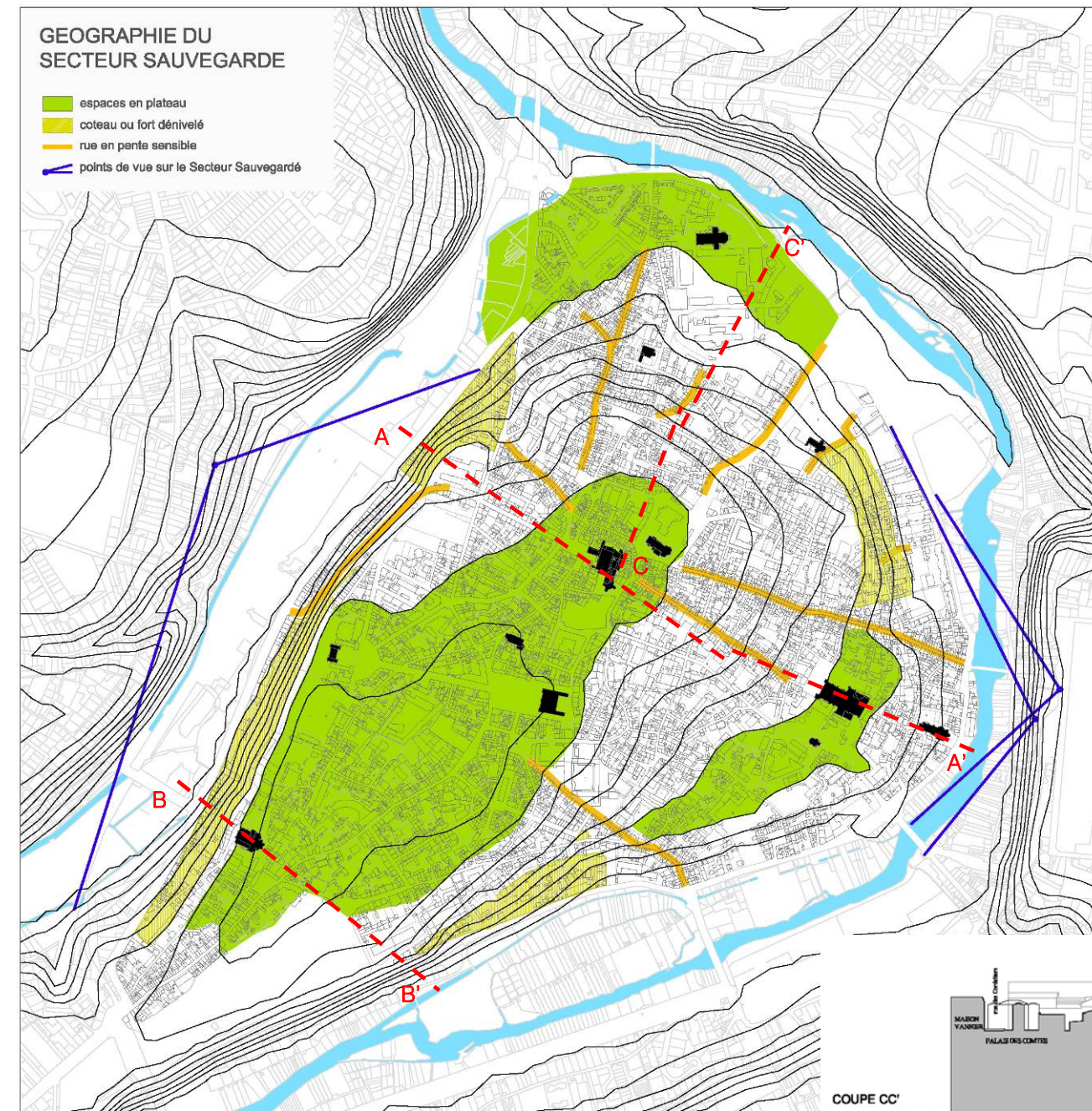
Compte tenu de ce relief, les cheminements dans la ville sont agrémentés de séquences de rues pentues, dont le rythme des façades (pour certaines encore médiévales) contribue au pittoresque de la « vieille ville ».



Rue de la Chaîne - carte postale de l'Office de Tourisme



RELIEF GENERAL



Coupes du plateau (réalisées à partir du fond de plan « Altimétrie » et du relevé de géomètre)

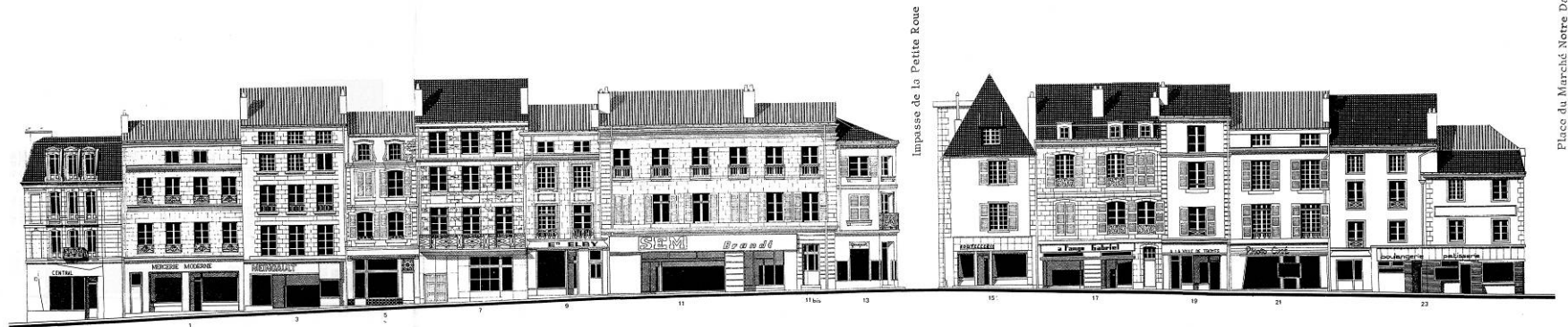
RELIEF DES RUES ET EFFET DE SILHOUETTE

Relevé de façades extrait du dossier du PSMV, par Pierre BONNARD

NOTRE-DAME-LA-GRANDE ET
 RUE DU MARCHE NOTRE-DAME
 - côté impairs



RUE DE LA REGRATTERIE - côté impairs



RUE DE LA CHAÎNE - côté pairs



RUE JEAN BOUCHET - côté pairs

La silhouette de la ville est marquée par les émergences des clochers ou les parties élevées des édifices phares de la ville ; les iconographies anciennes figurent une silhouette ponctuée de nombreux clochers.



Autour de ces repères, la majorité des constructions sont à R+1-R+2 avec ou sans combles, dans les rues anciennes (Grand'Rue, Rue de la Chaîne, etc..). Les constructions à rez-de-chaussée sont moins nombreuses. Les secteurs plus récents (rue Carnot - Hôtel de Ville – etc.) présentent plus souvent des hauteurs de R+3. Les constructions à 4 étages ou plus sont rares, mais elles sont très présentes dans les vues lointaines de la ville. Les bâtiments conventuels sont en général à R+2+combles avec des hauteurs supérieures aux habitations et des longueurs exceptionnelles qui les rendent très présents dans la silhouette de la ville.

D'une manière générale les hauteurs des constructions d'habitations varient selon les époques de construction. La période médiévale jusqu'au XVIII^e siècle a construit des maisons R+1 ou R+2 (1 niveau de commerce ou atelier et 1 ou 2 niveaux d'habitation) généralement avec combles. Le XVIII^e siècle augmente les hauteurs d'étages sans vraiment modifier le nombre de niveaux. Le début du XIX^e siècle donne naissance à des immeubles avec étage d'attique sur R+2 ; les constructions plus basses au XIX^e siècle se font principalement dans les tissus anciens sur lesquelles elles ajustent leur hauteur (alignements de constructions anciennes). A la fin du XIX^e siècle, les immeubles s'étalent plus en longueur et prennent de la hauteur, jusqu'à R+3 ou 4 avec souvent des combles. Quelques éléments du XX^e siècle dépassent ces moyennes, il s'agit de « barres » de logements collectifs ou de bâtiments publics (universités notamment), qui marquent particulièrement et souvent négativement la silhouette lointaine de la ville.

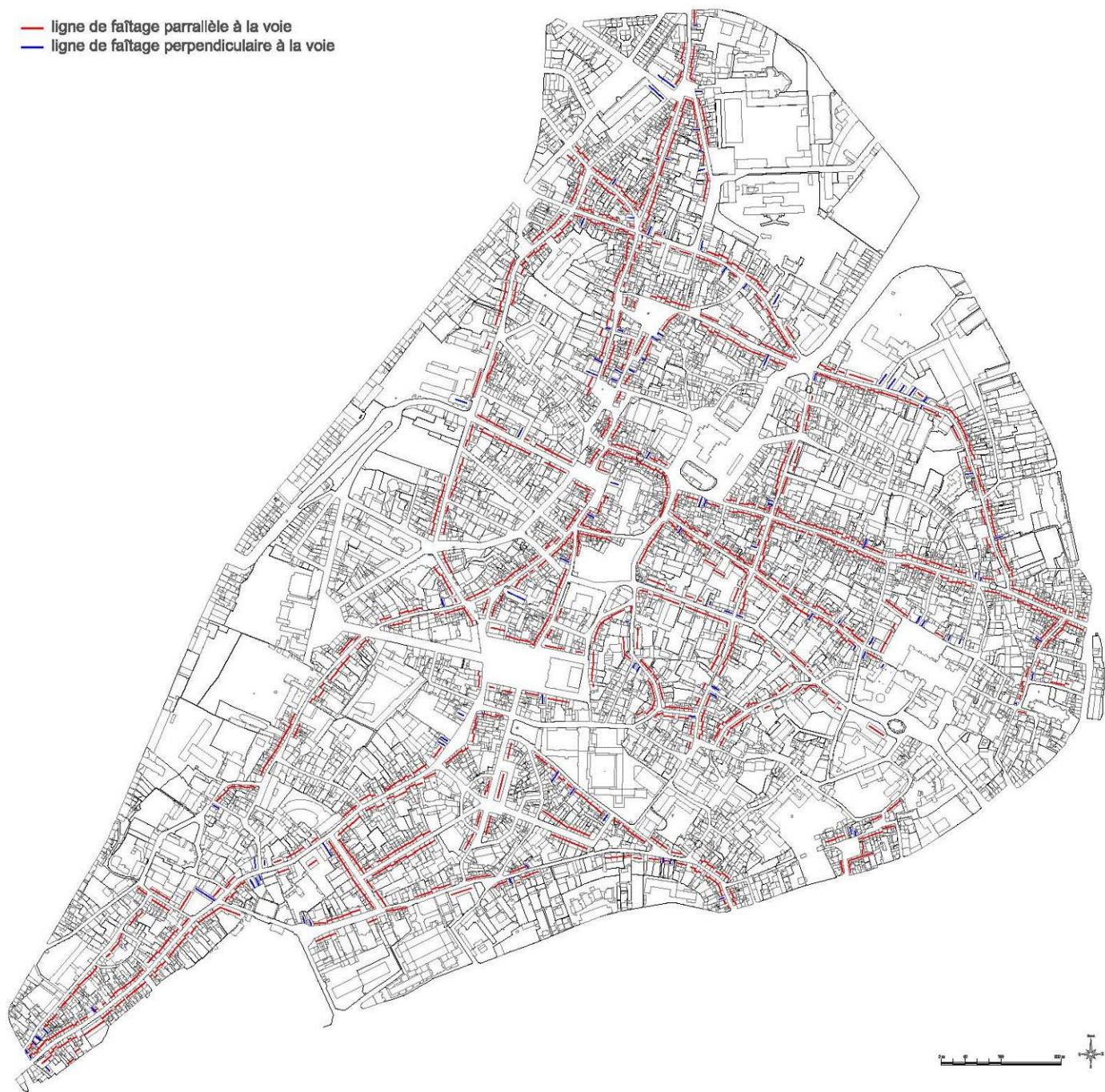




Le plan d'épannelage n'offre pas la perception réelle de la silhouette de la ville dans la mesure où il ne prend pas en compte le relief du sol, il permet en revanche de voir les moyennes de hauteurs, les éléments qui comptent dans la silhouette de la ville, notamment les constructions récentes aux volumes démesurés, et les édifices repères à l'épannelage exceptionnel.

SENS DES FAÎTAGES SUR LES AXES HISTORIQUES MAJEURS

- ligne de faîtage parallèle à la voie
- ligne de faîtage perpendiculaire à la voie



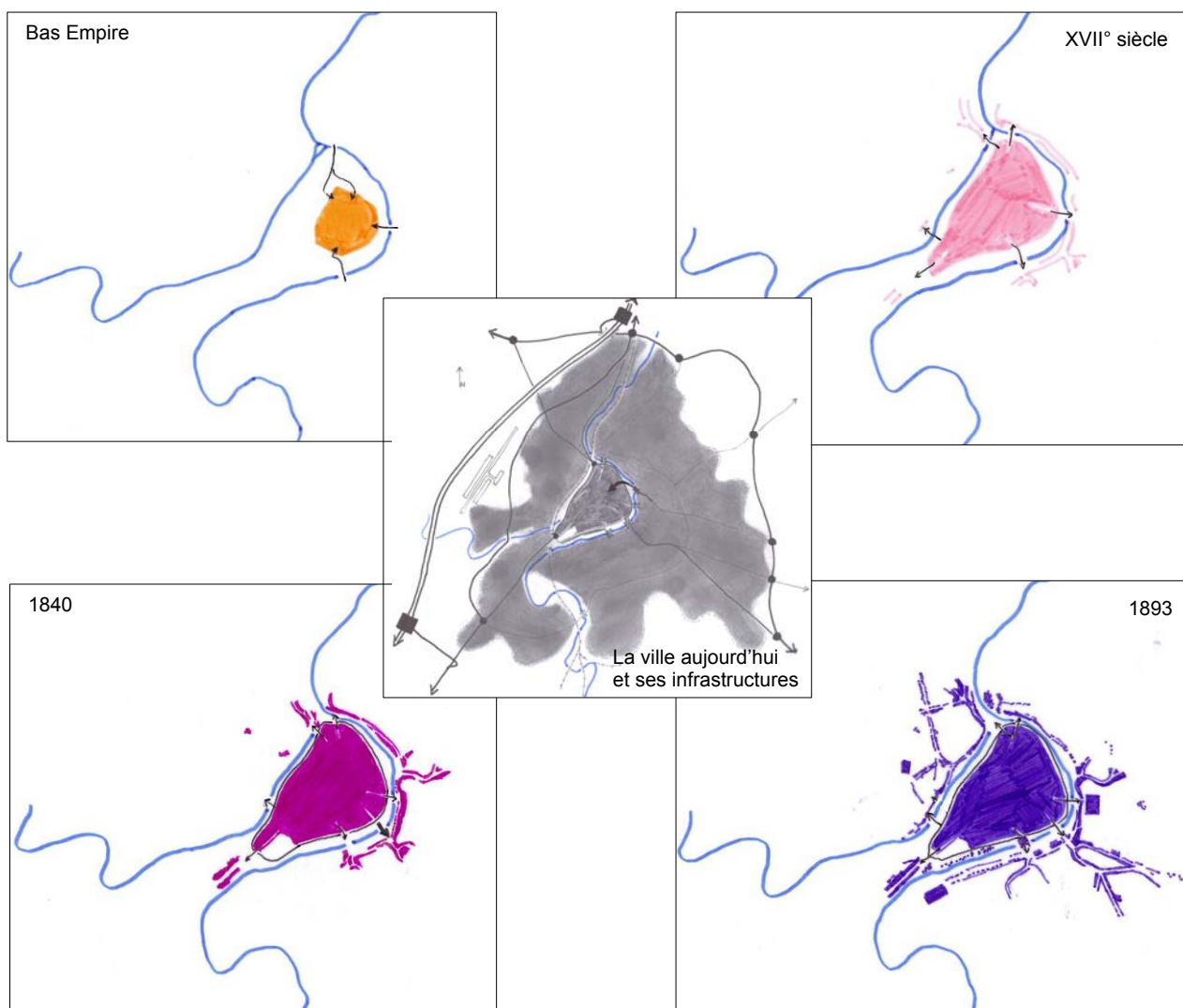
Les faîtages des constructions sont le plus souvent parallèles aux rues les plus anciennes, même quand celles-ci sont à forte pente, découvrant alors les pignons mitoyens. Les constructions présentant des pignons sur rue sont très peu nombreuses, même parmi les constructions médiévales subsistantes. Peut-on penser qu'elles étaient plus nombreuses à l'origine ?

2.2. Structure du tissu urbain

2.2.1. Histoire et extension urbaine

Traversée par 4 voies romaines, la ville s'est développée sur la partie supérieure du plateau, où sont implantés les édifices publics d'importance (amphithéâtre, thermes, sanctuaire, et divers monuments publics). Les études archéologiques font apparaître une occupation disparate sur l'ensemble du promontoire entre Clain et Boivre au Haut Empire, mais la ville du Bas Empire s'est rétractée sur environ 40 hectares sur le versant Est du plateau. La ville du Haut Moyen-Age a peu à peu reconquis le haut du plateau et la ville médiévale devait présenter déjà une emprise proche de l'actuelle sur le promontoire entre Clain et Boivre.

Les iconographies du XVI^e siècle font apparaître des faubourgs bâtis le long des voies d'accès à la ville (cf. « Poitiers en 1572 », de Braun-Haugenberg dans *Civitates Orbis Terrarum* (1580)). Et à l'étude des nombreux plans anciens de Poitiers depuis le XVII^e siècle, on s'aperçoit que l'extension des faubourgs et l'urbanisation des plateaux qui ceignent le Secteur Sauvegardé ne s'est fait que très lentement pour ne véritablement constituer une agglomération qu'au XX^e siècle.



2.2.2. Ensembles urbains historiques

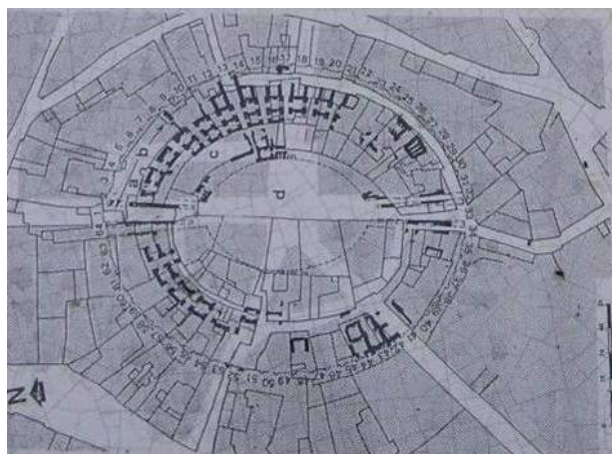
L'approche historique permet de retracer l'histoire de la forme urbaine à partir d'ensembles urbains qui se sont développés de manière concomitante ou non, et dont l'importance et les usages ont évolué dans le temps. Ces ensembles portent les traces urbaines (parcellaire, trame viaire, relief) de l'histoire de Poitiers : le secteur de l'amphithéâtre, l'îlot des thermes de Saint-Germain, la muraille du Bas Empire, le groupe épiscopal ou groupe cathédral, le quartier capitulaire de Saint-Hilaire, l'îlot du palais comtal, les trois entrées de ville médiévales : axe rue Bouchet/Chaîne/Descartes, Grand Rue, La Tranchée, le Marché Vieux, le quartier canonial de Notre-Dame-la-Grande, le Marché Neuf, la muraille médiévale, les enclos religieux médiévaux et du XVII^e siècle (*récapitulés dans un tableau au chapitre précédent*), les lotissements et les percées modernes - dont les dates sont plus ou moins connues

Les axes d'entrée de la ville médiévale

Sur trois des quatre entrées de la ville antique (La Tranchée, St-Cyprien, Joubert et Rochereuil), se sont développés des axes commerçants à la période médiévale ; il s'agit de la Grand'Rue, de l'axe rue Jean Bouchet/de la Chaîne /Descartes et de la Rue de la Tranchée dite autrefois « Grand'Rue de Saint-Hilaire ». Ces rues très commerçantes jusqu'au XIX^e siècle ont subi un certain nombre de modifications de façades, notamment des mises à l'alignement, et d'occupations, les commerces et ateliers ayant le plus souvent disparu.

Le secteur de l'amphithéâtre

Nous l'avons vu dans l'étude historique, la ville gallo-romaine était d'une certaine ampleur, on peut en juger par sa parure monumentale : l'amphithéâtre est un édifice important dans la composition de la ville romaine, il se situait en limite de la ville, près des lieux principaux de la vie publique (forum ou autre forme d'espace monumental). Malgré l'abandon du site du plateau au Bas Empire, l'amphithéâtre est resté en élévation (ruines) jusqu'au XIX^e siècle. En 1858, on en détruit les principaux éléments de l'élévation pour réaliser des percées, les rues Foch et Magenta, qui ont profondément entamé la forme circulaire, principal vestige de l'amphithéâtre. Le découpage parcellaire au Nord est profondément marqué par cette composition circulaire, il est issu des premières constructions qui se sont adossées au monument ; cette donnée explique ainsi l'élargissement de la rue Carnot face à l'actuel parking public. Les caves ou même les murs intérieurs des constructions implantées là ont parfois conservé des fragments d'élévation du monument.

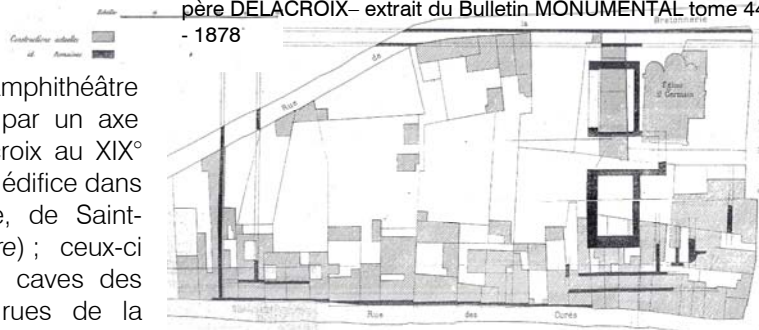


Vestiges reconnus de l'amphithéâtre d'après Bourgnon de Layre (1843) – extrait de l'ouvrage « D'un palais Galien à l'autre »

L'îlot des thermes de Saint-Germain

Les thermes de Saint-Germain répondent à l'amphithéâtre avec lequel ils étaient reliés probablement par un axe monumental de vie publique. Le père Delacroix au XIX^e siècle avait fait l'inventaire des vestiges de cet édifice dans l'îlot bordé par les rues de la Bretonnerie, de Saint-Germain et Jean Bouchet (*image ci-contre*) ; ceux-ci nombreux existent essentiellement dans les caves des constructions de l'îlot compris entre les rues de la Bretonnerie, Jean Bouchet et Saint-Germain.

Vestiges reconnus des thermes de Saint-Germain d'après le père DELACROIX – extrait du Bulletin MONUMENTAL tome 44 - 1878



La muraille et ses fossés au Bas Empire (cf. plan historique)

Si la « première » ville romaine s'étend sur le plateau, le Bas-Empire rétracte la ville dans une enceinte sur environ 40 hectares (le *castrum*): la muraille demeure ensuite la principale défense de la ville pendant huit siècles.

Les portes attestées du *castrum* marquent des noeuds importants d'activités de la ville : le bas de la Grand'Rue face au pont Joubert, la rue des Flageolles où la tour d'Anguitard ouvrait sur le marché médiéval de l'actuelle place de la Liberté, et la porte Maingot vers la chapelle du collège des Jésuites (rue Louis Renard) qui ouvrait, elle, sur le « Marché Vieux » et ses grandes halles.

Le *castrum* est devenu obsolète avec la construction de l'enceinte médiévale, il a constitué une carrière directe pour les constructions médiévales. La fin de sa fonction défensive libérait un espace de glacis, fossés et contrescarpes, d'une quinzaine d'hectares au cœur du plateau. Cette large bande de terrains sera redistribuée pour de nouvelles constructions et donnera lieu à plusieurs « ouvertures » dans l'ancien *castrum* par des percées de rues (rue des Cordeliers par exemple). L'essentiel du mur reste néanmoins en place, subissant plusieurs destructions et reconstructions, jusqu'au début du XVII^e siècle où l'arrivée des nombreux couvents vient bouleverser les îlots existants.

Le tracé du mur est resté partiellement en empreinte dans le parcellaire et les rues courbes qui le longeaient (rue Sylvain Draut et rue des Feuillants) sont des témoins des anciennes contrescarpes du fossé. Les vestiges du mur se trouvent principalement au niveau des caves aujourd'hui, notamment dans sa partie Est. Une partie en surface est visible au pied de la façade médiévale du palais des comtes.

Le groupe cathédral

Le quartier épiscopal s'était constitué *intra-muros* dès le Haut-Moyen-Age ; il est difficile de restituer cet espace par manque d'informations. Néanmoins à partir de quelques éléments de localisation des édifices religieux, une certaine logique fonctionnelle (ou plus précisément liturgique) semble se dégager.

L'organisation de l'espace y semble étroitement liée aux rituels liturgiques entre cathédrale et baptistère, deux édifices-clés reliés du Nord au Sud par un ensemble de petites églises (*signalées par des ronds bleus sur le plan ci-dessous*). L'évêché et la chantrerie encadrent ce parcours (*pastilles rouges sur le plan*). Et l'enclos de Sainte-Croix longe les jardins au Sud. Les terrains de l'ancienne abbaye Sainte-Croix figurés sur le plan, contenaient l'église abbatiale, une petite église (Ste-Austrégésile) et une chapelle, ceci prouve ainsi la grande densité d'édifices religieux dans ce secteur. Au Nord de la cathédrale, se dessine un espace libre assez vaste -place de la Cathédrale et du Cardinal Pie- qui semble mettre à distance les logis ecclésiastiques de l'espace liturgique.

Mis à part le baptistère, les bâtiments existants aujourd'hui sont plus récents que la constitution du quartier ; mais l'organisation même du quartier s'est apparemment pérennisée dans le temps (la cathédrale et l'évêché ont toujours été situés aux mêmes endroits (jusqu'à la Révolution)).

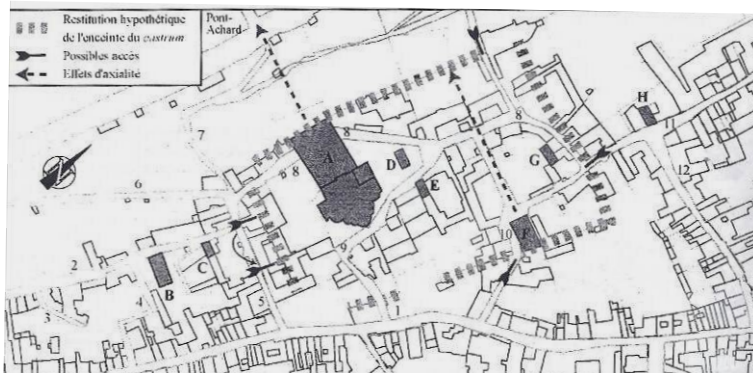


Ci-contre, le plan de 1828

Le quartier capitulaire de St-Hilaire

L'église de Saint-Hilaire a une histoire très ancienne, remontant à la fin du IV^e siècle avec l'édification d'une première basilique funéraire sur le tombeau de l'évêque ; rappelons que l'espace est une ancienne nécropole antique.

Les premiers statuts de Saint-Hilaire-le-Grand amènent encore des questions ; sa fonction de collégiale à partir du VIII^e siècle est connue de sources fiables. Mais dès le VI^e siècle, il semblerait que le tombeau de St-Hilaire était l'épicentre d'un culte important attesté par la présence d'une nébuleuse d'édifices religieux, petites églises ou chapelles. Dès l'époque carolingienne, le quartier est donc constitué, autour de la basilique et ses bâtiments communautaires, d'un certain nombre de logis de clercs, demeures canonales et d'espaces funéraires dont la topographie est mal connue.



Restitution du castrum de St-Hilaire
 extrait de l'article de Luc Bourgeois (cf Bibliographie)

Au IX^e siècle, les luttes pour la possession du Poitou ont profondément marqué le quartier religieux par ailleurs très convoité des pilleurs. En 942, il est fait mention d'un « mur autour du monastère » (voir l'article de L. Bourgeois) ; le bourg de St-Hilaire, dont la limite se situait au Sud de l'amphithéâtre, comportait ainsi en son centre une collégiale fortifiée.

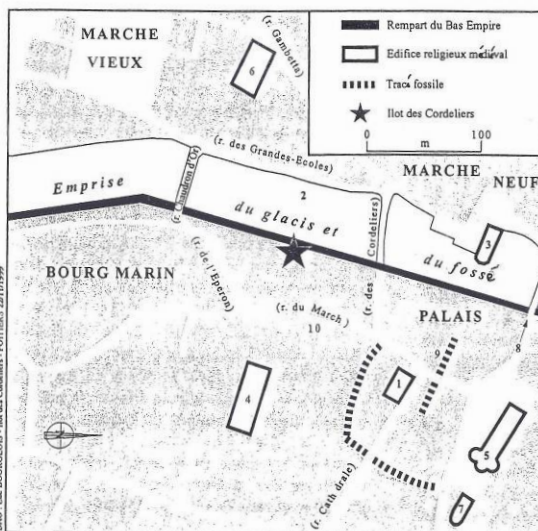
Si l'église de Saint-Hilaire est remaniée après les destructions de La Révolution, et les petites églises environnantes disparues, l'ensemble du quartier a conservé une trame ancienne et quelques vestiges de l'époque XV-XVI^e, notamment le très beau Doyenné et le logis canonial de la rue St-Hilaire.

L'îlot du palais comtal

Les dates précises sont inconnues, mais il semblerait que dès le IX^e siècle, une motte défensive aurait été implantée le long du mur gallo-romain en un point central du plateau.

Cet espace était constitué vraisemblablement d'un espace haut où est implanté le palais comtal et entouré de douves, et d'un espace de « basse-cour » avec une chapelle castrale qui est devenue l'église paroissiale – Notre-Dame-du-Palais ou la Petite.

Située au centre du plateau, dans l'axe des rues de la Cathédrale et de la Grand'Rue, la motte est restée bien ancrée dans le parcellaire actuel, non seulement le bâtiment est toujours en place mais son implantation entourée de fossés et son ancien accès par un pont reste lisible dans le parcellaire, même si l'îlot a été construit sur les rues de la Regratterie et du Marché Notre-Dame ; l'espace de basse-cour est en revanche noyé dans les nouvelles formes urbaines.



Restitution de la motte du palais comtal
 extrait du rapport de fouilles des Cordeliers (cf Bibliographie)

FIG. 121 : Topographie du quartier du Palais au début du XIII^e s.
 1 : Notre-Dame-la-Petite
 2 : Sainte-Catherine (?) Second cimetière de Notre-Dame-la-Petite
 3 : Saint-Didier
 4 : Saint-Christophe
 5 : Notre-Dame-la-Grande
 6 : Saint-Porchaire
 7 : Saint-Etienne
 8 : Porte-le-Roi
 9 : Echelle du Palais
 10 : actuelle Chambre de Commerce

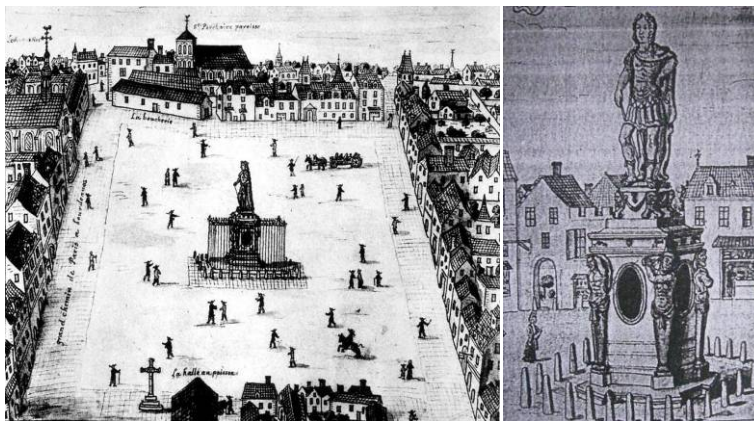
Le Marché Vieux

La mise en place des marchés à la fin du Haut Moyen Age marque le début de l'ouverture de la ville et la reconquête du territoire du plateau abandonné depuis la fin du III^e siècle. Le marché s'implante à la sortie d'une

des portes du castrum, la porte Maingot, et le long du grand axe antique Tours-Bordeaux. Daniel CLUZIER dans son étude sur la place rappelle que la place est mentionnée pour la première fois en 1058, sous le nom de « *foro veteri* », vieux forum, laissant à penser que l'espace était déjà central dans la vie de la cité antique. Cette place est toujours restée un point central de la vie publique et économique de Poitiers à toutes les époques de son développement (à l'exception peut-être du Bas Empire et Haut Moyen-Age).

La place traversée par l'axe antique était bordée de halles de marché : *halle aux foires* sur l'actuelle rue Carnot, *halle aux poissons* sur l'actuel hôtel de Nieul, et *boucheries* sur l'actuel théâtre. Le prieuré de Saint-Nicolas implanté au XI^e siècle marque déjà la fin du Marché Vieux comme unique point central, c'est en effet à cette époque qu'est créé un nouveau Marché, sur la place du Piloni auprès de la porte d'Anguitard.

Le Marché Vieux reçut, à la fin du XVII^e siècle, une statue de Louis XIV financée par le corps des marchands. La place semble n'avoir jamais reçu de façades ordonnancées à la hauteur de sa destination, comme les autres places royales de France (Paris, Nantes, Nancy, Pau, Caen), il s'agit simplement d'un espace hérité de la forme médiévale. Avant la mise en place de la statue, la façade de l'église des Augustins ornait la place par son très beau portail conservé à l'entrée du musée Rupert de Chièvres. Mais il fallut attendre la fin du XVIII^e siècle pour voir une belle demeure la border, l'hôtel de Nieul (1788) à l'emplacement de l'ancienne halle aux poissons. Trente ans plus tard, un théâtre est construit à l'emplacement des Vieilles Boucheries, l'architecture néoclassique est dessinée pour répondre à l'hôtel de Nieul (le théâtre a été reconstruit après-guerre). La place fait l'objet d'une grande opération urbaine dans les années 1860, qui lui donna sa forme actuelle, dont nous reparlerons plus bas.



Gravures anciennes datées de 1699 (par Gaignières) exposées en Salle Patrimoine-OTSI.

La gravure ci-contre à gauche donne l'illusion d'une place très régulière.

Le quartier canonial de Notre-Dame-la-Grande

La nouvelle collégiale est fondée au X^e siècle, une reconstruction intervient après les incendies du XI^e siècle. L'enclos occupait quasiment toute l'actuelle place Charles de Gaulle jusqu'au mur du Bas Empire où était installée l'aumônerie devenue Hôtel Dieu au XVII^e siècle ; la petite église St-Etienne se situait à l'Est de l'enclos dont elle était séparée par son cimetière. C'est donc tout un quartier religieux proche de l'ensemble de la vie civique et économique, près du palais comtal et du Marché Neuf. On peut imaginer que des processions avaient lieu entre la Cathédrale et Notre-Dame-la-Grande, à l'image du chemin entre Le Latran et Sainte-Marie-Majeure à Rome (hypothèse de Claude Andrault-Schmitt).



Vue aérienne de la place De Gaulle avant destruction des halles de marché de 1851. © OTSI – Service Patrimoine

Le Marché Neuf : regratterie, boucherie, annonerie

L'étude de Gérard Jarousseau, dans le Bulletin de la Sté des Antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers, nous renseigne sur la création et l'évolution de ce Marché fondé à la fin du XI^e siècle. Il s'étalait sur un ensemble de rues, depuis la place du Piloni jusqu'à la place St-Didier. Les rues ont conservé un toponyme en lien avec ces activités commerciales. Elle comportait une regratterie (marché des revendeurs), une boucherie,

les Tables et l'Herberie sur l'actuel emplacement de la place Charles VII, auxquels il faut ajouter la saunerie et l'annonerie qui contribuaient à l'activité permanente de ce grand quartier commercial. L'activité aurait été progressivement déplacée vers les abords de Notre-Dame-la-Grande pendant la guerre de Cent Ans.

La muraille médiévale

Les remparts des Plantagenêts (fin XII^e-XIII^e) ont délimité une vaste surface de terrains pour la ville (environ 200 hectares), qui ménageait de grands espaces vides de constructions (enclos religieux, jardins cultivés ou sites antiques abandonnés comme la nécropole de Blossac). L'enceinte suivait les bords du coteau le long du Clain et le long des terres marécageuses de la Boivre, le périmètre du Secteur Sauvegardé s'appuie sur le tracé des remparts tout en excluant la muraille elle-même (du moins ses quelques vestiges) et les deux « pointes » Nord-ouest et Sud-ouest. Il reste de cette muraille les vestiges de murs sur la vallée de la Boivre, les vestiges de tours au Nord (porte de Rochereuil et porte de Paris) et au Sud (entre la porte de la Tranchée et la porte Achard) ; une partie a été entièrement reconstruite (aux pieds du parc de Blossac).

Bien que ruinée par manque d'entretien après les guerres de Religion, l'enceinte resta longtemps pour la ville un élément de son identité urbaine. Au XVIII^e siècle, de grands boulevards sont créés pour relier les entrées de la ville ; mais les portes, devenues barrières d'octroi, ne sont supprimées que dans les années 1860.

Les enclos religieux médiévaux

En premier lieu il faut citer ici les grands monastères de la ville :

- Le plus ancien, celui de l'abbaye SAINTE-CROIX fondée au VI^e siècle ; on connaît l'emprise de son enclos au Moyen Age, sur les terrains proches du groupe cathédral et limité par la muraille du Bas Empire ; on sait également que de vastes terres cultivées isolées de l'enclos (notamment le Pré l'Abbesse) dépendaient aussi de l'abbaye ; au XVII^e puis au XVIII^e siècle, l'enclos s'agrandit vers l'Ouest à proximité du Baptistère et vers l'Est gagnant la bande de terrains des fossés défensifs de la muraille du Bas Empire ;
- L'abbaye de LA TRINITE fondée au X^e siècle, dont les terrains s'étendent depuis la rue de la Trinité jusqu'au mur du Bas Empire ; l'enclos s'agrandira au XVII^e siècle de la même façon que l'abbaye Ste-Croix (en gagnant les fossés du castrum) mais en devenant un simple prieuré ;
- L'abbaye de SAINT-JEAN-DE-MONTIERNEUF fondée en 1060, un très vaste enclos renfermant une grande surface de terres cultivées, et qui est à l'origine de la fondation d'un bourg ; l'emprise de l'enclos sera divisée en deux pour créer l'enclos du Séminaire créé à la fin du XVII^e siècle ;
- Le monastère de SAINTE-RADEGONDE fondé au XI^e siècle à l'emplacement de l'église Notre-Dame-hors-les-murs qui dépendaient de Ste-Croix, l'enclos comprend un cimetière au Nord de l'église, il s'agrandira vers le Sud au XVII^e siècle ;
- Le monastère de SAINT-HILAIRE-DE-LA-CELLE fondé au XII^e siècle, lié à la collégiale St-Pierre-le-Puellier située sur la rue du même nom, l'enclos comprend un cimetière sur l'actuelle petite rue Ste-Catherine, terrain qu'il perdra au XVII^e siècle avec l'implantation des Jésuites et du couvent Ste-Catherine-de-Sienne.

Un certain nombre de prieurés avec leurs églises, isolés des abbayes, existaient dès avant le XIII^e siècle. Nous en connaissons au moins quatre :

- celui de Saint-Porchaire, dès le VII^e siècle, dont les terrains autour de l'église avaient un accès sur la rue des Grandes Ecoles et un autre sur la place du Marché Vieux ;
- celui de Saint-Nicolas, implanté au XI^e siècle, face aux halles aux foires, et donnant sur l'actuelle rue St-Nicolas ;
- celui de Saint-Paul au XII^e, qui occupait un vaste terrain entre la rue du même nom et la rue Saint-Vincent-de-Paul (la percée de la rue Jean Jaurès en traverse l'emprise) ;
- celui de Saint-Denis, qui comprenait des terrains entre la rue du même nom et la muraille du Bas Empire.

D'autres églises sont figurées avec des enclos sur l'Atlas de A. Melissinos, il s'agit de Saint-Antoine sur les terrains de l'actuelle rue de Blossac, Saint-Grégoire au Nord-Est de celui-ci, et Saint-Palesne / Saint-Pélagie qui

se trouve hors les murs ; ces enclos dont les limites ne semblent pas certaines sont intégrés dans de nouvelles implantations religieuses au XVII^e siècle.

A partir du XIII^e siècle, l'implantation des Templiers dans un petit enclos de la rue Montgauthier et la naissance des Ordres Mendiants créent de nouveaux enclos dans la ville :

- LES FRERES SACHETS, communauté qui ne resta que quelques décennies (1219-1269), entre le Marché Vieux et le palais comtal ;
- LES CORDELIERS, dont l'enclos occupe la surface de l'îlot entre les rues du Chaudron d'Or et des Cordeliers et englobe une partie (ou tout) de celui des Frères Sachets ; la communauté perdue au XVII^e siècle mais l'îlot se réduit avec le lotissement des bordures de l'îlot ;
- LES JACOBINS, dont l'emprise médiévale a été un peu réduite au XVII^e siècle et est traversée aujourd'hui par la rue Jean Jaurès ;
- LES AUGUSTINS, installé en 1345 près du Marché Vieux, dont l'enclos n'a pas évolué au XVII^e siècle et qui sera traversé par la percée de la rue Victor Hugo dans les années 1860 ;
- LES CARMES, qui occupent les terrains entre la rue du même nom et le mur du Bas Empire ; l'enclos s'agrandira légèrement avec la disparition de l'enceinte.

Les enclos religieux du XVII^e siècle

Rappelons ici la liste des enclos médiévaux qui perdurent au XVII^e siècle mais dont l'emprise ou le nom a été modifié (ils sont décrits au chapitre précédent) :

- l'abbaye Ste-Croix : agrandissement de l'enclos hors les murs,
- l'abbaye Montierneuf : réduction de l'enclos - une partie devenue Séminaire,
- la Trinité : agrandissement de l'enclos hors les murs mais devenu simple prieuré,
- l'enclos des Cordeliers : réduction de l'enclos,
- l'enclos des Jacobins : réduction de l'enclos,
- l'enclos des Carmes : extension de l'enclos hors les murs,
- la maison des Templiers devenu Grand Prieuré d'Aquitaine sans modification de l'enclos,
- l'enclos de Saint-Antoine devenu l'enclos des Capucins,
- l'enclos Saint-Grégoire devenu l'enclos des Filles du Calvaire.

Ne sont ainsi listés ci-dessous que les enclos nés de nouvelles implantations religieuses ; les couvents nés de La Contre-Réforme sont très nombreux à Poitiers :

- LES JESUITES dans un très vaste terrain près de l'amphithéâtre, en englobant le cimetière de St-Hilaire-de-la-Celle ; le collège avait son pendant de l'autre côté de la rue Louis Renard avec Le Puygarreau dont l'enclos a été entièrement démantelé avec le projet de l'Hôtel de Ville ;
- LES PETITS JESUITES, ce collège d'enseignement implanté dans un enclos donnant sur la rue Descartes a été remplacé par une nouvelle communauté à la fin du XIX^e siècle (La Providence) ;
- LES MINIMES, la communauté s'étant implantée auprès du collège existant sur la Grand'Rue ; l'enclos occupe un vaste cœur d'îlot entre la Grand'Rue et la rue Monseigneur Augouard ;
- L'UNION CHRETIENNE, qui s'adosse à l'îlot des Minimes en donnant sur la rue Riffault ;
- LES CAPUCINS, implantés dans un vaste enclos qui pourrait correspondre à un ancien prieuré (Saint-Antoine?) entre les rues de Blossac et du Général Chêne et sur lequel s'est construit la caserne Rivaud ;
- LES CARMELITES et LES FILLES DE NOTRE-DAME implantées sur le coteau de la Boivre à l'emplacement du sanctuaire romain, ces enclos sont restés lisibles dans le foncier ;
- LES VISITANDINES et LES URSULINES de part et d'autre de l'ancienne rue des Basses Treilles (cadastre napoléonien) ;
- LES SCEURS HOSPITALIERES qui occupent un vaste terrain donnant sur l'actuelle rue Carnot ;

- LES FILLES DE SAINT-AUSONE au contact des parcelles adossées à l'amphithéâtre, cet enclos a été démantelé par la percée de la rue du Maréchal Foch ;
- LES FILLES DU CALVAIRE probablement sur l'ancien prieuré Saint-Grégoire dont on retrouve les vestiges ; le terrain en coteau a été occupé par l'usine à gaz et fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion urbaine pour son futur aménagement ;
- LES FILLES DE SAINTE-CATHERINE, dont l'enclos est intercalé entre les Jésuites, St-Hilaire-de-la-Celle et La Résurrection ;
- LES FILLES DE SAINT-FRANCOIS et LES FEUILLANTS sur le coteau du Pré l'Abbesse, Les Feuillants englobant les deux îlots après La Révolution ;
- Enfin, LE PETIT SEMINAIRE construit quelques années après la création du Grand Séminaire, en 1683, et implanté près du Plan du Calvaire.

A ces enclos, il faut ajouter la création de l'Hôpital Général en (1627) et de La Charité qui constituent un très vaste enclos au Nord de la ville traversé par des canaux de la Boivre. Ces terrains ont totalement perdu la mémoire de ces tracés, avec la création de la cité Gabillet dans les années 1930 et le bombardement de la porte de Paris. La Boivre est en grande partie canalisée sous terre et les quelques parties en surface ne sont pas très lisibles.

De nombreux enclos religieux ont été démantelés et les bâtiments conventuels transformés après La Révolution. Pour certains néanmoins, de nouvelles communautés sont venues remplacer les anciennes à la fin du XIX^e siècle (cf. tableau récapitulatif annexé à l'Etude Historique). Il reste aujourd'hui quelques grandes parcelles issues de ces enclos, toujours bien lisibles dans le foncier :

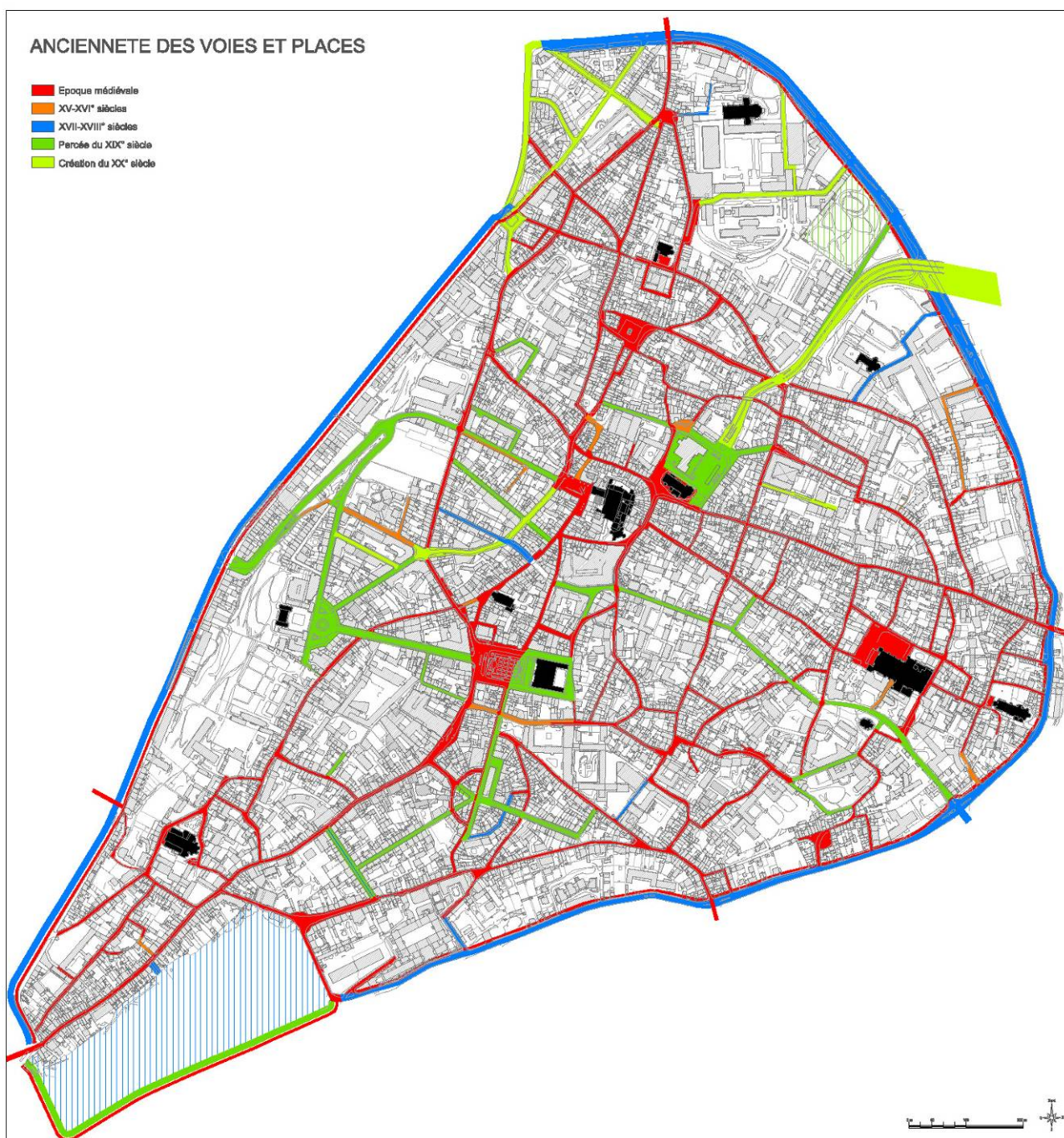
- la Cité Dalesmes (Montierneuf) occupée par les casernes de la fin du XVIII^e siècle,
- le lycée Henri IV (ancien collège des Jésuites),
- la Banque de France (enclos des Carmélites devenu Grand Séminaire),
- les Feuillants (actuel lycée et église du Bon Pasteur de part et d'autre de la rue du Pré l'Abbesse),
- les trois îlots nés de l'abbaye Ste-Croix : Les Hospitalières, le musée Ste-Croix et la Cité Universitaire,
- le Grand Séminaire (ancien enclos de La Trinité),
- l'îlot Girouard Tison avec l'ancien enclos du Calvaire,
- enfin, l'hôtel de La Préfecture et la Grande Maison, autrefois de vastes vignes.

Les lotissements et percées modernes (cf plan historique)

Le plan historique présente l'ensemble des percements de rues et lotissements connus à partir du XVII^e siècle, à commencer par la rue Bourbeau (rue Neuve St-Louis) jusqu'aux percées du début du XX^e siècle. Les très récentes issus de la réflexion menée lors de la création du premier Secteur Sauvegardé apparaissent ainsi en filigrane (cadastre actuel). Les grandes opérations urbaines sont détaillées dans le chapitre suivant.

2.2.3. Voiries et espaces publics

L'étude Historique montre que les principales voies de desserte de l'ensemble du plateau sont en place depuis l'époque médiévale, même pour certaines au Haut Moyen-Age. La structure des voiries est assez souple, s'accordant probablement aux aléas du relief qui pourraient infliger à certains endroits des pentes très fortes si les chemins ne faisaient pas certains « détours ». D'une manière générale, les voies convergent vers le centre du plateau, où se trouve le palais comtal.



A partir du XVIII^e siècle, le transfert des cimetières à l'extérieur de la ville et la démolition de la muraille médiévale (après celle du Bas Empire au siècle précédent), conduit à une nouvelle organisation des dessertes de la ville sans pour autant modifier la trame viaire existante : nouvel accès par le pont Neuf et boulevards remplaçant les chemins longeant l'ancienne muraille.

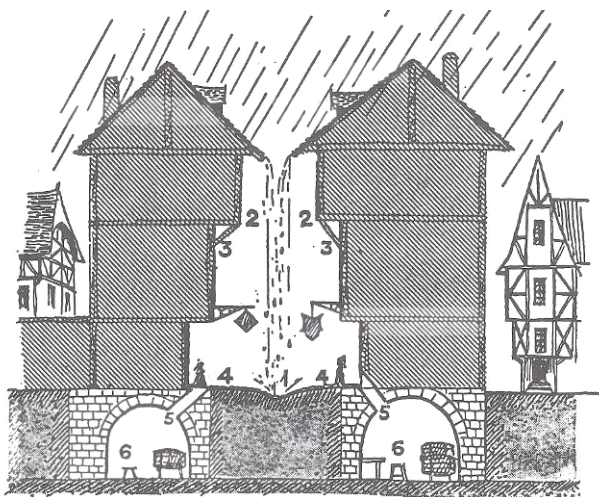
Le XIX^e siècle viendra bouleverser ponctuellement quelques secteurs par des alignements, élargissements ou des percées qui ne donneront pas systématiquement lieu à des lotissements.

a. Profil de rues médiévales

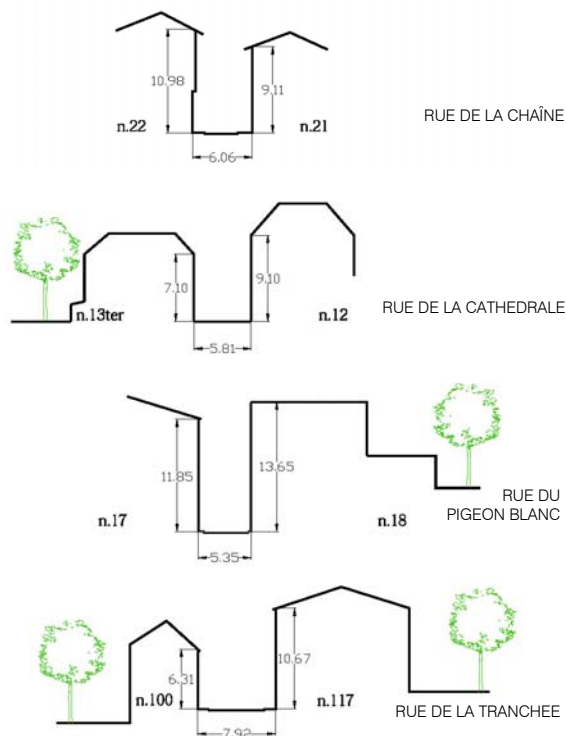
Les principaux axes historiques de la ville ont été partiellement ou en grande partie élargis/alignés depuis le XVIII^e siècle avec l'apparition de nouvelles préoccupations sur la circulation, et surtout à partir du XIX^e siècle, avec l'élaboration du plan d'alignements approuvé en 1828 qui donna un statut réglementaire à la procédure. Les constructions qui bordent ces voies médiévales apparaissent donc assez récentes, mais les vestiges anciens nombreux dans les maisons de Poitiers montrent que nombre de constructions ont été refaçadées à un alignement imposé, élargissant par conséquent le profil de rue. Ces voies ne présentent donc jamais leur profil d'origine sur toute la longueur.

L'axe des rues de la Chaîne / Descartes / Jean Bouchet est l'exemple le mieux conservé de profil de rues, mais la suppression des encorbellements de façade modifie le volume d'origine de la rue médiévale, que l'on voit reconstitué dans l'ouvrage de Jean-Pierre LEGUAY (*image ci-dessous*). Les profils des voies d'accès à la ville était d'environ 6 mètres et en deçà pour les voies secondaires.

ILLUSTRATION : « La Rue au Moyen-Age » de Jean-Pierre LEGUAY, Collection *De Mémoire d'homme*, Editions OUEST France 1984.



Maisons parisiennes au Moyen Age (coupe)
 La rue est conçue pour éviter la pluie. — 1. Caniveau central. — 2. Encorbellement. — 3. « Corbeaux », qui soutiennent les encorbellements. — 4. Le « haut-du-pavé », tenu par les passants. — 5. Soupiraux, utilisés par les habitants pour regarder passer les cortèges, etc... par les voleurs. — 6. Caves. Extrait de Y. Milley, *La vie parisienne à travers les âges*, Paris 1965.



Le Secteur Sauvegardé comporte par ailleurs quelques venelles aux dimensions étonnantes qui traversent des îlots assez profonds : la rue des Caillons, le passage des Minimes, l'ancienne desserte du couvent des Sœurs Hospitalières (derrière le lycée Victor Hugo), la petite rue du Pont Achard (escaliers non loin de Saint-Hilaire) ; les profils de ces venelles varient de 60 centimètres seulement à 3,50 mètres.

b. Les places

A l'exception des places Leclerc, Aristide Briand et De Gaulle, trois créations récentes, les places de Poitiers sont toutes des espaces résiduels de la ville médiévale. Ainsi nées de l'aboutissement de plusieurs rues et îlots bâtis isolés (dont certains sont aujourd'hui démolis), les places présentent des formes très irrégulières : place Charles VII, place de la Liberté, place Lepetit.

La place de la Cathédrale constitue un espace relativement rectiligne qui lui confère une certaine singularité. L'histoire des abords de la cathédrale reste à éclaircir, peut-on penser que la place du Cardinal Pie correspond à un ancien cloître accolé à l'édifice?

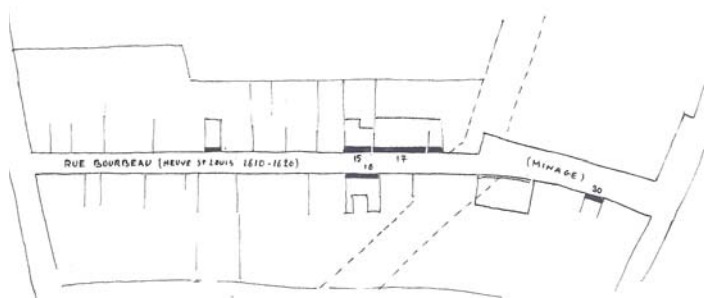
c. Premières créations de voies

La rue Bourbeau

Au XVII^e siècle face à un tissu urbain mal aéré et mal 'liaisonné', s'opère une certaine prise de conscience du patrimoine urbain et une volonté de renouveau architectural et urbain. La ville dispose de trop d'espaces pour alimenter une spéculation foncière fructueuse, mais on connaît l'existence de quelques opérations de lotissements privés, notamment aux dépens de certains enclos religieux, comme celui des Cordeliers par exemple. Il s'agit là de petites opérations ponctuelles comme le percement du passage de la Baume pour relier le quartier St-Hilaire au nouveau couvent des Capucins. L'Edit royal de 1607 posant les règles de l'alignement des maisons et d'une largeur contrôlée des rues eut peu d'échos à Poitiers.

Néanmoins le percement de la rue-Neuve Saint-Louis est d'un intérêt tout particulier dans la mesure où il s'agit du seul lotissement communal de l'époque conçu comme un événement urbain : une rue rectiligne bordée de maisons alignées et au parcellaire régulier, dont la largeur s'évase auprès de l'échevinage pour y accueillir une place urbaine (qui fut dotée d'un monument - pyramide votive) à la fonction bien définie, le Minage. Il reste que l'effet urbain ne fut pas à la hauteur de sa conception initiale, aujourd'hui la Rue Pétonnet a totalement fait disparaître la place du Minage et cette opération est d'ailleurs très peu citée dans l'histoire de Poitiers.

RUE NEUVE ST-LOUIS
actuelle RUE BOURBEAU
années 1610-1620



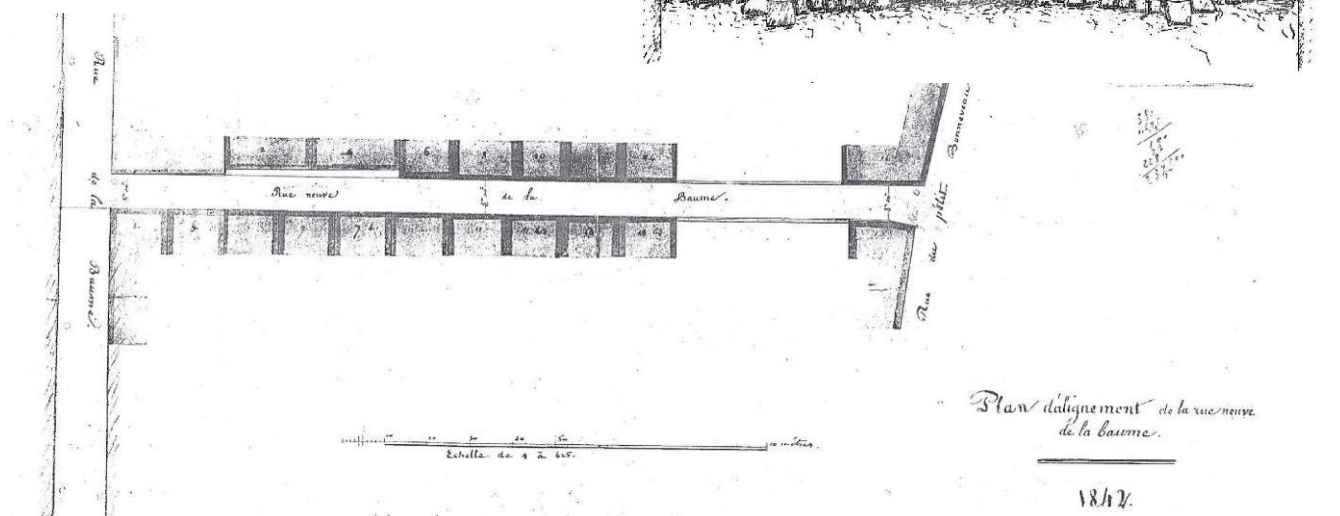
La rue Alsace Lorraine

La ville a très peu évolué au XVIII^e siècle, les percées de cette époque sont donc inexistantes dans le centre ; les créations de voies se passent en limite de la ville sur les actuels boulevards, il s'agissait encore seulement de tronçons de voie reliant les portes de la muraille médiévale qui ne seront détruites que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Nous n'avons pas d'éléments sur leur profil d'origine.

La rue Scheurer Kestner (élargissement d'une ancienne percée du XVII^e - profil de 10,50 mètres) et la rue Alsace Lorraine sont des créations de la première moitié du XIX^e siècle. Nous avons des indications précises sur

l'opération de la rue Alsace Lorraine. Le profil de voie était dessiné sur une largeur de 7,80 mètres avec deux fils d'eau et trottoirs latéraux selon les plans conservés par les Archives Départementales (ci-dessous).

RUE ALSACE LORRAINE
 Documents des Archives Départementales



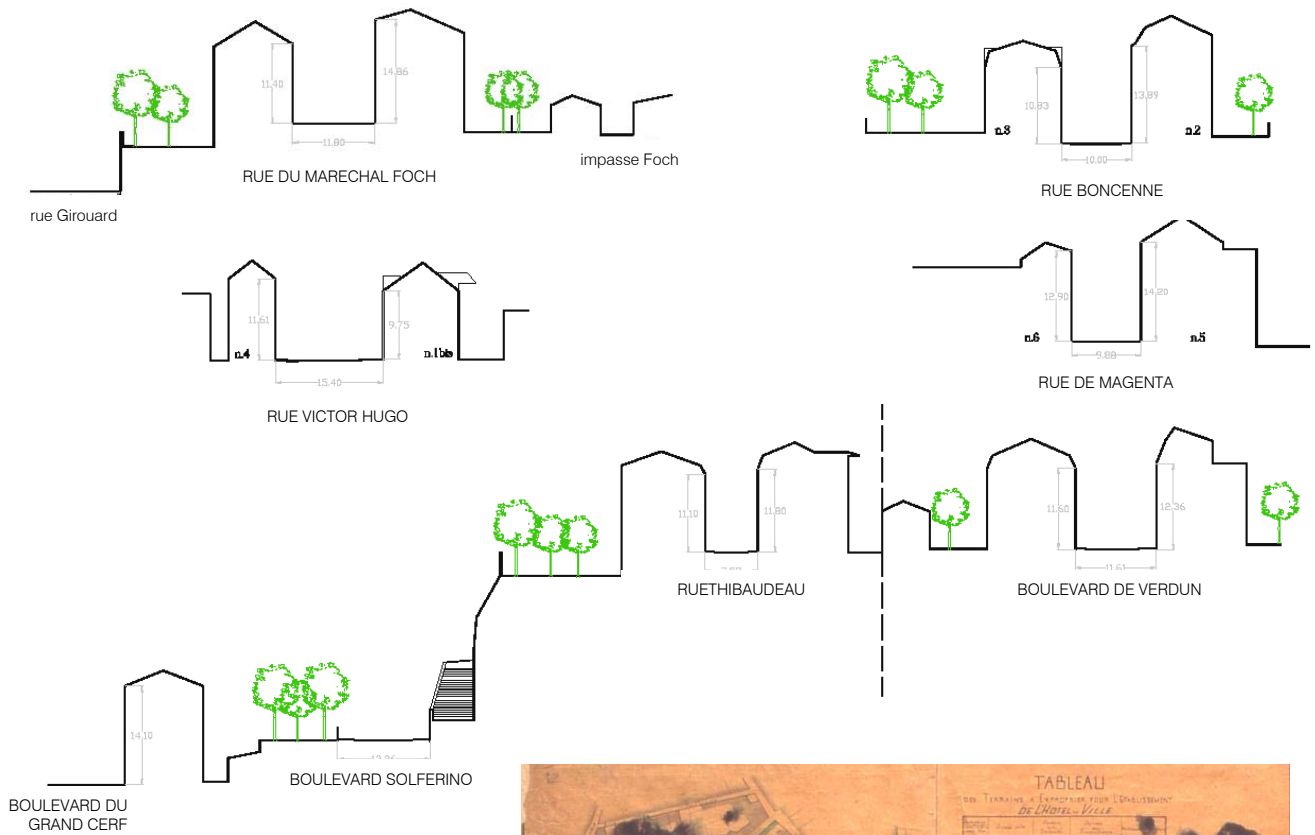
d. Grandes opérations urbaines

Les opérations de plus grande envergure se déroulent dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

La construction de la gare est suivie, 15 ans plus tard, d'un grand projet urbain sur le haut du plateau auquel elle est reliée par de grandes rampes franchissant le coteau, les boulevards Solférino et de Verdun. Les terrains du plateau sont alors, vers 1850, encore occupés par l'enclos des Augustins, et la place du Marché Vieux avait encore sa configuration médiévale. Le projet consiste en une composition monumentale pour les deux grands édifices publics à construire : l'Hôtel de Ville et la Préfecture. Chacune de ces constructions devient un fond de scène d'une place dessinée et composée, et une « Voie impériale » relie le Maire et le Préfet dans cette composition, sous la forme d'une avenue axée parfaitement sur les édifices, avec un profil de 20 mètres prévu à l'origine, la réalisation se limitera à une largeur de 15,50 mètres. Tout cet ensemble reste parfaitement cohérent aujourd'hui dans la ville, on peut regretter néanmoins l'effet des deux bâtiments qui encadrent la rue Victor Hugo en partant de la place d'Armes (construction des années 1930 côté pair de la rue Victor Hugo et le magasin Printemps-Prisunic d'après-guerre).

Les années 1860 verront en plus de cette opération, un certain nombre de percées au profil assez similaires ; citons la rue du Maréchal Foch (12 m), la rue Boncenne (10 m) et la rue Magenta (11 m).

Poitiers a connu deux opérations de lotissements assez similaires à la fin du XIX^e siècle : la rue de la Monnaie (Charles Gide) et la rue Thibaudeau, qui donnent lieu à une échelle résidentielle, avec un profil de voie plus rétréci, entre 6 et 8 mètres.



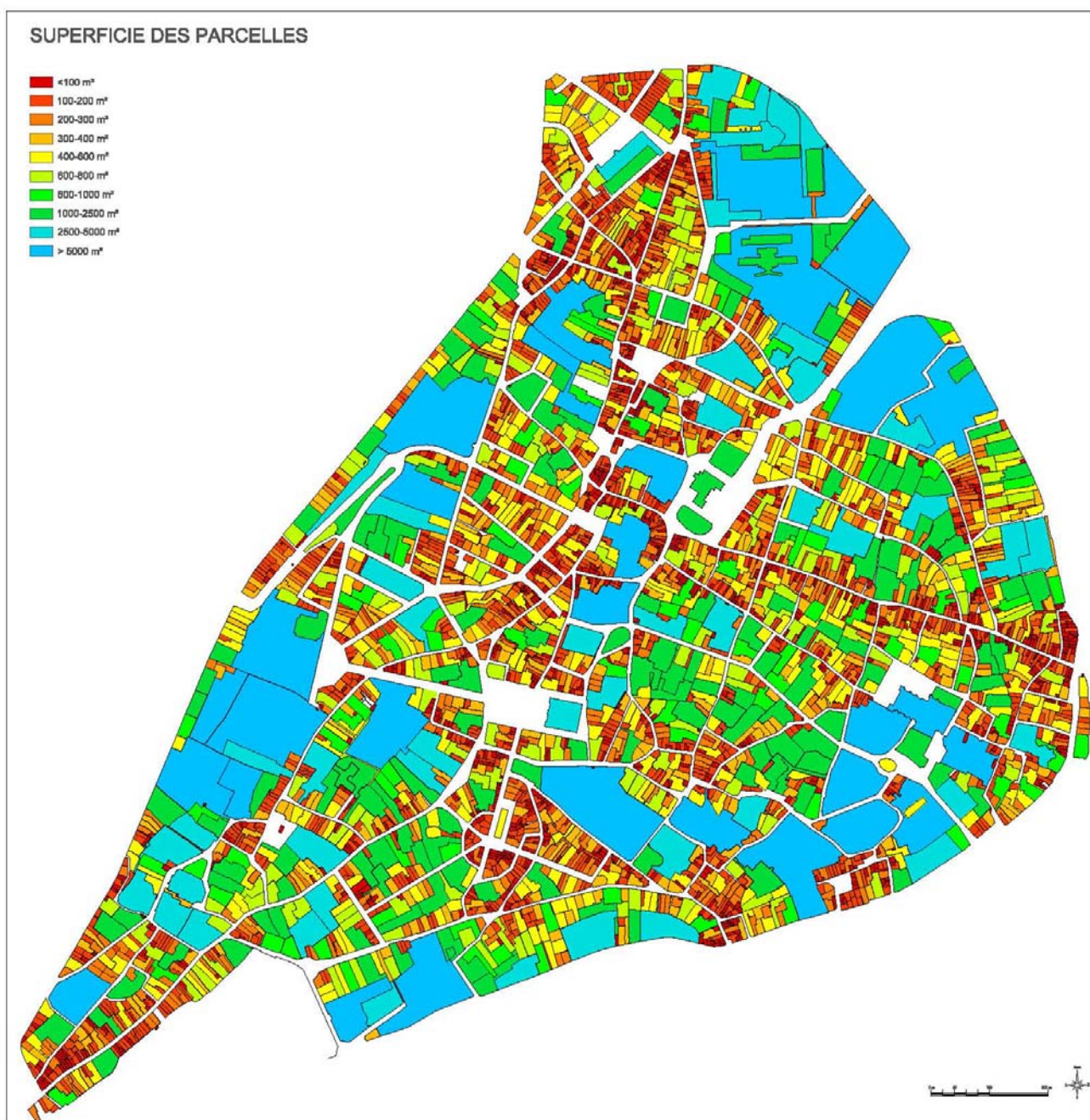
**PLAN DES PARCELLES EXPROPRIÉES
 POUR LA CREATION DE LA
 RUE IMPERIALE ET
 DE L'HOTEL DE VILLE**

Documents Salle Patrimoine OTSI Poitiers

2.2.4. Découpage parcellaire et îlots

Comme le tracé des voies, la trame parcellaire laisse transpar tre l'histoire urbaine de Poitiers, un parcellaire b ti  volue en effet tr s peu avec le temps, m me si les constructions elles-m mes se modifient ou disparaissent et se reconstruisent.

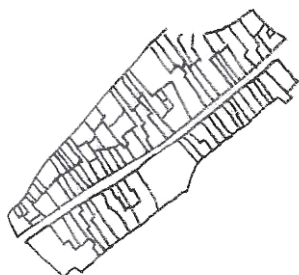
Autour des axes historiques on retrouve des parcelles de petite taille orient es perpendiculairement   la voie, t moins de l'habitat commer ant ou artisan d'autrefois. Les grandes parcelles d'aujourd'hui correspondent le plus souvent aux anciens enclos religieux, m me si quelques-uns ont  t  d mantel s, cette trace reste tr s marquante dans le paysage urbain.



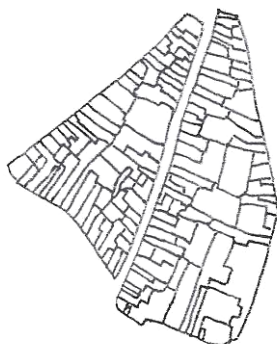
a. Parcellaire de l'habitat médiéval

Le parcellaire étroit et laniéré, aligné le long des axes principaux de la ville, témoigne de l'occupation bâtie médiévale ; il correspond souvent à des habitations étroites avec un logement sur une échoppe artisanale ou commerciale. Les largeurs de parcelles correspondent à une largeur de poutre en bois portés par deux murs mitoyens en maçonnerie, allant de moins de 3 m jusqu'à 6 mètres. La profondeur varie selon le type d'îlot. Les parcelles très étroites sont de faible profondeur, ordinairement de 15 à 20 mètres, et se réduisent plus exceptionnellement notamment dans les angles de rues ou lorsque l'îlot a été « mordu » par une opération plus récente (exemple du parc de Blossac), à moins de 10 mètres.

Bas de la Rue de la Tranchée



Rue Jean Bouchet



Bas de la Grand Rue



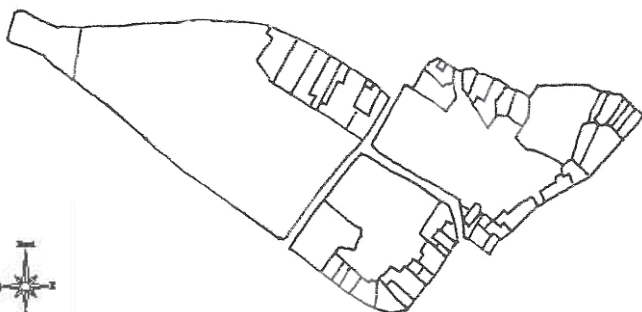
b. Grandes parcelles

Le plus souvent à l'écart des axes principaux de la ville, se sont implantés en cœur d'îlots des enclos religieux très colonisateurs d'espaces. Les grands couvents et leurs jardins ont ainsi laissé de très grandes parcelles dépassant les 2 500 m² voire même au-delà de 5 000 m², elles sont le plus souvent encore occupées par une activité plus ou moins publique (maisons de retraite, lycées, espaces culturels, administrations) qui se traduit par de grandes masses bâties très présentes dans la silhouette de la ville mais aussi de grands espaces libres plantés, ces entités constituent des points de repères dans le tissu urbain.

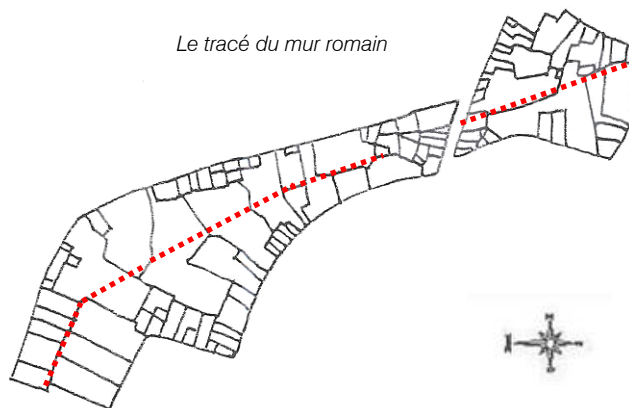
La ville présente également de grandes parcelles, d'une superficie moindre, entre 1000 et 2 500 m², il s'agit le plus souvent des propriétés d'anciens hôtels particuliers ou du résultat d'un démembrement progressif d'un enclos religieux par des lotissements de parcelles sur rue. Les espaces résiduels en cœur d'îlot forment alors souvent des parcelles aux formes très irrégulières.

On retrouve également de grandes parcelles sur l'ancien tracé de la muraille gallo-romaine, il s'agit des parcelles créées au XVII^e siècle lorsque le mur gallo-romain est peu à peu détruit (ou enseveli sous un sol remontant sans cesse).

Ilots des Jésuites, Sainte-Catherine et St-Hilaire-de-la-Celle



Le tracé du mur romain



c. îlots percés et îlots lotis

Le parcellaire qui découle d'une percée moderne à Poitiers est intéressant à observer. Deux cas de figure s'imposent : les îlots « lotis » marqués par une réorganisation parcellaire (voire d'un lotissement) liée à une ou des percée(s) et les îlots « percés » dont le parcellaire préexistant a été séparé par la nouvelle voie et éventuellement redivisé, mais en l'absence de volonté de restructuration du parcellaire, amenant à des parcelles aux formes très irrégulières et parfois aux superficies très réduites notamment lorsqu'il s'agissait à l'origine d'un parcellaire étroit.

Le cas des îlots percés se retrouve sur les rues Alsace Lorraine, Victor Hugo, des Ecosais et sur la rue Jean Jaurès. La rue Alsace Lorraine est probablement la plus étonnante, car le rythme et la grande homogénéité des façades laissent à penser qu'il s'agit d'un lotissement.

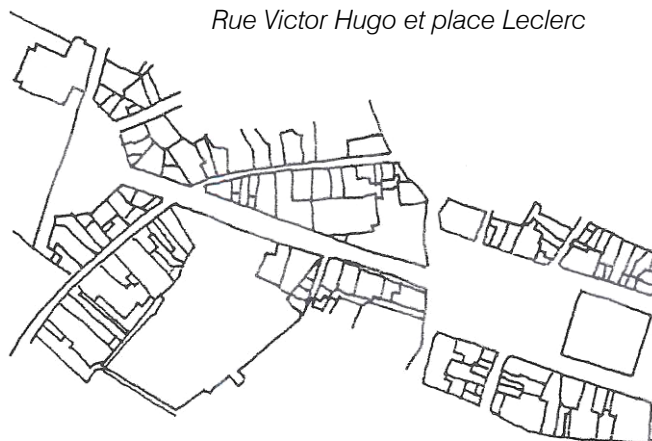
Les exemples de la rue du Jardin des Plantes, boulevard de Verdun et rue Thibaudeau, rue Boncenne et Edouard Grimaux, ou encore la rue du Maréchal Foch illustrent le cas inverse des îlots « lotis », à savoir une reconfiguration du foncier généralement perpendiculaire à la nouvelle voie et assez régulier.

ILOTS « PERCES »

Rue Jean Jaurès

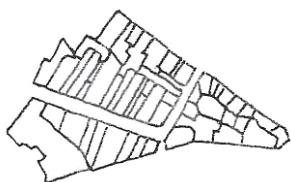


Rue Victor Hugo et place Leclerc

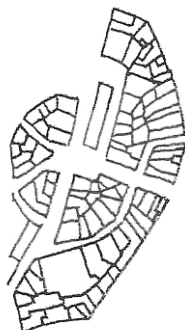


ILOTS « LOTIS »

Rue Foch



les arènes



rue Thibaudeau



*Porte de Paris
(Reconstruction)*



2.2.5. Densité bâtie et espaces libres

Les cartes suivantes présentent la répartition de la surface bâtie et des espaces libres, ils occupent le territoire de manière disparate en constituant tantôt des îlots très denses, et tantôt de grands espaces libres généralement densément boisés.

Les îlots formés d'un parcellaire étroit comme décrit précédemment sont naturellement les plus denses. Le Secteur Sauvegardé est occupé à 46% de surfaces bâties, laissant 12% de voiries ou espaces publics et 42% d'espaces libres dans les îlots.



La trame végétale du Secteur Sauvegardé est constituée par :

- des espaces verts publics, parcs et squares,
- des grands alignements d'arbres et plantations ponctuelles sur l'espace public (voies et places),
- des grandes lignes de boisements,
- des beaux jardins hérités généralement de l'histoire des constructions telles que les hôtels,
- des cœurs d'îlots composés de multiples petits jardins à la qualité variable.

Les espaces libres des cœurs d'îlots sont principalement occupés par de petits jardins privés, quelques espaces verts publics – parcs ou squares ; près de 55% des espaces libres sont à dominante végétale. Il reste que 45 % des espaces libres sont à dominante minérale, ce chiffre est important à l'échelle de la ville ; les cours pavées liées à des hôtels ou des grands établissements (anciens couvents) ne sont pas si nombreuses, il s'agit hélas majoritairement de cœurs d'îlots utilisés en surface de stationnement. Ce chiffre montre ainsi à quel point la voiture a pris une part importante dans la ville, au détriment de la trame végétale qui représente seulement 23 % de la surface du Secteur Sauvegardé (pour 42 % d'espaces libres).



Cœurs d'îlots verts © Microsoft . maps.live.com.

2.2.6. Trame végétale



Ici n'est représentée que la végétation du périmètre du Secteur Sauvegardé, il faut ajouter à cette trame végétale non seulement le parc de Blossac (site classé) mais également la ceinture verte que constitue le Clain et ses rives boisées.

Annexée à ce rapport, une carte plus détaillée, expliquée au chapitre « Approche du Milieu Biologique », présente la localisation et la nature des arbres remarquables.

a. Voies et places plantées

Les espaces publics sont très minéraux à Poitiers, les grands alignements comme les beaux arbres isolés y sont rares. On peut citer les alignements des places Leclerc, de la Liberté, de la Cathédrale, Sainte-Croix, Sainte-Radegonde, la bordure Nord de la place Charles de Gaulle, Aristide Briand, le parvis de l'église Montierneuf, ou encore les rues du Maréchal Foch et Grignon de Montfort. Il s'agit principalement de sujets jeunes issus de plantations réalisées dans le cadre d'aménagements urbains récents, les arbres sont peu développés, (à l'exception de la place du Maréchal Leclerc aménagée et plantée en 1985).



Voies et places plantées : de gauche à droite : place du Général de Gaulle, place du Maréchal Leclerc, place de la Cathédrale, place de la Liberté, place de Sainte-Radegonde, rue du Maréchal Foch, rue Grignon de Montfort © Microsoft . maps.live.com.

b. Espaces verts publics

Le Secteur Sauvegardé comprend peu d'espaces verts publics : le jardin des Plantes et quelques squares de dimensions plus modestes. Le parc de Blossac, exclu du périmètre, constitue un bel espace de respiration pour les quartiers de Blossac et de Saint-Hilaire. Ces espaces sont de véritables poumons verts, qui viennent compenser la densité de la ville. Ils comportent de très beaux sujets à protéger. La composition du jardin des Plantes (ancien jardin botanique) est un témoin historique à préserver.



Parc de Blossac et Jardin des Plantes © Microsoft . maps.live.com.

c. Grandes lignes de boisements

Les principales lignes de boisements sont constituées autour du Secteur Sauvegardé en bordure du Clain et des boulevards qui longent la rivière. L'ancien tracé de la Boivre a été remplacé par la voie ferrée et aucune plantation (sauf à l'extrémité Sud-Ouest de l'enceinte médiévale) ne vient ici apporter de masse végétale en écrin au Secteur Sauvegardé. Une grande masse boisée se dessine sur le coteau de la Boivre où le relief est très accidenté. Le coteau du Clain (îlot Girouard-Tison) pourrait de la même façon recevoir toute une masse boisée qui viendrait souligner les lignes de nivellement.

d. Beaux Jardins

Le Secteur Sauvegardé comporte de beaux jardins hérités des couvents ou des hôtels particuliers. Ces espaces sont de véritables aérations dans la densité de la ville, d'autant qu'ils sont souvent situés en cœur d'îlot. La composition de l'espace de jardin est un élément patrimonial autant que les arbres remarquables qu'ils peuvent contenir.

e. Cœurs d'îlots

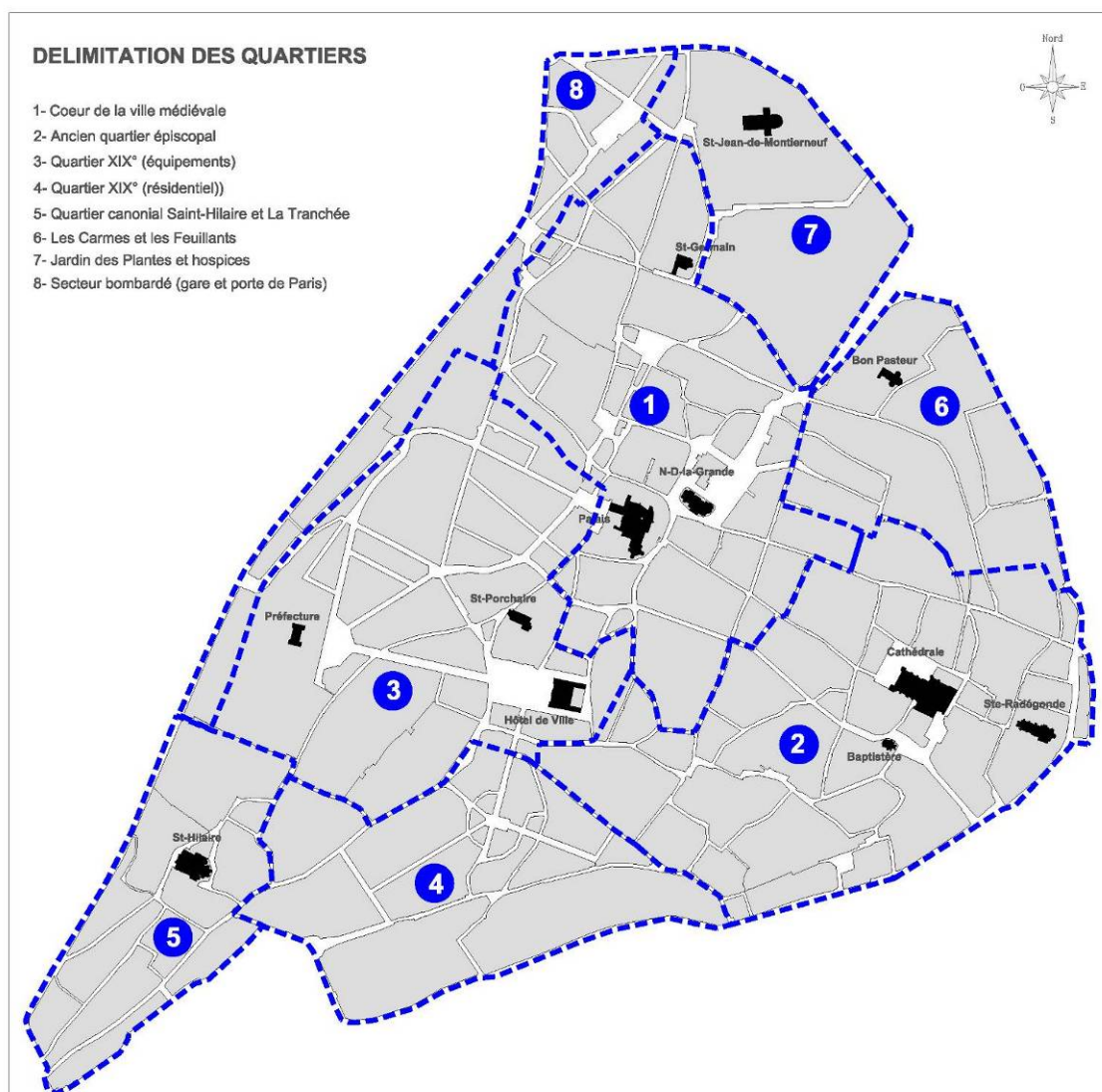
Les cœurs d'îlots sont des espaces de respiration dans la ville ; la végétation qu'ils contiennent compte dans la silhouette de la ville. Ils renferment de nombreux jardins privés parfois très modestes dans leurs dimensions et leur qualité végétale, mais aussi des espaces entièrement minéralisés pour créer une surface de stationnement. Nous l'avons dit en première partie de ce chapitre, les espaces dédiés à la voiture sont de plus en plus importants ; et, lorsqu'il s'agit des abords d'immeubles de collectifs trop volumineux, ces espaces vides ajoutent à l'effet de rupture dans la silhouette de la ville.

2.3. Morphologie de « quartiers »

La notion de quartiers ne peut pas être définie de façon simple et rationnelle ; elle semble évoluer avec l'histoire du développement de la ville. Les quartiers de la ville au XVII^e siècle se définissaient volontiers par rapport aux églises, sièges des paroisses, ou aux couvents en place. Les quartiers constitués au XIX^e siècle correspondent plutôt aux équipements ou fonctions spécifiques (Poste centrale, pôles commerciaux) ou à des opérations d'urbanisme importantes (quartier de La Préfecture / Hôtel de Ville). La notion de quartier inclut également les particularités géographiques. Le relief induit des ruptures visuelles entre plusieurs quartiers.

C'est à partir de ces deux critères –morphologie et histoire- qu'est présentée ci-après une délimitation des « quartiers » du Secteur Sauvegardé. Ce « découpage » s'appuie sur des données de terrain (liées aux dates des édifices), des données historiques (fonctions anciennes) et topographiques ; il reste que les délimitations de chacun des quartiers indiquées sur ce plan doivent être prises avec distance, car les limites d'un « quartier », au sens où nous l'entendons, ni administratif, ni très objectif, sont quasiment toujours assez floues.

Nous proposons de distinguer ainsi 8 quartiers ou secteurs dans l'enceinte du Secteur Sauvegardé :



2.3.1. Cœur de la ville médiévale commerçante

Si la place Leclerc et les abords de Saint-Porchaire ont été profondément bouleversés, le cœur de la ville médiévale est resté bien lisible sur :

- l'ensemble de l'axe antique qui arrivait par le Nord à la porte de ville romaine sur la rue de la Regratterie, ligne directrice du développement de la ville notamment d'un point de vue économique avec les différents marchés et commerces qui longeaient cet axe y compris les rues du Moulin à Vent, des Trois Rois, et du Puits-ci-près, la place de la Liberté et la rue des Vieilles Boucheries ;
- les anciens enclos de Saint-Germain et Saint-Cybard ;
- le cœur de la ville ancienne avec le palais comtal, Notre-Dame-la-Grande et le haut de la Grand Rue.

Ce « cœur de ville » comprenait aussi les enclos médiévaux des Cordeliers, des Jacobins et des Templiers.

Les îlots sont assez denses, et les profils de rue restent étroits, à l'exception de quelques percées ou opérations plus récentes (rues de l'Université et de Mexico et îlot de l'école Paul Bert). Les constructions ou vestiges de constructions médiévales y sont nombreux, mais on y retrouve en grand nombre, comme partout dans la ville, des façades du XIX^e siècle, correspondant soit à de nouvelles constructions, soit à des alignements réalisés (les façades arrière comportent néanmoins des vestiges anciens).



Vue aérienne autour de la place de la Liberté et l'église St-Germain
© Microsoft . maps.live.com.

Ce quartier densément bâti est marqué par le palais comtal qui est aujourd'hui intégré dans un îlot bâti reprenant la forme des douves du palais. Il comporte quelques jardins plantés dans les grands îlots, et est aéré par trois places à l'histoire différente :

- la place Charles de Gaulle, qui n'a connu ses limites actuelles que tardivement, il s'agissait à l'époque médiévale du quartier canonial de Notre-Dame-la-Grande ; la collégiale avait en effet son cloître, sa psallete, son cimetière, etc.. La place a été dégagée à l'occasion de la construction de la halle de marché couvert vers 1860 (détruit en 1975) ;
- la place de la Liberté qui articule les rues de la Chaîne, des Flageolles et Sylvain Drault ;
- la place Charles VII autrefois un îlot construit, qui constitue la fin de l'axe rue de la Chaîne / rue Descartes et l'accès vers l'ancienne porte de ville (près du palais comtal) via les rues des Vieilles Boucheries et de la Regratterie ; cette place a reçu tardivement une nouvelle échappée vers la place Charles de Gaulle (la rue de l'Université).

2.3.2. Quartier cathédrale

L'ancien quartier épiscopal (« cœur paléochrétien » selon les archéologues) se dessine autour du baptistère Saint-Jean, auquel étaient associés une première cathédrale et les deux abbayes de femmes Sainte-Croix et La Trinité. Il comprend aujourd'hui la cathédrale et ses abords, les abords de Sainte-Radegonde, les grands terrains des enclos religieux –évêché et abbayes- où se trouvent les équipements culturels (musée Sainte-Croix et Espace Mendès France) et les couvents du XVII^e de Sainte-Catherine-de-Sienne au collège des Jésuites.

C'est un quartier qui comporte très peu de commerces et des cœurs d'îlots plus aérés du fait de la taille des parcelles. Le secteur est en pente douce, et entretient très peu de lien visuel avec le « haut » du plateau.

La rue Jean Jaurès constitue une ligne de rupture qui divise un secteur d'habitations au pied de la cathédrale et de Sainte-Radegonde et un secteur beaucoup moins dense aux vastes parcelles (anciens enclos) sur lesquelles sont implantées des programmes d'ampleur : musée, Grand Séminaire, logement collectif, collège, INSEE.



Vue aérienne autour de la cathédrale

© Microsoft . maps.live.com.

2.3.3. Quartier Hôtel de Ville / Préfecture

Bien que la majorité des constructions et des rues soient majoritairement du XIX^e siècle, ce quartier a une histoire aussi ancienne que la ville, puisqu'il s'agit du grand plateau au sommet du promontoire habité probablement dès la période protohistorique.

Cette partie de la ville médiévale a été profondément bouleversée par les aménagements urbains du XIX^e siècle qui ont consisté à doter le quartier de grands équipements et de grandes percées urbaines dans l'objectif de « moderniser » la cité. Le palais de justice est la première réalisation, qui prend une forme atypique : l'idée de disposer une nouvelle façade (conformes aux canons de l'institution judiciaire de l'Empire) sur l'arrière du palais comtal, laissant le caractère médiéval des façades sur les rues des Cordeliers et du Marché Notre-Dame. La place est aujourd'hui bordée de tous côtés par des constructions de la fin du XVIII^e ou du XIX^e siècle à l'exception d'une maison plus ancienne, l'hôtel Vernon (XV-XVI^e).

Le grand axe Préfecture / Hôtel de Ville est la seconde opération qui donne au quartier aujourd'hui toute son identité, L'intention du projet d'origine reste bien lisible dans le tissu urbain, bien que tous les grands projets (nombreux sur ce secteur en liaison avec la gare) n'aient pas été réalisés.

Les échelles de bâti et de rues diffèrent avec les deux quartiers précédents : les rues sont de larges espaces libres, par ailleurs très circulés. Les petits îlots sont assez denses, et les espaces libres des grands îlots sont peu végétalisés (cf *carte des espaces libres au chapitre précédent*). L'autre caractéristique est l'absence de relief dans ce secteur, et sa position en haut de plateau qui n'offre aucune perspective sur les autres parties de la ville. Seul élément de pittoresque hérité de la période médiévale, la rue Théophraste Renaudot qui parcourt le nord du quartier vers Saint-Hilaire, est prolongée vers le palais de justice par une rue d'origine ancienne mais au profil élargi, la rue Gambetta.



Vue aérienne autour de la Poste Centrale

© Microsoft . maps.live.com.

2.3.4. Des arènes à Blossac

Ce quartier très marqué par le XIX^e siècle se distingue du précédent par son fonctionnement car il est essentiellement résidentiel. Il comporte comme le précédent une majorité de constructions du XIX^e siècle, et un certain nombre de percées de cette époque comme les rues du Maréchal Foch, la rue de Magenta et la rue Alsace Lorraine.

La présence de l'amphithéâtre est restée en empreinte dans la forme urbaine à travers les tracés des rues Bourcani, du Petit Bonneveau et des Arènes Romaines ; en revanche la largeur des percées modernes et l'échelle du bâti en place rendent la présence de cet élément peu sensible.

Les images du début de siècle sur le secteur nous montrent la présence d'un élément qui constituait le point central de ce secteur : la halle de marché Saint-Hilaire.

Vue aérienne sur le quartier résidentiel
© Microsoft . maps.live.com.



2.3.5. Quartier St-Hilaire

La dénomination Saint-Hilaire est assez courante pour toute la « pointe de ville » Sud. Elle comprend l'entrée de ville de la Tranchée et la rue du même nom appelée autrefois Grand'Rue de Saint-Hilaire, et l'ensemble du quartier canonial mis en place au Haut Moyen Age (*décrit plus haut*).

Le quartier est marqué par des îlots relativement étroits liés à la topographie des lieux, un parcellaire laniéré d'habitat médiéval sur la rue de la Tranchée et un parcellaire plus large hérité de l'occupation ancienne de grands logis (autour de l'église) et des espaces cultivés en vignes sur le coteau.



Vue aérienne sur Saint-Hilaire et la rue de la Tranchée
© Microsoft . maps.live.com.

2.3.6. Carmes et Feuillants

Ce quartier correspond à une frange du fossé défensif du mur du Bas Empire., dont la rue des Feuillants (contrescarpe?) a conservé les lignes plus ou moins courbes. Le quartier présente un parcellaire assez large issu de l'urbanisation progressive de l'emprise du glacis, mais aussi de parcelles très vastes correspondant aux anciens enclos religieux, des Minimes, des Feuillants et des Filles de Saint-François. Ces grandes parcelles présentent une silhouette boisée dont la présence végétale compte dans la silhouette de la ville. Le grand bâtiment de la fin du XIX^e siècle du lycée des Feuillants marque également la silhouette de ville avec son implantation « en travers » de la parcelle et sa surface d'espaces libres essentiellement minérale (cours d'école).



Ancien enclos des Feuillants
© Microsoft . maps.live.com.

2.3.7. Du Jardin des Plantes à Montierneuf

Il s'agit là d'un très grand îlot né de la fondation de l'abbaye de Montierneuf, les terrains occupés aujourd'hui par l'église sont très réduits, le reste ayant été redivisé pour des casernes militaires (la cité Dalesmes) en cours de réhabilitation, le jardin des Plantes créé dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et entre les deux, un ensemble de La Reconstruction avec des bâtiments à programme public ou administratif (collège, ..).

Les espaces libres, nombreux sur cet îlot sont essentiellement minéraux, seul le jardin des Plantes apporte une respiration végétale.



Montierneuf avec le jardin des Plantes à droite © Microsoft . maps.live.com.

2.3.8. Secteurs reconstruits

Les principales destructions des bombardements se sont localisées aux infrastructures d'accès à la ville, la gare et la porte de Paris détruisant tout le front bâti du boulevard du Grand Cerf. De nombreux édifices témoignent ainsi de la période de la Reconstruction.

Le secteur de la porte de Paris a été entièrement refondu dans sa forme urbaine, et ce dès la fin des années 1920 avec la création de la cité Gabillet, un ensemble de HBM sur le modèle des cités-jardins, avec des petites maisons sur garage, en retrait sur un jardin avant et en mitoyenneté. Il ne reste aucun vestige de l'ancienne rue de la Chaussée. Par ailleurs les terrains de l'Hôpital Général qui occupait une majeure partie de secteur étaient traversés par plusieurs canaux de La Boivre sur lesquels étaient implantés des moulins, cette histoire n'a laissé aucune trace.



Porte de Paris © Microsoft . maps.live.com.

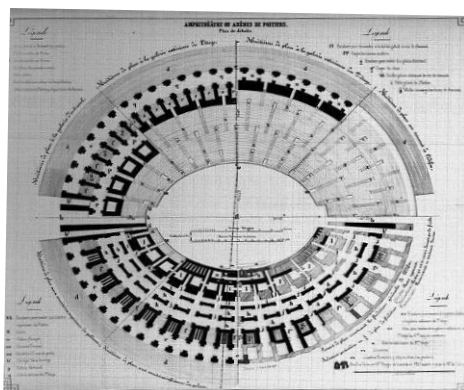
3. PATRIMOINE ARCHITECTURAL

3.1. Archéologie

3.1.1. Vestiges antiques

L'existence d'un amphithéâtre est lisible dans la forme urbaine de la ville d'aujourd'hui, il en existe également quelques vestiges en élévation rue Bourcani. Les grands thermes qui devaient occuper une surface de plus d'un hectare entre les actuelles rues de la Bretonnerie et Jean Bouchet, sont moins lisibles, mais les fouilles ont permis d'en connaître une partie du plan. Enfin le mur d'enceinte qui renferma la ville sur 40 hectares au Bas Empire doit se révéler en grande partie dans les caves des maisons de Poitiers situées sur le tracé du mur, seuls des vestiges au pied de la tour Maubergeon ont été mis au jour en surface (square du palais de justice, rue des Cordeliers).

Ces vestiges antiques se reconnaissent à une maçonnerie particulière caractérisée par un appareillage de petits éléments cubiques maçonnés, ou bien d'une maçonnerie de tout venant pour certains éléments. Certains vestiges de la muraille du Bas Empire se reconnaissent en revanche par leur singularité, il s'agit d'impressionnants morceaux de pierres parfois sculptés, remplois des pierres de l'amphithéâtre ou autre monument antique. Des fouilles ont mis au jour également des vestiges d'habitat antique dont une partie est présentée au musée Sainte-Croix de la Ville.



Restitution du plan de l'amphithéâtre – fiche Mérimée



Vestiges de l'amphithéâtre rue Bourcani – II^e siècle

Vestiges de l'ancienne muraille romaine
près de la tour Maubergeon – III^e siècle



L'amphithéâtre, gravure de CHASTILLON (XVII^e siècle) – musée Sainte-Croix

3.1.2. Vestiges carolingiens

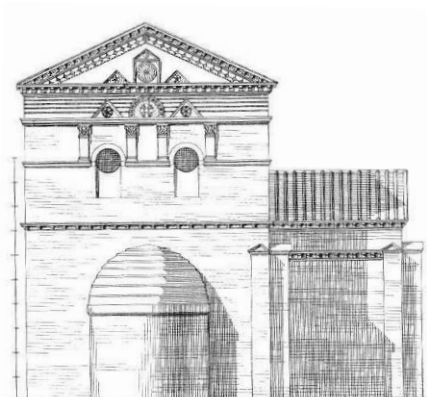
Le Baptistère Saint-Jean

Le Baptistère Saint-Jean est un vestige de tout un ensemble paléochrétien, dans le quartier épiscopal.

L'édifice, élevé au IV^e siècle à l'emplacement des bains d'une ancienne demeure gallo-romaine, est totalement reconstruit vers le VI^e siècle puis à nouveau au VII^e siècle selon un plan toujours visible aujourd'hui, avec absides et chœur. Le bassin baptismal octogonal aménagé au VI^e siècle est encore visible à l'intérieur de l'édifice. Les frontons, élevés aux IX et X^e siècles, seront dotés à l'extérieur d'un riche décor constitué de remplois mérovingiens. Le narthex (volume intérieur d'entrée) est ajouté au XI^e siècle.

Les peintures murales sont plus tardives, elles ont été réalisées dans le cadre d'une campagne de fresques dans les églises au XII^e siècle, après l'important incendie du XI^e siècle.

Désaffecté après La Révolution, il a été sauvé de la démolition par une souscription publique dans les années 1830, et restauré entièrement au milieu du XX^e siècle.



Il faut également citer quelques vestiges carolingiens mis au jour dans la ville : église Saint-Porchaire, église Saint-Michel rue des Feuillants.

3.1.3. Vestiges médiévaux

Le château et l'enceinte

L'enceinte médiévale construite par les Plantagenêts dès la fin du XII^e siècle et complétée par Philippe Auguste a été détruite en majeure partie au XVIII^e siècle pour créer les boulevards qui ceignent le plateau. Il reste aujourd'hui quelques vestiges de murs et de tours, qui se trouvent juste en dehors de la limite du Secteur Sauvegardé.



Représentation de l'enceinte médiévale et du « vieux château » extraite du plan topographique de la Ville de Poitiers de 1786
 Document Fonds Ancien de la Médiathèque



Vestiges de la muraille médiévale bordant le Secteur Sauvegardé



Vue du château de Poitiers dans les *Très riches heures du Duc de Berry*, par les frères Limbourg au début du XV^e siècle

Vestiges religieux et civils

Les réalisations antérieures au XV^e siècle qui nous sont parvenues sont assez peu nombreuses si l'on ne compte pas les églises, il nous reste en revanche des vestiges intégrés dans des constructions plus récentes ou bien conservés comme des témoignages précieux dans des cours.

Parmi les constructions de cette période dont on retrouve des vestiges on peut citer : la prévôté (baies romanes sur la rue Descartes), l'échevinage (grandes baies à arc brisé visibles rue Bourbeau), les Cordeliers (visibles dans la cour d'accès au centre commercial rue des Cordeliers et dans le centre commercial lui-même), l'ancien cloître de Notre-Dame-la-Grande (arches visibles dans la cour de l'Université de Lettres). Il faut également citer les vestiges des églises St-Paul, Ste-Opportune et St-Savin.

SAINT-HILAIRE-DE-LA-CELLE Vestiges du chevet



Vestiges de l'ancien cloître de **Notre-Dame-la-Grande**
(cour de la faculté de Droit)

Vestiges du pont du **PALAIS COMTAL**



Vestiges des **PILIERI DE JUSTICE**
entrée du bourg Saint-Hilaire



Vestiges de la **PREVOTE** XIII^e siècle



Vestiges de l' **EGLISE DES JACOBINS**



Vestiges de l' **EGLISE DES CORDELIERS**



Vestiges de l' **ECHEVINAGE** XV^e siècle



Poitiers compte aussi quelques vestiges romans dans ses maisons. Il paraît inopportun de parler de « maisons romanes » dans la mesure où elles ont été profondément modifiées avec le temps, et ne comportent plus que quelques fragments de cette époque : baies géminées, piles romanes de crypte ou autres, ...

Un exemple remarquable rue Théophraste Renaudot est protégé au titre des Monuments Historiques, il s'agit de l'ancienne salle capitulaire de la chanterie de Saint-Hilaire « redécouverte » à l'occasion des travaux de construction de l'immeuble récent dans les années 1970. Un restaurant y a été implanté.

CHANTRERIE DE
SAINT-HILAIRE
65 rue Théophraste
Renaudot



Les îlots du premier Secteur Sauvegardé comportent des vestiges romans, peuvent être cités trois exemples intéressants : la maison au n°36 de la rue Jean Bouchet, la cave de l'école Sainte-Anne au n°20 de la même rue, les piles du minage (grenier) de l'abbaye du Pin au n°5 rue du Moulin à Vent.



36 rue Jean Bouchet



20 rue Jean Bouchet



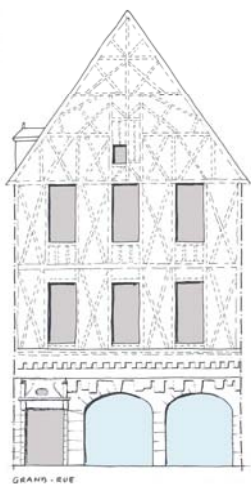
5 rue du Moulin à Vent

3.1.3. Vestiges des XV^e et XVI^e siècles

Les constructions anciennes ayant souvent été modifiées ultérieurement voire totalement restructurées, les vestiges de la période XV-XVI^e sont plus nombreux que les édifices entiers. Nous les retrouvons dans la structure urbaine à travers le parcellaire (souvent un regroupement de parcelles) mais aussi dans les toitures, les baies chanfreinées ou à moulures caractéristiques, les escaliers à vis (en pierres) qui restent des noyaux durs conservés dans l'évolution de la maison, et enfin, les cheminées.

Les toitures à forte pente et la persistance des maisons à pignons sur rue

On peut trouver encore des vestiges de toitures très pentues caractéristiques des constructions du XV^e siècle ; les pentes de toiture ont parfois été reprises et adoucies, parfois aussi les murs à pignons découverts sur lesquels venaient autrefois buter la couverture ont été « arasés » à l'occasion de travaux de réfection de toitures.



Les escaliers à vis

Les escaliers à vis des XV-XVI^e siècles en pierres sont le plus souvent conservés, ils sont soit intégrés dans la construction (en-œuvre) ou dans une tour escalier qui émerge de la toiture.

Certains conservent le noyau central et sont élargis ; d'autres ont été supprimés à partir du rez-de-chaussée, seul l'accès à la cave peut alors nous renseigner sur la distribution d'origine.



Les baies XV ou XVI^e

Les baies à meneaux se retrouvent aujourd'hui parfois sans leurs éléments de pierres en croisée, enlevé pour des menuiseries « modernes ». Dans ce cas, on peut voir une trace de « bouchon » à l'emplacement du meneau retiré.

On retrouve également des baies sans meneaux, des niches et des portes.

Les moulures des encadrements peuvent renseigner sur la datation et la richesse de la construction : chanfrein, cavet, moulures croisées, moulures Renaissance.



Détail de fenêtres avec traces de meneau sur des constructions du XV^e modifiée



Le motif de l'accolade apparaît vers la fin du XIV^e siècle, d'abord très discret sur les linteaux, le motif prend de plus en plus d'importance jusqu'à devenir très décoratif à la Renaissance.



3.2. Constructions remarquables

3.2.1. Le palais des comtes de Poitiers

La période du X^e siècle au XIV^e correspond à l'avènement des comtes de Poitiers dont le pouvoir s'étendait alors à tout l'Aquitaine, l'architecture civile se développe beaucoup : prévôté, échevinage, palais des comtes.

Le palais des comtes nous laisse des éléments remarquables de l'architecture gothique :

- la grande Salle des pas perdus (XI^e) qui témoigne de la construction des Plantagenêts vers 1200, et dont les dimensions témoignent de la grandeur du Poitou (50 m de long sur 16,80 m) – la charpente a été remplacée au XIX^e siècle,
- le mur Sud de la salle avec ses trois cheminées et grands vitraux et les tours du palais comtal témoignent des travaux d'embellissement du palais entrepris par le duc Jean de Berry au XIV^e siècle (tours polygonales transformées en tours rondes).

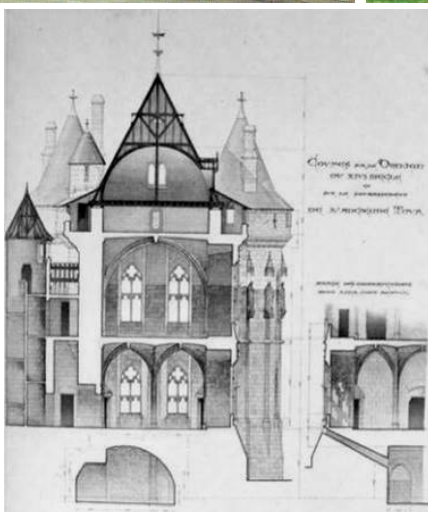
Certes l'ensemble présente un tout autre visage sur la place Alphonse Lepetit, où les extensions de la première moitié du XIX^e siècle ont constitué une façade néoclassique conforme à l'architecture des palais de justice en France à partir du Premier Empire.



ci-contre, à gauche :
Coupe sur la Tour
Maubergeon d'après Louis
Magne – 1902

ci-contre, à droite :
Plan du palais de justice
d'après le plan Magne,
extrait de l'étude de F.
Jeanneau (ACMH) en 1994.

© Fonds Diapositives du
Service Patrimoine de
l'OTSI Poitiers



3.2.2. Les églises romanes et gothiques

Les édifices religieux antérieurs au X^e siècle ont été détruits par les pillages ou incendies nombreux de la ville, à l'exception du baptistère Saint-Jean (IV^e et VII^e siècles) dont les fresques sont en revanche d'époque médiévale. Les églises les plus anciennes qui nous sont parvenues sont donc de l'époque romane (X-XII^e siècles) ou gothique (XII-XV^e siècles), mais le plus souvent en partie seulement puisqu'elles ont subi des modifications ultérieures.

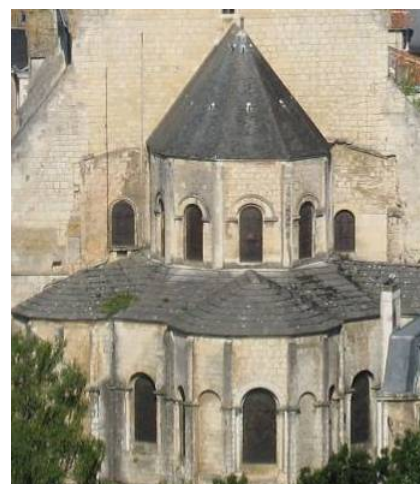
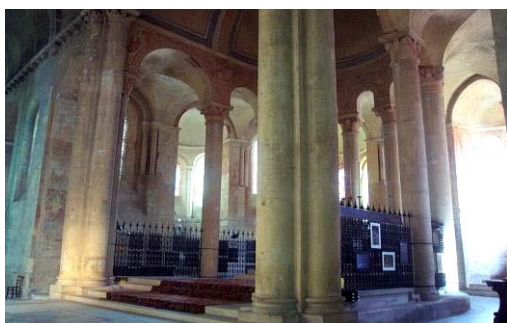
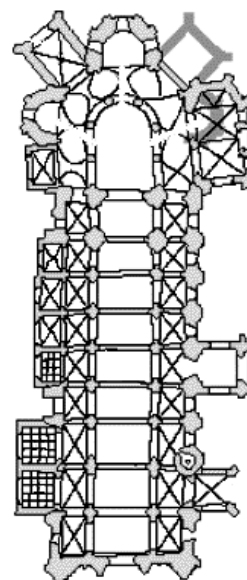
Parmi ces églises remarquables de l'époque romane, on peut citer les anciennes collégiales Saint-Hilaire-le-Grand et Notre-Dame-la-Grande. Leurs compositions en plans et leurs formes et décors sont très représentatifs de l'art roman :

- la composition : Notre-Dame-la-Grande (qui n'a pas été modifiée après la période romane) présente un plan irrégulier constitué d'une nef dépourvue de transept et dont la dernière travée est surmontée d'un clocher central, et d'un chœur entouré d'un déambulatoire d'où s'ouvrent trois chapelles rayonnantes en hémicycle. Le plus caractéristique des édifices romans est l'étagement des volumes que l'on perçoit très bien lorsque l'on regarde le chevet de ces églises : petits volumes des chapelles rayonnantes, puis volume plus haut du chœur, puis celui de la nef et, plus haut encore, le clocher central ;
- les formes architecturales : l'arc en plein cintre (demi-cercle parfait) est la forme la plus employée en architecture romane (il deviendra brisé à l'époque gothique) ;
- les décors : l'art roman est représenté par une sculpture omniprésente qui n'avait pas le seul but décoratif, le répertoire d'images du « bestiaire roman » constitue une version illustrée des valeurs et légendes de la Bible.

Poitiers compte également des églises remarquables de l'âge gothique : la cathédrale St-Pierre, la nef de l'église Saint-Porchaire (la tour étant romane), l'ancienne église abbatiale de Saint-Jean-de-Montierneuf, l'église Sainte-Radegonde.

EGLISES ROMANES

Ancienne collégiale **NOTRE-DAME-LA-GRANDE**
 XI-XII^e siècles
 Façade et Plan : Inventaire en ligne
 (site du Ministère de la Culture) –
 chapelles ajoutées au XV^e siècle



SAINTE-RADEGONDE XI^e siècle
 Chevet à chapelles rayonnantes

SAINT-PORCHAIRE X-XII^e siècle



SAINT-HILAIRE-LE-GRAND XI^e siècle repris au XIX^e siècle
 Intérieur et Chevet



SAINT-GERMAIN XII-XIII^e siècle
 Chevet à chapelles rayonnantes

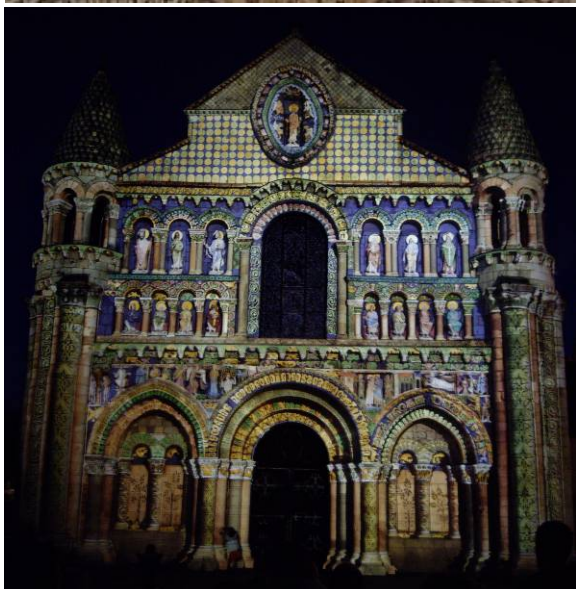
SCULPTURES ET POLYCHROMIE

Sculptures du mur de Ste-Radegonde



Détails des Fresques XI-XII^e siècles au Baptistère Saint-Jean

DECORS : POLYCHROMIE ET SCULPTURES



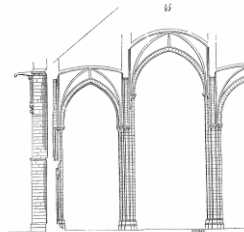
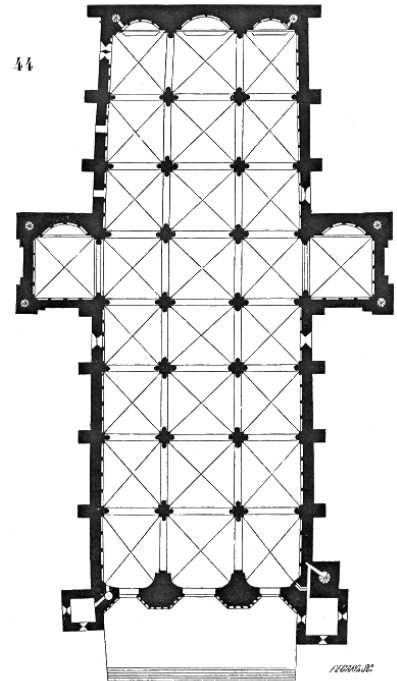
Détails et Reconstitution de la polychromie de la façade de Notre-Dame-la-Grande (été 2007)



Chapiteaux romans exposés au Musée Sainte-Croix et (au centre) détail du chevet de St-Hilaire-le-Grand

EGLISES GOTHIQUES

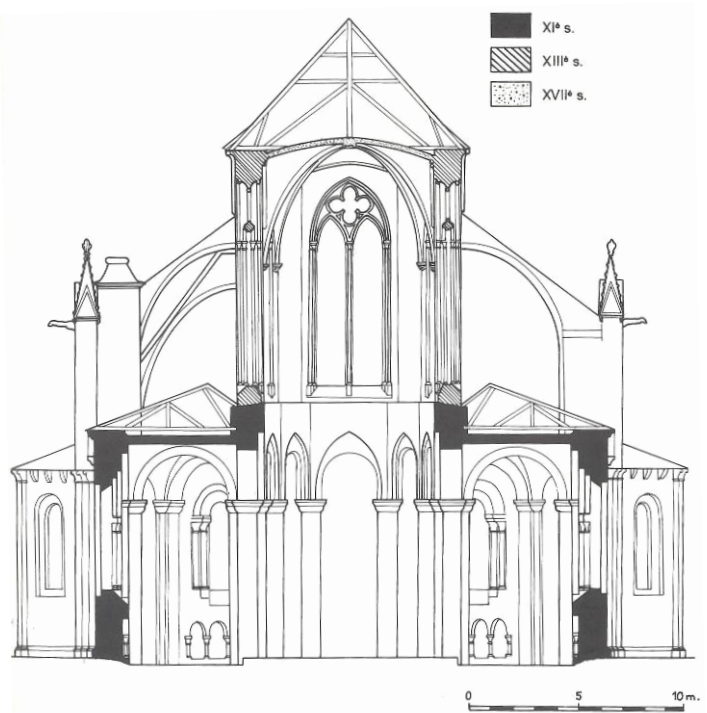
LA CATHEDRALE Saint-Pierre 1160-1270



Plan et Coupes sur la nef – voûtes angevines (arc brisé) dans le Dictionnaire Viollet-le-Duc



L'EGLISE DE MONTIERNEUF,
 un chevet roman surélevé d'une partie gothique avec des arcs-boutants



Coupe sur le chœur présentant les différentes périodes de construction - Extrait de *Poitou gothique*, Yves BLOMME.

3.2.3. Principales constructions remarquables des XV et XVI^e siècles

L'architecture de la période du XV et XVI^e siècles témoigne de la richesse culturelle et économique de la ville impulsée par l'implantation du Parlement royal pendant quasiment 20 ans au début du XV^e siècle, attirant ainsi une certaine bourgeoisie qui a permis la fondation de l'Université mais aussi la création en 1551 du présidial de Poitiers par Henri II et ainsi une véritable dynamique dans la ville. Il s'agit principalement de constructions civiles : l'échevinage reconstruit pour accueillir les Grandes Ecoles, les édifices d'enseignement (religieux) – doyen- et de nombreux hôtels particuliers ou logis ecclésiastiques dont certains accueilleront des collèges d'enseignement.

La majorité des constructions citées ci-dessous sont protégées au titre des Monuments Historiques ; pour un descriptif historique plus détaillé, il convient de se reporter aux dossiers d'étude à la Conservation Régionale des Monuments Historiques (DRAC Poitou-Charentes).

La maison Claveurier et la maison des Trois Clous



Ces hôtels de commerçants se présentent pignon sur rue avec un rez-de-chaussée dédié aux activités artisanales (drapier pour l'hôtel des Trois Clous) ou commerçantes. Ils sont insérés dans un tissu urbain dense en mitoyenneté et comportaient une cour de service sur l'arrière.

L'hôtel Claveurier (ci-contre à gauche) est daté de 1426, mais la façade que l'on connaît aujourd'hui a été totalement régularisée aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le rez-de-chaussée comporte encore les vestiges des corbeaux portant l'encorbellement du 1^{er} étage.

Ces deux édifices sont un témoignage précieux (même si modifié) des dispositions des hôtels urbains au XV^e siècle, l'un en pan de bois, l'autre en pierres.



L'hôtel Fumé, un *unicum*



Cet hôtel est construit sur deux parcelles étroites regroupées ; il a fait l'objet de nombreuses études auxquelles il convient de se référer. La partie sur cour est datée de la fin du XV^e et le porche d'entrée dans un style flamboyant date du début du XVI^e siècle.



Le Logis de La Grande Barre

Il s'agit d'un hôtel sur cour offrant un mur pignon sur rue et un portail aux motifs sculptés, les deux corps de bâtiments disposés en L sont reliés dans l'angle par une tour escalier. L'architecture présente un style gothique tardif caractéristique de la fin du XV^e siècle.



Le Doyenné Saint-Hilaire



Le Doyenné daté de 1520 annonce les premières influences de la Renaissance dans le traitement et la composition des façades (apparition de la travée). Les lucarnes sont particulièrement représentatives de cette nouvelle référence. Il comporte également un très beau portail sur la rue du Doyenné.



L'hôtel Berthelot



L'hôtel Berthelot est un bel exemple d'hôtel implanté en cœur d'îlot avec un accès sur rue marqué par un pavillon porche. Daté de 1530, il reprend les principes de la composition en travées et présente un décor Renaissance : pilastres cannelés en encadrements de baies et lucarnes à frontons très décorées.

L'hôtel Jean Baucé

L'hôtel Jean Baucé est daté de 1554. Haut lieu de la Réforme à Poitiers, il est connu pour sa tour escalier audacieuse et le traitement de ses fenêtres en angle que l'on retrouve sur quelques autres rares édifices à Poitiers (hôtel Chaboureau).

La perception de la façade arrière a été modifiée par le percement de la rue Lebasclès en 1864, l'accès au jardin se faisait en effet latéralement. La façade sur rue a été entièrement reconstruite à la suite d'un alignement en 1914 dans une écriture néo-Renaissance.



L'hôtel Pélisson

L'hôtel Pélisson est un hôtel sur rue implanté sur une parcelle étroite et mitoyenne ; une cour existe en cœur d'îlot.

On retrouve ainsi le même dispositif que les maisons Claveurier et Trois Clous mais avec mur gouttereau sur rue et composition et décor de façade très structurée inspirée de la Renaissance. L'hôtel porte la date de 1557 mais le rez-de-chaussée a été totalement réinventé.



L'hôtel de Royrand

(non protégé au titre des MH)

Situé sur l'emprise du mur gallo-romain rue des Flageolles, cet hôtel se compose de deux logis en équerre sur une cour, la première campagne de construction est datée de la fin du XV^e siècle. L'ensemble est remanié à La Renaissance et au XVII^e siècle, date du porche sur rue (1623).



L'hôtel Chaboureau ou Maison du Plan de l'Etoile



(non protégé au titre des MH)

Place Charles de Gaulle, cet édifice a connu plusieurs campagnes de construction. La partie en pignon sur rue est ancienne et a été remanié au XVI^e siècle, la baie Renaissance en angle reprend le dispositif de l'hôtel Baucé. La partie droite est une construction remanié au XVII^e siècle, comme son porche.

3.2.4. Principales constructions remarquables des XVII^e et XVIII^e siècles

Il convient de noter en préambule que ces constructions ne sont pas toutes des édifices « entièrement XVII^e », certaines constructions qui sont antérieures ont été tellement remaniées à cette époque, en en faisant aujourd'hui la datation principale. Le XVIII^e siècle n'est pas une période importante de construction, Poitiers présente peu d'exemples qu'il s'agisse de grandes constructions civiles ou religieuses ou d'habitat plus modeste.

Avec le mouvement de La Contre-Réforme de nombreux couvents se sont implantés. Il reste de ces édifices de nombreux témoins de l'architecture religieuse du XVII^e siècle. Mais il faut aussi citer les hôtels particuliers nombreux à être réalisés sur des bases médiévales (parcellaire, escalier à vis). Nous ne citerons ici seulement les principaux, généralement protégés au titre des Monuments Historiques ; il convient de se reporter à l'approche typologique qui suit ce chapitre pour mieux appréhender les principales mutations propres au XVII^e siècle et voir des exemples très variés de l'hôtel à la simple maison modeste.

Le Grand Prieuré d'Aquitaine

Les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, ancienne commanderie des Templiers, se sont implantés dans un édifice plus ancien (vestiges des pentes de toiture) qui a été régularisé au XVII^e et XVIII^e siècles.

Le portail sur la Grand Rue a été construit en 1667 dans une écriture tout à fait caractéristique du XVII^e siècle : traitement de façade en bossage et décor Renaissance très élaboré.

*Portail au 159 Grand'Rue daté 1667
Bâtiment en cœur d'îlot sur la rue Montgautier*



L'abbaye Sainte-Croix

L'édifice nommé palais épiscopal sur le cadastre napoléonien figure sur le plan de l'Abbaye de 1782. Il s'agit d'un édifice plus ancien fortement remanié au XVII^e siècle.



Le Collège de Poitiers



Le Collège des Jésuites est un édifice très intéressant pour son exemple d'architecture du XVII^e siècle. La construction s'échelonne entre les années 1610 et 1650.



Les Minimes

(non protégé au titre des MH)

Le couvent des Minimes est implanté dans une maison plus ancienne qui a été fortement remanié à cette époque.



Les Feuillants

(non protégé au titre des MH)

L'ancien monastère cistercien des Feuillants est aujourd'hui occupé par une maison de retraite religieuse. Il a conservé ses dispositions d'origine : vastes caves, salles voûtées au rez-de-chaussée et couloir central desservant les cellules à l'étage.



L'Hôpital Général

Les Frères de La Charité fondent un hôpital en 1625 sur les terrains près de la porte de Paris et du pont de Rochereuil, profitant ainsi de l'eau des canaux de La Boivre rejoignant Le Clain. Le domaine comprenait ainsi de nombreux moulins.

Un bon nombre des constructions de ce secteur a été supprimé par les bombardements. Seul le long bâtiment de l'Hôpital Général -1688- et la façade (MH) de l'ancienne Chapelle -1657- nous sont restés.



Le Petit Séminaire

La construction située rue du 125° Régiment d'Infanterie daterait de 1683, elle est devenue caserne après La Révolution.



L'Evêché

(non protégé au titre des MH)

L'édifice est construit adossé à la cathédrale à la fin du XVII^e ou début XVIII^e siècle ; il comporte des caves voûtées plus anciennes.



L'Hôtel Dieu

L'hôtel particulier de Jean Pinet est devenu Hôtel Dieu à la fin du XVII^e siècle. Il est caractéristique de cette nouvelle façon d'organiser une propriété, entre cour et jardin.



Le Calvaire- chapelle

(non protégé au titre des MH)

Les Sœurs du Calvaire venues s'implanter dans l'ancienne abbaye de La Trinité, ont construit cette petite chapelle datée de 1690, sur l'emprise de l'ancienne église Saint-Grégoire qui longeait le premier enclos médiéval. Le dénivelé de terrain qui l'accompagne contribue à sa mise en valeur.



Hôtel de Rochefort

L'Hôtel de Jean Du Moulin de Rochefort témoigne de plusieurs campagnes de construction : XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.



Hôtel Couturer

17 rue Saint-Germain

L'hôtel Couturer a été construit sur la réunion de deux parcelles médiévales. Les façades, l'escalier et le décor intérieur est caractéristique du début du XVII^e siècle. Le hall d'entrée abrite un bel exemple d'escalier du XVII^e siècle (classé MH) sur mur d'échiffre ajouré, avec des balustres d'esprit Louis XIII et supporté au rez-de-chaussée par un pilier sculpté et orné de cariatides.



Hôtel Vantage

L'hôtel rue Descartes (n°16) est lui aussi sur deux parcelles médiévales réunies. L'escalier à vis est conservé et se trouve au milieu de la façade. L'ensemble est composé symétriquement avec deux ailes étroites en retour. Le décor est baroque.



Hôtel rue Saint-Denis, n°10

(non protégé au titre des MH)

La façade sur rue a été totalement dénaturée, même s'il reste l'arc du porche du XVII^e siècle. En revanche les façades de l'hôtel semblent bien conservées, elles présentent des lucarnes caractéristiques de la période.



3.2.5. Constructions remarquables de la fin du XVIII^e et début XIX^e siècle

Les casernes

(non protégé au titre des MH)

Caserne Dalesmes 1829
Caserne Rivaud



Le palais de justice 1822-1849

Le palais de justice de Poitiers implanté dans l'ancien palais comtal, fait l'objet d'une grande campagne de construction à partir de 1822 : création d'un porche monumental et d'une aile en retour en accord avec l'austérité de l'architecture des palais de justice sous l'Empire.



Architecte : VETAULT

Les hôtels néoclassiques

L'hôtel de Nieul sur la place Leclerc (ci-contre à droite) est le plus connu, il est daté de 1788. On en retrouve plusieurs autres de la même veine dans la ville, dont deux autres protégés au titre des Monuments Historiques.



L'église du Sacré Cœur 1829

Les édifices religieux sont plus nombreux dans la seconde moitié du XIX^e siècle. On peut néanmoins citer quelques couvents commencés avant 1840 :

-L'église du Sacré Cœur (1829) est un exemple remarquable inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

-La chapelle du Grand Séminaire rue de La Trinité qui lui est contemporaine (aujourd'hui transformée en salle de conférence).



3.2.6. Constructions remarquables de la seconde moitié du XIX^e siècle

Equipements



Le projet de l'architecte DURAND est adopté en 1860 pour la réalisation d'une opération monumentale : (l'hôtel de Préfecture (1866) donnant sur une place semi-circulaire aux façades ordonnancées, d'où partent cinq rues (4 seront réalisées), la voie centrale étant la rue Impériale (aujourd'hui Rue Victor Hugo) qui rejoignait la place d'Armes et l'hôtel de Ville, parfaitement dans l'axe. L'opération a été supervisée par l'architecte GUERINOT qui réalisa l'Hôtel de Ville (1875).

Edifices religieux

(non protégé au titre des MH)



La seconde moitié du XIX^e siècle se caractérise par un second souffle monumental des communautés religieuses, un certain nombre de petites églises ou chapelles sont construites à cette époque et existent toujours (de gauche à droite) : le Gesù, le Patronage Saint-Joseph. La Providence, on peut citer aussi, Saint-Cybard.

Immeubles commerciaux



Réservoir d'eau de Blossac 1887



(non protégé au titre des MH)

Rue Léopold Thézard

3.2.7. Constructions remarquables du XX^e siècle

Constructions « modernes » début de siècle



(non protégé au titre des MH)

La Bourse du Commerce 1925

(non protégé au titre des MH)

Rue du Marché Notre-Dame

Architecte : MARTINEAU

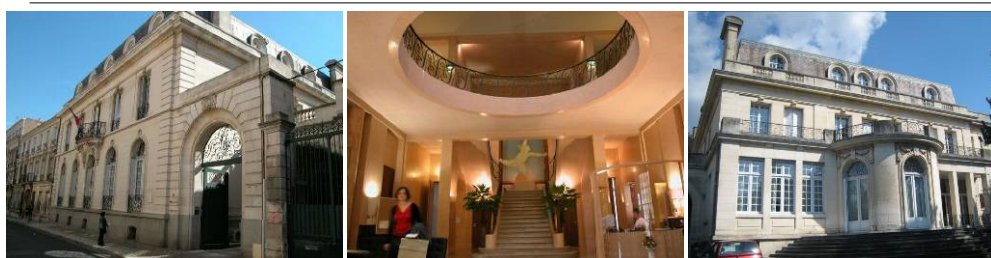


L'Hôtel Gilbert 1933

Rue de Blossac

Architecte :
André URSAULT

Photos Inventaire
patrimoine XX^e



Equipements scolaires

(non protégé au titre des MH)



LE LYCEE VICTOR HUGO 1931
Architecte : les frères MARTINEAU



ECOLE PAUL BLET

FACULTE DE SCIENCES

Reconstruction / après-guerre



THEATRE 1958



TEMPLE PROTESTANT

Equipements culturels



MUSEE SAINTE-CROIX *Années 1970*
Architecte : Jean MONGE



MEDIATHEQUE F.MITERRAND *Années 1990*
Architecte : BEAUDOUIN

4. APPROCHE TYPOLOGIQUE DU PATRIMOINE DE L'HABITAT

L'approche typologique du patrimoine bâti présente l'évolution urbaine et architecturale des demeures, riches et modestes, à travers les siècles. L'ensemble de cette étude est présenté dans trois grands tableaux chronologiques disposés en annexe de ce rapport :

- TYPOLOGIE URBAINE
- TYPOLOGIE DES FACADES (en 2 planches)
- TYPOLOGIE DES DETAILS.

4.1. Typologie urbaine

4.1.1. Fin de l'époque médiévale

Les limites de cette période sont difficiles à définir ; en effet, les constructions repérées s'appuient le plus souvent sur des restes de bâtiments plus anciens et elles ont elles-mêmes été modifiées par la suite. Les vestiges des constructions plus anciennes se manifestent sous forme de sections de murs très épais portant des traces des baies ou de cheminées aux moulures archaïques, ils transparaissent aussi dans le plan des caves qui souvent ne coïncident plus avec la construction actuelle. Mais d'une manière générale, le type de programme et de mode de construction semble avoir peu évolué entre le XIII^e et le XVI^e siècles.

Structure urbaine

Les rues principales sont bordées de parcelles étroites qui accueillent les échoppes des commerçants et artisans ; les hôtels particuliers, maisons bourgeoises, couvents et autres institutions religieuses, se développent en arrière, desservis soit par des rues secondaires, soit par un porche entre deux échoppes ou un passage étroit.

Il existe souvent une relation étroite entre ces deux ensembles ; une même entité foncière peut présenter une façade d'échoppe sur rue et une façade de maison de maître sur cour, plus généralement ce sont les cours intérieures des îlots qui assurent l'articulation de ces programmes.

Maisons sur parcelles étroites

Les parcelles ont une largeur de 3 à 6 mètres, correspondant à une portée de poutre entre deux murs de refend. Il existe probablement quelques maisons plus larges comportant deux travées, mais la plupart de celles qui existent aujourd'hui correspondent à un regroupement ultérieur de deux constructions.

La profondeur des parcelles est très variable, mais les longueurs de 40 à 50 mètres sont les plus courantes ; elles permettent la construction de deux corps de bâtiments séparés par une cour. Il existe cependant des parcelles très peu profondes correspondant aux constructions d'angles des îlots ou à celles sont adossées à un enclos occupant le cœur d'îlot (église, couvents, ...).

Le local commercial ou artisanal occupe évidemment le rez-de-chaussée donnant sur la rue principale, il est en général bordé d'un couloir menant à l'escalier qui prend jour sur la cour.

Dans quelques cas, l'escalier se situe en façade sur rue : ce sont des maisons sans cour arrière ou disposant d'une simple courette ne justifiant pas la création d'un couloir de liaison. La distribution est alors très compacte, la porte d'entrée s'intégrant dans le volume de l'escalier. Ce dispositif est facilement repérable en façade par la présence d'une travée de petites fenêtres.

Plus rarement, l'escalier se situe au milieu du bâtiment, sans autre éclairage que celui pouvant être ménagé en partie haute ; ils témoignent probablement d'un épaississement de la construction ou du réemploi d'un escalier existant antérieurement.

L'escalier distribue tous les étages (un ou deux niveaux plus celui des combles), chacun des niveaux constitue ou peut constituer un logis autonome.

Le plus souvent, une deuxième construction est implantée en arrière de la cour ; il s'agit soit de locaux de rangement ou d'atelier, soit d'un deuxième corps de logis. Ce dernier est alors distribué par un escalier indépendant (en façade) ou par une galerie le raccordant niveau par niveau au logis sur rue.

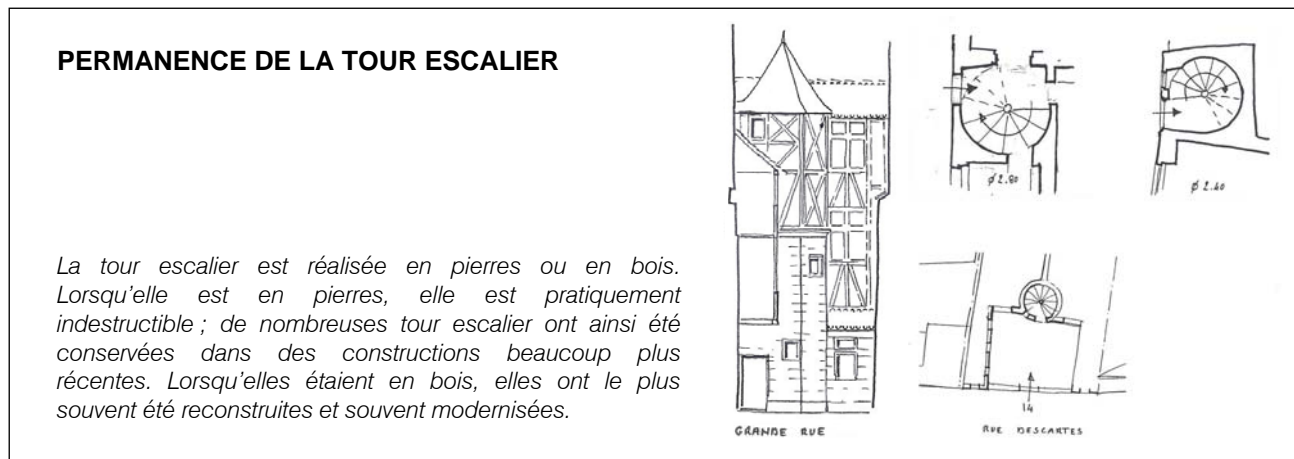
Hôtels particuliers et belles demeures

Les hôtels particuliers de cette période sont d'importance et de typologie très variables, il s'agit ainsi d'*unicum* le plus souvent inclassables.

Les parcelles sont souvent de formes irrégulières et de dimensions très variables. Les plus grands hôtels occupent souvent, comme les institutions civiles ou religieuses, le centre des îlots (ex. l'hôtel Berthelot) ; leur accès sur rue est généralement limité à un (ou deux dans le cas de parcelles traversantes) porche(s) plus ou moins vaste et richement décoré. Les autres occupent des parcelles larges le long des voies secondaires. Il est à noter que certains hôtels comme l'hôtel Fumé correspondent au regroupement de deux parcelles étroites préexistantes.

Grands ou petits, ces hôtels ont en commun un mode de distribution avec une séquence d'accès les mettant à l'abri de la rue et surtout d'une vue directe de celle-ci vers l'intérieur du logis. Dans les programmes les plus importants, cette séquence intègre la possibilité d'accéder avec un attelage. Il est à noter que la présence de communs composés avec la cour de l'hôtel ne semble pas apparaître avant la fin du XVII^e siècle. Dans le cas le plus simple, une cour sépare l'hôtel de la rue, l'accès se fait par un portail dans un mur ou un bâtiment porche.

Une tour escalier sert d'entrée au logis et distribue tous les niveaux (exemples : hôtel Berthelot, logis de La Grande Barre). Une galerie vient parfois compléter cette distribution, comme à l'hôtel Fumé. Il faut cependant noter que le motif de la galerie ne constitue pas toujours un élément de distribution ou de liaison mais qu'il semble aussi être utilisé comme un simple décor de fond de cour.



4.1.2. Renaissance

Dans les constructions que nous avons pu observer, la Renaissance apparaît surtout comme un renouveau du décor sans véritable remise en cause de la structure des constructions. En effet, les principes de la Renaissance (recherche de régularité) ont eu du mal à s'appliquer sur le parcellaire très étroit et contraint de la ville médiévale.

PARCELLES ETROITES AVEC COMMERCES SUR RUE

FIN DE L'EPOQUE MEDIEVALE



HÔTELS & BELLES DEMEURES EN CŒUR D'ÎLOT

FIN DE L'EPOQUE MEDIEVALE



4.1.3. Evolutions du XVII^e siècle

Structure urbaine

Le XVII^e siècle correspond à un début de restructuration de la ville médiévale. Les guerres de religion et les épidémies de peste, voire les famines, semblent entraîner un profond bouleversement de la société et des propriétés foncières. Des couvents disparaissent, d'autres se créent ; des maisons sont probablement abandonnées ou vendues.

La ville se transforme ainsi au coup par coup, par division ou regroupement de parcelles, mais aussi par la création de lotissements qui permettent de dégager un parcellaire plus adapté aux nouvelles formes de construction. Nous en connaissons deux exemples :

- la rue Neuve St-Louis (aujourd'hui rue Bourbeau), les nouvelles parcelles ont une largeur d'environ 8 à 10 mètres voire 16 à 20 mètres pour les plus grandes.
- l'exemple plus modeste de l'ancien couvent des Cordeliers, loti en bordure d'îlot.

Hôtels et belles demeures

Un nouveau programme de belles demeures semble apparaître : il se différencie nettement de la maison à échoppe ou des maisons de maître qui étaient liées à l'époque précédente. Il se différencie aussi de l'hôtel par la présence d'une entrée directe du logis à partir de la rue. Dans la deuxième partie du siècle, le programme architectural de l'hôtel commence à intégrer les bâtiments de communs dans la composition de la cour d'entrée, comme en témoigne l'hôtel de Jean Pinet (devenu Hôtel Dieu).

Maisons modestes à échoppes

Ces maisons correspondent le plus souvent à la reconstruction ou à la transformation de maisons déjà existantes. Leur structure intérieure reste assez stable ; nous pouvons supposer que les escaliers à vis demeurent lorsqu'ils sont en pierres, mais que ceux en bois sont remplacés par des escaliers plus modernes décrits ci-après.

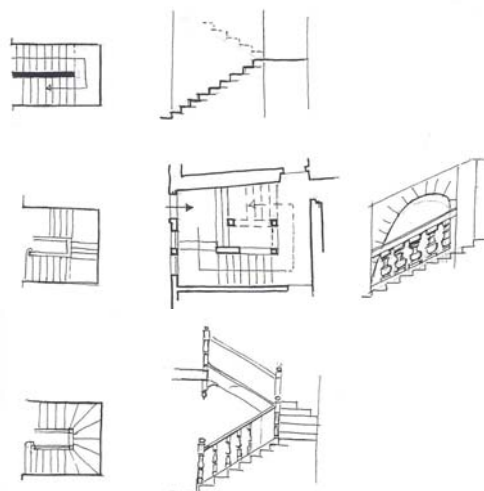
Les principales évolutions résident dans la composition des façades dont certaines viennent remplacer les anciennes façades de pans de bois. Les façades ainsi reconstruites présentent une composition assez souple qui s'adapte aux contraintes de l'existant. Cette souplesse de composition n'exclut pas une véritable recherche architecturale souvent très réussie.

L'ESCALIER AU XVII^e SIECLE

La transformation la plus évidente est celle de la forme des escaliers. Les grands escaliers des couvents restent très rationnels : ils sont composés de deux volées droites portées par un mur central (mur d'échiffre).

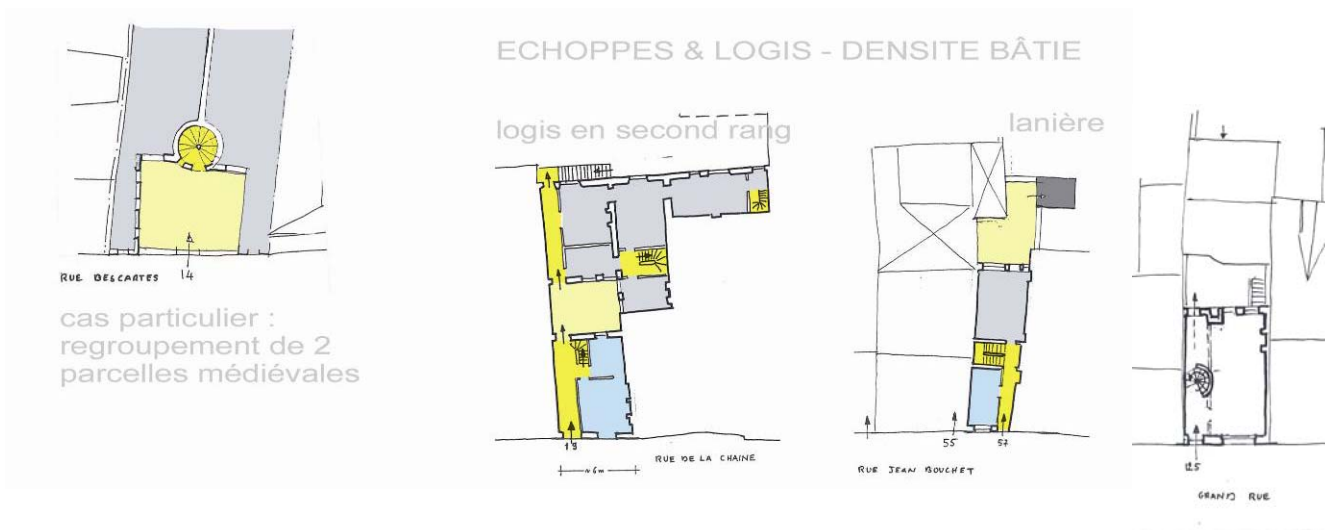
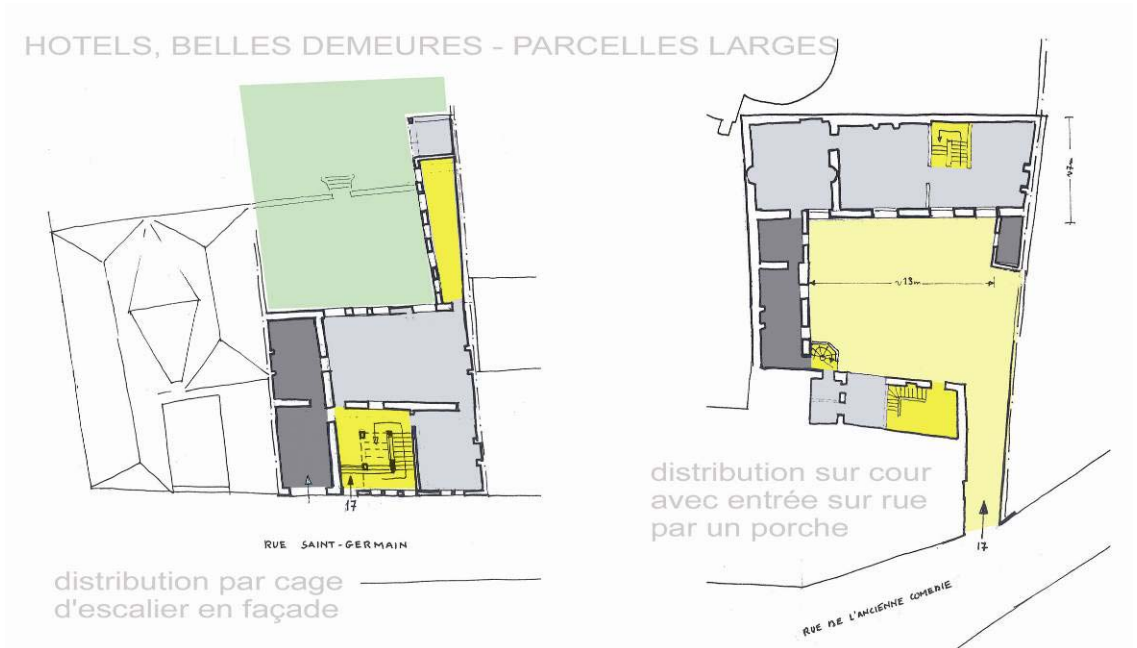
Les escaliers des belles maisons et des hôtels se doivent d'être largement ouverts ; les plus beaux sont constitués de trois volées autour d'un vide central. Dans les cas les plus modestes, un simple mur d'échiffre ajouré remplace le vide central. Cette transformation de la forme de l'escalier est associée à une évolution de la structure du plan : la cage d'escalier prend la forme d'un hall central, autant que possible largement éclairé, qui distribue l'ensemble des pièces principales du logis.

Les maisons simples présentent un escalier sur le même modèle du vide central mais en bois avec des balustres en bois tourné.



HÔTELS SUR COUR & MAISONS A ECHOPPES

XVII^e SIECLE

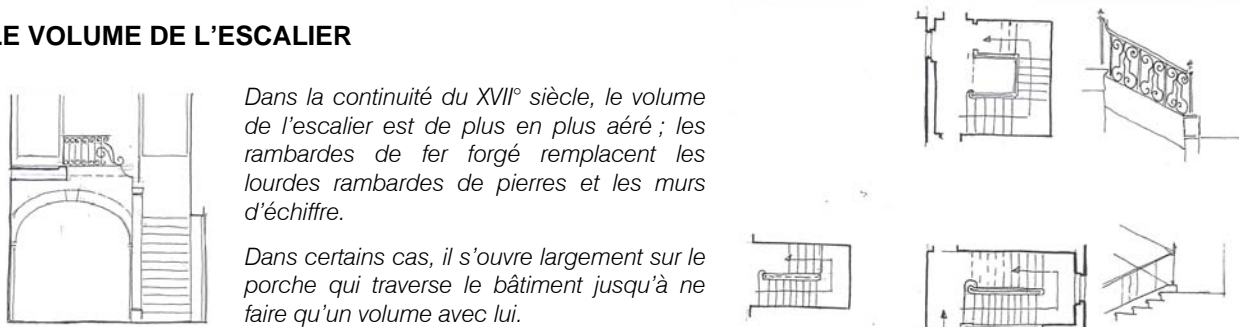


4.1.4. Seconde moitié du XVII^e siècle et XVIII^e siècle

Malgré l'abandon de l'enceinte médiévale et la ruine progressive de celle-ci, la ville reste délimitée par ses anciens murs et l'étude historique n'a révélé aucun nouveau percement ou lotissement sur cette période (sauf le Pont Neuf à la toute fin du siècle). Les évolutions du parcellaire sont ponctuelles, elles correspondent essentiellement à des regroupements de parcelles étroites.

A ce niveau de l'étude, nous n'avons identifié aucune transformation de la structure des constructions propres à cette période. En revanche, des évolutions de façade sont facilement identifiables, elles seront développées dans le chapitre suivant.

LE VOLUME DE L'ESCALIER



Dans la continuité du XVII^e siècle, le volume de l'escalier est de plus en plus aéré ; les rambarde de fer forgé remplacent les lourdes rambarde de pierres et les murs d'échiffre.

Dans certains cas, il s'ouvre largement sur le porche qui traverse le bâtiment jusqu'à ne faire qu'un volume avec lui.



hôtel sur rue avec cage d'escalier latérale

Logis en second rang

escalier dans le volume du porche

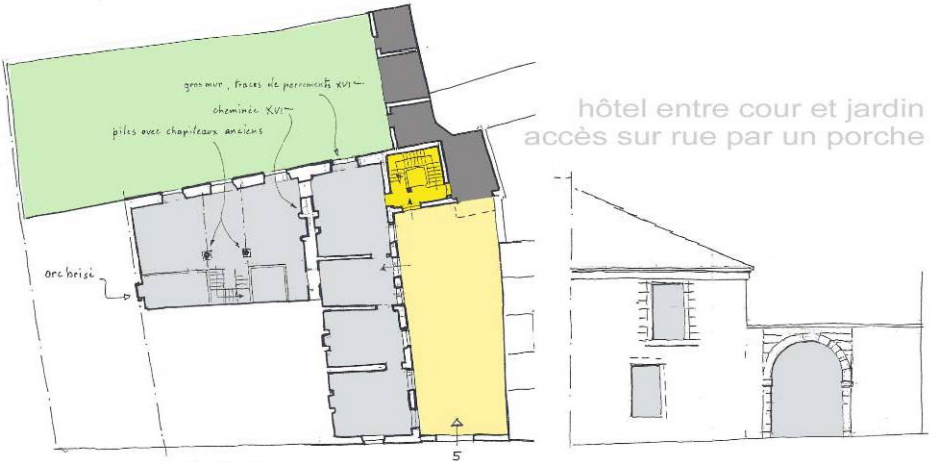
Logis sur rue

RUE DE LA CATHÉDRALE

PLACE DE LA CATHÉDRALE

RUE DE LA CHAÎNE

HÔTELS SUR COUR & MAISONS A DISTRIBUTION LATÉRALE



hôtel entre cour et jardin accès sur rue par un porche

grainier, Fraises de personnels XVI^e

cheminée XVI^e

piles avec chapiteaux anciens

arc brisé

RUE DU MOULIN À VENT

XVIII^e SIECLE

4.1.5. Les évolutions du XIX^e siècle

Structure urbaine

Le début du siècle est marqué par une rapide augmentation de la population liée en particulier à l'implantation de casernes et de services administratifs. La première moitié du XIX^e siècle connaît une première opération urbaine : percement et lotissement de la rue Alsace-Lorraine. Les plans d'alignements dès 1818 (approuvés qu'en 1829) révèlent l'engagement d'une réflexion sur la forme urbaine.

C'est principalement à partir des années 1860, que la ville va se transformer et même sortir de ses murs ; des percements sont réalisés au cœur de la ville, en particulier le grand axe urbain Hôtel de Ville / Préfecture. L'implantation de la gare entraîne également toute une restructuration de la frange ouest de la ville.

Hôtels entre cour et jardin

Au début du siècle, la séquence d'accès reste celle développée depuis la fin du XVII^e siècle : porche - cour avec communs - logis - jardin. Ce dispositif va ensuite évoluer vers une fusion de la cour et du jardin, le logis et les communs deviennent des éléments indépendants dont le traitement architectural est bien différencié. L'hôtel proprement dit prend toutes les formes de l'architecture néoclassique et éclectique, les communs sont traités de manière pittoresque avec débords de toiture et décor de briques.

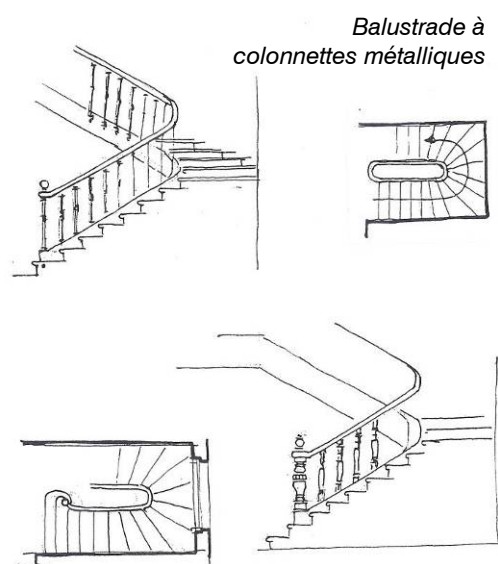
Maisons-hôtels et maisons bourgeoises

Le programme de la maison bourgeoise dont l'entrée donne directement sur la rue est souvent complété par une cour accessible par un porche (ou une grille) et des dépendances (remise à voiture et écuries). Ce programme se rapproche directement de l'hôtel ; il s'en différencie uniquement par la présence d'une entrée directe du logis à partir de la rue.

L'ESCALIER « BIEN BALANCE »

Des traités de constructions (en particulier celui de Rondelet) viennent à l'appui d'une rationalisation de la construction déjà amorcée par les « encyclopédistes ». Les techniques de tous les corps d'état y sont abordées ainsi que les méthodes de métré. Parallèlement, une industrie du bâtiment commence à s'organiser pour produire les composants les plus courants et en particulier les éléments de serrurerie et de fonte.

Dans ce contexte, un nouveau type d'escalier s'impose : il est basé sur l'emploi d'une rambarde à colonnettes métalliques portant une main courante en bois au profil continu et confortable. Pour permettre cette continuité, les menuisiers vont devoir maîtriser l'art du balancement des escaliers. Exercice de géométrie assez difficile mais bien diffusé au sein de cette corporation depuis le XVIII^e siècle.



Balustrade à colonnettes métalliques

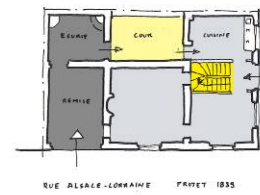
Balustrade à colonnettes en bois tourné

**HÔTELS ENTRE COUR ET JARDIN
 & MAISONS BOURGEOISES**

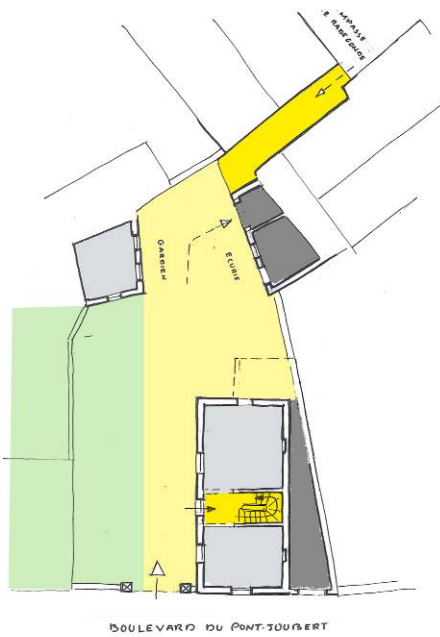
XIX^e SIECLE



Hôtels entre cour et jardin



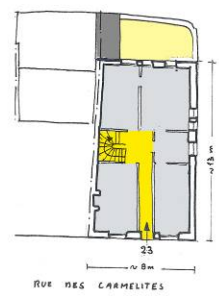
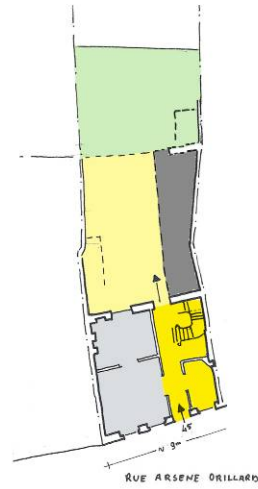
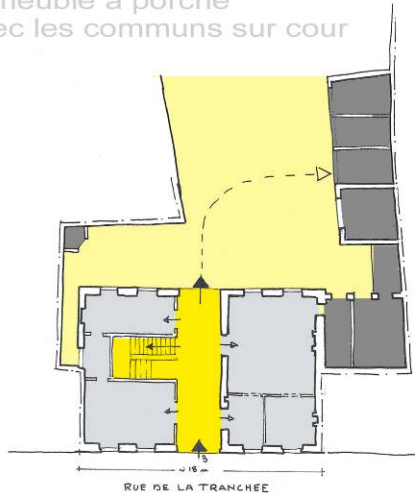
Maisons bourgeoises
 avec communs accessibles
 de la rue



IMMEUBLES DE RAPPORT

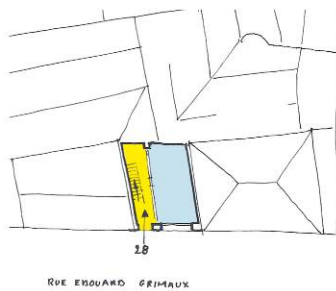
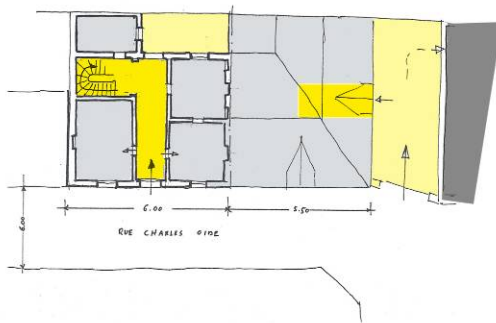
XIX^e SIECLE

immeuble à porche avec les communs sur cour



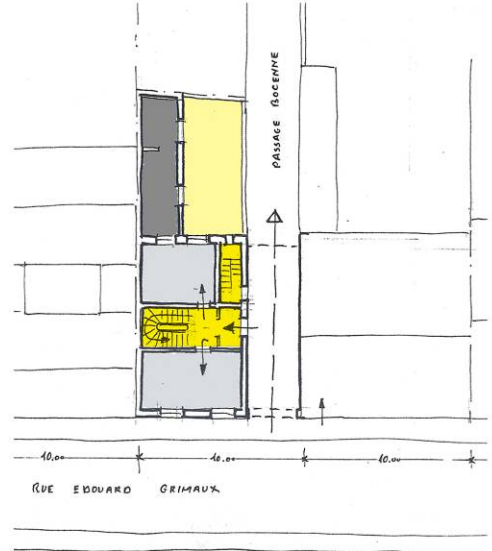
petits immeubles de rapport

immeubles jumelés avec cour et communs



petit immeuble à rez-de-chaussée commercial (parcelle résiduelle du percement de la rue E. Grimaux)

LOTISSEMENT d'immeubles de rapport La Rue Edouard Grimaux



Immeubles de rapport (illustration en page précédente)

Dans la ville ancienne, chaque maison pouvait facilement être divisée en petits logis indépendants (un logis par étage, et plus souvent un ou plusieurs logis sur cour) qui permettait de loger les différentes générations d'une même famille, les compagnons des artisans, les domestiques,...

L'arrivée d'une nouvelle population de militaires et de fonctionnaires va favoriser l'émergence d'un programme spécifique d'immeubles de rapport. Sa construction se doit d'être rationnelle, économie oblige. Les façades et les plans restent donc stricts. Ils se déclinent en deux catégories : les immeubles à couloir et les immeubles à porche. Ces derniers permettent d'intégrer remises à voiture et écuries pour les habitants les plus fortunés.

La cage d'escalier se greffe sur la distribution traversante, si possible en position centrale pour faciliter la division en un plus grand nombre d'appartements.

4.1.6. Les évolutions du XX^e siècle

Le développement de la ville se ralentit mais les derniers terrains desservis par les nouvelles voies achèvent de se construire. L'apparition de l'automobile impose la réalisation de garages.

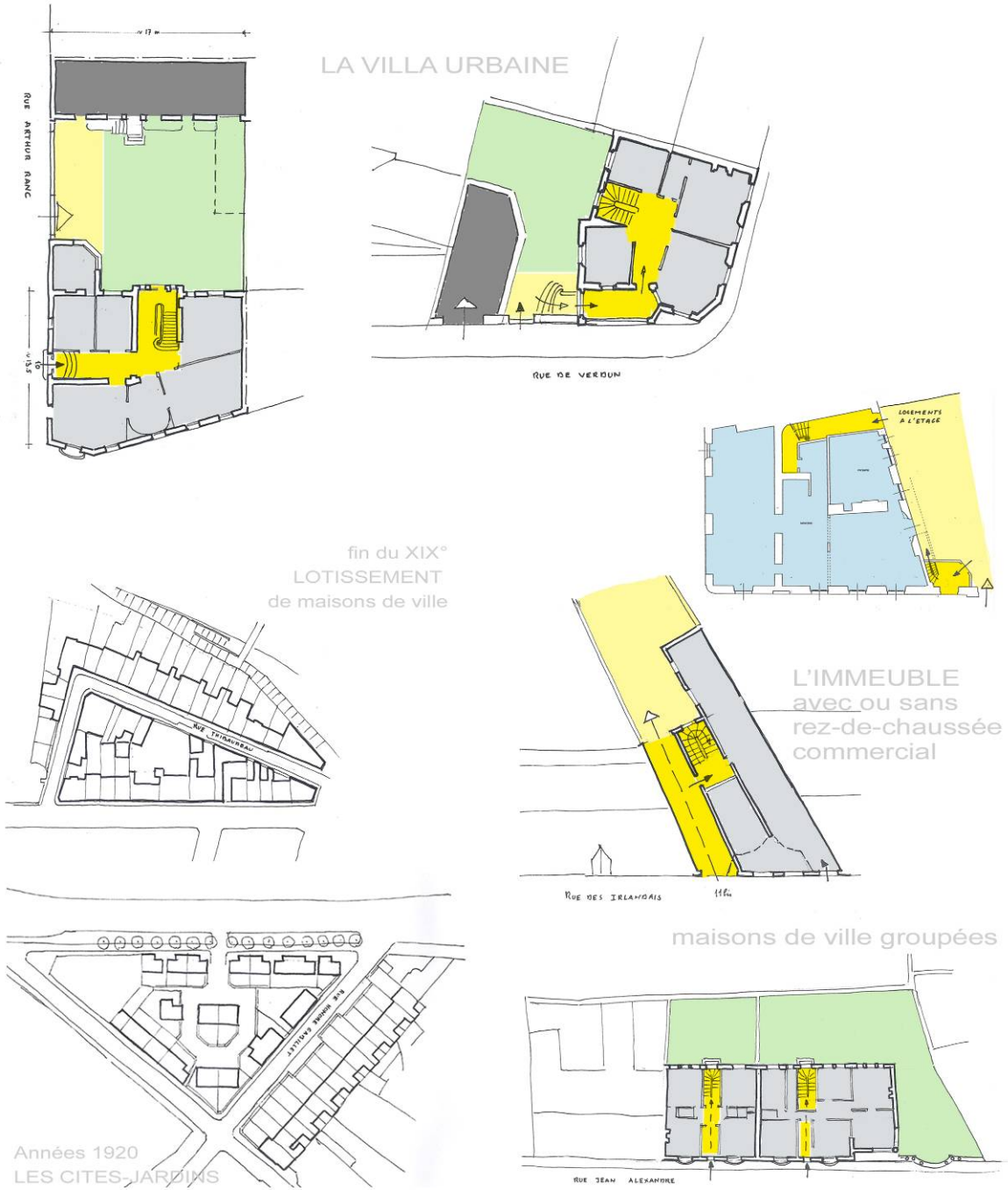
Le programme de la villa urbaine va se substituer à celui de l'hôtel et de la maison bourgeoise. La façade sur rue se retourne sur le jardin favorisant ainsi une certaine dilatation de l'espace de la rue vers les parties privées.

En ville, le rez-de-chaussée des maisons est désormais souvent dédié aux garages. Les immeubles urbains du début du XX^e siècle sont surtout des reconstructions sur des terrains déjà urbanisés et permettant de profiter des nouvelles hauteurs autorisées.

Le début du XX^e siècle voit aussi l'apparition d'un nouveau type de quartier : la cité-jardin. L'ensemble de la rue Gabillet constitue un bel exemple d'application de ces nouvelles formes d'habitat « à caractère social » alliant densité et présence de jardins individuels.

VILLAS URBAINES & GRANDS IMMEUBLES

FIN XIX° – DEBUT XX° SIECLES

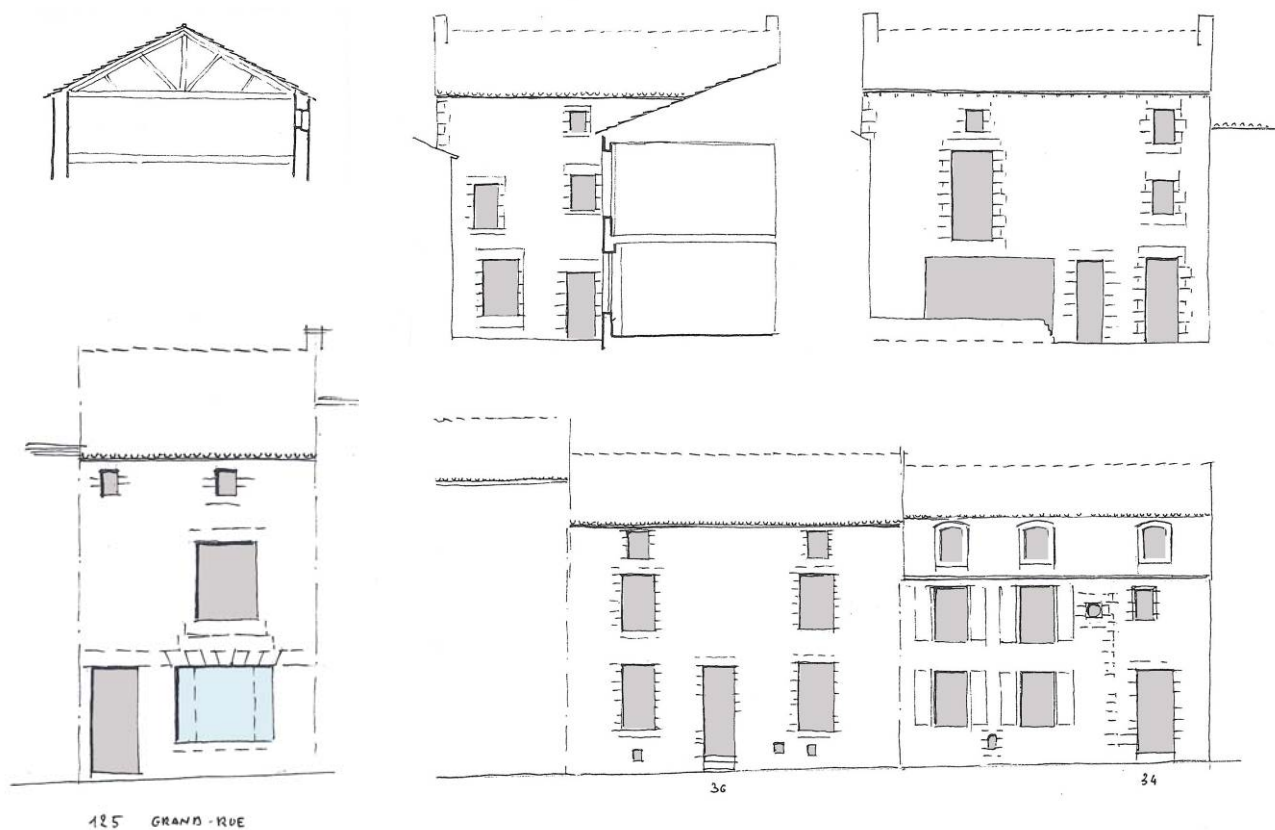


4.2. Typologie des façades

4.2.1. Façades à caractère rural

Dans certains quartiers, et parfois même en cœur d'îlot, des constructions adoptent une forme proche de celles rencontrées en milieu rural. Elles utilisent des modes de construction et de composition simple qui semblent avoir peu évolué pendant près d'un siècle et demi (de la fin du XVII^e siècle au début du XIX^e siècle).

Ce sont des maisons à un ou deux niveaux avec parfois un étage de surcroît éclairé par de très petites ouvertures (nommées localement « boullites »). Les toitures sont en tuiles et à faible pente avec simple débord de chevrons en ligne d'égout. Les encadrements de baie sont en pierres de taille affleurant le nu de la façade construite en moellons de pierre enduits.



4.2.2. Fin de l'époque médiévale

Architecture de pierres et de bois

La stabilité des constructions est assurée essentiellement par les murs de maçonnerie. Les murs de pans de bois jouent un rôle de remplissage qui allie deux objectifs bien différenciés : l'un économique, l'autre décoratif. Le mur de pan de bois apparaît d'abord comme léger et rapide à réaliser, par économie, sa structure de bois irrégulière est le plus souvent enduite. C'est pour cela qu'il semble utilisé sur certaines façades modestes jusqu'au XVIII^e siècle, et nous avons même pu constater que des cloisons étaient encore réalisées avec ce matériau au début du XIX^e siècle.

Au Moyen-âge et jusqu'à la période Renaissance, le pan de bois permet de réaliser des encorbellements successifs qui protègent la vitrine des eaux de pluie en les guidant vers le milieu de la rue où se trouvait le fil d'eau. Mais il semble surtout employé pour ses vertus décoratives, il est particulièrement prisé pour les maisons à échoppes dont la façade structurée en pans de bois constitue une sorte d'enseigne commerciale. La structure du bois est alors soigneusement dessinée et certaines pièces maîtresses sont même sculptées ne laissant aucun doute sur leur objectif ornemental. Ce même dispositif est aussi employé pour les façades sur cour des belles demeures, et en particulier pour les galeries dont le rôle décoratif est visiblement recherché.

Cependant les plus belles demeures restent construites en pierres, qui demeurent le matériau noble par excellence.

Il faut aussi noter l'existence de maisons dont la façade sur rue comporte curieusement deux niveaux de pierres surmontés de pans de bois (nous les appelons « façades mixtes » dans notre typologie).

Composition de façade

Le percement des façades reste très libre, ce qui n'exclut pas un travail de composition mettant en évidence des travées principales prolongées par de grandes lucarnes et la recherche de motifs symétriques dans les étages.

Les proportions des ouvertures sont très variables et hiérarchisées en fonction de l'importance des pièces à éclairer. Les grandes ouvertures sont de proportions très larges, parce qu'elles étaient à l'origine recoupées par des meneaux de pierres ou de bois. Certaines, comme celles du n°2 place Charles-de-Gaulle, devaient même être divisées en trois ouvrants comme le laisse supposer le rythme des pièces de bois sculptées.

La baie à meneaux (avec ou sans traverses) reste l'élément de base de la composition architecturale jusqu'au début du XVII^e siècle. La généralisation de la fenêtre à deux battants (à partir du XVIII^e siècle) a entraîné la modification de nombreuses baies ; le redimensionnement est souvent bien visible sur les façades en pans de bois.

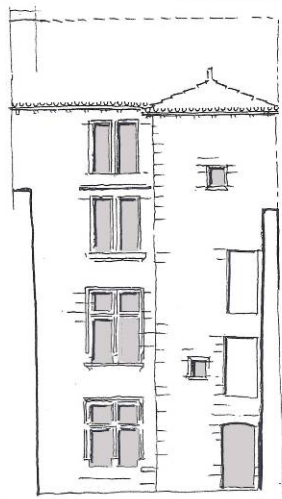
Mouluration des encadrements de baies

Il existe plusieurs types de mouluration qui nous permettent peut-être de situer plus précisément les époques de réalisation. Les moulures croisées témoignent semble-t-il d'une réalisation plus tardive que celle des moulures continues. De même le larmier en accolade apparaît plus ancien que le larmier droit ; les moulures à cavet peuvent probablement être aussi datées mais tout cela reste à confronter aux connaissances des spécialistes de cette époque.

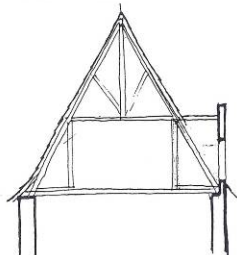
Les moulures se réduisent souvent de simples chanfreins, dont l'emploi semble recouvrir une très large période.

FACADES PIERRES

FIN DE L'EPOQUE MEDIEVALE

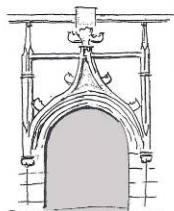
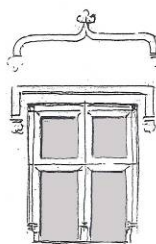


RUE DE LA CHAÎNE 34

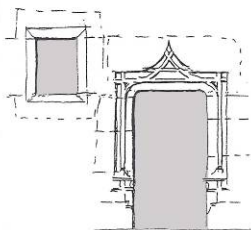


larmier en accolade

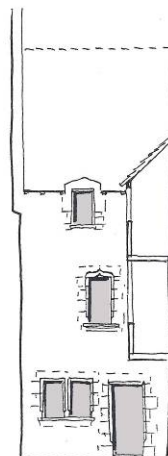
larmier droit



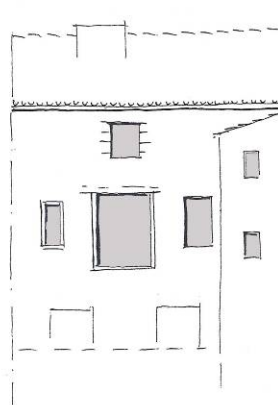
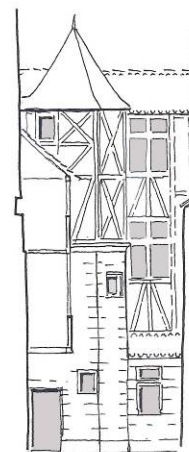
RUE BARBETTE



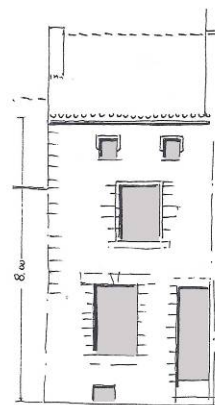
RUE S^{te} RADEGONDE



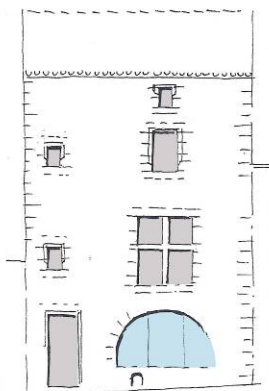
RUE RIFFAULT 19



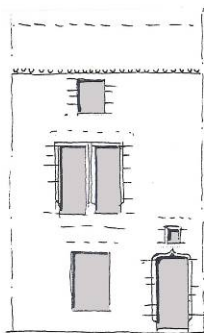
RUE DE LA CROIX BLANCHE



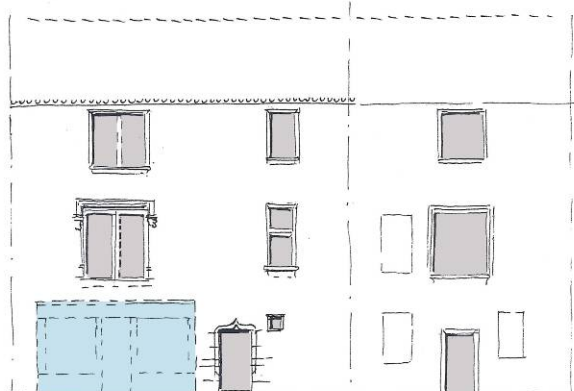
RUE CLOCHE PERSE



RUE DE LA CELLE



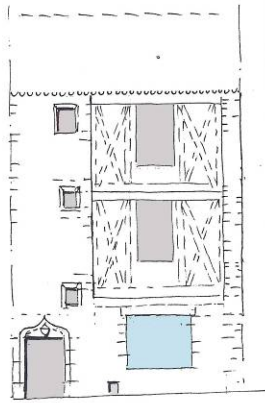
56 RUE DRILLARD



RUE DU PIGEON BLANC

FACADES PANS DE BOIS

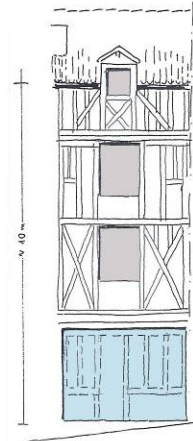
FIN DE L'EPOQUE MEDIEVALE



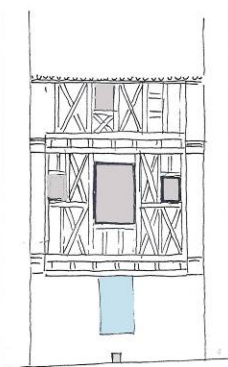
RUE MAUVINIÈRE



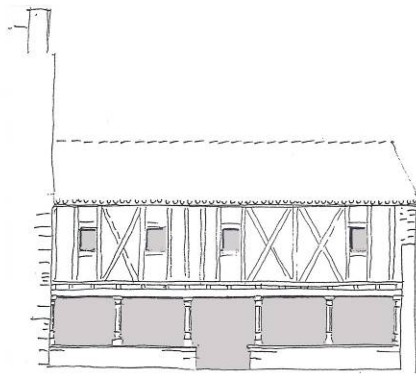
RUE ORILLARD



RUE DE LA CHAÎNE



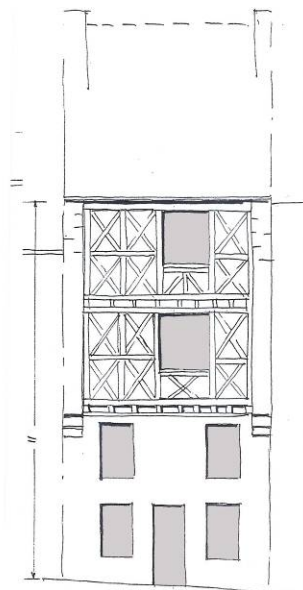
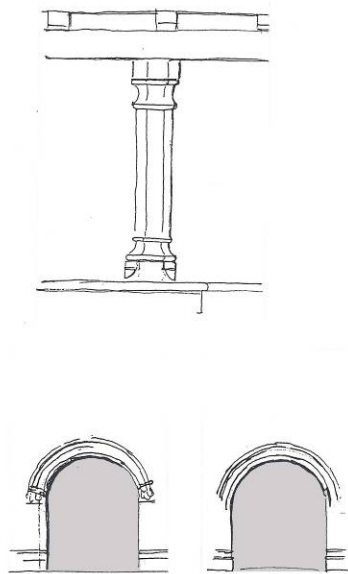
36 RUE ORILLARD



RUE ST RADEGONDE



RUE DE LA CHAÎNE



RUE BERTON

4.2.3. Renaissance

Comme nous l'avons déjà noté dans le chapitre sur la typologie urbaine, l'influence de la Renaissance se limite surtout à un renouvellement du répertoire décoratif sans véritable remise en cause de la structure de constructions. Les façades restent en particulier très marquées par l'emploi de la fenêtre à meneau.

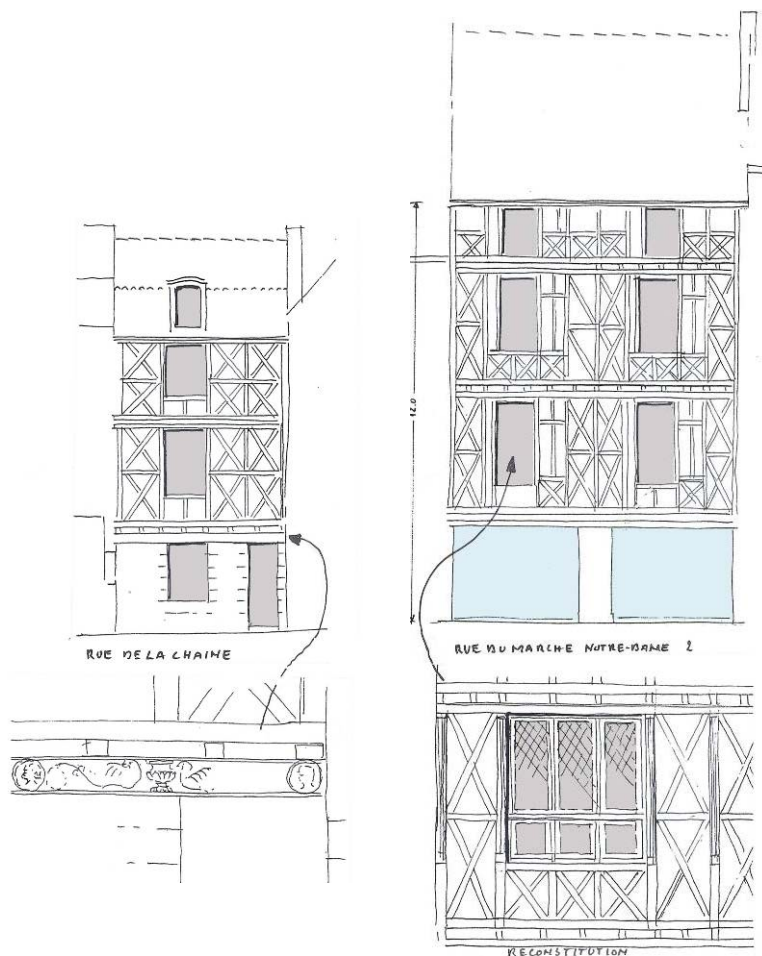
Les motifs de base sont les « ordres » et les frontons triangulaires ou en demi-cercle. Ils sont associés à certaines survivances de la période précédente comme les pinacles dont seul le détail de la sculpture évolue. L'emploi du fronton triangulaire qui apparaît à cette époque sera récurrent jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Le fronton en demi-cercle évoluera vers une forme bombée qui sera utilisée comme une simple alternative au fronton triangulaire.

Les frontons, pilastres et chapiteaux sont hérités de l'architecture romaine redécouverte à l'époque de la Renaissance italienne, un siècle plus tôt. Tous les ordres sont utilisés avec une préférence pour le corinthien. Le motif des pilastres est décliné sur certaines maisons à pans de bois dans des proportions évidemment très contraintes par le matériau de support (ex. : maison de la place Charles de Gaulle).

La décoration sculpturale exploite deux registres principaux : le motif géométrique (losange en particulier) et le rinceau végétal associant corbeilles, oiseaux, etc.. Ces deux registres correspondent peut-être à deux périodes distinctes mais rien ne nous permet aujourd'hui de l'affirmer dans le cas de Poitiers.

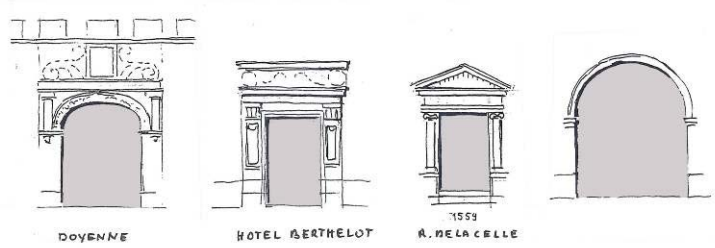
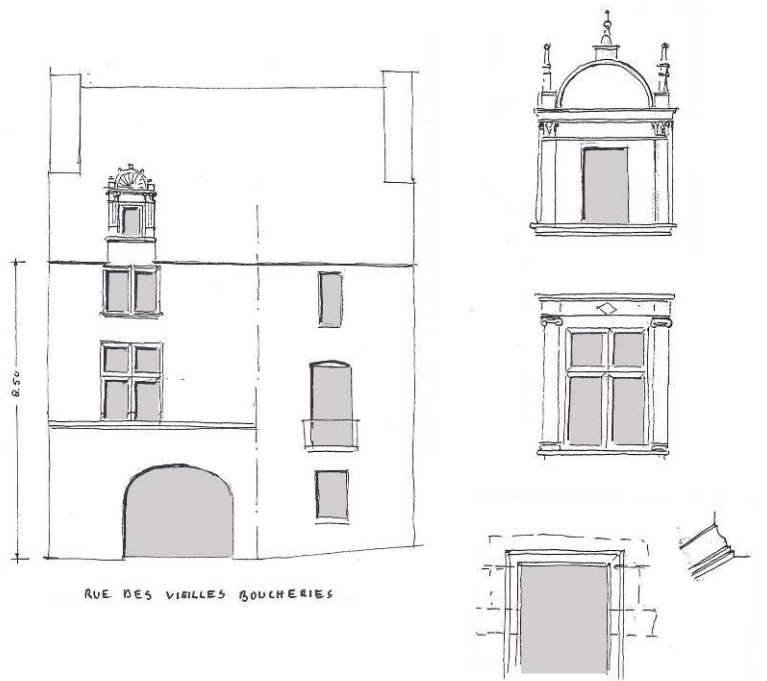
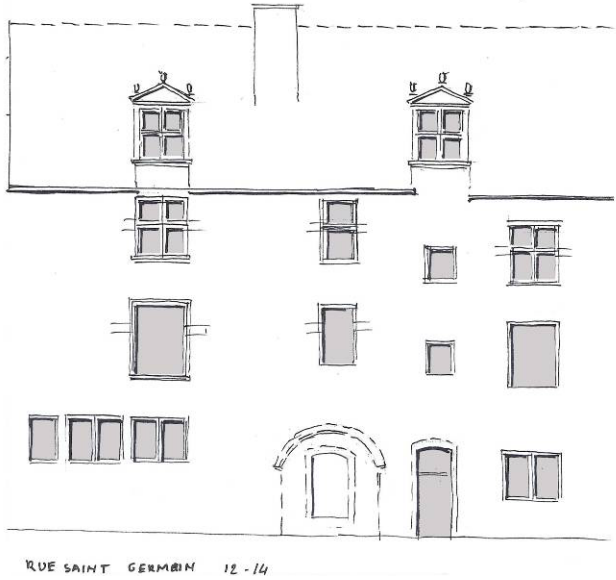
La mouluration des encadrements de baie et des appuis utilise beaucoup le profil de la doucine associé au quart de rond, qui remplace le cavet et le chanfrein de la période précédente.

FACADES PANS DE BOIS



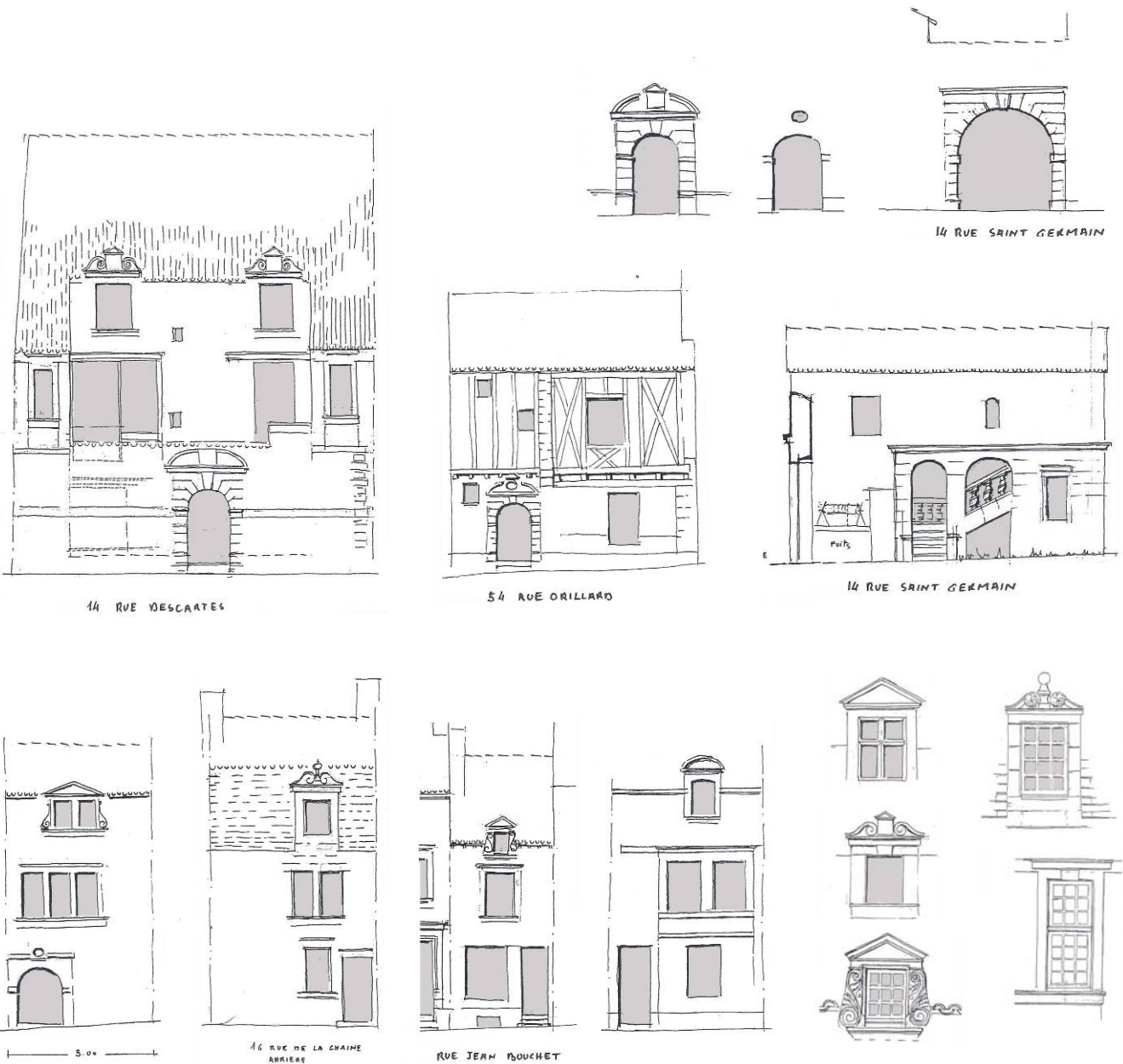
FACADES PIERRES

XVI° SIECLE



4.2.4. Début du XVII^e siècle et décor « baroque »

Le début du XVII^e siècle reste marqué par la structure médiévale du plan des constructions. Le répertoire décoratif évolue cependant par l'emploi de motifs emprunté au mouvement « baroque » : l'emploi des ordres corinthien et ionique est abandonné au profit de pilastres doriques simplifiés recoupés par des joints creux (joints à refend). Les frontons brisés s'imposent pour les portes principales et les lucarnes (ou simplement le couronnement des ouvertures du dernier niveau). Deux formes sont principalement utilisées : le fronton à rouleau et le fronton bombé ; le motif central est le plus souvent composé d'un petit fronton triangulaire surmontant une sorte de cartouche rectangulaire ou un œil de bœuf qui éclaire le couloir d'entrée... Des lignes horizontales structurent la façade en reliant des ouvertures dont la position et les proportions restent encore très libres.



FACADES « BAROQUES »

COURANT XVII^e SIECLE



4.2.5. Mutations du XVII^e siècle

La composition de façade va commencer à réellement évoluer après les années 1620, parallèlement à celle du plan. Nous avons déjà noté, dans le chapitre précédent sur la typologie urbaine, que celle-ci était caractérisée par l'abandon de l'escalier sur plan circulaire au profit d'un volume plus large et plus éclairé qui constitue un véritable hall de distribution. Le motif de la tour hors œuvre et des petites ouvertures décalées en façades (associés à l'escalier à vis) disparaissent donc complètement dans les nouvelles constructions ; ils demeurent cependant lorsqu'il s'agit d'une simple reconstruction de façade.

Abandon du pan de bois

Comme dans les autres villes françaises, des arrêtés sont probablement pris pour interdire les encorbellements et la construction en pan de bois (sauf si le pan de bois est enduit). Les premières règles visent à améliorer la sécurité face à l'incendie ; il s'agira ensuite de mesures d'hygiène pour favoriser l'ensoleillement et la ventilation des pièces. Elles seront suivies par des alignements justifiés par l'amélioration de la circulation et la régularisation de la forme urbaine ; un plan d'alignement sera mis en œuvre au début du XIX^e siècle.

D'une manière générale, la mode du pan de bois et de son expression architecturale est passée, il ne sera plus utilisé qu'à titre de « mode de construction économique » pour des façades secondaires et parfois pour des façades sur rue de maisons modestes. Le pan de bois est dans ce cas très rustique et destiné à être enduit.

Dans la pratique, beaucoup de façades en bois sont reconstruites, mais certaines sont simplement alignées (notamment par la suppression des encorbellements) et enduites.

Adoption de la fenêtre à deux battants et des travées régulières

La baie à meneau va être progressivement abandonnée au profit de la fenêtre à deux battants vitrés et parallèlement la composition de façade en travées régulières devient la règle. Cette régularisation est préconisée par tous les traités d'architecture depuis Philibert Delorme. Elle met cependant un certain temps à s'imposer complètement car elle est souvent contrariée par des vestiges de constructions plus anciennes ou par la volonté de faire une belle cage d'escalier bien éclairée, ce qui oblige à prendre certaines libertés avec la règle. En revanche, celle-ci s'imposera presque systématiquement à partir du XVIII^e siècle.

Détails de façades

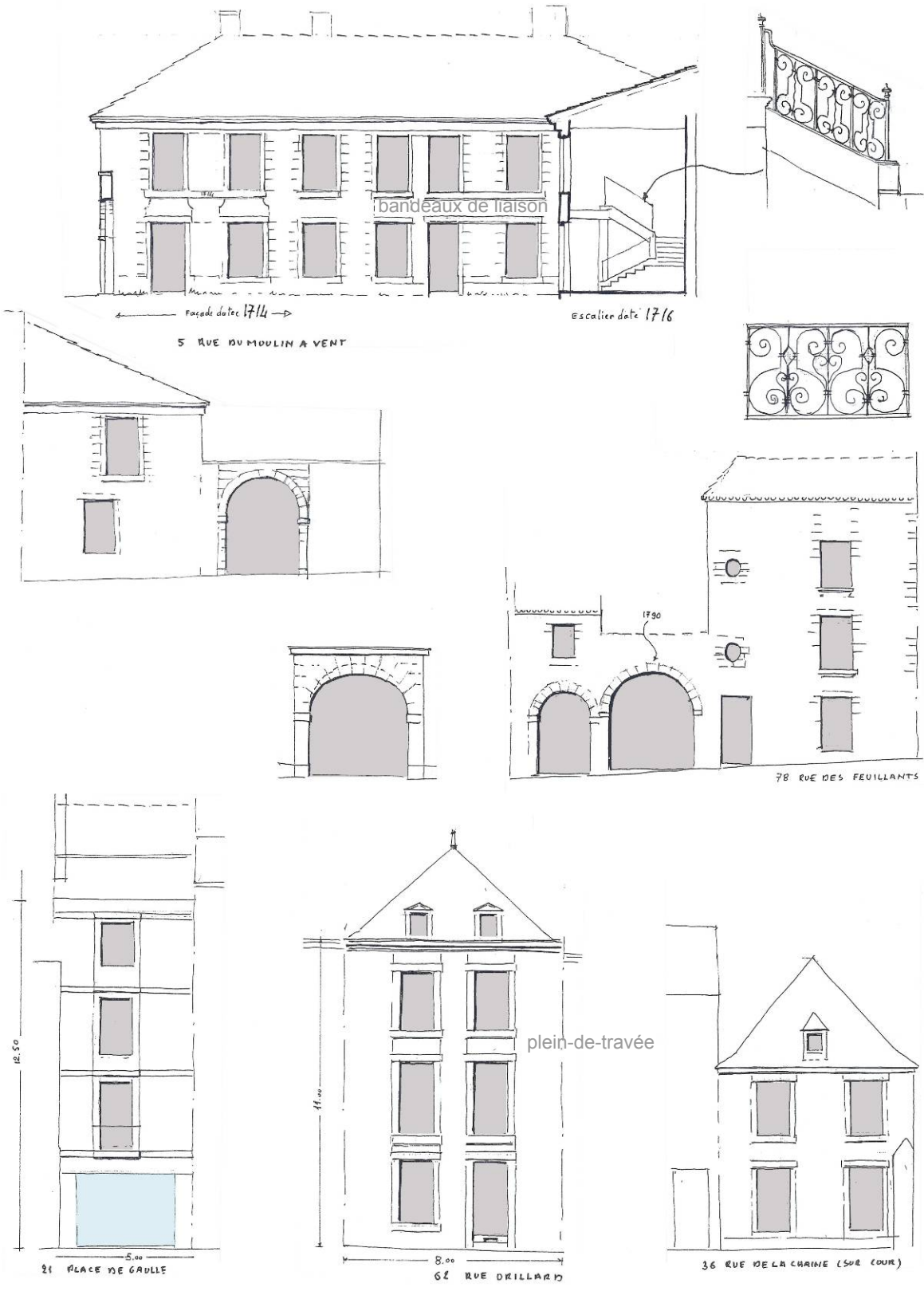
La composition par travées verticales est souvent renforcée par des encadrements de baies se prolongeant en « pleins-de-travées ». Ces encadrements de baies sont dans ce cas sans moulures, les linteaux sont droits mais parfois en saillie comme les appuis (dans ce cas, ils sont moulurés en partie basse).

Certaines façades sont structurées par des bandeaux horizontaux correspondant au niveau de plancher. Il est à noter que le bandeau reliant les appuis semble d'un emploi plus tardif (sauf dans le cas où il est destiné à relier deux baies voisines à la manière « baroque »).



FACADES « CLASSIQUES »

FIN XVII^e-DEBUT XVIII^e SIECLES



4.2.6. Le XVIII^e siècle

Il est difficile de bien cerner les types de construction réalisés pendant ce siècle. Plusieurs modèles semblent en effet se développer parallèlement : les constructions à linteau droit type fin XVII^e sont probablement encore en vogue, et les constructions à linteau en arc segmentaire que nous considérons en première approche du XVIII^e siècle peuvent très bien avoir été réalisées un demi-siècle plus tôt comme en témoigne la façade du Séminaire St-Charles (1683).

Le nombre de constructions réalisées apparaît curieusement faible.

Les façades les plus identifiables de cette période se caractérisent par plusieurs éléments architecturaux employés seul ou en association selon la richesse du programme. Ce sont :

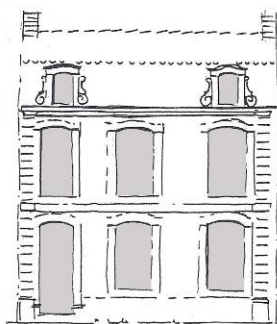
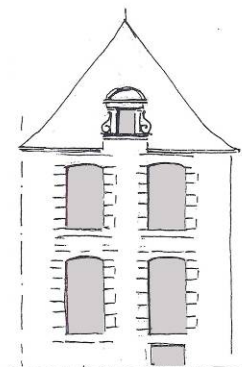
- **le linteau en arc segmentaire saillant**, dispositif apparemment propre à Poitiers, souligné par une moulure en quart de rond ou un cavet ; il est en général associé à un appui de même type.
- **le chaînage vertical avec joint à refend** formant une sorte de pilastre ; il doit cependant être bien distingué du véritable pilastre utilisé dans l'architecture « classique », et qui n'apparaîtra qu'à la fin du XVIII^e siècle.
- **la toiture à bris mansart**, déjà utilisée dès la première moitié du XVII^e siècle, elle semble se généraliser à cette époque.
- **la lucarne à consoles latérales en forme de volute** : son fronton peut adopter plusieurs formes, les frontons triangulaires ou bombés se retrouvent en toute indifférence avant et après cette période, la forme du chapeau de gendarme reste néanmoins véritablement caractéristique du XVIII^e siècle. Ces types de lucarnes sont utilisés parfois en alternance avec la forme de l'œil de bœuf.

Les façades les plus abouties utilisent l'ensemble de ces éléments, les plus modestes n'utilisent que le linteau en arc segmentaire (sans débords) souvent associé au linteau droit pour le ou les derniers niveaux.

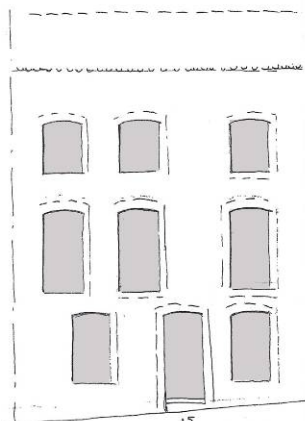
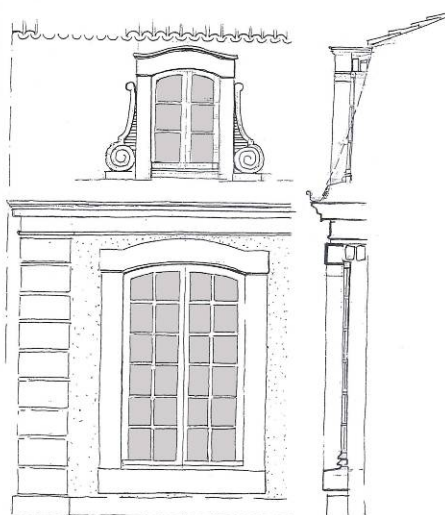


LINTEAUX SEGMENTAIRES ET BRIS MANSART

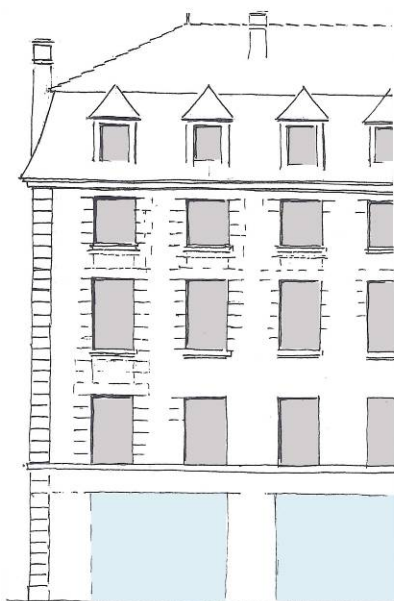
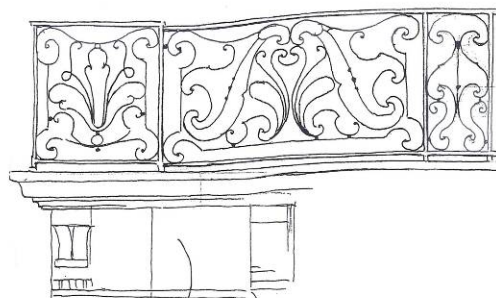
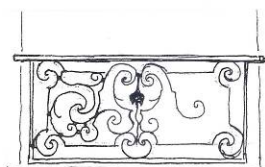
COURANT XVIII^e SIECLE



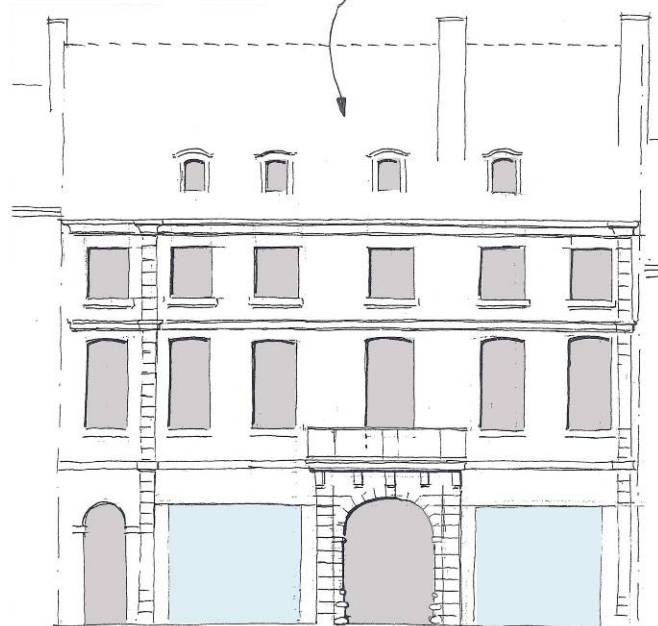
PLACE DE LA LIBERTE



15 RUE BOURBEAU



3 RUE GAMBETTA



28 PLACE LEPETIT

4.2.7. Mutations de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècles

Le modèle classique (ou néoclassique) impose une rigueur et une épuration du décor de façade qui va facilement s'adapter au nouveau programme de l'immeuble de rapport.

Abandon de l'étage de comble au profit d'un étage d'attique

La lucarne disparaît du répertoire architectural, la toiture est la moins visible possible, cachée par une large corniche parfois complétée par une balustrade. L'ancien étage de comble est traité comme un attique. Dans les plus belles constructions, il est séparé du reste de la façade par une corniche intermédiaire ; d'une manière générale, il est éclairé par des baies de plus faible hauteur que celle des étages inférieurs. Cet attique correspond bien au programme de l'immeuble de rapport qui doit intégrer des logements économiques pour des familles modestes et des chambres de domestiques ; En effet, cette disposition offre un peu plus de surfaces utilisables que celui des combles à bris mansart tout en facilitant l'aménagement intérieur.

Structuration de l'architecture de façade

Sur les façades les plus riches, les percements sont intégrés dans une composition globale de la façade faite de décaissements verticaux et horizontaux. La structure de façade prend parfois la forme de pilastres portant une corniche intermédiaire formant entablement. Les linteaux en arcs segmentaires sont abandonnés ; les ouvertures de base sont strictement rectangulaires mais une travée ou un étage est souvent marqué par des baies avec arc en plein cintre.

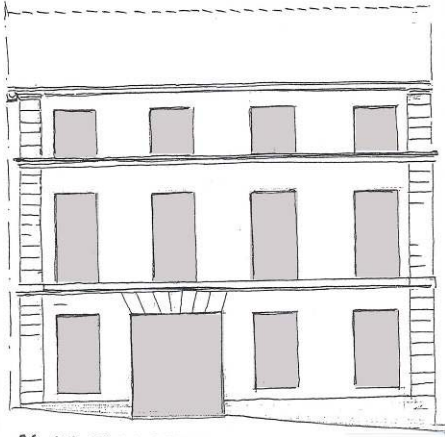
Les balcons, qui jusque là restaient ponctuels et ne marquaient que la travée principale, vont être utilisés comme élément de séparation entre l'étage noble et le ou les niveaux de soubassement. Ils « filent » sur toute la largeur de la façade.

La mise en œuvre des plans d'alignement et les nouveaux percements entraînent la reconstruction de divers immeubles d'angle. L'angle proprement dit de l'immeuble est traité en pan coupé, et le plus souvent de forme arrondie.

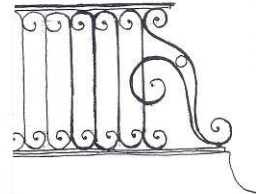
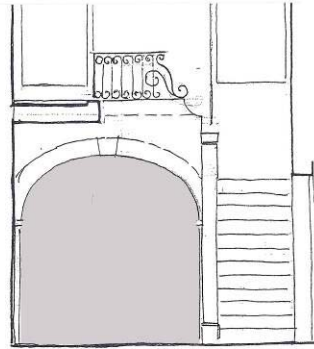


CLASSICISME & NEOCLASSICISME

FIN DU XVIII^e SIECLE



36 RUE DE LA CHAINE



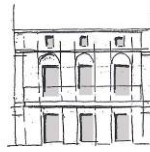
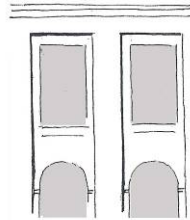
36 RUE DE LA CHAINE



RUE DU MOULIN A VENT

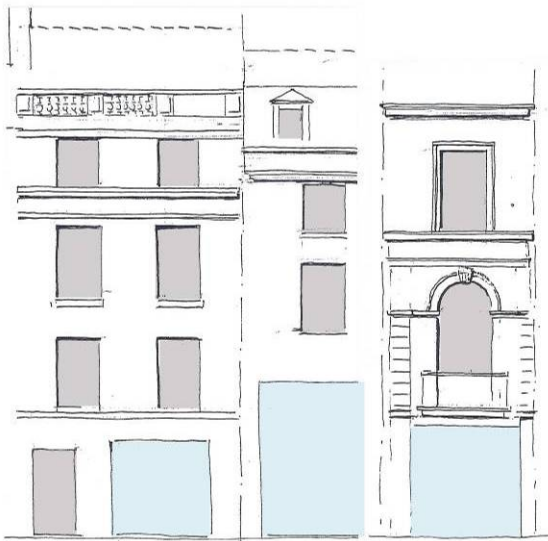
7

panneaux en décaissement



RUE CATHEDRALE

76

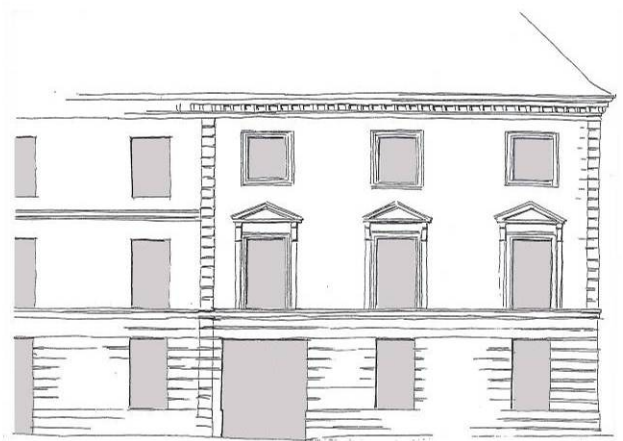


RUE CARNOT

9

41

17



PROJET RUE ALSACE-LORRAINE

1839

Apparition de l'immeuble de rapport

Le principal programme est celui de l'immeuble de rapport avec ou sans rez-de-chaussée commercial. Il se décline de façon plus ou moins riche, en fonction du statut des rues (c'est-à-dire du prix des terrains), et donc de la clientèle attendue :

Les plus modestes sont constitués d'une façade à travées régulières, les chaînes d'angle et les encadrements de baies sont réalisés en pierres de taille régulières et les parties courantes en simples moellons recouverts d'un enduit affleurant les pierres d'encadrement.

Des chaînages horizontaux viennent enrichir certaines de ces façades ; ils relient entre eux les appuis de baies sur un ou plusieurs niveaux.

Les plus riches adoptent une architecture à caractère néoclassique avec travées régulières composées de percements fortement hiérarchisés par niveau :

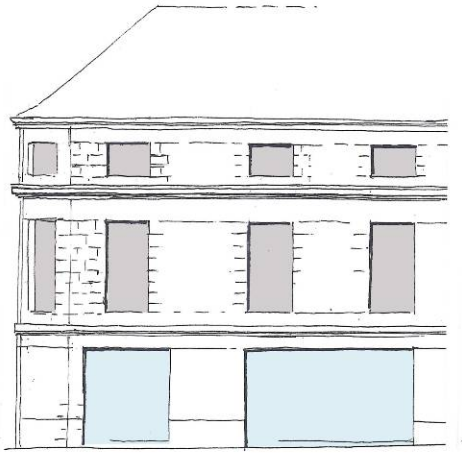
- L'étage de soubassement généralement à affectation commerciale est marqué par un traitement en pierre de taille et joints à refend ou une vitrine encadrée de pilastres. L'étage noble comporte des encadrements de baies enrichis de frontons, larmiers et appuis fortement débordants (sur consoles). Les autres niveaux restent sobres.
- Un attique séparé par une corniche épaisse formant entablement couronne parfois le tout.

Les programmes de grandes maisons bourgeoises qui vont se multiplier suite à la Révolution sont traités de la même manière (exemple : hôtel de Nieul).

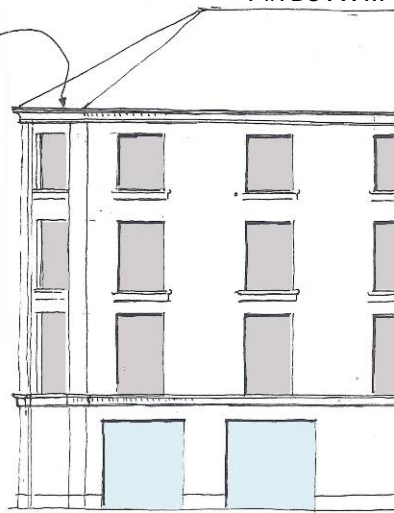


L'IMMEUBLE DE RAPPORT, une architecture rationnelle

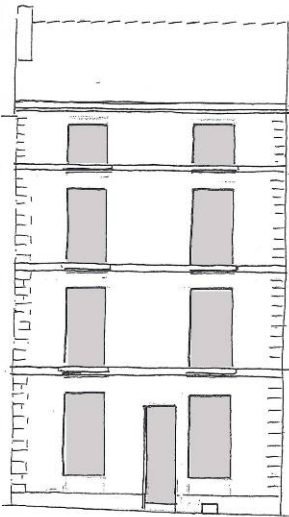
FIN DU XVIII^e SIECLE



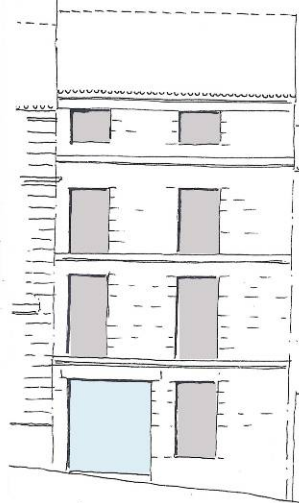
PLACE LEPETIT



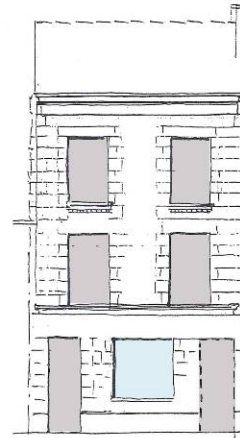
PLACE LEPETIT



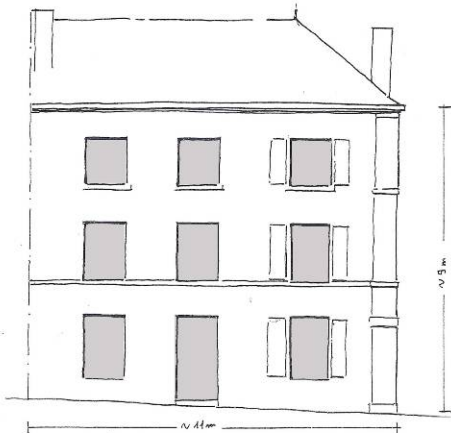
23 RUE DES CARMELITES



34 RUE DE LA CHAIE



64 RUE DE LA TRANCHEE



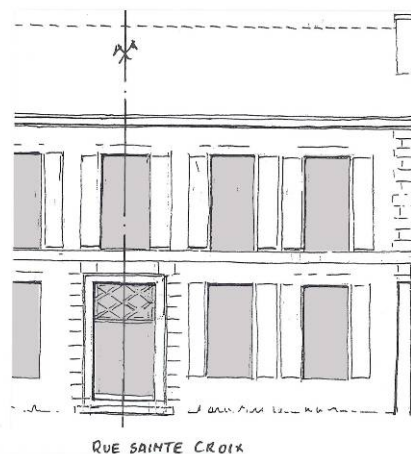
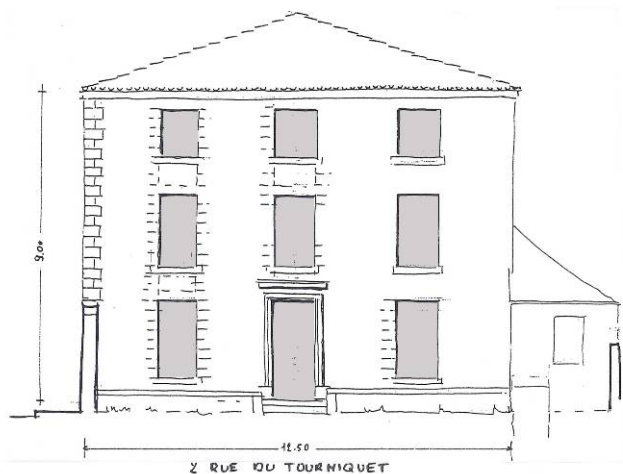
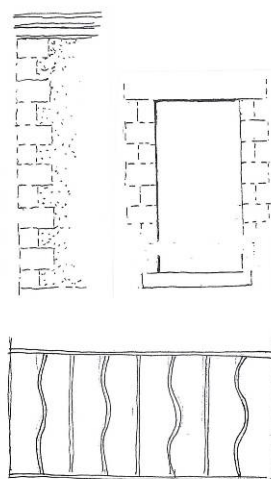
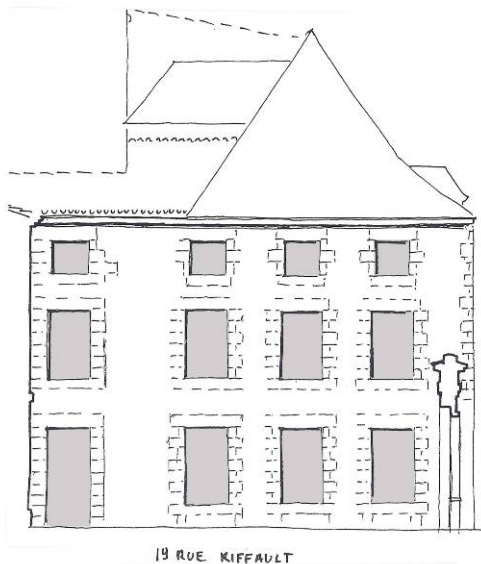
2 RUE DE LA CATHERALE



3 RUE DE LA TRANCHEE

L'IMMEUBLE DE RAPPORT, une architecture rationnelle

DEBUT DU XIX° SIECLE



4.2.8. Mutations à partir de 1850



Hôtel, maison-hôtel et maison bourgeoise

Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre sur la typologie urbaine, le programme de l'hôtel commence à se « démocratiser » et se décline désormais à plusieurs échelles. Les « vrais » hôtels conservent leur séquence d'entrée avec porche ou portail plus ou moins monumentaux ; nous avons nommé « maison-hôtel » les programmes (souvent plus petits) dont le logis comporte une entrée directe à partir de la rue, l'accès aux communs se faisant séparément ; le terme de maison bourgeoise qui semble apparaître dans cette période désigne tous les autres logis d'une certaine importance. Ceux-ci ont en commun une composition symétrique qui semble avoir favorisé le programme des maisons à trois travées.

Eclectisme

Les mêmes programmes continuent de se développer mais les références néoclassiques de l'architecture commencent à s'estomper au profit d'un nouveau répertoire plus libre. Les motifs classiques sont encore présents mais ils se mélangent à d'autres influences décoratives d'inspiration plus ou moins « Louis XIII », comme les frontons brisés, les corniches à consoles, les chaînages et encadrements harpés, les clés saillantes, etc. L'ensemble est cependant recomposé dans un esprit nouveau habituellement désigné par les termes éclectisme ou académisme.

Il faut bien distinguer ces emprunts stylistiques « éclectiques » des tentatives historicistes (néo-gothique, ou néo-Renaissance) qui marqueront certaines constructions des années 1900.

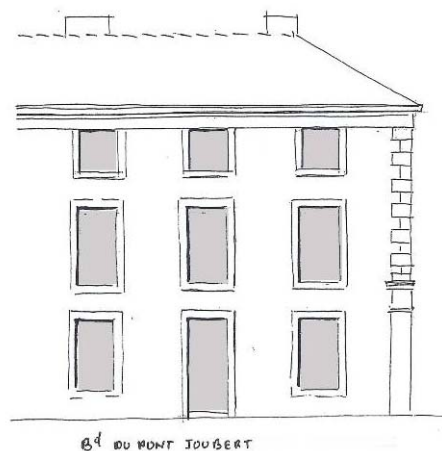
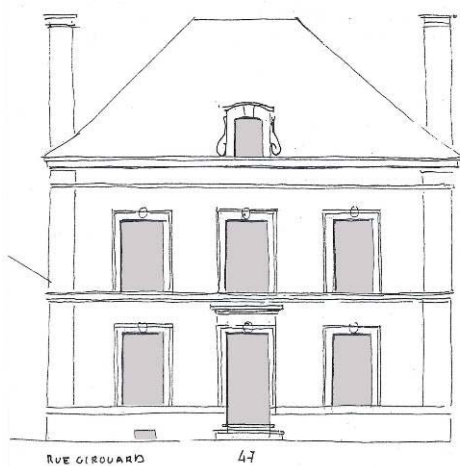
Dans cette même logique, le motif de la lucarne va réapparaître à partir des années 1870.

Retour du bris mansart à partir de 1880

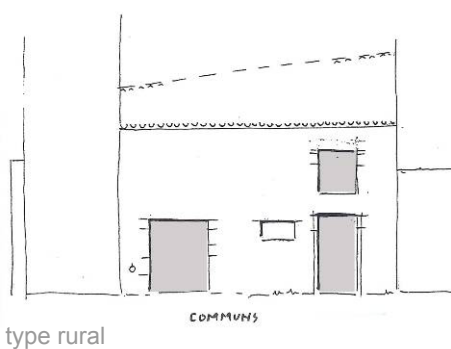
Le développement de l'architecture éclectique amène logiquement à la redécouverte du bris mansart qui va largement marquer l'architecture urbaine des années 1880 à la guerre de 1914 (et parfois même après). Ce nouveau bris est en général plus haut et plus vertical que celui du XVII^e siècle, ce qui le rend plus habitable.

HOTELS ET MAISONS BOURGEOISES

2e MOITIE DU XIX^e SIECLE

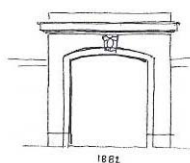


PORCHES ET COMMUNS

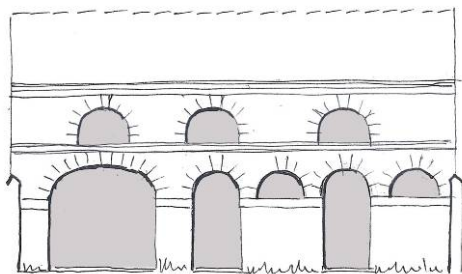
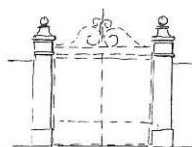
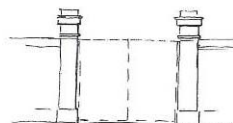


type rural

COMMUNS



1882



type néoclassique

COMMUNS 23 RUE DE BLOSSAL

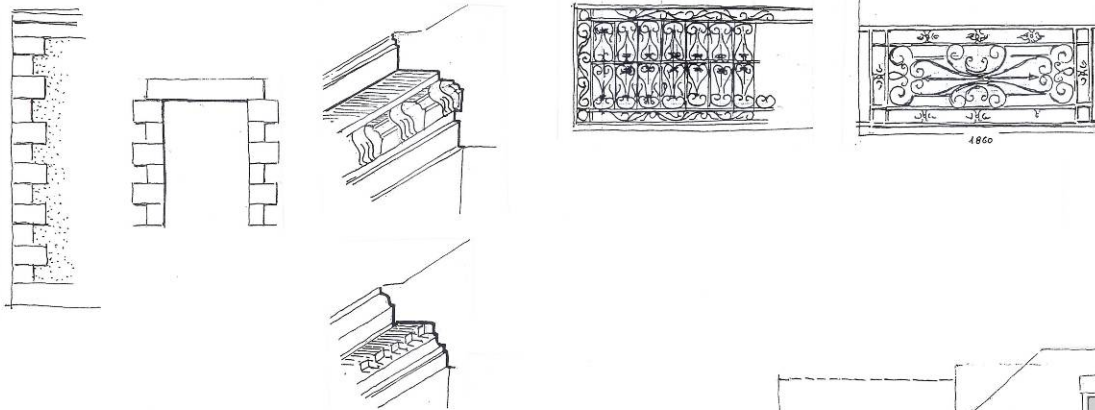


type pittoresque

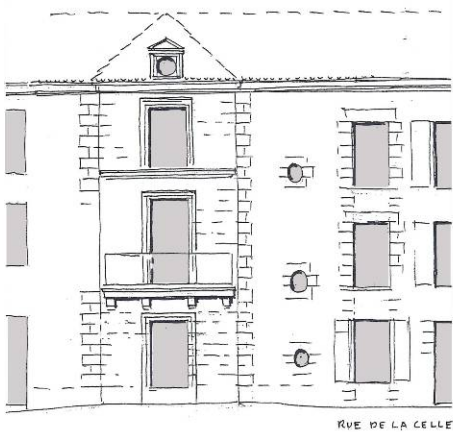
6 RUE THEZARD

ECLECTISME SIMPLE

2e MOITIE DU XIX° SIECLE

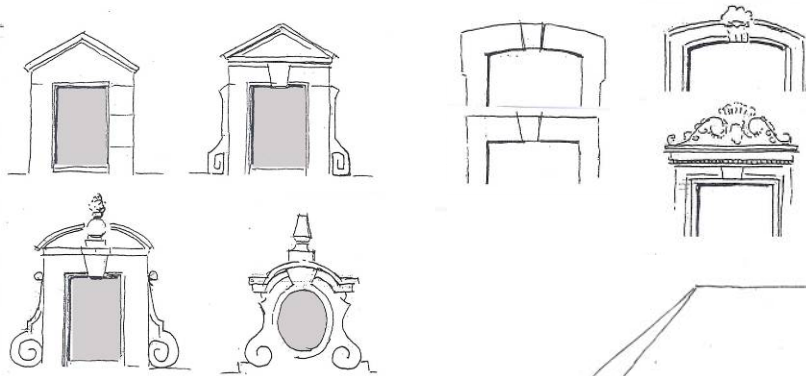


traitement de l'angle néoclassique
(pierres de taille)



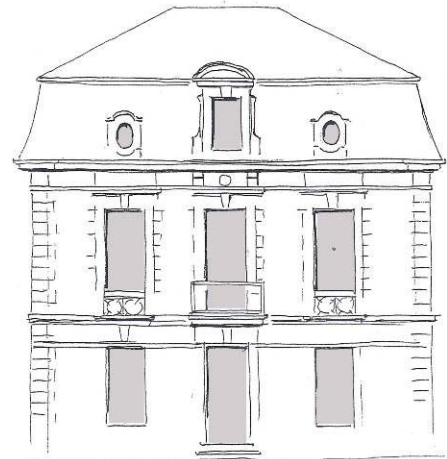
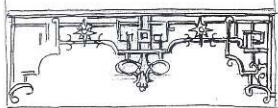
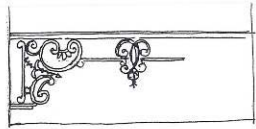
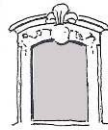
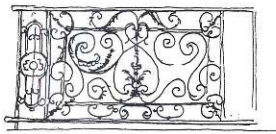
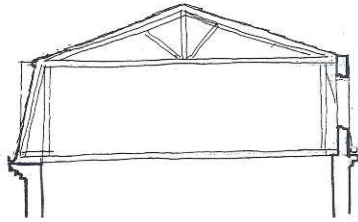
ECLECTISME A DECOR ET LUCARNES

2e MOITIE DU XIX° SIECLE

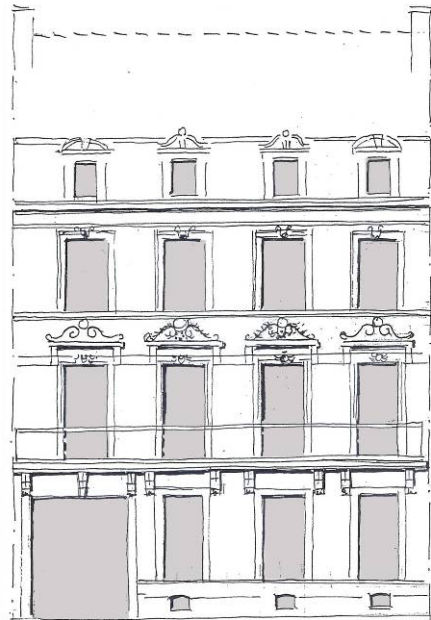


14 RUE DE MAGENTA

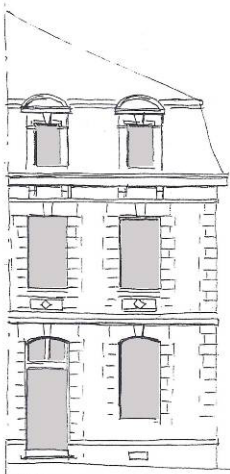
RETOUR DU BRIS MANSART



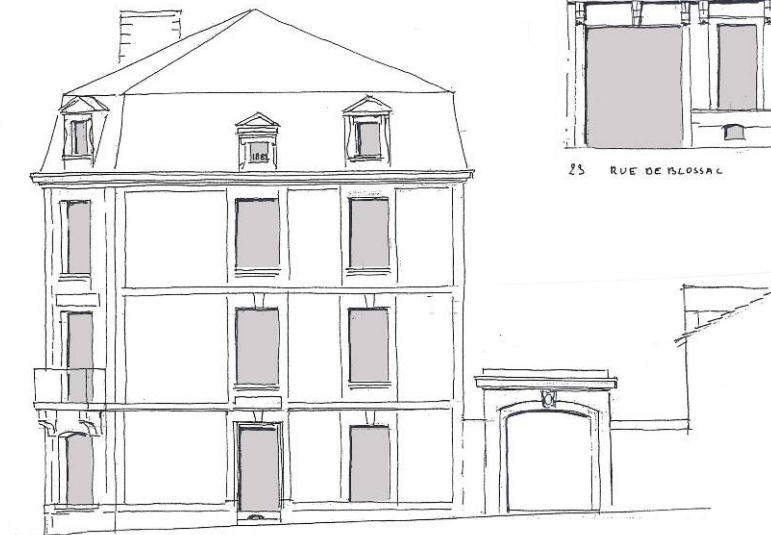
RUE PAUL BERT 7



23 RUE DE BLOSSAC



7 RUE PAUL BERT

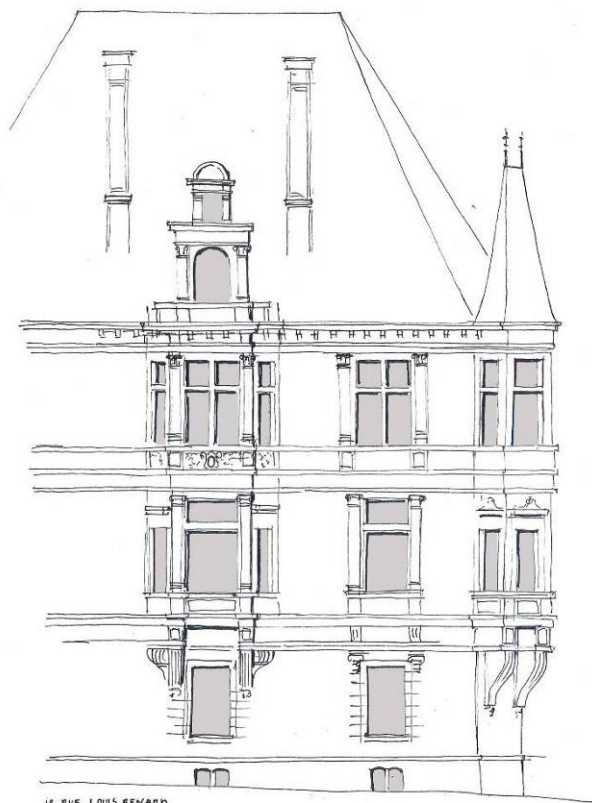


1 RUE DOUTOURNIQUET 1881

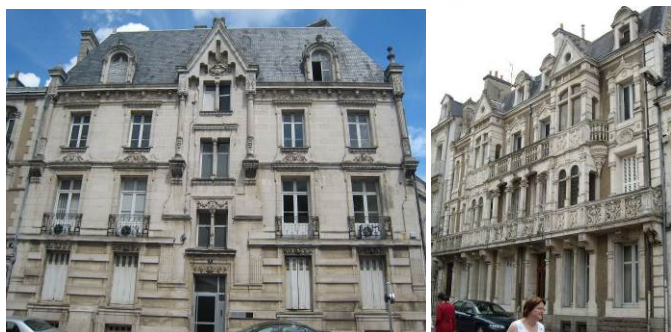
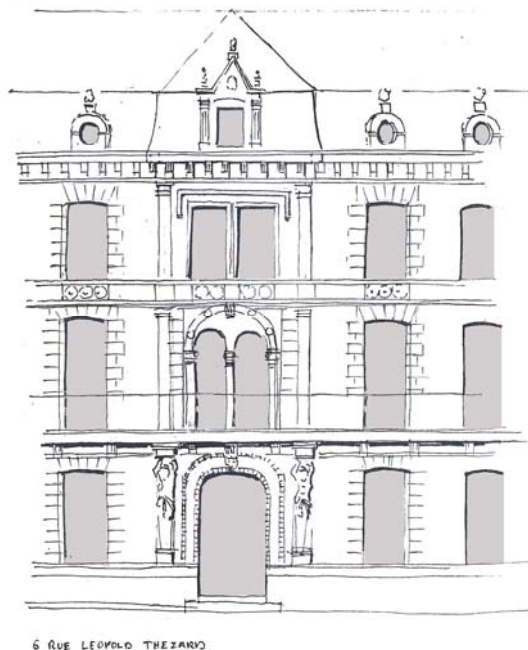
4.2.9. Mutations de la fin du XIX^e siècle et première moitié du XX^e siècle

Néo-historicisme

Cette période est marquée par quelques bâtiments atypiques d'inspiration historique. Celle-ci va principalement se manifester dans l'expression volumétrique : complexification des toitures, utilisation de volumes en saillie (échauguettes devenant bow-windows), hiérarchisation des ouvertures, etc... Le tout modernisé et fortement influencé par l'enseignement de Viollet-le-Duc et de ses successeurs. Les références sont diverses : néo-gothiques, néo-Renaissance (façade sur rue de l'hôtel Baucé 1914 – ci-dessous), style Louis XIII ou même XVIII^e (hôtel Gilbert 1933).



NEO-HISTORICISME



Les matériaux industriels

Toutes les constructions de cette époque même les plus modestes sont assez facilement datables, grâce à l'emploi qu'elles font des nouveaux matériaux et nouvelles techniques de construction avec éléments de fonte et de serrurerie industrielle, persiennes métalliques repliés en tableau, marquises,...

Quant aux nouveaux matériaux tels que tuiles mécaniques, éléments de céramique, brique compressée industrielle, ils vont en particulier permettre l'émergence d'un nouveau registre décoratif utilisé dans quelques « villas » et sur diverses maisons.



Quelques expériences privées intéressantes comportent des inspirations balnéaires, plus souvent par « touches ponctuelles » sur des maisons très urbaines : décor céramiques, jeux de matériaux (briques et pierres). On peut néanmoins compter une petite dizaine de « villas » qui reprennent plus directement les principes de cette architecture «de station» avec des jeux de toitures permis par la tuile mécanique ou l'ardoise, avec débords de chevrons et implantation sur un jardin à la manière d'un hôtel particulier.

Recherche architecturale d'une expression « moderne »

Les tendances les plus modernes de l'architecture de cette époque vont s'exprimer dans les nouveaux programmes de construction à caractère commercial ou institutionnel : en premier lieu, les « Grands magasins » inspirés des immeubles parisiens, ou encore La Poste. Ces bâtiments tous construits autour de 1900 se veulent novateurs dans leur architecture, notamment par les grandes verrières en structure métal. Ce mouvement va se prolonger par les influences Art Déco à partir des années 1920.

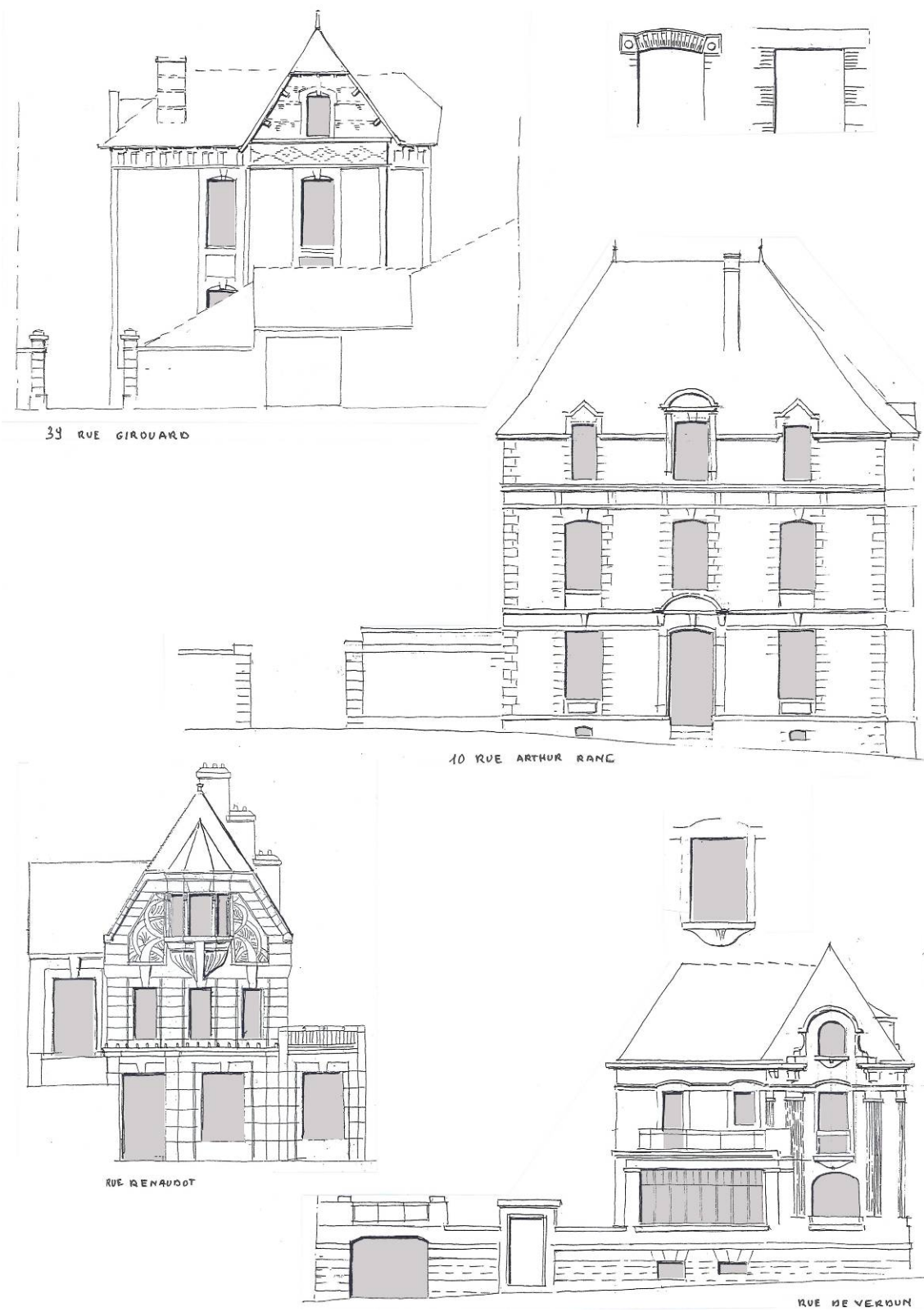
Les sièges d'entreprises vont ainsi suivre cette recherche de modernité, pour s'afficher en ville ; et l'Art Déco se diffuse également dans les constructions de logement, au travers des villas urbaines cossues (rue Théophraste Renaudot) ou des grands immeubles d'habitation (rue des Ecossais). De nombreuses réalisations des Frères Martineau témoignent de cette période comme la Société Générale, le Crédit Lyonnais, et un certain nombre d'immeubles aux façades atypiques.

L'architecture devient plus stricte en réinventant les références classiques pour répondre au programme d'une Chambre de Commerce (1933).



RECHERCHES ARCHITECTURALES

ANNEES 1900 ET 1920



4.2.10. Les années 1930 et après

L'architecture Art Déco

La production de la génération des architectes Martineau continue de marquer fortement cette période. A partir des années 1930, le Mouvement Art Déco est devenu une référence directe. L'expression volumétrique est désormais cadrée par un jeu de lignes géométriques, verticales et horizontales.



La Reconstruction

Le centre de Poitiers a été relativement épargné par les bombardements sauf la porte de Paris (pointe Sud-ouest) et les boulevards. A part ces constructions qui restent peu exemplaires, les quelques édifices de La Reconstruction que l'on trouve dans le Secteur Sauvegardé, peu nombreux, présentent généralement une architecture de qualité.



L'architecture contemporaine à Poitiers

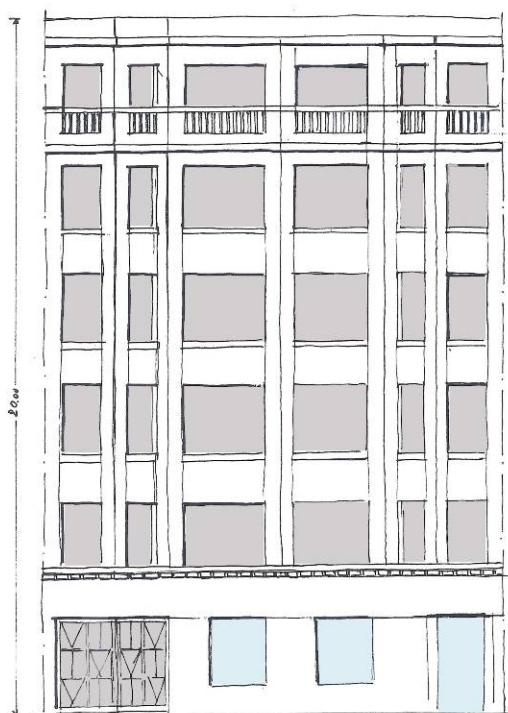
Les années 1960-1970-1980 et 1990 ont été une période de construction importante pour les logements collectifs, les équipements et les services administratifs. Ces édifices s'insèrent aujourd'hui assez difficilement dans le paysage urbain, en cause, à la fois une implantation en rupture d'alignement ou de gabarit, et une architecture sans aucun dialogue avec l'existant. Toutefois, on peut citer quelques réalisations de qualité : la faculté de Sciences Humaines et Arts en arrière de l'hôtel Fumé, le musée Sainte-Croix près du baptistère, et la médiathèque François Mitterrand.

L'ARCHITECTURE ART DECO

années 1920 et 1930



RUE JEAN ALEXANDRE



116a RUE DES ECLOISSAIS



16 RUE DU PETIT BONNEVEAU

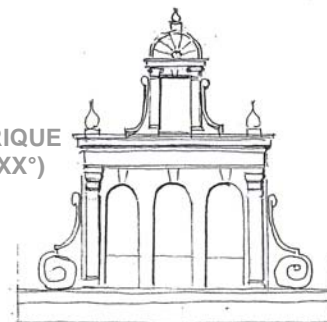
4.3. Evolution des détails d'architecture

LUCARNES



GOTHIQUE

NEO-HISTORIQUE
(fin XIX°-débXX°)



RUE LEBASCLE

XVI° SIECLE



RENAISSANCE



1617

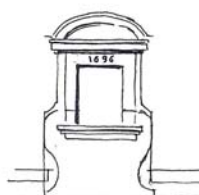
BAROQUE (débXVII°)



XVII° SIECLE



RUE JEAN BOUCHET

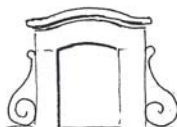


RUE DES FEUILLANTS



1676

XVIII° SIECLE

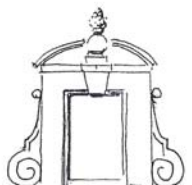


38 RUE DES TROIS ROIS



RUE SAINT FERMAIN
1776

XIX° SIECLE



ECLECTISME
(fin XIX°)

lucarnes bois



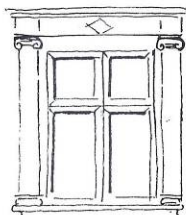
lucarnes fonte



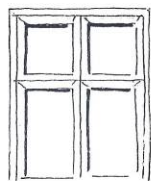
BAIES



GOTHIQUE



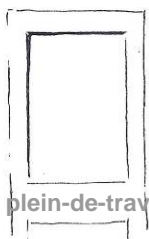
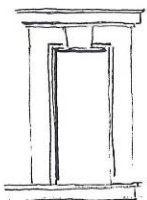
RENAISSANCE



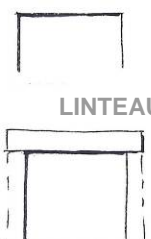
**Œil-de-bœuf
Boulite**



BAROQUE



linteau droit

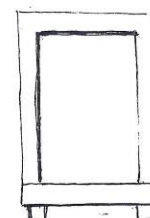


linteau segmentaire

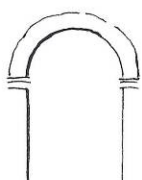
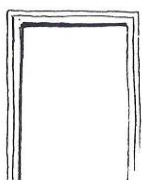


LINTEAUX SAILLANTS

FIN XVIII°

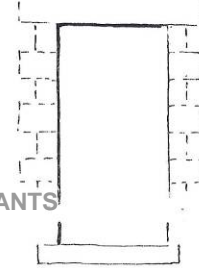


NEO-CLASSICISME

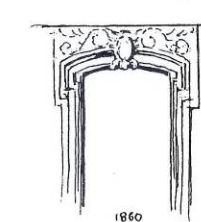
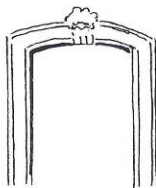
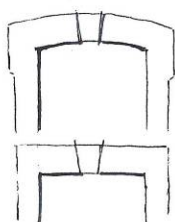


APPUIS SAILLANTS

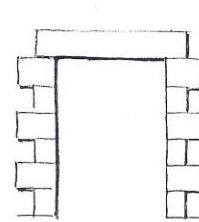
harpage affleurant



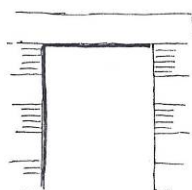
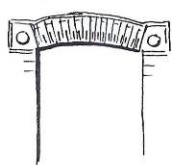
ECLECTISME



sur consoles



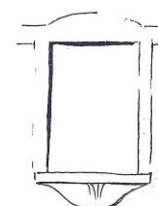
NOUVEAUX MATERIAUX



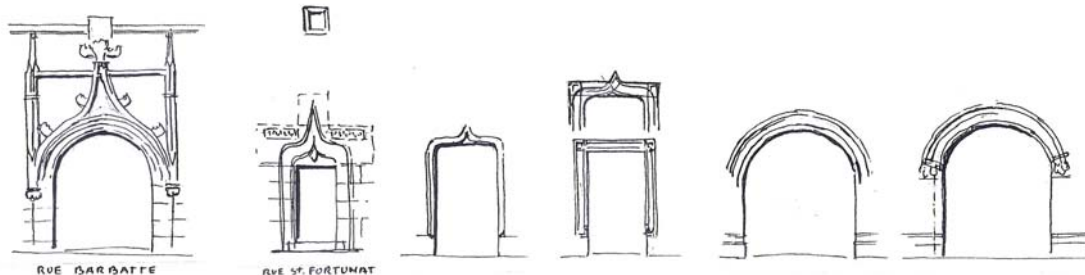
harpage saillant



BAIES ATYPIQUES



PORCHES

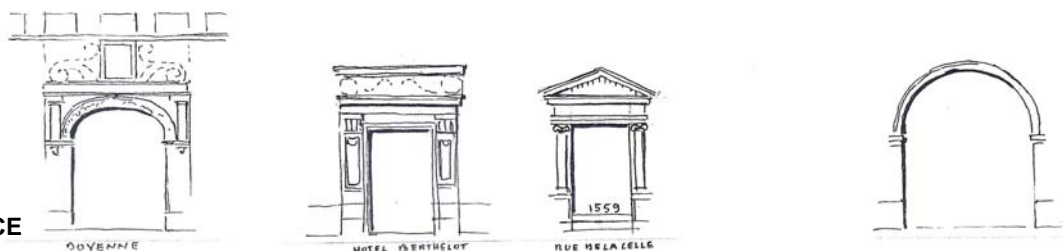


GOTHIQUE

RUE BARBATTE

RUE ST. FORTUNAT

RENAISSANCE



ODYENNE

HOTEL BERTHELOT

RUE MELA CELLE

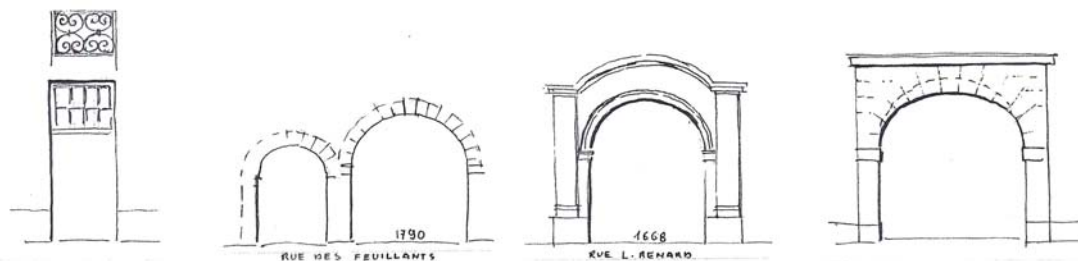
BAROQUE



RUE DESCARTES

RUE ST. GERMAIN

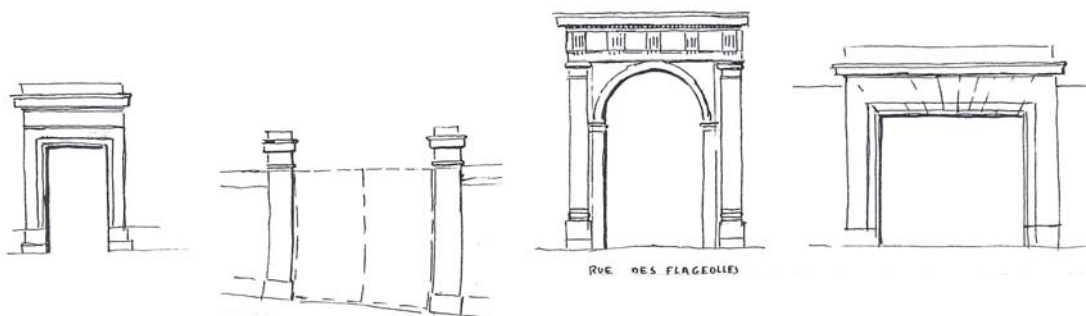
XVII-XVIII°



RUE DES FEUILLANTS

RUE L. RENARD

NEO-CLASSIQUE



RUE DES FLAGOLLIES

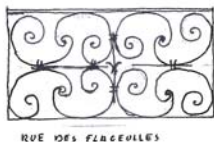
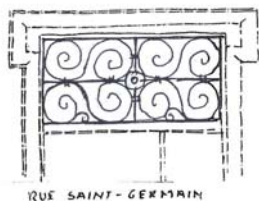
FIN XIX°



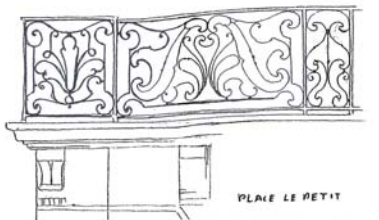
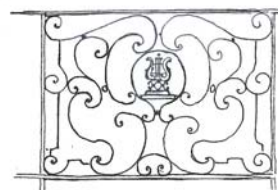
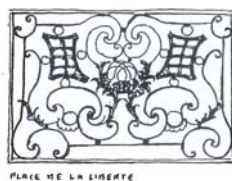
RUE DU TOURNIQUET

FERRONNERIES

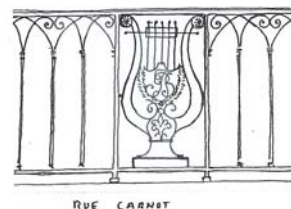
XVII° - DEBUT XVIII°



XVIII° SIECLE



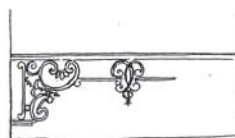
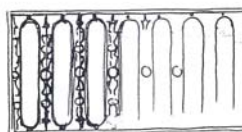
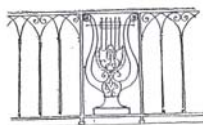
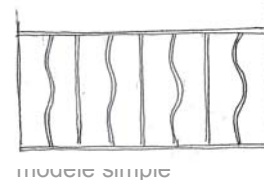
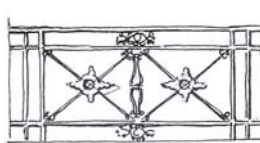
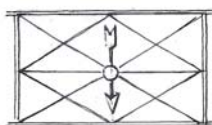
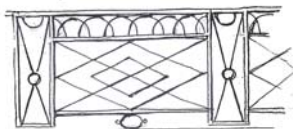
fin XVIII° siècle



XIX° SIECLE

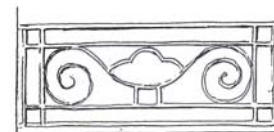
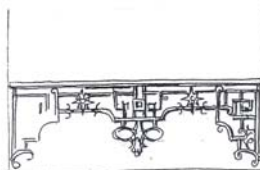
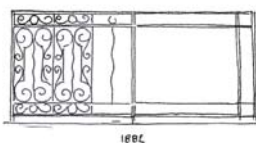
NEOCLASSICISME

modèles fonte



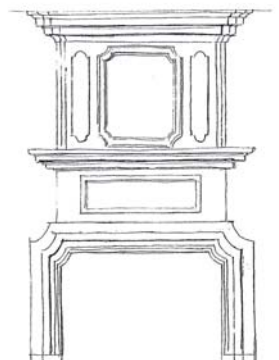
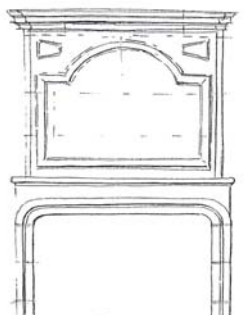
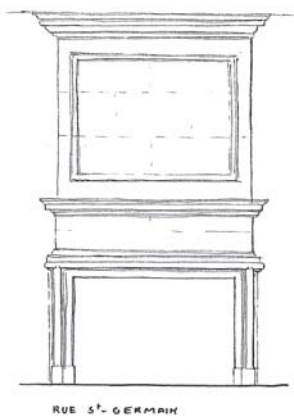
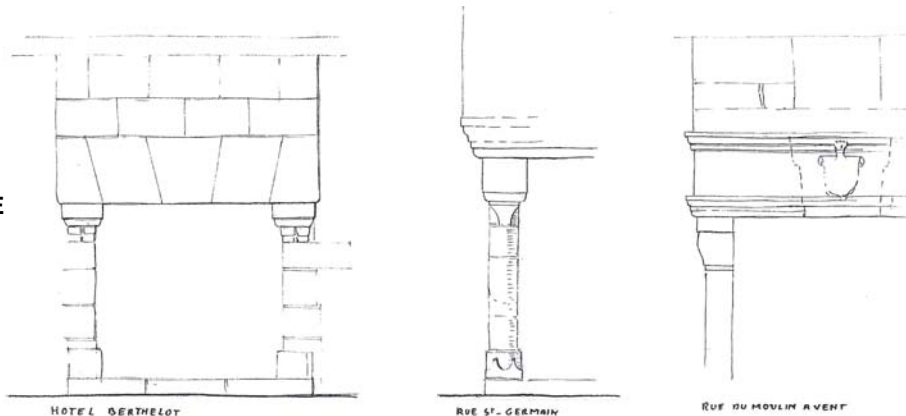
XX° SIECLE

ART DECO



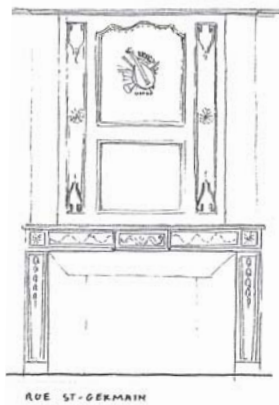
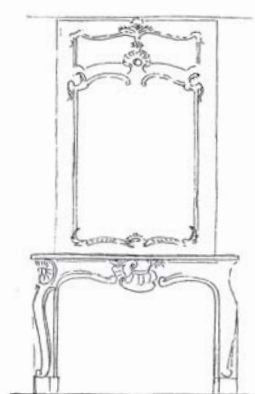
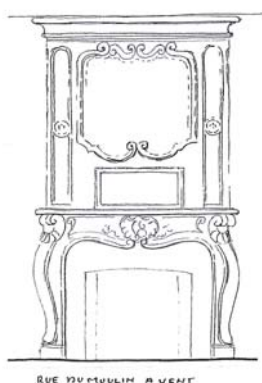
CHEMINEES

FIN DE L'EPOQUE MEDIEVALE

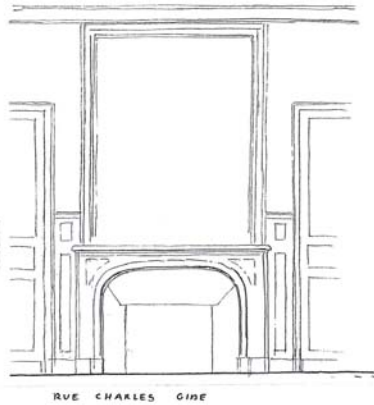
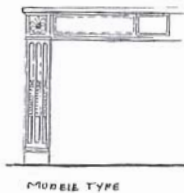


XVII° SIECLE

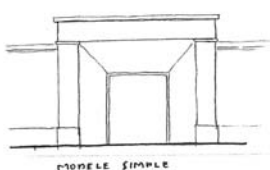
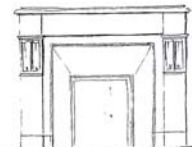
XVIII° SIECLE



FIN XVIII° SIECLE



XIX-XX° SIECLES



4.4. Constructions hétérogènes et complexes

Comme nous l'avons déjà signalé à diverses reprises, beaucoup des constructions observées comportent des éléments anciens plus ou moins apparents. Elles sont issues d'une longue histoire marquée par plusieurs campagnes de travaux, mais le plus souvent les façades témoignent d'une époque assez identifiable correspondant à la dernière campagne importante de travaux ; c'est celle que nous avons choisie pour leur classement typologique et pour leur donner une date principale de construction (gros œuvre).

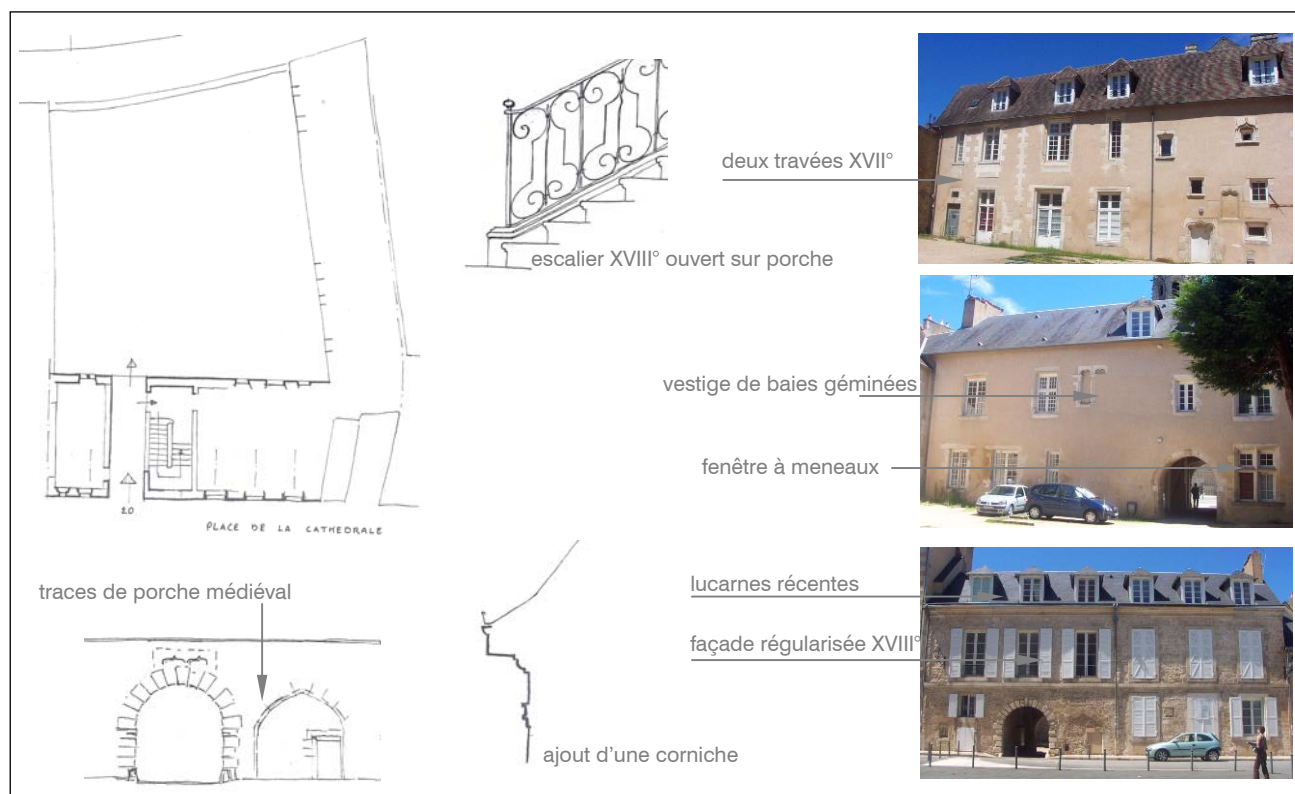
Cependant, un certain nombre de façades ou de constructions échappent à toute tentative de classification par époques, chacune ayant laissé une trace encore bien identifiable même de l'extérieur. En voici quelques exemples illustrés :

Place de la Cathédrale, n°20

La façade sur rue témoigne de plusieurs campagnes de construction :

- à l'époque médiévale, au moins deux campagnes de travaux encore bien visibles dans les parties basses de la maçonnerie ;
- au XVII^e siècle, percement d'un nouveau porche ;
- au XVIII^e siècle, réalisation d'un nouvel escalier et percement régulier de l'étage ;
- au XX^e siècle, récemment, réalisation de grandes lucarnes en bois pour rendre habitable l'étage de combles et remplacement du simple débord de chevrons en une grosse corniche en staff.

A cela, s'ajoute une façade arrière très différente de la façade sur rue et présentant, elle aussi, plusieurs campagnes de construction, dont la plus ancienne nous est donnée par la présence de baies géminées romanes.



Rue des Flageolles, n° 7bis

L'édifice n'est pas loin du tracé de l'enceinte gallo-romaine ; il se trouve même précisément à l'intérieur et dans l'angle de la muraille, la dernière partie de la maison, étant construite sur son emprise. Le foncier actuel est très complexe, différant même d'un niveau à l'autre, et ne permet pas de comprendre l'histoire du bâti.

La façade sur rue se limite à un niveau sur porche avec un percement à la ferronnerie XVIII^e, il donne accès sur une cour desservant deux bâtiments de communs de la seconde moitié du XIX^e siècle en pan de bois et briques.

La façade sur le jardin présente 3 pignons successifs, dont le plus au Nord semblait se prolonger sur le cadastre napoléonien. Les deux premiers pignons présentent un profil médiéval, avec un mélange de baies anciennes et plus récentes. Le dernier corps de bâtiment n'est pas un pignon mais une croupe de toiture. Il correspond à une extension (XVII^e ?) de l'hôtel Renaissance situé en arrière de la parcelle (au n°5 rue des Flageolles), il est construit sur l'emprise de la muraille du Bas-Empire ; on peut ainsi supposer que ses caves en comportent des vestiges.

L'intérieur des trois corps de bâtiment témoigne d'une campagne de travaux importante au XIX^e siècle : grand escalier tournant à vide central, cheminées, boiseries ; on peut aussi relever une intervention au XVIII^e siècle : boiseries de la pièce de l'hôtel Renaissance (extension). L'entité correspond au regroupement de 2 maisons médiévales (avec disparition des distributions d'origine) et d'une partie coupée à l'hôtel voisin, en une belle demeure à la fin du XVIII^e siècle.



Rue de Saint-Germain, n°14

Le n°14 est une entrée latérale de l'hôtel adressé au n°12 ; cet hôtel est aujourd'hui divisé en deux entités foncières.

Le porche donne accès à une cour qui dessert des communs en fond de cour, un bâtiment très peu épais à l'Est présente un traitement étonnant : une partie de façade en pierre de taille avec un escalier à balustres baroques créant perron à l'extérieur, desservant une pièce intérieure peu profonde débordant à l'étage sur la parcelle voisine, s'agit-il d'un début de programme monumental inachevé du XVII^e siècle?

A l'Ouest, la façade sur cour correspond à la façade latérale de l'hôtel (n°12), on y trouve des baies d'époques XVI^e (contemporain de la façade rue de l'hôtel), XVII^e et XVIII^e siècles avec des appuis marqués par des petites consoles. Un porche crée l'entrée et donne sur un vaste escalier à vis qui dessert les étages intérieurs, cette séquence paraît contemporaine de la restauration de la façade au XVIII^e siècle. La distribution d'origine se retrouve un niveau au-dessous, où un escalier en vis plus archaïque dessert la cave. A l'intérieur nous retrouvons au rez-de-chaussée des cheminées XVI^e contemporaines de l'hôtel d'origine et des boiseries et cheminées de la fin du XVIII^e siècle. Ce sont donc, encore une fois, trois strates historiques qui se manifestent dans le bâti.

L'hôtel du n°12 est aujourd'hui divisé en plusieurs logements, la façade sur rue témoigne aussi de modifications : le porche d'origine a été bouché pour une baie XVIII^e. Un escalier XVII^e en bois laisse à penser qu'il était en lien avec le porche d'alors. L'hypothèse serait donc la suivante : cet hôtel XVI^e traversé par un porche aurait connu deux phases de restructuration : au début du XVII^e siècle et dans le courant du XVIII^e siècle.



5. LISTE DES ANNEXES

Les annexes liées à ce chapitre sont insérées dans une chemise « ANNEXES» constitutive du Dossier, en voici la liste :

PLAN HISTORIQUE

plan de synthèse de l'histoire urbaine de la ville

TABLEAUX DE TYPOLOGIE :

A- TYPOLOGIE URBAINE

B- TYPOLOGIE DES FAÇADES (1 ET 2)

C- TYPOLOGIE DES DETAILS D'ARCHITECTURE

tableaux thématiques récapitulatifs présentant sous forme de fresque chronologique l'évolution des plans, des façades et des décors, à partir de relevés de constructions existantes du Secteur Sauvegardé de Poitiers.

RELEVES DE CONSTRUCTIONS

relevés schématiques de constructions du Secteur Sauvegardé en plans ou/et en façades repérés par adresse.

CARTE DE REPERAGE DES ARBRES REMARQUABLES

plan de localisation et liste détaillée des arbres remarquables repérés sur le Secteur Sauvegardé et cartographie des espaces verts selon leur type.